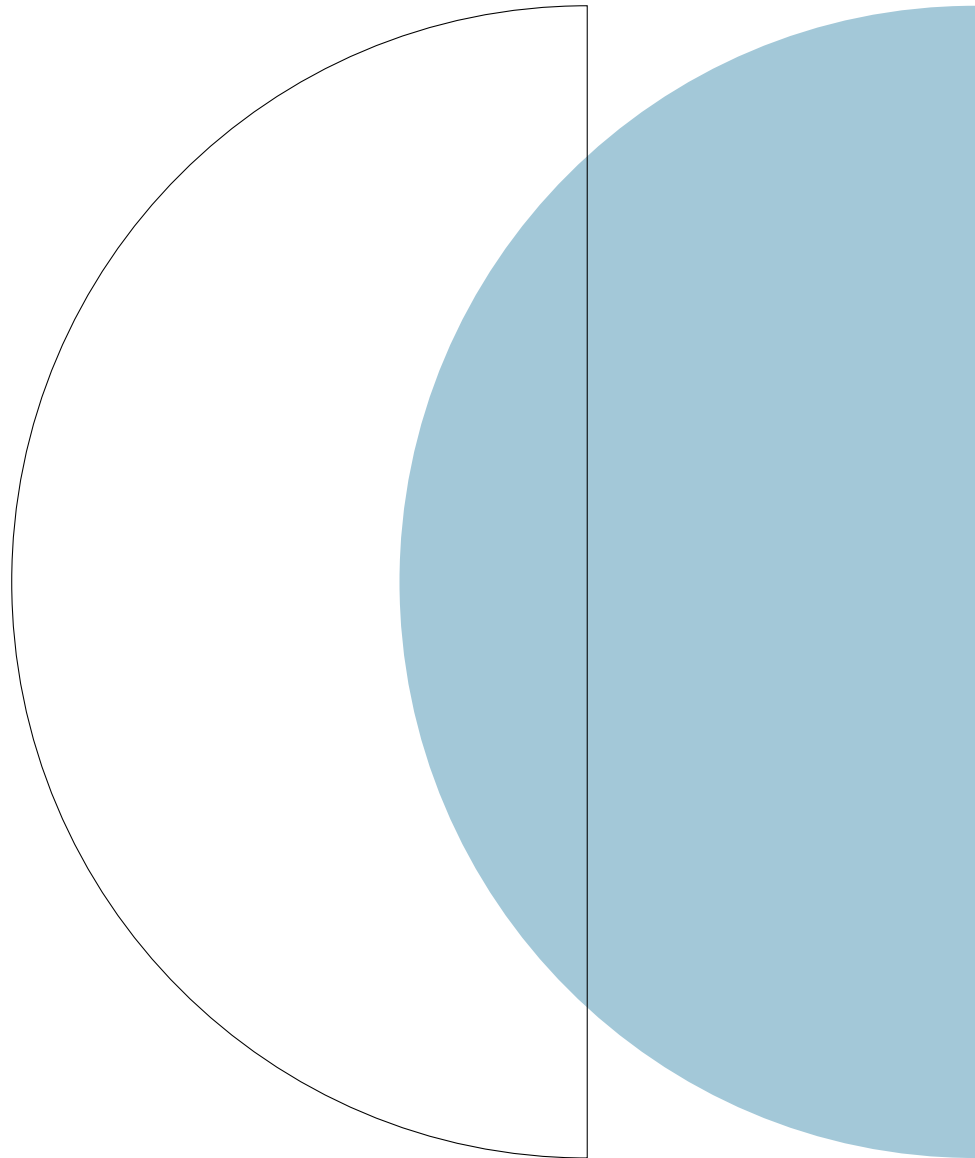




Caisse de dépôt et placement  
du Québec

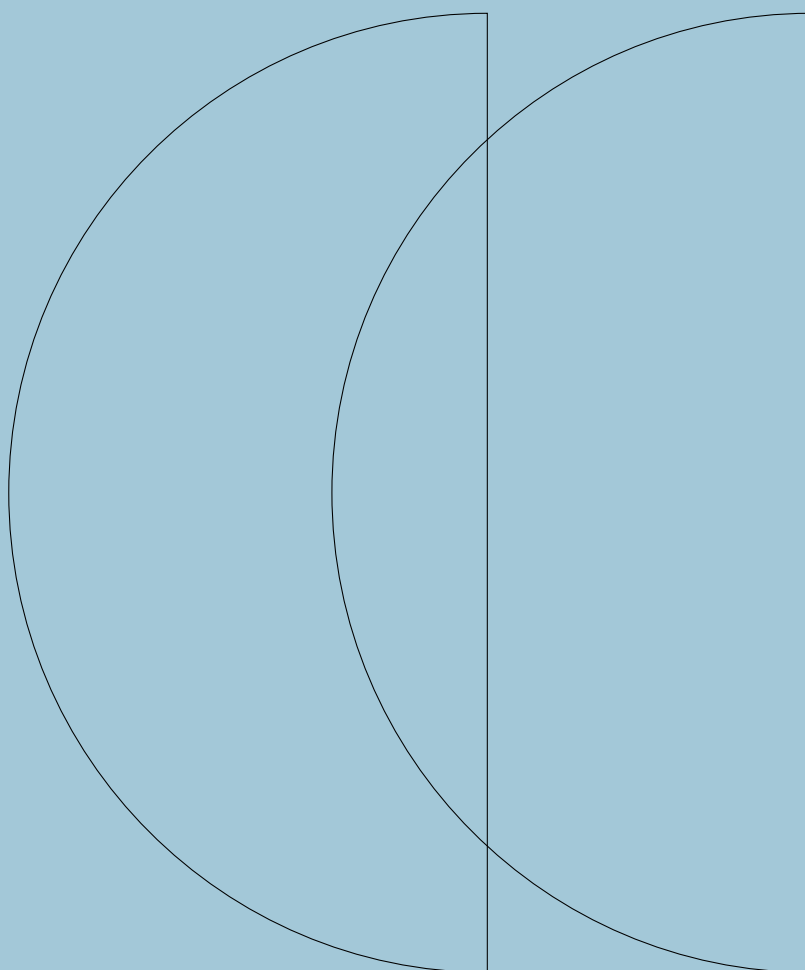
# Allier capital et expertise

Rapport annuel  
2019



4	Faits saillants 2019	23	Nos clients, les déposants
6	Partenariats à long terme	29	Rapport de gestion
8	Investissement durable	63	Présence de la Caisse au Québec
10	Appuyer la croissance de l'économie et des entreprises québécoises	79	Rapports du conseil d'administration et de ses comités
12	Derrière nos clients, les Québécoises et les Québécois	107	Conseil d'administration et comité de direction
14	Résultats par catégorie d'actif	113	Rapport sur le développement durable
16	Nos réalisations	123	Rapport financier
18	Message du président du conseil	131	États financiers consolidés
20	Message du président et chef de la direction		

Ce rapport présente  
le bilan de nos résultats,  
réalisations et avancées  
au cours de l'exercice 2019,  
dans toutes les sphères  
de notre organisation.



---

En 2019, les investisseurs ont continué d'être portés par le plus long cycle haussier de l'histoire.

C'est dans ce contexte que nous avons généré des rendements supérieurs aux besoins à long terme de nos déposants. Notre stratégie s'est aussi traduite par une valeur ajoutée importante sur cinq ans comme sur dix ans.

Alors que la nouvelle décennie s'amorce par une crise majeure qui aura des répercussions à long terme sur les plans social et économique, nous poursuivons notre travail afin que notre organisation demeure solide et que notre portefeuille reste bien positionné pour la suite.

## Long terme

La performance livrée pour nos clients, sur un an comme sur cinq ans, reflète notre stratégie d'investissement des dernières années. Notre portefeuille global vise à réaliser des rendements plus stables que ceux des marchés dans la durée.

Comme investisseur de long terme, c'est loin devant que nous regardons. En recherchant un profil rendement-risque optimal à travers la diversification de nos actifs.

## Qualité

Au cœur de notre approche d'investissement : la qualité. Une orientation reflétée dans notre style de gestion en absolu, qui s'applique aujourd'hui à la grande majorité de nos portefeuilles. Et qui nous a permis de créer une forte valeur ajoutée sur cinq ans dans les marchés boursiers, en revenu fixe et en placements privés.

Au-delà de la sélection de titres et d'actifs, ce parti pris pour la qualité a aussi été un élément clé, en 2019, pour tisser de nouveaux partenariats et recruter des talents au sein de nos équipes.

## Réseau

Pour assurer le succès de nos partenaires, nous leur offrons une équipe active dans toutes les régions du monde, dans des catégories d'actif variées.

Nous mettons à leur profit des expertises diversifiées et notre capacité à créer des maillages d'affaires, ici et à l'international. Cette année encore, la force du réseau de la Caisse a permis d'apporter plus de valeur à leur entreprise.

## Québec

Chaque année, une part importante de nos actions est réalisée au Québec. 2019 n'a pas fait exception, avec l'accompagnement d'entreprises au fort potentiel de croissance – du secteur agroalimentaire à la finance, des technologies à la santé.

Nous avons aussi mis en œuvre des projets d'envergure en infrastructures et en immobilier, en plus d'appuyer des initiatives visant les sociétés novatrices, la relève entrepreneuriale ou les entreprises à propriété féminine. Toujours dans l'objectif de soutenir et de faire avancer l'économie.

## Nouvelle économie

Intelligence artificielle. Plateformes virtuelles. Nouveaux modèles d'affaires. Systèmes de transport avant-gardistes. Au Québec comme ailleurs dans le monde, une nouvelle économie prend forme.

Voilà pourquoi nous accordons une importance particulière à l'innovation. Favorisons le développement des compétences pour perfectionner nos façons de faire. Et analysons de près l'impact des tendances structurelles en cours et des technologies susceptibles de bouleverser notre quotidien. Ce sont là des sources d'occasions porteuses pour l'avenir.

## Progrès

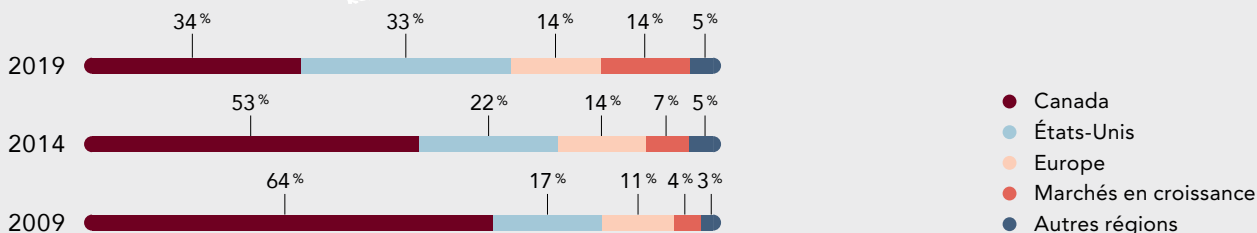
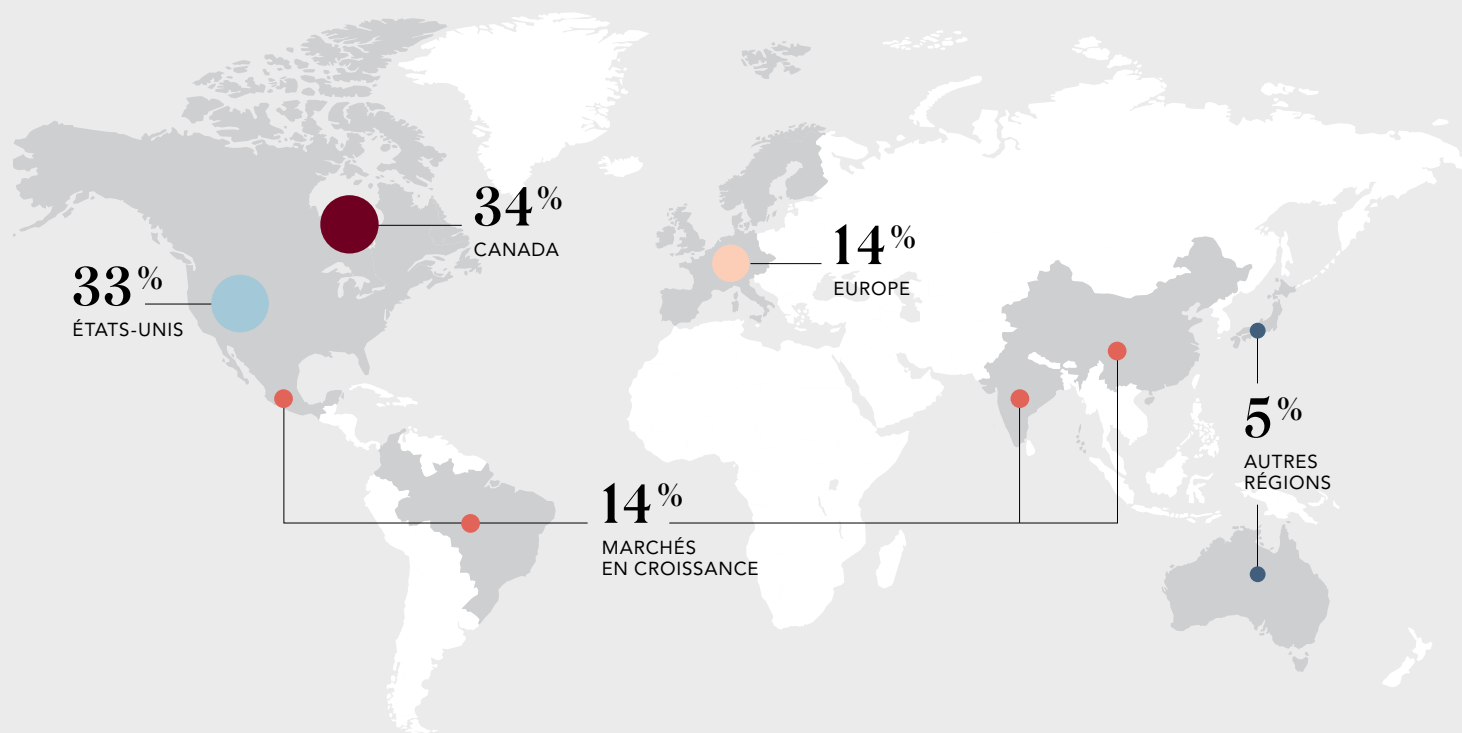
Nous croyons que rendement et progrès vont de pair. C'est la raison pour laquelle nous avons continué de déployer notre stratégie d'investissement durable en 2019.

Nous avons d'ailleurs progressé dans l'atteinte de nos cibles. Et avons su mobiliser nos partenaires pour accélérer la transition vers une économie sobre en carbone. Afin qu'ensemble nous puissions utiliser notre capital de façon constructive, dans une perspective de durabilité.

# Nous mettons à l'œuvre du capital dans plus de 60 pays pour générer des rendements durables.

## Exposition géographique du portefeuille global

AU 31 DÉCEMBRE 2019



Note : Les écarts possibles dans les totaux s'expliquent par les arrondissements.

## Actif net

# 340,1 G\$

AU 31 DÉCEMBRE 2019

### Résultats 2019

## 10,4%

RENDEMENT

## 31,1 G\$

RÉSULTATS DE PLACEMENT

### Résultats sur cinq ans

## 8,1%

RENDEMENT ANNUALISÉ

## 106,0 G\$

RÉSULTATS DE PLACEMENT

### Résultats sur dix ans

## 9,2%

RENDEMENT ANNUALISÉ

## 191,0 G\$

RÉSULTATS DE PLACEMENT

### Liquidités

La Caisse peut compter sur un montant de liquidités lui permettant de respecter ses engagements et ceux de ses déposants, et ce, même dans le cas d'une correction majeure des marchés. Cela lui procure aussi une marge de manœuvre pour saisir des occasions d'investissement.

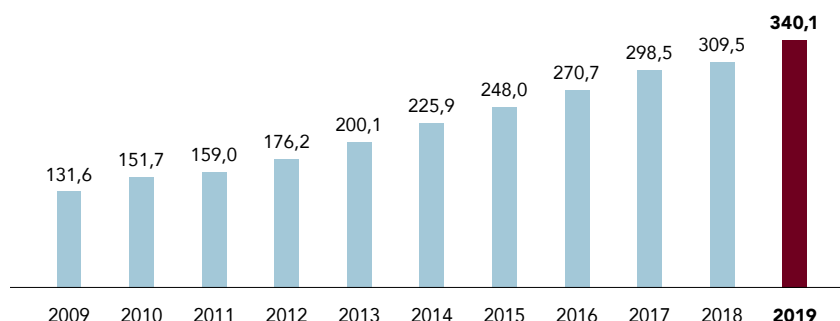
### Maintien des cotes de crédit les plus élevées

## AAA

Les agences de notation DBRS, Fitch, Moody's et S&P ont maintenu les cotes de crédit de la Caisse et de CDP Financière de première qualité, avec une perspective stable.

### Évolution de l'actif net au cours de la décennie

(en milliards de dollars)



# Nous forgeons des partenariats qui soutiennent la performance et le progrès.

**Nous sommes plus forts quand nous travaillons ensemble.** C'est pourquoi nous nous associons à des partenaires de haut calibre, d'ici et d'ailleurs, qui partagent nos valeurs et notre approche d'investissement à long terme.



1.

## **DP World**

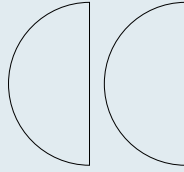
- Partenaire en infrastructures depuis 2016
- Nouveaux investissements dans des ports au Chili, en Australie et en République dominicaine par le biais de notre plateforme

2.

## **Piramal Enterprises**

- Renforcement du partenariat établi en 2017 avec cet important groupe financier et industriel de l'Inde
- Acquisition de titres convertibles d'une valeur de 250 M\$ US émis par la société pour appuyer sa croissance





Nos partenaires possèdent des expertises et des réseaux complémentaires aux nôtres. En conjuguant nos forces et en mettant à contribution nos ressources de façon stratégique, nous augmentons notre impact pour saisir des occasions à travers les marchés et les catégories d'actif.

Nous mettons en commun nos idées et notre créativité pour générer de nouvelles possibilités dans les secteurs dans lesquels nous œuvrons – des placements privés aux infrastructures, de l'immobilier aux marchés boursiers et obligataires.

3.  
**ICAWOOD**

- Nouveau partenariat stratégique avec ICAMAP, un gestionnaire européen de fonds immobiliers
- Lancement d'un fonds de 1,6 G€ pour développer des bureaux de nouvelle génération à faible émission de carbone à Paris

4.  
**CREO Family Office Syndicate**

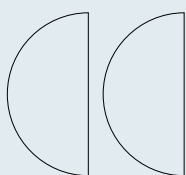
- Partenariat avec cet organisme public établi à New York composé de plus de 80 bureaux de gestion du patrimoine
- Objectif: saisir des occasions d'investissement au sein de l'économie durable et en créer de nouvelles



# Nous agissons dans une perspective de durabilité, pour les entreprises et les projets dans lesquels nous investissons.



**En misant sur l'investissement durable,** nous pouvons saisir des occasions d'affaires et concevoir des projets novateurs afin de générer de la performance et des changements positifs.



Nous sommes engagés à créer un monde plus durable pour nos partenaires, nos clients, nos employés et la société en général. C'est pourquoi nous mettons l'accent sur trois priorités : les changements climatiques, la diversité et la gouvernance.

Nous sommes convaincus que pour assurer la croissance d'un actif à long terme, il faut prendre en compte les facteurs ESG. Et que pour changer les choses, nous devons agir à tous les niveaux de l'économie et dans les communautés où nous sommes présents.

## Des résultats probants en 2019

+ 16,8 G\$

Hausse de nos actifs sobres en carbone depuis 2017, dont 6,9 G\$ en 2019

- 21%

Baisse de l'intensité carbone de notre portefeuille depuis 2017, sur un objectif de -25% d'ici 2025

0

Objectif d'émissions nettes de GES de notre portefeuille global d'ici 2050 à la suite de notre engagement auprès de l'Alliance Net-Zéro, une initiative cofondée par la Caisse regroupant plusieurs investisseurs mondiaux

+ 6 000 G\$

Actifs sous gestion des investisseurs membres du Réseau de leadership d'investisseurs cofondé par la Caisse pour répondre à des enjeux tels le déficit d'infrastructures dans les économies en croissance et la diversité en investissement

### Transport collectif

- 150 M\$ pour acquérir une participation importante dans un contrat en partenariat public-privé pour les trains, les systèmes, l'exploitation et la maintenance du métro de Sydney
- Prêt de 210 M€ afin de refinancer un contrat en partenariat public-privé portant sur la construction et l'exploitation de stations du métro de Barcelone

### Énergie renouvelable

- Hausse de notre participation dans Invenergy Renewables, un leader mondial en énergie éolienne et solaire, avec une présence dans les Amériques, en Europe et en Asie
- Réinvestissement de 75 M\$ US dans Azure Power Global, un producteur indien d'énergie solaire

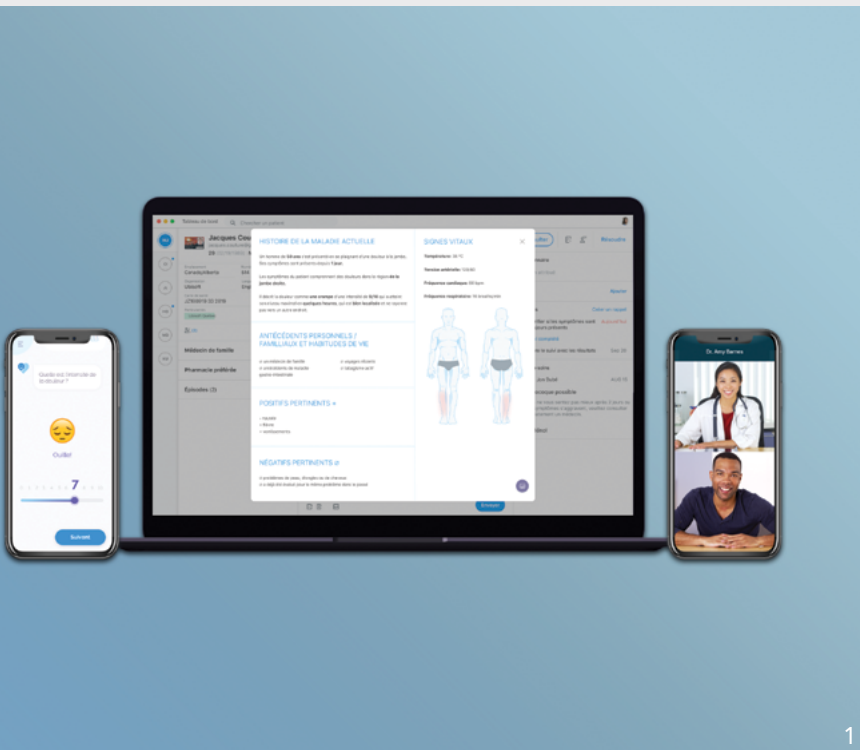
### Immobilier

- Création du fonds ICAWOOD pour réaliser de grands ensembles immobiliers à faible émission de carbone à Paris grâce à une technologie à haute performance
- Obtention d'une certification environnementale pour plusieurs propriétés d'Ivanhoé Cambridge, dont Vaughan Mills, près de Toronto, et Tsawwassen Mills, près de Vancouver

Pour en savoir plus sur nos réalisations en investissement durable, consulter notre Rapport d'investissement durable 2019 au [www.cdpq.com](http://www.cdpq.com).

# Nous déployons toute la force de notre équipe pour bâtir des entreprises bien positionnées pour croître et se démarquer dans la nouvelle économie.

**Le Québec est au cœur de nos actions.** Depuis plusieurs années, nous mettons un accent particulier sur le secteur privé, vecteur de croissance essentiel. Nos avantages : une connaissance profonde du terrain et une relation étroite avec les entreprises d'ici.



## 1. Dialogue

- Plateforme technologique offrant des services de santé pour les entreprises
- Participation à une ronde de financement de 40 M\$ par le biais du Fonds CDPQ-IA

## 2. Talent.com (auparavant Neuvo)

- Un des sites d'emploi à la plus forte croissance dans le monde, avec 70 millions de visites par mois
- Investissement de 53 M\$ par l'entremise du Fonds CDPQ-IA



3

3.  
**Fonds CDPQ-IA**

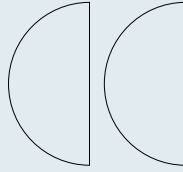
- Création d'un fonds de 250 M\$ destiné aux entreprises québécoises spécialisées en intelligence artificielle (IA)
- Objectif: propulser leur croissance et la commercialisation de solutions en IA

4.  
**Réseau express métropolitain (REM)**

- Quelque 26 chantiers en simultané, dont 10 stations en construction
- Premiers tests de circulation des trains prévus dès la fin 2020

5.  
**AlayaCare**

- Plateforme infonuagique destinée aux fournisseurs de soins de santé à domicile
- Investissement aux côtés d'autres partenaires pour soutenir sa stratégie d'acquisition



Pour dynamiser l'économie du Québec, nous mettons en œuvre des projets structurants. Nous finançons aussi l'innovation sous toutes ses formes et soutenons la relève entrepreneuriale.

Et pour stimuler l'essor des champions de demain, nous appuyons la croissance des entreprises et les encourageons à se mondialiser. Grâce à notre envergure, notre réseau mondial et notre horizon d'investisseur de long terme, nous pouvons les accompagner à tous les stades et dans les diverses circonstances de leur développement.



4



5

# Nous travaillons chaque jour sans relâche pour assurer la prospérité des fonds de nos déposants et de l'économie québécoise.

Comme principal groupe d'investissement du Québec, nous sommes pleinement engagés envers nos clients, les millions de cotisants et bénéficiaires qu'ils représentent, et notre économie.

**Au cours de la dernière décennie, nous avons procuré à nos huit plus grands déposants des rendements se situant entre :**

**9,5% et 10,8%**

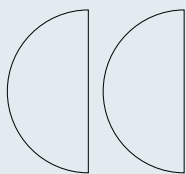
EN 2019

**7,2% et 8,9%**

SUR 5 ANS

**8,6% et 10,0%**

SUR 10 ANS



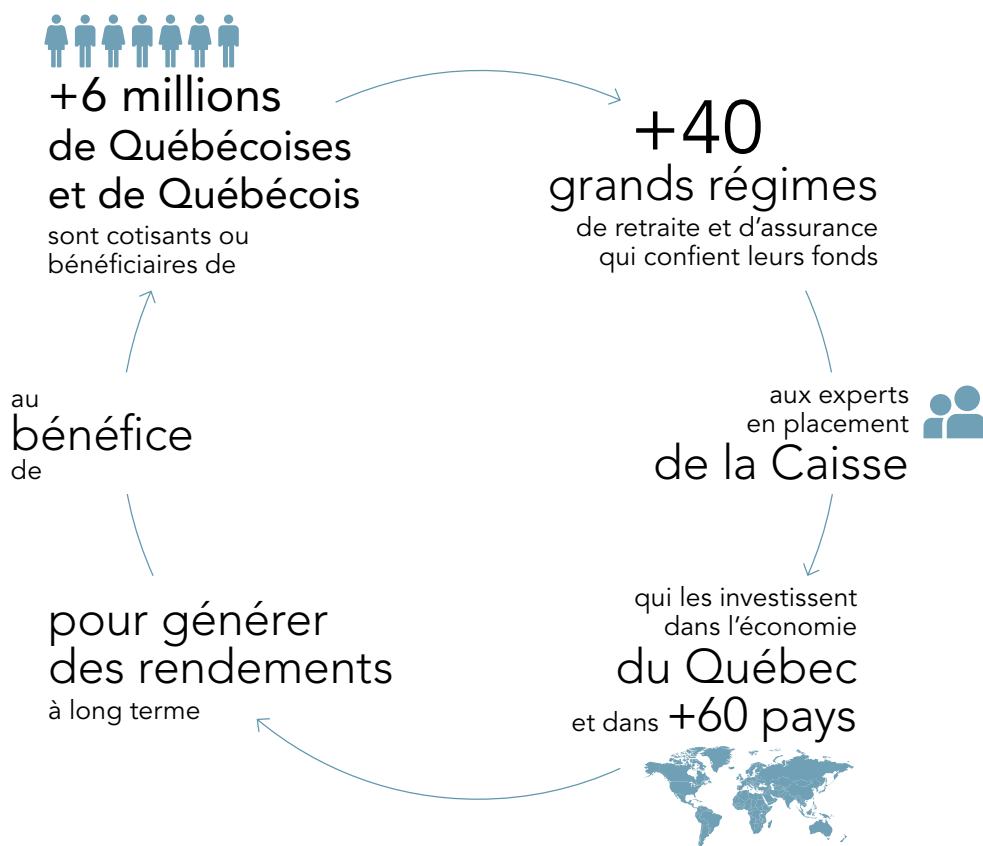
Derrière nos résultats, il y a des gens.

Des professionnels d'horizons variés avec une vaste connaissance de l'investissement et des marchés.

Des déposants aux besoins distincts qui collaborent de près avec nos experts pour prendre des décisions avisées en matière de politiques de placement.

Des Québécoises et des Québécois, pour qui nous donnons le meilleur de nous-mêmes au quotidien.

# La Caisse en un coup d'œil



## Nos principaux déposants



Fonds d'amortissement  
des régimes de retraite



Fonds du Régime de rentes  
du Québec, régimes de base  
et supplémentaire

**RREGOP**

Régime de retraite  
des employés du gouvernement  
et des organismes publics



Régime supplémentaire  
de rentes pour les employés  
de l'industrie de la construction  
du Québec



Commission des normes,  
de l'équité, de la santé  
et de la sécurité du travail



Fonds des générations

**RRPE**

Régime de retraite  
du personnel d'encadrement

Pour la liste complète de nos déposants, [voir la page 28](#).

# Nous visons à générer des rendements pour nos clients en appuyant la croissance de nos entreprises en portefeuille.

1.

## Sanfer

- Une des principales sociétés pharmaceutiques indépendantes du Mexique
- Investissement de 500 M\$ US pour appuyer sa croissance stratégique en Amérique latine

2.

## Lightsource BP

- Chef de file mondial dans le financement, le développement et l'exploitation à long terme de projets d'énergie solaire
- Prêt de 150 M£ afin de créer une plateforme de financement d'actifs solaires



3.

## Sydney Metro

- Le plus important projet de transport collectif d'Australie
- 150 M\$ pour acquérir une participation de 24,9% dans le contrat en partenariat public-privé pour les trains, les systèmes, l'exploitation et la maintenance



## Rendements par catégorie d'actif

### Actions

**15,3%** **10,7%**

EN 2019

SUR 5 ANS

### Revenu fixe

**8,9%** **4,3%**

EN 2019

SUR 5 ANS

### Actifs réels

**1,0%** **8,0%**

EN 2019

SUR 5 ANS

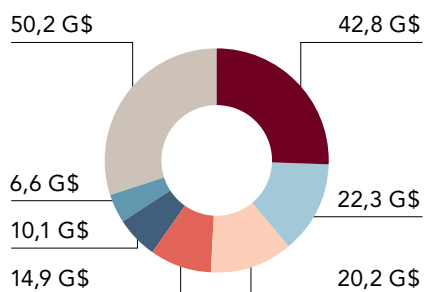
## Actif net

AU 31 DÉCEMBRE 2019

### Actions

**167,1 G\$**

#### ACTIF NET PAR PORTEFEUILLE ET MANDAT

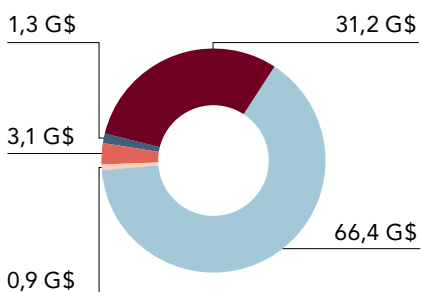


- Qualité mondiale
- Canada
- Marchés en croissance
- Pondérations alternatives
- Valeur mondiale
- Autres
- Placements privés

### Revenu fixe

**102,9 G\$**

#### ACTIF NET PAR PORTEFEUILLE

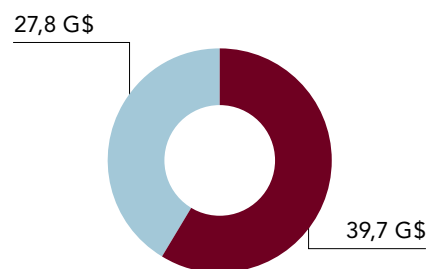


- Taux
- Crédit
- Valeurs à court terme
- Obligations à long terme
- Obligations à rendement réel

### Actifs réels

**67,5 G\$**

#### ACTIF NET PAR PORTEFEUILLE



- Immeubles
- Infrastructures

# Nos principales réalisations en 2019 découlent de notre stratégie d'investissement axée sur nos grandes orientations.

---

Renforcer notre **impact au Québec** en concentrant notre action sur les trois piliers de notre stratégie

## Croissance et mondialisation

- Investissement et accompagnement d'entreprises québécoises dans leurs projets de croissance et de mondialisation, comme Hôtels Alt, Sollio Groupe Coopératif (auparavant La Coop fédérée), Golf Avenue, Nuvei ou Top Aces

## Innovation et relève

- Création d'un fonds de 250 M\$ pour les entreprises spécialisées en intelligence artificielle et d'une enveloppe de 50 M\$ destinée aux fonds d'amorçage pour les sociétés innovantes
- Accent sur l'expansion des entreprises à propriété féminine par le biais d'engagements auprès de plusieurs initiatives mises en place par Cheffes de file, Femmessor et le Réseau des femmes d'affaires du Québec

## Projets structurants

- Mise en chantier de plusieurs tronçons du Réseau express métropolitain (REM), dont 2 km de rails sur la Rive-Sud, et lancement de la construction de dix stations
- Poursuite de la transformation de Place Ville Marie et du Centre Eaton de Montréal dans le cadre du Projet Nouveau Centre au centre-ville de la métropole

---

Poursuivre la **mondialisation** de nos activités en nous associant à des partenaires de grande qualité

- Hausse de 2 % de l'exposition aux marchés mondiaux, pour atteindre 66 % à la fin 2019
- Investissements accrus aux États-Unis, dont un en partenariat avec Hilco Global, un chef de file des services financiers, pour appuyer sa stratégie de croissance, et un avec le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) et Constellation, pour lancer une plateforme mondiale d'assurance
- Transactions clés dans les marchés en croissance aux côtés de partenaires, dont LOGOS en Inde, Prologis au Brésil, et Australis Partners, IFC et Organización DeLima en Colombie

---

Investir davantage dans les **actifs moins liquides** et le **crédit** en tablant sur notre expertise, nos avantages concurrentiels et notre approche de long terme

#### Placements privés

- Investissements de 10,5 G\$ dans différentes sociétés en croissance au Québec et ailleurs dans le monde
- Transactions majeures dans plusieurs secteurs, entre autres dans les services de sécurité aux États-Unis, la santé en Australie et le domaine pharmaceutique au Mexique

#### Infrastructures

- Investissements de près de 5 G\$
- Acquisition de participations importantes dans diverses sociétés, dont un chef de file mondial de l'énergie établi au Brésil et un leader américain des tours de communication sans fil, ainsi que dans différents ports à travers le monde

#### Immobilier

- Transition active du portefeuille, avec plus de 11 G\$ d'acquisitions, d'investissements en capital et de ventes
- Augmentation importante des actifs dans les secteurs porteurs de l'immobilier industriel, notamment en Asie-Pacifique, au Brésil et en Inde, et logistique au Royaume-Uni

#### Crédit

- Prêts accordés à diverses entreprises, dont Sollio Groupe Coopératif pour appuyer ses projets d'acquisitions, Lightsource BP pour créer une plateforme mondiale d'actifs solaires et Maestria Condominiums pour financer la construction de ce projet résidentiel à Montréal

---

Mettre l'accent sur la **gestion en absolu** en misant sur la **qualité**

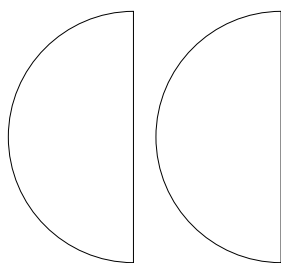
- Diversification accrue au sein du portefeuille de marchés boursiers, avec un accent sur les titres aux qualités fondamentales et de style valeur
- Accroissement des investissements privés directs par le biais de nouveaux partenariats de qualité à travers le monde

---

Exercer notre leadership en **investissement durable** en posant des gestes qui produisent des résultats concrets pour contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone

- Réduction de 21 % de l'intensité carbone de notre portefeuille depuis 2017, sur un objectif de - 25 % d'ici 2025
- Hausse de 16,8 G\$ d'actifs sobres en carbone depuis 2017 grâce à des transactions importantes, notamment en transport collectif – métro de Barcelone – et dans les énergies durables – participation accrue dans Invenergy Renewables
- Partenariat avec le CREO (Clean, Renewables and Environmental Opportunities), un réseau mondial de bureaux de gestion du patrimoine, en vue d'investir dans l'économie durable





# Une organisation forte au bénéfice des déposants

Au cours de la dernière décennie, la Caisse a grandement évolué pour devenir un investisseur mondial de premier plan; une institution dont la réputation est bien établie dans les marchés et qui contribue à la vitalité de notre économie.

Elle a gardé le cap sur ses orientations stratégiques et tiré pleinement parti de son expertise pour réaliser une performance solide pour ses déposants.

En 2019, la Caisse a généré de bons résultats, à la fois sur un an, cinq ans et dix ans. Le rendement annuel moyen de son portefeuille s'élève à 9,2% sur dix ans, au-delà des besoins de ses clients. Et parce que c'est dans la durée que nous mesurons véritablement la performance, le conseil d'administration est satisfait de la valeur ajoutée importante dégagée sur les périodes de cinq et dix ans.

Ces résultats se sont inscrits dans un environnement de marchés haussiers. Aussi, le conseil est conscient que les prochaines années risquent d'être bien différentes. Après une décennie de progression sur les marchés et d'expansion économique mondiale, nous anticipons que cet élan s'essoufflerait tôt ou tard. Ce que nul ne pouvait prévoir, c'est la rapidité et l'intensité du choc qui allait survenir.



La pandémie liée à la COVID-19 qui ébranle la communauté internationale depuis décembre 2019 constitue une grave menace, sur le plan humanitaire d'abord, mais aussi du point de vue économique et financier. Elle touche l'ensemble de la société : les individus, les gouvernements autant que les investisseurs.

Dans ce contexte, il faut s'attendre à ce que le portefeuille de la Caisse soit mis à l'épreuve. Le conseil estime toutefois que l'organisation a tout ce qu'il faut pour bien traverser cette crise. Elle peut notamment compter sur une gouvernance saine, une situation financière enviable, une gestion des risques rigoureuse et des équipes compétentes dans tous ses bureaux.

De plus, la Caisse a un portefeuille bien diversifié, fruit de la stratégie déployée pour mondialiser ses activités et accroître ses placements dans des catégories d'actif qui lui permettent de mieux répartir son risque. En 2019, elle a

d'ailleurs poursuivi sur cette lancée, avec de nombreux investissements à travers le globe. Dans un environnement de concurrence pour les actifs de qualité, elle a su tirer profit de ses avantages comparatifs pour conclure des transactions porteuses, dont plusieurs aux côtés de partenaires de renom.

La Caisse s'est également montrée très active au Québec, avec des investissements et des initiatives destinés à bâtir des sociétés fortes, à stimuler l'innovation et la relève, et à contribuer à la prospérité de l'économie. À ce chapitre, la construction du Réseau express métropolitain (REM) s'est poursuivie tout au long de l'année. Des piliers et de futures stations ont surgi de terre dans le Grand Montréal, et plusieurs tronçons ont été mis en chantier, révélant l'ampleur de ce projet de transport structurant.

Par ailleurs, le conseil reconnaît les avancées de la Caisse en matière climatique. Grâce à l'accroissement de ses actifs sobres en carbone et à ses efforts pour réduire son empreinte carbone, elle est en bonne voie de réaliser ses objectifs fixés en 2017. Elle a aussi fait preuve d'un leadership affirmé en cofondant l'Alliance Net-Zéro, une initiative qui appelle les grands investisseurs à s'engager à atteindre la neutralité carbone de leurs portefeuilles d'ici 2050.

J'aimerais maintenant souligner le travail de mes collègues du conseil d'administration, des gens de grande qualité qui ont à cœur la bonne gouvernance de la Caisse. Je remercie les membres dont le mandat s'est terminé en 2019 : Elisabetta Bigsby, Patricia Curadeau-Grou et François R. Roy. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres entrés en service au cours de l'année : Ravy Por, Alain Côté, Maria S. Jelescu Dreyfus et Lynn Jeannot.

Au nom du conseil, je tiens à remercier Michael Sabia, qui a quitté ses fonctions au début de 2020. Avec ses idées novatrices, ses valeurs et son profond engagement envers la Caisse, il a su bâtir une organisation admirée partout dans le monde; une institution qui inspire la confiance et la fierté des Québécoises et des Québécois.

Durant ses quelque 11 ans à la barre de la Caisse, l'actif net aura augmenté considérablement, pour atteindre 340,1 G\$. Les résultats robustes livrés pour nos déposants sur cette période ont été accompagnés d'une contribution importante au développement économique du Québec. À ses yeux, ces deux volets de notre mission auront toujours été inséparables; l'un renforçant l'autre. Il laisse derrière lui une relève remarquable, mobilisée, capable d'affronter les défis des années à venir.

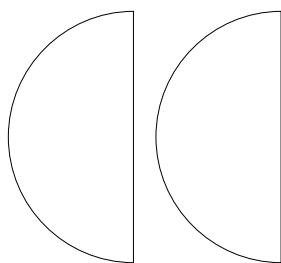
En terminant, je voudrais féliciter Charles Emond, nouveau président et chef de la direction depuis février dernier, pour sa nomination. Avec sa longue feuille de route dans le secteur financier et sa connaissance des entreprises et du milieu des affaires québécois, il possède toute l'expérience et les compétences pour guider la prochaine étape de l'évolution de la Caisse.

Sous son leadership, les équipes continueront de construire une organisation toujours plus forte, au bénéfice des déposants et de notre économie.

Le président du conseil d'administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Tessier', written in a cursive style.

**Robert Tessier**



# Miser sur notre perspective de long terme

2019 a été favorable pour les investisseurs, avec des marchés effervescents stimulés par un retour rapide et important de politiques accommodantes des banques centrales. Or, avec les événements qui secouent le monde depuis quelques mois, la dernière année semble déjà bien loin.



C'est non seulement 2020, mais aussi la prochaine décennie qui s'annoncent plus exigeantes. La Caisse dispose toutefois d'atouts pour faire face aux nombreux défis qui l'attendent.

Les marchés porteurs des dix dernières années nous ont permis de bâtir une équipe solide, de développer des expertises de haut niveau et d'attirer les meilleurs talents. Nous avons pu innover, en raffinant notre offre de portefeuilles et de produits, en plus de mettre en œuvre une stratégie d'investissement profitable; toujours avec l'objectif de répondre aux besoins à long terme de nos déposants.

Cette période a aussi été l'occasion de renforcer notre gestion des risques, devenue indissociable de l'ensemble de nos activités et aujourd'hui reconnue comme l'une des plus sophistiquées au monde. Nous avons diversifié notre portefeuille, avec une augmentation de nos actifs en placements privés, en infrastructures, en immobilier et en crédit. Nous avons également investi dans des entreprises de secteurs variés à travers le monde, de plus en plus aux États-Unis, en Europe et dans les marchés en croissance.

Dans la foulée, nous avons établi une présence accrue sur les marchés internationaux, avec l'ouverture de plusieurs bureaux sur le terrain, répartis dans dix pays sur quatre

continents – chacun nous exposant à des possibilités d'investissement et de rendement. Nous avons développé des partenariats de qualité avec des acteurs de premier plan.

Par ailleurs, cette décennie aura été l'occasion de maximiser notre impact au Québec en mettant l'accent sur le secteur privé et la nouvelle économie – avec, entre autres, la création en 2019 d'un fonds pour les sociétés œuvrant en intelligence artificielle. Nous avons joué un rôle actif auprès des entreprises d'ici et les avons accompagnées pour qu'elles puissent croître, innover et se mondialiser.

Nous avons imaginé et lancé le Réseau express métropolitain (REM), un des cinq plus grands systèmes de transport automatisés au monde, créateur de 34 000 emplois pendant sa construction. Avec des chantiers aux quatre coins de la région de Montréal, le REM devient de plus en plus concret et promet d'apposer sa signature unique sur la ville.

Enfin, nous avons été parmi les premiers investisseurs à déployer une stratégie ambitieuse, avec des cibles claires, pour faire face aux changements climatiques. Le facteur carbone est désormais intégré dans toutes nos décisions d'investissement ainsi que dans notre politique de rémunération.

## DE NOMBREUX DÉFIS À L'HORIZON

Si la tendance se maintient, la nouvelle décennie sera toute-fois plus complexe que la dernière, et ce, à plusieurs égards.

Déjà, depuis quelques mois, le monde est confronté à une pandémie, dont nous mesurons chaque jour la gravité sur le plan humain et la menace qu'elle représente pour la stabilité de l'économie. Étant donné le degré élevé d'incertitude, nous nous attendons à vivre une période difficile au cours des mois à venir, avec de sérieux vents de face.

Des tendances lourdes pèseront également sur l'économie mondiale en raison des enjeux liés à la productivité et à la démographie. En outre, les incertitudes géopolitiques demeureront. Les tensions entre les principales puissances pourraient continuer d'affecter le commerce international, voire se transporter dans des secteurs comme les technologies et l'énergie. Quant aux changements climatiques, ils ont des répercussions bien visibles à l'échelle de la planète depuis un certain temps déjà.

Tout cela, sans compter un environnement de marché très volatil et instable. Ces 18 derniers mois, les investisseurs ont en effet dû composer avec des extrêmes sur les marchés, à la hausse comme à la baisse :

- Fin 2018 : des marchés qui plongent et enregistrent l'un de leurs pires rendements annuels depuis la crise financière de 2008-2009;
- 2019 : des marchés qui connaissent l'une des plus fortes effervescences des 30 dernières années – pourtant déconnectée de la croissance réelle;
- Début 2020 : des marchés qui s'effondrent, emportés par les craintes associées, d'une part, à la pandémie de COVID-19 – qui a créé un choc simultané et rare sur l'offre et la demande – et, d'autre part, à la guerre de prix que se livrent les pays producteurs de pétrole.

Ce qui frappe, c'est la vitesse et l'ampleur des mouvements récents. C'est aussi à quel point les années 2020 et 2019 seront aux antipodes.

## MISER SUR LE LONG TERME ET SUR NOS ATOUTS

En tant qu'institution qui gère les placements des régimes de retraite et d'assurance de millions de Québécois, nous avons le devoir de regarder au-delà des turbulences. Nous devons rester concentrés sur notre horizon de long terme; à l'affût.

Nous entrons dans cette crise bien positionnés, avec des assises financières solides et la marge de manœuvre nécessaire pour saisir les occasions qui se présenteront ces prochaines années. Nous disposons d'atouts importants pour faire face aux multiples défis qui nous guettent.

Nous bénéficions d'un réseau étendu de partenaires qui nous donne accès à un large bassin de transactions, ici comme ailleurs. Nous sommes en mesure de mettre en commun nos ressources et d'innover pour créer de nouvelles occasions.

La Caisse peut également compter sur des équipes avec une profondeur d'analyse et une compréhension fine des secteurs et des régions où elle est active. Des gens créatifs et engagés qui sont fiers de travailler pour elle, animés par la volonté de générer de la valeur pour nos déposants.

Nous ne sommes pas immunisés à ce qui se passe sur les marchés. Mais avec notre approche prudente et disciplinée, nous avons tout le talent pour bien naviguer à travers cette crise sérieuse, en évaluant les risques et les opportunités.

Nous aurons également un rôle crucial à jouer auprès des entreprises québécoises pour les accompagner durant cette phase difficile. Ce rôle, nous comptons l'assumer pleinement en mettant à leur disposition une enveloppe de 4 G\$ pour répondre à leurs besoins et soutenir leur relance après la crise.

Nous croyons que nos orientations sont les bonnes. Mais le contexte exigera bien sûr que nous nous adaptions. Nous continuerons de simplifier nos activités, d'intégrer encore mieux les technologies de pointe et d'être toujours plus agiles dans un environnement en constante mutation.

Notre priorité restera la même : gérer les fonds de nos déposants de façon responsable, en veillant à leurs intérêts de même qu'à ceux de l'ensemble du Québec. C'est là mon engagement en prenant les rênes de cette grande organisation.

Grâce au leadership de mon prédécesseur, celle-ci est plus robuste que jamais. C'est pourquoi je tiens à remercier Michael Sabia pour le travail colossal accompli pendant son mandat. Avec sa vision, il a su transformer la Caisse et bien l'armer pour relever les défis de notre époque.

C'est donc avec prudence, mais aussi avec confiance que j'aborde ce nouveau chapitre, en sachant que je pourrai m'appuyer sur toute l'expertise et la collaboration de nos équipes au quotidien pour continuer de progresser.

Le président et chef de la direction,

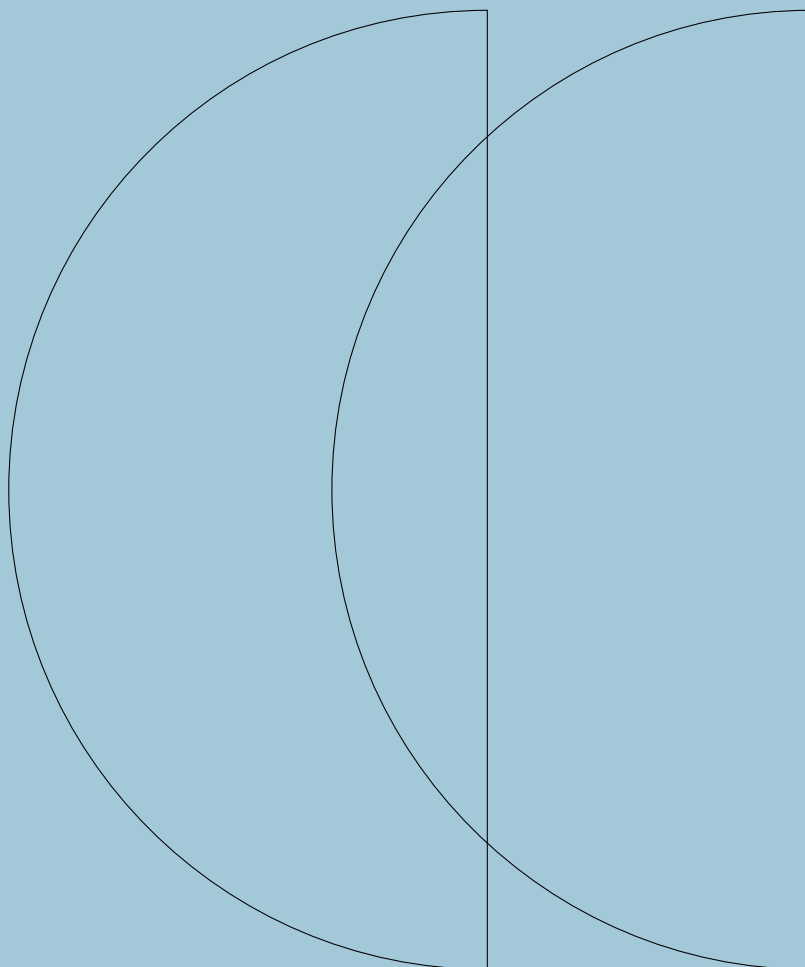


Charles Emond





# Nos clients, les déposants



---

# Nos clients, les déposants

L'année 2019 a été caractérisée par des marchés boursiers en forte hausse et par une baisse généralisée des taux d'intérêt. Ces éléments se sont traduits par des rendements supérieurs aux besoins des déposants. Toutefois, les valorisations élevées dans les marchés ont soulevé plusieurs questionnements quant aux espérances de rendement. Dans ce contexte, la question de la résilience des stratégies d'investissement de la Caisse et du portefeuille de référence des déposants a été au cœur des échanges et des travaux tout au long de l'année.

## UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Par ses services-conseils et ses investissements, la Caisse vise à contribuer à la solidité financière des régimes des déposants. Pour ce faire, elle appuie leurs comités décisionnels dans l'établissement de leur politique de placement, en mettant à profit sa connaissance des marchés mondiaux et son expertise en gestion de portefeuille. La relation entre la Caisse et les déposants est fondée sur un modèle d'affaires au cœur duquel figurent la collaboration, l'écoute, la transparence ainsi qu'un partage clair des rôles et des responsabilités de chacun.

En 2019, les équipes de la Caisse et les représentants des déposants ont échangé de façon régulière sur différents sujets touchant à la fois les politiques de placement et l'offre de portefeuilles. À l'occasion des travaux sur les politiques de placement de la dernière année, il a notamment été question des orientations stratégiques de la Caisse. L'objectif était de déterminer comment celles-ci peuvent optimiser le profil rendement-risque des fonds des clients. Des discussions et des travaux approfondis sur la durée optimale de leurs portefeuilles ont aussi eu lieu pendant l'année.

De plus, dans le cadre de sa revue en continu de son offre de portefeuilles, la Caisse a pris la décision de repositionner ses activités de fonds externes et de gestion tactique. Des discussions ont été tenues à ce sujet avec les déposants, ce qui a mené à la fermeture du portefeuille Stratégies actives de superposition en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## ÉVOLUTION DU CONTEXTE DES DÉPOSANTS CES DERNIÈRES ANNÉES

Après plusieurs années de versements de cotisations additionnelles importantes pour éponger des déficits actuariels et de rendements appréciables sur les marchés financiers, les régimes de retraite ou d'assurance des déposants sont aujourd'hui en meilleure situation financière. Toutefois, l'environnement de faibles taux d'intérêt ainsi que la baisse des attentes de rendement occasionnent des défis pour assurer la pérennité de ces régimes.

De plus, le profil démographique des régimes a évolué de façon importante au fil des ans. Certains déposants seront en situation de décaissement net au cours des prochaines années.

Cette réalité nécessite une construction de portefeuille adaptée en conséquence. Les équipes de la Caisse et des déposants ont donc poursuivi leurs travaux et échanges sur ces questions tout au long de 2019.

## DES SERVICES-CONSEILS PERSONNALISÉS

Par ses services-conseils, la Caisse offre aux déposants un appui dans leurs décisions de politique de placement, en particulier celles touchant le choix d'un portefeuille de référence à long terme (allocation stratégique de l'actif). Ces services comprennent :

- des analyses des marchés financiers et une évaluation des perspectives économiques;
- des hypothèses de rendement et de risque à long terme pour les principales catégories d'actif, ainsi que pour les portefeuilles spécialisés;
- des simulations permettant de comparer les effets attendus à long terme de différents choix de portefeuilles de référence sur les rendements, le risque, la situation financière du régime ou son financement;
- des tests de tension pour mesurer la résilience du portefeuille de référence face à divers scénarios.

En 2019, plusieurs projets d'analyse ont ainsi été menés avec les déposants. Ces travaux ont permis d'analyser la

répartition stratégique de l'actif en place et, pour certains d'entre eux, de la faire évoluer en fonction de leur réalité financière, de leur tolérance au risque, de leur besoin de liquidités, de l'évolution des produits de la Caisse, etc. En outre, un accent a été mis sur les outils de gestion de l'actif permettant d'ajuster leur position financière aux mouvements de taux d'intérêt.

## UNE OFFRE DE PORTEFEUILLES ADAPTÉE

La Caisse propose à ses déposants de répartir leurs fonds dans des portefeuilles spécialisés qui regroupent des titres de même type (voir le tableau 2, p. 26). La grande majorité de ces portefeuilles est gérée de façon active. La gestion de chacun est encadrée par un ensemble de règles énoncées dans une politique d'investissement. Ce document précise entre autres :

- l'approche de gestion;
- l'univers d'investissement et l'indice de référence;
- les objectifs de rendement;
- l'encadrement des risques.

## Rendements des déposants

Dans l'ensemble, sur cinq ans, les différents fonds des déposants ont généré un rendement supérieur à leurs besoins.

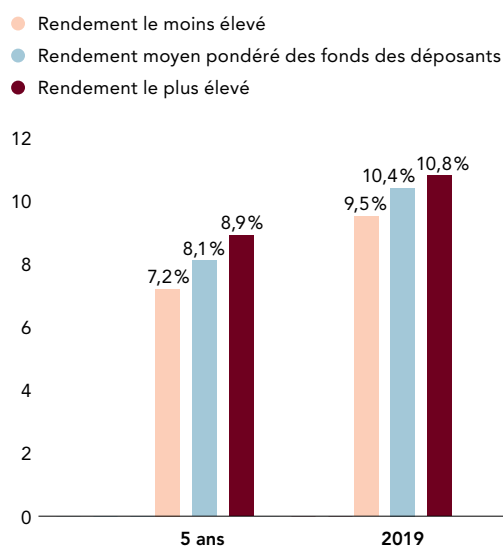
Les décisions de répartition d'actif entre les trois grandes catégories du portefeuille global – Actions, Revenu fixe et Actifs réels – ont eu une incidence importante sur le rendement de chacun des déposants. Ces décisions sont prises par les déposants, avec l'appui de la Caisse, en fonction notamment de leurs objectifs de rendement, de leur tolérance au risque et de leur horizon d'investissement.

Sur cinq ans, les rendements annualisés des huit principaux déposants s'établissent entre 7,2 % et 8,9 %.

Pour l'année 2019, leurs rendements varient entre 9,5 % et 10,8 %.

GRAPHIQUE 1

### RENDEMENTS DES HUIT PRINCIPAUX DÉPOSANTS



## Nos clients, les déposants (suite)

En complément à ces portefeuilles spécialisés, la Caisse offre des activités de superposition qui permettent à chaque déposant d'établir une exposition personnalisée aux taux d'intérêt.

En 2019, des ajustements ont été apportés aux activités de certains portefeuilles de la Caisse, dont :

- **Crédit** : comme prévu à son lancement en 2017, le portefeuille a de nouveau vu progresser son allocation cible. Ainsi, le poids cible des activités de financement spécialisé a été augmenté en contrepartie d'une baisse équivalente, à parts égales, de l'exposition cible aux mandats de crédit aux entreprises et de crédit immobilier. Cet ajustement a été accompagné d'un changement à l'indice de référence du portefeuille. Ces changements ont pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2019.
- **Infrastructures** : certaines limites ont été modifiées en cohérence avec l'évolution attendue du portefeuille et l'appétit des déposants pour cette catégorie d'actif. Entre autres, la taille cible du portefeuille prise en compte pour les fins des calculs des limites de concentration ainsi que la limite d'autorisation annuelle pour les nouveaux dossiers ont été rehaussées. Ces changements sont entrés en vigueur le 30 septembre 2019.

- **Immeubles** : des ajustements ont été apportés à certaines cibles d'allocation sectorielle et géographique du portefeuille afin de s'adapter à un environnement d'affaires en évolution. Cela s'est traduit par des changements à l'indice de référence en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- **Stratégies actives de superposition** : ce portefeuille, qui regroupait différentes activités de superposition axées sur le rendement en absolu, notamment de fonds de couverture, a été fermé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Par ailleurs, l'univers des investissements admissibles du portefeuille Marchés boursiers et des activités consolidées de répartition de l'actif a été élargi afin de permettre l'utilisation de fonds de couverture lorsque ceux-ci peuvent contribuer à la stratégie visée. En outre, certaines limites de risque applicables à ces dernières activités ont été revues à la baisse, en cohérence avec l'évolution de leur taille relative. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Enfin, dans le cadre de sa politique de gestion des devises, la Caisse applique une position de couverture stratégique sur les devises étrangères. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la couverture stratégique partielle de certaines devises a été revue à la hausse. Cette augmentation découle notamment du fait que la part des actifs investis en devises étrangères a augmenté au cours des dernières années.

TABLEAU 2

### OFFRE DE PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS

(au 31 décembre 2019)

	GESTION ACTIVE	GESTION INDICIELLE	OBJECTIFS
<b>REVENU FIXE</b>	Taux Crédit	Valeurs à court terme Obligations à long terme Obligations à rendement réel	Réduction du niveau de risque global du portefeuille Appariement entre l'actif et le passif des déposants Source importante de liquidité
<b>ACTIFS RÉELS</b>	Immeubles Infrastructures		Exposition à des marchés dont les revenus de placement sont indexés à l'inflation Couverture partielle du risque d'inflation associé au passif de plusieurs déposants
<b>ACTIONS</b>	Marchés boursiers Placements privés		Augmentation du rendement espéré des déposants à long terme
<b>AUTRES PLACEMENTS</b>	Stratégies actives de superposition <sup>1</sup> Répartition de l'actif		Diversification et complémentarité des activités à celles des autres portefeuilles

1. Le portefeuille a été fermé le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

# Huit principaux déposants

Représentent 96,0 % de l'actif net au 31 décembre 2019

## 1. Fonds d'amortissement des régimes de retraite

**93,0 G\$** ACTIF NET

- Fonds permettant au gouvernement du Québec de capitaliser la part de l'employeur des prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic

## 2. Retraite Québec

**81,6 G\$** ACTIF NET

- Fonds du Régime de rentes du Québec, régimes de base et supplémentaire
- 4,2 millions de cotisants
- 2,1 millions de bénéficiaires
- 14,5 G\$ versés en prestations annuellement

## 3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

**76,8 G\$** ACTIF NET

- 552 000 cotisants
- 282 000 retraités et 19 000 conjoints survivants et orphelins
- 6,0 G\$ versés en prestations annuellement

## 4. Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec

**25,8 G\$** ACTIF NET

- 164 000 cotisants
- 98 000 retraités ou conjoints survivants
- 890 M\$ versés en prestations annuellement

## 5. Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

**18,1 G\$** ACTIF NET

- 224 000 employeurs cotisants
- 3,9 millions de travailleurs couverts
- 2,2 G\$ versés en prestations annuellement

## 6. Société de l'assurance automobile du Québec

**13,0 G\$** ACTIF NET

- 5,5 millions de détenteurs de permis de conduire
- 6,6 millions de véhicules immatriculés
- 1,1 G\$ versés en indemnités annuellement

## 7. Fonds des générations

**9,2 G\$** ACTIF NET

- Fonds consacré au remboursement de la dette du Québec

## 8. Régime de retraite du personnel d'encadrement

**9,1 G\$** ACTIF NET

- 28 000 cotisants
- 32 000 retraités et 2 700 conjoints survivants et orphelins
- 1,5 G\$ versés en prestations annuellement

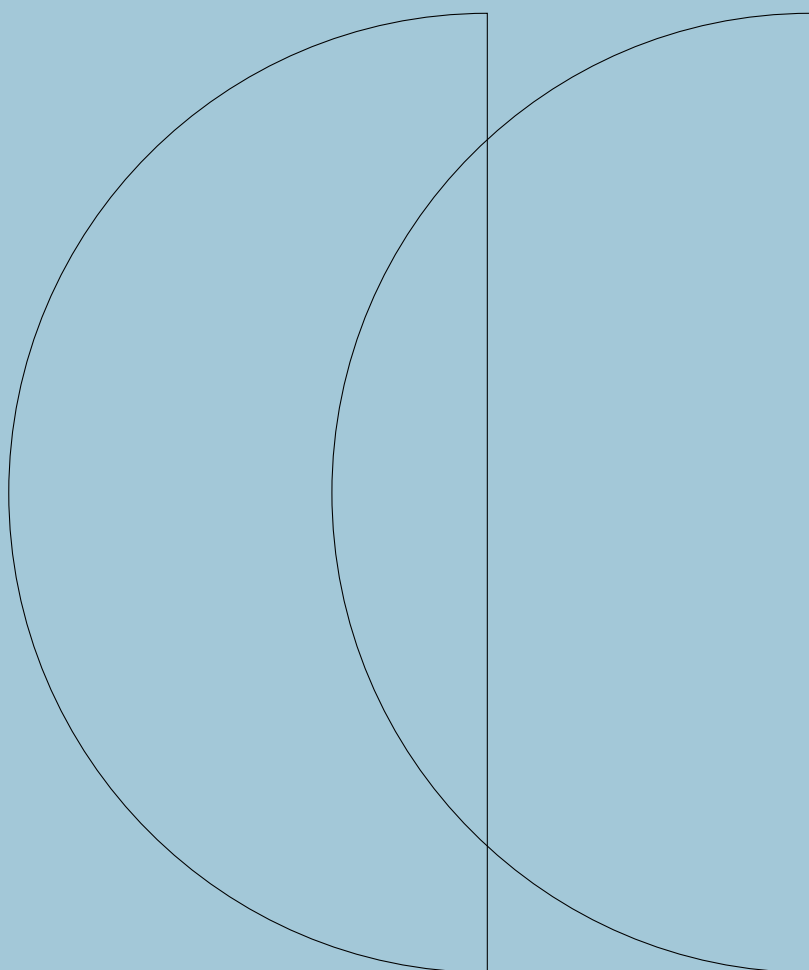
TABLEAU 3

**LES 41 DÉPOSANTS DE LA CAISSE – Comparaison de l'actif net au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019**  
 (juste valeur au 31 décembre – en millions de dollars)

	Premier dépôt	Actif net des déposants			
		2019		2018	
		\$	%	\$	%
<b>CAISSES DE RETRAITE</b>					
Retraite Québec	1966	81 643	24,0	72 584	23,5
Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec	1970	25 834	7,6	23 312	7,5
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	1973	76 804	22,6	70 406	22,7
Régime de retraite du personnel d'encadrement	1973	9 110	2,7	8 035	2,6
Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec	1977	281	0,1	264	0,1
Régime de retraite des élus municipaux	1989	296	0,1	270	0,1
Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités	2015	1	–	1	–
Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/ paramédics et des services préhospitaliers d'urgence	1990	682	0,2	611	0,2
Ministère des Finances, gouvernement du Québec <sup>1</sup>					
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	1994	92 961	27,3	83 176	26,9
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – Caisse employeurs	2009	938	0,3	873	0,3
Régime de retraite de l'Université du Québec	2004	680	0,2	635	0,2
Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec	2005	538	0,2	471	0,2
Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale	2006	31	–	31	–
Régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal	2007	183	0,1	184	0,1
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – Caisse participants	2007	608	0,2	524	0,2
Régime de retraite des employés de la Ville de Laval	2007	417	0,1	427	0,1
Régime de retraite des employés en fonction au Centre hospitalier Côte-des-Neiges	2010	94	–	89	–
Fonds commun de placement des régimes de retraite de l'Université Laval	2012	340	0,1	322	0,1
Fiducie globale Ville de Magog	2012	78	–	70	–
Régime de retraite des employées et employés de la Ville de Sherbrooke	2012	52	–	52	–
Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	2013	724	0,2	661	0,2
Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Société de transport de Sherbrooke	2013	89	–	80	–
Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique	2014	73	–	68	–
Régime de retraite de la Ville de Terrebonne	2015	95	–	69	–
Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec	2016	286	0,1	256	0,1
Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec	2016	359	0,1	315	0,1
Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec	2016	640	0,2	559	0,2
Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec	2016	252	0,1	220	0,1
Régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Québec	2016	530	0,2	462	0,2
Régime de retraite des pompiers de la Ville de Québec	2016	199	0,1	170	0,1
Régime de retraite des employés du Réseau de transport de la Capitale	2016	143	0,1	83	–
Régime de retraite des chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval	2017	140	–	127	–
<b>RÉGIMES D'ASSURANCE</b>					
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	1967	12	–	11	–
La Financière agricole du Québec	1968	963	0,3	900	0,3
Autorité des marchés financiers	1969	962	0,3	881	0,3
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	1973	18 109	5,3	16 640	5,4
Société de l'assurance automobile du Québec	1978	12 967	3,8	12 072	3,9
Les Producteurs de bovins du Québec	1989	6	–	6	–
Régime de rentes de survivants	1997	469	0,2	448	0,1
Conseil de gestion de l'assurance parentale	2005	402	0,1	141	–
<b>AUTRES DÉPOSANTS</b>					
Office de la protection du consommateur	1992	152	0,1	142	0,1
Ministère des Finances, gouvernement du Québec <sup>1</sup>					
Fonds des générations	2007	9 189	2,7	11 298	3,6
Fonds des congés de maladie accumulés	2008	1 362	0,4	1 240	0,4
Fonds d'information sur le territoire	2011	266	0,1	189	0,1
Agence du revenu du Québec	2012	149	0,1	136	–
<b>TOTAL</b>		<b>340 109</b>	<b>100,0</b>	<b>309 511</b>	<b>100,0</b>

1. Le ministère des Finances confie un total de cinq fonds à la Caisse.

# Rapport de gestion







# Contexte macroéconomique mondial

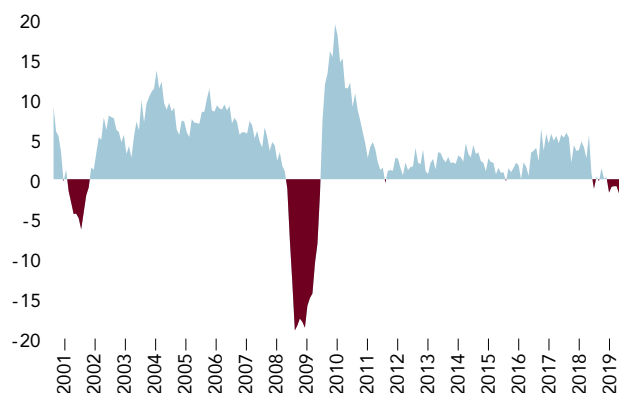
La dernière décennie a été plutôt inédite d'un point de vue économique. Devant la profondeur de la crise financière de 2008-2009 et la lenteur de la reprise qui l'a suivie, des politiques économiques extraordinaires ont été mises en place, telles que les assouplissements quantitatifs de plusieurs banques centrales et l'instauration par certaines d'entre elles de taux négatifs, notamment en Europe.

En 2017 et en 2018, certains signes laissaient croire que la situation revenait graduellement à la normale, quelques banques centrales, dont celles des États-Unis et du Canada, ayant même tenté de normaliser leur politique monétaire. En 2019, l'économie mondiale a toutefois basculé dans un environnement plus difficile et incertain, sur fond de transformations structurelles profondes.

GRAPHIQUE 4

## CROISSANCE ANNUELLE DU VOLUME DE COMMERCE MONDIAL (en pourcentage)

Source : CPB Netherlands Bureau for Economic Policy Analysis  
– World Trade Monitor



## COVID-19

### La plus grande menace à la stabilité de l'économie mondiale depuis la crise de 2008-2009

Signalée pour la première fois à Wuhan, en Chine, en décembre 2019, la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) s'est rapidement propagée à l'ensemble des régions du monde. Pour faire face à cette pandémie et à ses graves conséquences humanitaires, les gouvernements ont mis en place, les uns après les autres, des mesures allant de restrictions quant aux déplacements des personnes jusqu'aux mesures de confinement les plus sévères.

Ce choc, qui affecte autant la capacité de produire les biens et services que celle de les acheter, constitue la plus grave menace à la stabilité de l'économie mondiale depuis la crise financière de 2008-2009. À l'urgence sanitaire s'est donc ajoutée une urgence économique qui a entraîné une réaction rapide des banques centrales et des gouvernements. L'assombrissement des perspectives de croissance et le niveau élevé d'incertitude ont simultanément occasionné une forte et subite correction des marchés. Au-delà de l'intensité du choc initial, il apparaît difficile à ce stade de prévoir la durée de la pandémie et ses répercussions sur l'économie et les marchés. Il faut toutefois s'attendre à ce que le retour à une situation normale soit très graduel et parsemé d'embûches.

## Contexte macroéconomique mondial (suite)

### UNE ÉCONOMIE MONDIALE EN TRANSFORMATION

La transformation en cours de l'économie mondiale touche notamment le commerce international. La grande vague de mondialisation des dernières décennies semble avoir atteint un plateau et pourrait même commencer à régresser. Les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, la négociation difficile du nouvel accord de libre-échange nord-américain (l'Accord Canada-États-Unis-Mexique [ACEUM]), les menaces constantes de tarifs proférées par les États-Unis ainsi que le Brexit illustrent bien ce changement fondamental.

2019 a été l'année où les effets de ce changement ont été les plus visibles, avec une détérioration notable du commerce mondial et du secteur manufacturier. La contraction du volume de commerce international observée en 2019 (voir le graphique 4, p. 31), phénomène rare en dehors des périodes de récession, a ainsi contribué à la plus faible croissance du PIB réel mondial des dix dernières années.

Malgré la trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine conclue à la fin de 2019, les relations entre les deux puissances sont loin d'être optimales. En effet, la rupture sino-américaine sur le plan technologique, les tarifs plus élevés, l'imprévisibilité des règles régissant le commerce

international, les flux d'investissement ainsi que l'érosion du multilatéralisme pourraient être là pour de bon. Aussi, après des décennies d'efforts pour mieux encadrer les relations internationales et libéraliser le commerce, les ententes bilatérales prennent désormais de plus en plus de place.

### LE GRAND PIVOT DES POLITIQUES MONÉTAIRES DE LA MAJORITÉ DES PAYS DÉVELOPPÉS

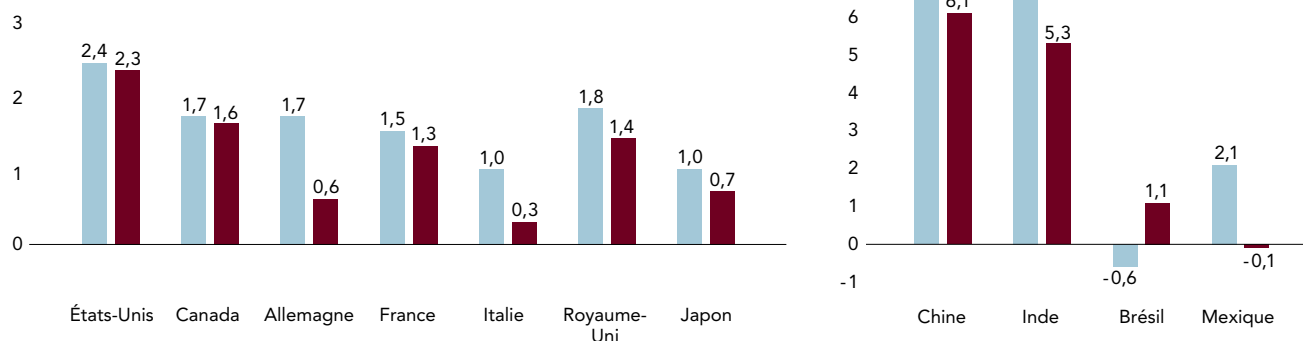
Dans cet environnement mondial en mutation, l'économie américaine a réussi à tirer son épingle du jeu au cours des cinq dernières années. Celle-ci est d'ailleurs la seule parmi les pays du G7 à afficher une croissance annuelle moyenne supérieure à 2 % durant cette période (voir le graphique 5). Après un léger passage à vide en 2019, qui s'explique entre autres par la faiblesse de l'investissement privé – spécialement dans le secteur énergétique –, l'activité économique a été stimulée par un marché du travail porteur, par une augmentation des dépenses gouvernementales et par une réforme fiscale importante. Cette dynamique favorable a en outre incité la Réserve fédérale américaine (Fed) à normaliser graduellement sa politique monétaire par le biais de hausses de son taux directeur et d'une réduction de la taille de son bilan, ce qui a créé une pression à la hausse sur les taux obligataires du milieu de 2016 à la fin de 2018.

GRAPHIQUE 5

### PIB RÉEL – CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DES ANNÉES RÉCENTES (en pourcentage)

● Moyenne des cinq dernières années  
● 2019

Source : Refinitiv Datastream



En 2019, l'économie américaine a toutefois ralenti légèrement en raison de la dégradation des relations entre Washington et Pékin et de ses effets sur le secteur manufacturier mondial, de même que du resserrement des conditions financières à la fin de 2018. Alors que l'inflation continuait de se maintenir en deçà des cibles officielles, la Fed a amorcé un virage à 180 degrés de sa politique monétaire en 2019, caractérisé entre autres par trois baisses du taux en l'espace de quelques mois (voir le graphique 6). Cela a exercé une nouvelle pression à la baisse sur les taux obligataires et stimulé les marchés boursiers, qui anticipaient plutôt des hausses de taux.

De son côté, l'économie européenne a eu beaucoup de difficulté à redémarrer après la dernière grande récession. Cela a incité la Banque centrale européenne (BCE) à mettre en place des mesures musclées, notamment l'utilisation de taux encore plus négatifs que ceux adoptés par la Banque du Japon. Même si des signes encourageants y ont été observés en 2017 et au début de 2018, l'environnement mondial plus difficile, le Brexit, des tensions sociales – telles que les protestations associées au mouvement des gilets jaunes en France –, l'instabilité politique en Italie et les enjeux du secteur automobile allemand ont contribué à affaiblir l'économie par la suite. Malgré une certaine résilience du secteur des services, la BCE a assoupli sa politique monétaire en 2019, avec une nouvelle baisse de taux et des achats d'actifs supplémentaires.

## POSITION FAVORABLE DU QUÉBEC AU SEIN D'UNE ÉCONOMIE CANADIENNE CARACTÉRISÉE PAR DES DISPARITÉS RÉGIONALES

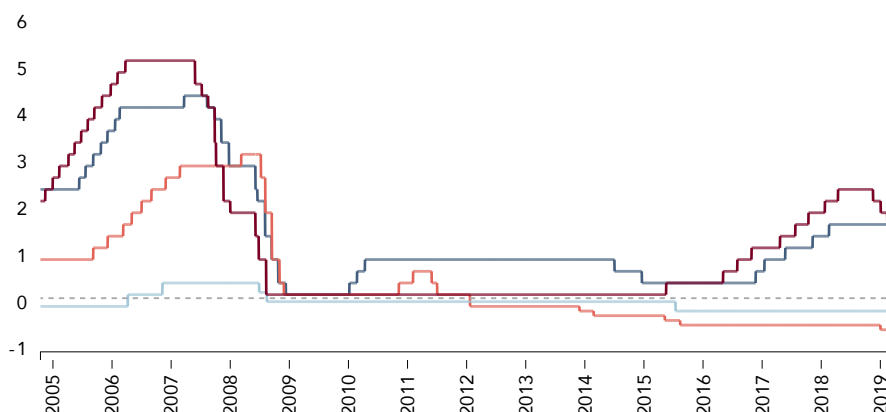
La performance de l'économie canadienne a évolué en dents de scie au cours des cinq dernières années, tout en affichant des disparités régionales non négligeables. En 2015 et 2016, la faiblesse des prix du pétrole a provoqué une chute importante de l'investissement dans le secteur énergétique et une hausse du chômage dans les régions fortement dépendantes de ce secteur. Par la suite, des conditions financières avantageuses et des politiques gouvernementales plus expansionnistes ont soutenu la demande intérieure et contribué à un rebond de l'activité économique. Cependant, en 2018 et 2019, certains vents de face ont freiné l'élan positif de l'économie canadienne. Soulignons entre autres les resserrements des règles encadrant l'immobilier résidentiel et le crédit hypothécaire, les hausses de taux d'intérêt, l'incertitude liée à la négociation de l'ACEUM, la faiblesse persistante des prix du pétrole canadien et les tensions commerciales en général.

GRAPHIQUE 6

### TAUX DIRECTEURS (en pourcentage)

- États-Unis
- Japon
- Zone euro
- Canada

Source : Refinitiv Datastream



## Contexte macroéconomique mondial (suite)

La Banque du Canada a donc cessé d'augmenter son taux directeur après une cinquième hausse à l'automne 2018. Toutefois, contrairement à la majorité des banques centrales des pays développés qui ont abaissé leur taux en 2019, elle a plutôt opté pour le statu quo. Elle en a décidé ainsi, confortée, d'une part, par une certaine résilience de l'économie canadienne et par une inflation en ligne avec la cible, mais surtout préoccupée, d'autre part, par la crainte d'accroître la vulnérabilité financière des ménages canadiens en stimulant trop fortement le crédit et l'endettement.

Dans cet environnement, l'économie du Québec s'est distinguée de façon très positive, tout particulièrement en 2018 et 2019, où la croissance a été nettement plus forte que dans le reste du Canada et généralisée à l'ensemble des secteurs. Cela s'est traduit par un marché du travail dynamique, causant parfois des enjeux de pénurie de main-d'œuvre. Le taux de chômage québécois s'est d'ailleurs maintenu à un niveau inférieur ou égal à celui du Canada depuis le milieu de 2016. Jumelé à un environnement de taux d'intérêt qui restent bas, ce contexte favorable a du même coup stimulé considérablement le secteur immobilier résidentiel.

### **RALENTISSEMENT DES MARCHÉS EN CROISSANCE, AVEC DES DISPARITÉS IMPORTANTES**

Ces dernières années, l'activité économique des marchés en croissance a eu tendance à ralentir. Elle a fluctué en fonction des conditions financières mondiales, des tensions commerciales, de la conjoncture des pays développés et du ralentissement structurel de la Chine. Cependant, au-delà du contexte mondial, des facteurs précis sont à l'origine des disparités observées d'un pays à l'autre (voir le graphique 5, p. 32).

D'un côté, la croissance économique dans les pays asiatiques s'est démarquée plutôt favorablement au cours des cinq dernières années, soutenue par une consommation résiliente, dont en Inde jusqu'à la fin de 2018, et par des investissements importants en infrastructures dans certains pays comme l'Indonésie et les Philippines. Toutefois, l'année 2019 a été nettement plus ardue en raison de la montée générale du protectionnisme et du ralentissement en Chine. En Inde, les difficultés ont été amplifiées par une crise de liquidités dans le secteur financier non bancaire et par divers problèmes structurels.

D'un autre côté, les pays d'Amérique latine ont connu des difficultés ces dernières années compte tenu des problèmes du secteur des ressources naturelles, de l'incertitude politique élevée et des crises au Venezuela et en Argentine. Le Brésil a pu s'extirper de la récession de 2015 et 2016, mais la croissance y est demeurée faible, notamment en 2019, en raison de perturbations dans le secteur minier et des difficultés du secteur manufacturier. Néanmoins, des progrès importants y ont été enregistrés, avec l'adoption de la réforme du système des retraites et une meilleure maîtrise de l'inflation. Au Mexique, l'économie a stagné en 2019 en dépit de la stabilisation de la production de pétrole. La consommation y a été modérée et l'investissement s'est contracté sous l'effet du resserrement des conditions financières, de l'incertitude entourant les politiques économiques et du faible niveau de confiance des entreprises.

# Analyse du rendement global

La Caisse dégage pour ses déposants une valeur ajoutée de 11 G\$ sur cinq ans et plus de 18 G\$ sur dix ans.

**340,1 G\$**

ACTIF NET

**106,0 G\$**

RÉSULTATS DE PLACEMENT  
SUR 5 ANS

**8,1%**

RENDEMENT ANNUALISÉ  
SUR 5 ANS

**4 catégories d'investissement :** Revenu fixe / Actifs réels / Actions / Autres placements

## RENDEMENT SUR CINQ ANS

Au 31 décembre 2019, l'actif net de la Caisse a atteint 340,1 G\$, une hausse de 114,2 G\$ en cinq ans, dont 106,0 G\$ proviennent des résultats de placement. Cette performance a été favorisée par la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement axée sur les grandes orientations des dernières années :

- La gestion en absolu et l'accent sur la qualité
- Un déploiement accru dans les actifs moins liquides et le crédit
- La mondialisation de ses activités, en s'associant à des partenaires stratégiques
- Le renforcement de son impact au Québec
- Sa contribution à la transition vers une économie sobre en carbone

Comme illustré dans le tableau 7, le rendement moyen pondéré annualisé des fonds des déposants s'établit à 8,1 % sur cinq ans, avec des performances variant de 4,2 % en 2018 à 10,4 % en 2019. Les trois grandes catégories d'investissement ont contribué de façon importante aux résultats.

Sur dix ans, le portefeuille global a généré un rendement annuel moyen de 9,2 % et des résultats de placement de 191,0 G\$. Au cours de la dernière décennie, l'actif net de la Caisse a ainsi augmenté de plus de deux fois et demie.

De son côté, l'indice de référence de la Caisse affiche un rendement annualisé de 7,2 % sur cinq ans (voir le tableau 8, p. 36). L'écart de 0,9 % équivaut à une valeur ajoutée de 11 G\$ pour les déposants, laquelle provient essentiellement des catégories Actions et Revenu fixe.

TABLEAU 7

## RENDEMENTS DE LA CAISSE

(pour les périodes terminées le 31 décembre – en pourcentage)

	Rendement global de la Caisse <sup>1</sup>
<b>5 ans</b>	<b>8,1</b>
<b>10 ans</b>	<b>9,2</b>
2019	10,4
2018	4,2
2017	9,3
2016	7,6
2015	9,1

1. Rendement moyen pondéré des fonds des déposants.

## Analyse du rendement global (suite)

### Revenu fixe

Le rendement annualisé de la catégorie s'élève à 4,3 % sur cinq ans, générant des résultats de placement de 18,6 G\$. Il surpasse de 0,9 % celui de son indice, qui s'élève à 3,4 %. Cet écart représente une valeur ajoutée de 3,9 G\$ pour la Caisse. Une grande part de cette performance s'explique par les activités de crédit aux entreprises, gouvernemental et immobilier, ainsi que, dans une moindre mesure, par celles en financement spécialisé – notons que ces activités ont été mises en place au sein du portefeuille depuis moins longtemps. Ces résultats démontrent la pertinence du virage stratégique des dernières années. Son objectif : diversifier les sources de rendement en s'exposant davantage aux marchés mondiaux et à des segments au profil plus attrayant. À la fin de 2019, les activités de crédit comptaient pour près des deux tiers de la catégorie.

### Actifs réels

Sur cinq ans, la catégorie a procuré des résultats de placement de 17,5 G\$. Son rendement annualisé s'établit à 8,0 %, comparativement à 8,6 % pour l'indice. Les portefeuilles Infrastructures et Immeubles ont produit des rendements annuels moyens de 9,2 % et 7,2 % respectivement, en ligne avec les attentes à long terme des déposants. En immobilier, la performance est toutefois moindre que celle de l'indice en raison, notamment, d'une exposition plus grande au secteur des centres commerciaux canadiens, lequel a connu une faible performance. Alors que l'attrait des investisseurs pour les actifs réels

ne s'est pas démenti, la Caisse a réalisé un volume de transactions important, à la fois en infrastructures et en immobilier, où une transition active du portefeuille se poursuit.

### Actions

La catégorie a réalisé un rendement annualisé de 10,7 % sur cinq ans, comparativement à 8,9 % pour l'indice. L'écart de 1,8 % correspond à une valeur ajoutée de 10,0 G\$. Au total, les actions ont généré des résultats de placement de 68,4 G\$, soit la plus importante contribution parmi les catégories d'investissement. Le portefeuille de marchés boursiers a livré une performance solide de 10,0 % sur cinq ans, avec une valeur ajoutée importante qui s'explique par la mise en place du style de gestion en absolu et par une sélection de titres basée sur la qualité. De son côté, le portefeuille de placements privés a obtenu un rendement annualisé de 12,5 % sur la période, grâce à l'excellente performance des investissements directs, et a lui aussi créé une forte valeur ajoutée.

### RENDEMENT EN 2019

En 2019, la Caisse a dégagé un rendement de 10,4 %, contre 11,9 % pour son indice de référence (voir le tableau 8). L'écart de - 1,6 % s'explique en grande partie par les portefeuilles Immeubles et Infrastructures, des actifs qui sont, par définition, axés sur le long terme. Sur un an, le portefeuille global a procuré des résultats de placement de 31,1 G\$ qui découlent en grande partie des catégories Actions et Revenu fixe.

TABLEAU 8

### ACTIF NET ET RENDEMENTS

(pour les périodes terminées le 31 décembre 2019)

Catégories d'investissement	Actif net G\$	5 ans			1 an		
		Résultats de placement M\$	Rendement %	Indice %	Résultats de placement M\$	Rendement %	Indice %
Revenu fixe	102,9	18 640	4,3	3,4	8 165	8,9	8,0
Actifs réels	67,5	17 451	8,0	8,6	560	1,0	7,2
Actions	167,1	68 426	10,7	8,9	22 169	15,3	16,3
Autres placements							
Stratégies actives de superposition	0,7	(12)	s.o.	s.o.	206	s.o.	s.o.
Répartition de l'actif	1,7	29	s.o.	s.o.	(174)	s.o.	s.o.
<b>Total<sup>1,2</sup></b>	<b>340,1</b>	<b>106 058</b>	<b>8,1</b>	<b>7,2</b>	<b>31 146</b>	<b>10,4</b>	<b>11,9</b>

1. Le total inclut les activités personnalisées de superposition, les activités de trésorerie et les activités terminées.

2. Voir les notes générales 3 et 6 du rapport annuel, à la page 187.

### Revenu fixe

La catégorie a franchi le cap des 100 G\$ d'actif net en 2019. Ensemble, les cinq portefeuilles de revenu fixe ont offert un rendement de 8,9 %, largement supérieur aux attentes des déposants, et des résultats de placement de 8,2 G\$. La baisse des taux et le rétrécissement des écarts de crédit à travers les différents marchés ont propulsé les rendements des portefeuilles gérés de façon active, soit Taux et Crédit. Avec une performance de 10,9 %, le portefeuille Crédit a contribué fortement aux résultats, en particulier le crédit aux entreprises et le crédit gouvernemental.

### Actifs réels

En 2019, le repli du portefeuille Immeubles de -2,7 %, principalement attribuable au secteur des centres commerciaux du Canada, a pesé sur la performance des actifs réels. La catégorie affiche des résultats de placement de 0,6 G\$ et un rendement de 1,0 %, en deçà des 7,2 % de l'indice de référence. Le portefeuille Infrastructures a produit un rendement de 7,1 %, dont la majeure partie provient de la hausse de la valeur des actifs en détention. Alignée sur les attentes à long terme des déposants, cette performance est toutefois inférieure à celle de l'indice, qui s'établit à 17,7 %, celui-ci ayant davantage profité de l'effervescence des marchés boursiers. Au cours de l'année, de nombreuses transactions ont été réalisées du côté des actifs réels, dans différents secteurs à travers le monde.

### Actions

En 2019, la catégorie a généré un rendement de 15,3 %, comparativement à 16,3 % pour l'indice, se traduisant par des résultats de placement de 22,2 G\$. Dans le contexte de forte progression des marchés, le portefeuille de marchés boursiers a enregistré un rendement de 17,2 %. Cette performance, quoique moins élevée que celle de l'indice, concorde avec la stratégie de la Caisse. Fondée sur la construction d'un portefeuille résilient à long terme, la stratégie vise à en réduire la sensibilité aux mouvements de marché à la baisse, ce qui limite partiellement l'amplitude de sa réaction pendant les mouvements à la hausse. Pour sa part, le portefeuille de placements privés a réalisé un rendement de 10,5 %, stimulé par les investissements directs, mais inférieur à celui de son indice.

### DIVERSIFICATION GÉOGRAPHIQUE

Pour optimiser le profil rendement-risque de son portefeuille de placement, la Caisse investit dans des catégories d'actif variées, dans différentes régions. Cette diversification géographique lui permet de tirer profit de la croissance d'économies dynamiques et d'y saisir des occasions attrayantes.

Au cours de la dernière décennie, la Caisse a procédé à une mondialisation de ses activités, augmentant son exposition aux marchés internationaux de 138,9 G\$ depuis cinq ans. Comme on peut voir dans le tableau 9, l'exposition géographique du portefeuille global a grandement évolué sur la période. Celle à l'extérieur du Canada est passée de 47,4 % en 2014 à 66,2 % en 2019. La Caisse n'en demeure pas moins très active au Canada, particulièrement au Québec.

Depuis cinq ans, les investissements ont considérablement augmenté aux États-Unis et dans les marchés en croissance, où l'exposition atteint aujourd'hui 33,0 % et 14,0 % respectivement. Pour déployer du capital dans les marchés en croissance, la Caisse s'associe à des partenaires locaux réputés pour leur connaissance du terrain. Jusqu'à présent, la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique et la Colombie ont été ciblés en priorité pour leur potentiel.

### EXPOSITION AUX DEVISES ET COUVERTURE DE CHANGE

La mondialisation des activités de la Caisse s'est traduite par une hausse marquée de l'exposition aux devises étrangères, laquelle est passée de 30 % à 50 % sur cinq ans. Celle-ci a toutefois baissé de 5 % par rapport à l'année précédente, principalement en raison de la mise en place d'une couverture additionnelle sur certaines devises.

Soulignons que l'exposition aux devises étrangères s'est révélée profitable pour le rendement global sur cinq ans, mais défavorable sur un an, surtout en raison de la force relative du dollar canadien, entre autres par rapport au dollar américain. La Caisse estime toutefois que l'effet des devises tend à être neutre à long terme.

TABLEAU 9

#### EXPOSITION GÉOGRAPHIQUE DU PORTEFEUILLE GLOBAL (au 31 décembre – en pourcentage)

	2019	2014
Canada	33,8	52,6
États-Unis	33,0	21,8
Europe	14,2	14,1
Marchés en croissance	14,0	6,7
Autres régions	5,0	4,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Analyse du rendement global (suite)

### PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE

Le portefeuille de référence de la Caisse correspond à la moyenne pondérée des décisions de répartition de l'actif prises par chacun des déposants dans le cadre de l'établissement de leur politique de placement.

Les révisions apportées en cours d'année par les déposants dans la composition de leur portefeuille de référence respectif ont eu une incidence sur celle du portefeuille de référence de la Caisse. Au 31 décembre 2019, on observait à travers les grandes catégories :

- une hausse notable de la pondération des Actifs réels, essentiellement au sein du portefeuille Infrastructures;

- une diminution de la pondération des Actions et, dans une moindre mesure, du Revenu fixe.

Ces fluctuations cadrent avec les orientations stratégiques de la Caisse (voir le tableau 10).

### PORTEFEUILLE GLOBAL

La composition du portefeuille global reflète les décisions prises à la fois par les déposants relativement à leur portefeuille de référence et par la Caisse, à l'intérieur des marges de manœuvre qui lui sont octroyées pour chaque portefeuille spécialisé. Les deux dernières colonnes du tableau 10 montrent l'évolution de la composition du portefeuille global entre 2018 et 2019.

TABLEAU 10

### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE ET ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE GLOBAL

(pourcentage de l'actif net des déposants)

	Portefeuille de référence				Portefeuille global	
	au 31 décembre 2019 <sup>1</sup>			au 31 décembre 2018 <sup>1</sup>	au 31 décembre 2019	au 31 décembre 2018
	Limite minimale %	Portefeuille de référence %	Limite maximale %	Portefeuille de référence %	%	%
<b>Portefeuilles spécialisés</b>						
<b>Revenu fixe</b>						
Taux	6,7	11,5	17,7	12,6	9,2	10,7
Crédit	12,5	17,2	23,7	16,7	19,5	18,2
Valeurs à court terme	0,2	1,1	8,9	1,1	0,3	0,3
Obligations à long terme	0,7	0,9	2,9	0,9	0,9	0,9
Obligations à rendement réel	0,3	0,4	2,1	0,4	0,4	0,4
<b>Total</b>		31,1		31,7	30,3	30,5
<b>Actifs réels</b>						
Immeubles	8,2	12,7	16,2	12,1	11,7	12,4
Infrastructures	3,7	7,4	10,7	6,5	8,2	7,3
<b>Total</b>		20,1		18,6	19,9	19,7
<b>Actions</b>						
Marchés boursiers	23,5	35,0	42,9	37,2	34,4	35,1
Placements privés	9,3	13,8	17,9	12,5	14,8	13,9
<b>Total</b>		48,8		49,7	49,2	49,0
<b>Autres placements</b>						
Stratégies actives de superposition <sup>2</sup>	0,0	0,0	0,5	0,0	0,2	0,2
Répartition de l'actif	0,0	0,0	1,0	0,0	0,4	0,6
<b>Total</b>		100,0		100,0	100,0	100,0

1. Le portefeuille de référence ainsi que ses limites maximales et minimales sont le résultat d'une moyenne pondérée des portefeuilles de référence respectifs des déposants.

2. Le portefeuille a été fermé le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

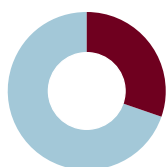


# Revenu fixe

La catégorie livre de bons résultats grâce à la diversification des sources de rendement, notamment en crédit privé.

**102,9 G\$**

ACTIF NET



**30,3%**

DU PORTEFEUILLE GLOBAL  
DE LA CAISSE

**4,3%**

RENDEMENT ANNUALISÉ  
SUR 5 ANS

**5 portefeuilles :** Taux / Crédit / Valeurs à court terme / Obligations à long terme / Obligations à rendement réel

Tous les chiffres de cette section sont détaillés dans le tableau 18 (p. 53)

## TAUX

### Rendement depuis sa création

Ce portefeuille, géré de façon active, comprend deux activités principales : la gestion des taux et le crédit gouvernemental. Depuis 2017, il a généré des résultats de placement de 2,9 G\$, dont un peu plus de la moitié en 2019. Il a créé 140 M\$ de valeur ajoutée par rapport à son indice.

### Rendement en 2019

Le portefeuille a enregistré un rendement de 4,8 %, attribuable au rendement courant des titres et à la baisse des taux au cours de l'année. Cette diminution des taux s'est avérée un moteur de performance, tout comme le rétrécissement des écarts de crédit qui a profité aux titres obligataires provinciaux. Cependant, la résurgence de politiques monétaires accommodantes à travers le monde et la tendance baissière des taux ont quelque peu freiné le rendement en raison du positionnement du portefeuille.

Cette performance fait écho à celle du marché obligataire canadien. Dans le tableau 11 des rendements des indices obligataires FTSE TMX Canada, à la page 40, on remarque que les obligations provinciales, y compris celles du Québec, ont offert les rendements les plus élevés parmi les catégories d'émetteurs, suivies des titres de sociétés et des titres du gouvernement fédéral. Par rapport à 2018, l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada a fortement rebondi, terminant l'année à 6,9 %, contre 3,2 % sur cinq ans.

## PORTEFEUILLE TAUX

### COMPOSITION

- Titres obligataires gouvernementaux plus traditionnels ayant une excellente qualité de crédit :
  - Gouvernements du Canada et d'autres pays développés
  - Gouvernements des provinces canadiennes

### AVANTAGES

- Niveau de risque faible et protection du portefeuille global
- Principale source de liquidité pour la Caisse
- Effet de diversification
- Source de rendement courant
- Possibilité d'appariement entre l'actif et les engagements financiers à long terme des déposants

## Revenu fixe (suite)

### CRÉDIT

#### Rendement depuis sa création

Ce portefeuille comprend des activités d'investissement regroupées en quatre mandats principaux : Crédit aux entreprises, Crédit gouvernemental, Crédit immobilier et Financement spécialisé. Depuis 2017, il a procuré des résultats de placement de 9,6 G\$ et une valeur ajoutée de 2,5 G\$ par rapport à l'indice.

#### Rendement en 2019

Sur un an, le rendement s'élève à 10,9% et les résultats de placement à 6,2 G\$. Cette performance a été favorisée, d'une part, par la qualité des actifs en portefeuille et, d'autre

part, par la baisse des taux et le rétrécissement des écarts de crédit à travers les différents marchés. Tous les grands mandats ont contribué au rendement, en particulier le crédit aux entreprises et le crédit gouvernemental.

Le crédit aux entreprises a tiré profit de sa forte exposition aux titres à rendement élevé et d'une allocation favorable dans les titres de qualité. Pour sa part, le crédit gouvernemental a bénéficié de la compression des écarts de crédit ainsi que de la baisse des taux souverains dans les marchés en croissance. Le financement spécialisé et le crédit immobilier ont aussi contribué à la performance, notamment grâce au rendement courant élevé propre à ce type d'actif.

### PORTEFEUILLE CRÉDIT

#### COMPOSITION

- Univers élargi d'instruments ayant des caractéristiques de titres à revenu fixe en fonction des mandats :
  - Crédit aux entreprises : titres obligataires de qualité ou à rendement élevé, et prêts en direct et en syndication
  - Crédit gouvernemental : accent sur les titres souverains et quasi souverains des marchés en croissance
  - Crédit immobilier : prêts commerciaux, hypothécaires et de construction, principalement de premier rang, sur des immeubles résidentiels et de bureaux, des centres commerciaux et des propriétés industrielles
  - Financement spécialisé : titres de dettes, hybrides ou capitaux propres ayant certaines caractéristiques des instruments de dette, et financement de projets

#### AVANTAGES

- Segments de marché offrant un profil plus performant et un rendement supérieur à celui du marché obligataire plus traditionnel
- Diversification des sources de valeur
- Possibilité d'appariement entre l'actif et les engagements financiers à long terme des déposants
- En crédit immobilier, risque de crédit plus faible en raison d'une approche de souscription prudente et de la qualité des actifs sous-jacents

TABLEAU 11

#### RENDEMENTS DES INDICES OBLIGATAIRES FTSE TMX CANADA (en pourcentage)

Indices obligataires FTSE TMX Canada	2019				2018				5 ans			
	Court terme	Moyen terme	Long terme	Total	Court terme	Moyen terme	Long terme	Total	Court terme	Moyen terme	Long terme	Total
Fédéral	2,1	3,8	8,4	3,7	1,9	2,4	3,4	2,4	1,2	2,1	3,8	2,0
Provincial	3,0	5,8	13,5	9,1	2,0	1,9	(0,6)	0,7	1,8	3,1	5,4	4,0
Québec	2,9	5,4	12,9	8,7	2,0	1,9	(0,2)	0,9	1,9	3,1	5,6	4,1
Sociétés	4,5	8,4	14,4	8,1	1,8	1,3	(0,4)	1,1	2,5	4,1	6,0	3,8
<b>Universel</b>	<b>3,1</b>	<b>5,8</b>	<b>12,7</b>	<b>6,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>0,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,7</b>	<b>3,0</b>	<b>5,2</b>	<b>3,2</b>

En 2019, la Caisse a continué d'accroître ses activités en crédit en réalisant des transactions d'envergure, dont :

- Sollio Groupe Coopératif : financement de 300 M\$, aux côtés du Fonds de solidarité FTQ, de Fondation et de Desjardins Capital, pour appuyer les projets d'acquisition et d'investissement en immobilisations de cette entreprise agroalimentaire, la plus importante au Québec, auparavant appelée La Coop fédérée;
- Lightsource BP : prêt de 150 M€ à ce chef de file mondial dans le financement, le développement et l'exploitation à long terme de projets d'énergie solaire pour créer une plateforme de financement d'actifs solaires;
- Maestria Condominiums : financement de premier rang de 166 M\$, aux côtés de la Fédération des Caisses Desjardins, pour la construction d'un projet résidentiel à usage mixte situé dans le Quartier des spectacles à Montréal, en partenariat avec un groupe d'emprunteurs reconnus dans le développement immobilier, soit Devimco, Fonds de solidarité FTQ et Fiera Capital.

### **VALEURS À COURT TERME**

Ce portefeuille indiciel est composé de placements à court terme liquides investis sur le marché monétaire canadien. Sur cinq ans, il a enregistré un rendement annualisé de 1,0 % qui témoigne de l'environnement de taux faibles au cours de la période. Il a procuré des résultats de placement de 128 M\$.

En 2019, le portefeuille affiche un rendement de 1,7 % qui s'explique en totalité par le rendement courant des titres. Ce dernier est toutefois demeuré stable au cours de l'année étant donné le maintien du taux directeur de la Banque du Canada, dans un contexte d'incertitude économique et géopolitique.

### **OBLIGATIONS À LONG TERME**

Ce portefeuille d'obligations provinciales à long terme est géré selon une approche de type indiciel. Son rendement annualisé s'établit à 5,4 % sur cinq ans, se traduisant par des résultats de placement de 722 M\$. Cette performance provient principalement du rendement courant des titres, mais aussi d'un effet de prix en raison de la baisse des taux à long terme au Canada et au Québec sur la période.

En 2019, le portefeuille a généré un rendement de 12,6 %; les titres à échéance de longue durée ayant profité de la baisse soutenue des taux à long terme au cours de l'année.

### **OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL**

Ce portefeuille indiciel vise à protéger le portefeuille global contre les hausses du taux d'inflation au Canada. Sur cinq ans, son rendement annualisé s'élève à 2,8 % et ses résultats de placement à 166 M\$. Cette performance s'explique principalement par la hausse de l'inflation sur la période, alors que les taux réels ont diminué. Le rendement courant des titres y a aussi contribué, mais dans une moindre mesure en raison de l'environnement de taux d'intérêt faibles.

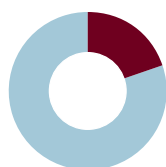
En 2019, le portefeuille affiche un rendement de 8,0 %, attribuable surtout à la baisse des taux réels. En effet, l'indice des prix à la consommation, mesure sur laquelle le facteur d'inflation est calculé, a augmenté de 2,2 % sur l'année.

# Actifs réels

La catégorie produit des résultats solides sur cinq ans, mais doit composer avec certains défis en immobilier

**67,5 G\$**

ACTIF NET



**19,9%**

DU PORTEFEUILLE GLOBAL  
DE LA CAISSE

**8,0%**

RENDEMENT ANNUALISÉ  
SUR 5 ANS

## 2 portefeuilles : Immeubles / Infrastructures

Tous les chiffres de cette section sont détaillés dans le tableau 18 (p. 53)

### IMMEUBLES

#### Rendement sur cinq ans

Ce portefeuille géré par Ivanhoé Cambridge, filiale immobilière de la Caisse, a livré un rendement annualisé de 7,2 % et des résultats de placement de 10,2 G\$. Alignée sur les attentes à long terme des déposants, cette performance est toutefois inférieure à celle de l'indice de référence, qui s'élève à 8,8 %. Sur la période, tous les secteurs ont contribué de façon importante au rendement. Les immeubles de bureaux de nouvelle génération ont réalisé un bon rendement, porté notamment par le développement de projets d'envergure, comme Duo à Paris et CIBC Square à Toronto, dont les espaces se sont loués rapidement.

Les placements dans la catégorie Fonds, actions et financements ont aussi contribué à la performance du portefeuille.

Par rapport à l'indice, le rendement a été miné, à la fois sur cinq ans et sur un an, par son exposition plus forte aux centres commerciaux canadiens, qui ont connu une faible performance en raison des changements structurels dans ce secteur. Parmi les autres sources d'écart, notons une structure de la dette de plus long terme que celle de l'indice de même qu'une pondération moindre dans le secteur industriel. Les acquisitions de qualité réalisées en 2019 dans ce secteur ont néanmoins permis de combler cet écart de pondération.

## PORTEFEUILLE IMMEUBLES

### COMPOSITION

- Immeubles et portefeuilles ou sociétés de qualité, situés en majorité dans des villes clés à l'échelle de la planète
- Investissements en fonds propres et en produits de financement, principalement dans les immeubles de bureaux, les centres commerciaux, ainsi que dans les secteurs résidentiels, industriels et logistiques

### AVANTAGES

- Sources de rendement courant
- Profil rendement-risque attrayant et flux de capitaux importants
- Diversification du risque du portefeuille global de la Caisse en raison d'une corrélation moins importante entre les actifs détenus et les marchés mondiaux
- Certaine protection du capital contre l'inflation à long terme grâce à l'indexation des baux

Depuis quelques années, le portefeuille fait l'objet d'une transition importante visant une diminution du poids des actifs plus traditionnels et la priorisation d'occasions dans des secteurs d'avenir. Les graphiques 12 et 13 illustrent l'évolution du portefeuille Immeubles sur les plans géographique et sectoriel entre la fin 2014 et la fin 2019.

### Rendement en 2019

Le portefeuille affiche un rendement de -2,7 % sur un an, soit un écart de -4,2 % avec celui de son indice, qui s'établit à 1,4 %. Bien que les rendements courants soient demeurés stables et que les investissements dans les fonds et actions ainsi que dans le secteur industriel aient offert une bonne performance, le rendement global a été affecté par le secteur des centres commerciaux au Canada et, dans une moindre mesure, par des valorisations en baisse dans l'immobilier résidentiel à New York – en raison du contexte de réglementation accrue visant à contrôler la croissance des loyers. La réévaluation de la dette à long terme a également retranché de la valeur. La principale raison de l'écart à l'indice est toutefois la faiblesse du secteur des centres commerciaux canadiens, dans lequel Ivanhoé Cambridge est historiquement très présente.

En 2019, plus de 11 G\$ d'acquisitions, d'investissements en capital et de ventes ont été réalisés, témoignant de la transition active en cours. Parmi les faits saillants, Ivanhoé Cambridge a augmenté ses placements en immobilier industriel, entre autres dans la plateforme LOGOS en Asie-Pacifique et avec Prologis au Brésil. Au nombre des autres transactions dans ce secteur figurent :

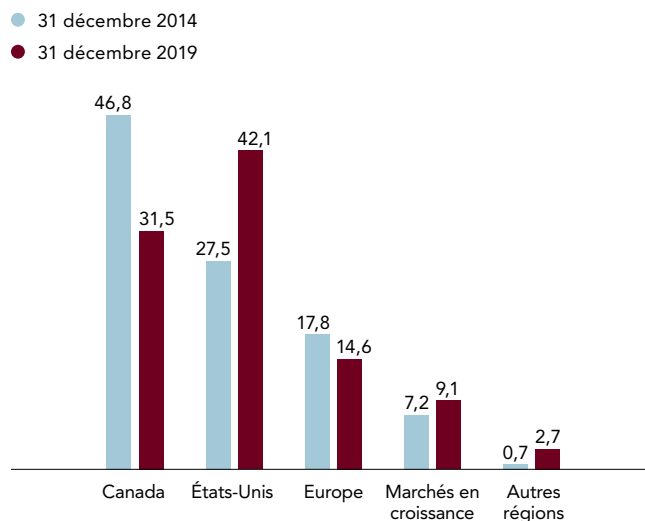
- PLP : renforcement des investissements industriels au Royaume-Uni, avec l'acquisition de quatre projets de développement par le biais de la plateforme PLP lancée en 2017;
- LOGOS : acquisition de deux parcs logistiques à Chennai, soit les premiers investissements réalisés en Inde par cette plateforme spécialisée en immobilier industriel, en partenariat avec Ivanhoé Cambridge et QuadReal Property Group.

Des investissements clés ont aussi été réalisés dans d'autres secteurs, dont :

- Golden Capital : acquisition d'une participation stratégique dans cette plateforme immobilière axée sur le repositionnement d'actifs de bureaux en Allemagne gérée par la société Lianeo Real Estate;

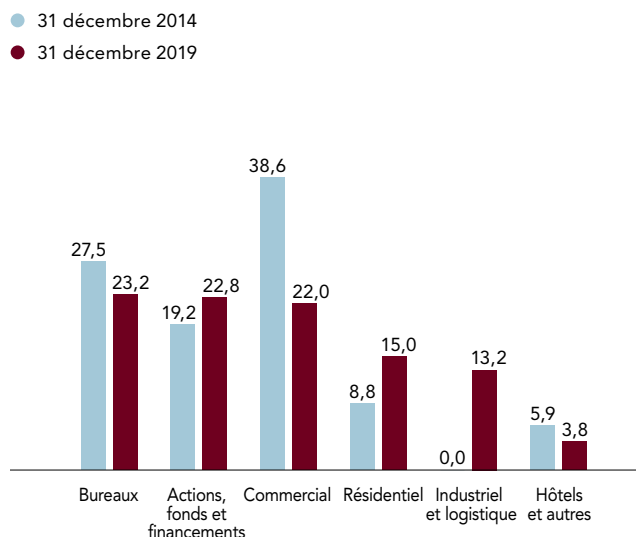
GRAPHIQUE 12

### EXPOSITION GÉOGRAPHIQUE – IMMEUBLES (en pourcentage)



GRAPHIQUE 13

### EXPOSITION SECTORIELLE – IMMEUBLES (en pourcentage)



## Actifs réels (suite)

- ICAWOOD : dans le cadre d'un partenariat stratégique avec ICAMAP, un gestionnaire de fonds d'investissement spécialisé en immobilier, lancement du fonds ICAWOOD doté d'une capacité de 1,6 G€ afin de développer des bureaux de nouvelle génération à faible émission de carbone dans le Grand Paris.

### INFRASTRUCTURES

#### Rendement sur cinq ans

Le portefeuille a dégagé des résultats de placement de 7,3 G\$ sur cinq ans. Son rendement annualisé s'élève à 9,2 %, comparativement à 7,8 % pour l'indice. L'écart de 1,4 % représente une valeur ajoutée de 153 M\$. Un peu plus de la moitié du rendement total provient du rendement courant offert par les actifs en détention. L'autre partie résulte d'une appréciation importante de la valeur (plus-value) des actifs sur la période grâce à une performance solide. Sur cinq ans, tous les secteurs et régions ont enregistré de bons rendements, le secteur industriel et les marchés en croissance en particulier.

Depuis la fin de 2014, l'actif net du portefeuille a presque triplé. Au total, plus de 16 G\$ d'investissements en infrastructures ont été réalisés, contre des matérialisations de 1,5 G\$. Les graphiques 14 et 15 montrent comment ces transactions ont influencé l'exposition géographique et sectorielle du portefeuille depuis cinq ans.

#### Rendement en 2019

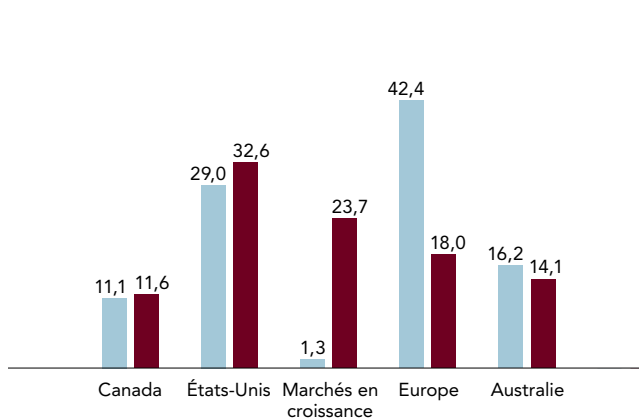
Le portefeuille a procuré des résultats de placement de 1,7 G\$ et un rendement de 7,1 %. Conforme aux attentes à long terme des déposants, cette performance est néanmoins inférieure à celle de l'indice, qui s'établit à 17,7 %. Cet écart important s'explique par la composition de l'indice. Constitué de plus de 200 titres de sociétés cotées en bourse, celui-ci a fortement bénéficié de la flambée des marchés boursiers. Le portefeuille de la Caisse, formé essentiellement d'une trentaine d'actifs privés, vise pour sa part à offrir un niveau de risque inférieur et une performance plus stable à long terme. En raison de leur profil distinct, c'est donc davantage sur un horizon à plus long terme que la comparaison entre le rendement du portefeuille et son indice se révèle pertinente, comme on peut le voir sur cinq ans.

GRAPHIQUE 14

#### EXPOSITION GÉOGRAPHIQUE – INFRASTRUCTURES

(en pourcentage)

- 31 décembre 2014
- 31 décembre 2019

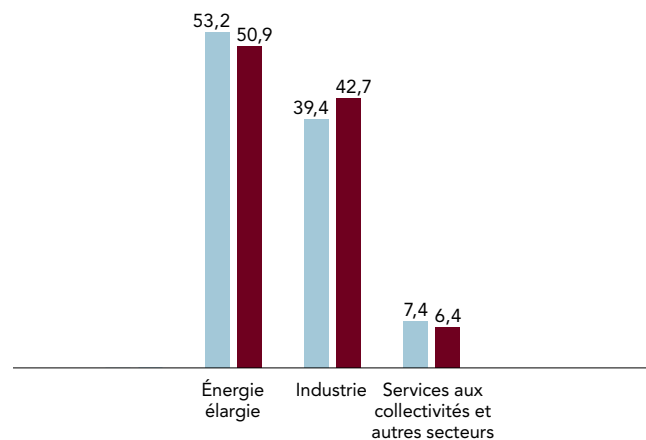


GRAPHIQUE 15

#### EXPOSITION SECTORIELLE – INFRASTRUCTURES<sup>1</sup>

(en pourcentage)

- 31 décembre 2014
- 31 décembre 2019



1. Les données de 2014 ont été ajustées afin de refléter la nouvelle classification du portefeuille.

En 2019, la plus grande partie du rendement est attribuable à l'accroissement de la valeur des actifs en détention en raison de leur qualité et de leur performance robuste. L'autre partie découle du rendement courant important offert par ces derniers. Au cours de l'année, l'équipe d'infrastructures a effectué des transactions totalisant 4,9 G\$ dans divers secteurs et régions, dont :

- Vertical Bridge : participation de 30 % dans ce leader du secteur des tours de communication sans fil aux États-Unis afin d'appuyer sa stratégie d'investissement à long terme;
- Transportadora Asociada de Gas (TAG) : acquisition, en partenariat avec ENGIE, leader mondial de l'énergie, d'une participation de 90 % (Caisse 31,5 %) dans cette entreprise de transport de gaz naturel, la plus grande du Brésil;
- DP World : prise de participation importante dans différents ports, dont deux au Chili, quatre en Australie et un en République dominicaine, à hauteur de 45 %, par le biais de la plateforme d'investissement de 3,7 G\$ US créée avec cet exploitant de ports en 2016;

- Sydney Metro : participation de 24,9 % en capital-actions dans le contrat en partenariat public-privé pour les trains, les systèmes, l'exploitation et la maintenance de Sydney Metro, le plus grand projet de transport collectif en Australie, une transaction de 150 M\$;
- Azure Power Global : réinvestissement de 75 M\$ US dans ce chef de file indien indépendant en énergie solaire, faisant passer la participation au capital de 40,3 % à 49,7 %.

Par ailleurs, CDPO Infra, la filiale d'infrastructures de la Caisse, a poursuivi la réalisation du Réseau express métropolitain (REM) dans le Grand Montréal avec la mise en chantier de plusieurs tronçons du projet, dont 2 km de rails sur la Rive-Sud, et dix stations en construction.

## PORTEFEUILLE INFRASTRUCTURES

### COMPOSITION

- Participations dans des sociétés exploitant différents types d'infrastructures : ports, aéroports, autoroutes, parcs éoliens et solaires, réseaux de transport et de distribution d'énergie, systèmes de transport de passagers, infrastructures sociales et de télécommunication
- Entreprises de qualité avec un profil de risque plus faible et une sensibilité moindre aux fluctuations économiques

### AVANTAGES

- Revenus stables et prévisibles à long terme
- Flux de capitaux constants et profil rendement-risque supérieur à celui d'autres catégories d'actif en raison de la réglementation encadrant plusieurs secteurs
- Profil de risque distinct qui permet de diversifier le risque du portefeuille global
- Certaine protection du capital contre l'inflation à long terme

# Actions

La catégorie tire profit de sa gestion en absolu pour générer des rendements élevés sur cinq ans, avec une forte valeur ajoutée.

**167,1 G\$**

ACTIF NET



**49,2%**

DU PORTEFEUILLE GLOBAL  
DE LA CAISSE

**10,7%**

RENDEMENT ANNUALISÉ  
SUR 5 ANS

## 2 portefeuilles : Marchés boursiers / Placements privés

Tous les chiffres de cette section sont détaillés dans le tableau 18 (p. 53)

### MARCHÉS BOURSIERS

#### Rendement sur cinq ans

Depuis quelques années, la Caisse s'éloigne des indices pour gérer son portefeuille de marchés boursiers en absolu. Cette approche, qui mise sur la sélection d'actifs en fonction de leurs qualités fondamentales, s'est révélée avantageuse. Le portefeuille a généré des résultats de placement de 48,7 G\$ et un rendement annualisé de 10,0 % sur cinq ans. Il surpasse son indice de référence de 1,2 %, équivalant à une valeur ajoutée de 5,2 G\$.

Cette performance a été livrée dans un marché haussier, le plus long de l'histoire en prenant comme point de départ le creux de mars 2009 observé après la crise financière. Ce cycle a couvert l'ensemble de la dernière décennie. Sur la période de 2015 à 2019, les principaux indices boursiers mondiaux ont tous obtenu des rendements positifs (voir le graphique 16); le S&P 500 se démarquant particulièrement.

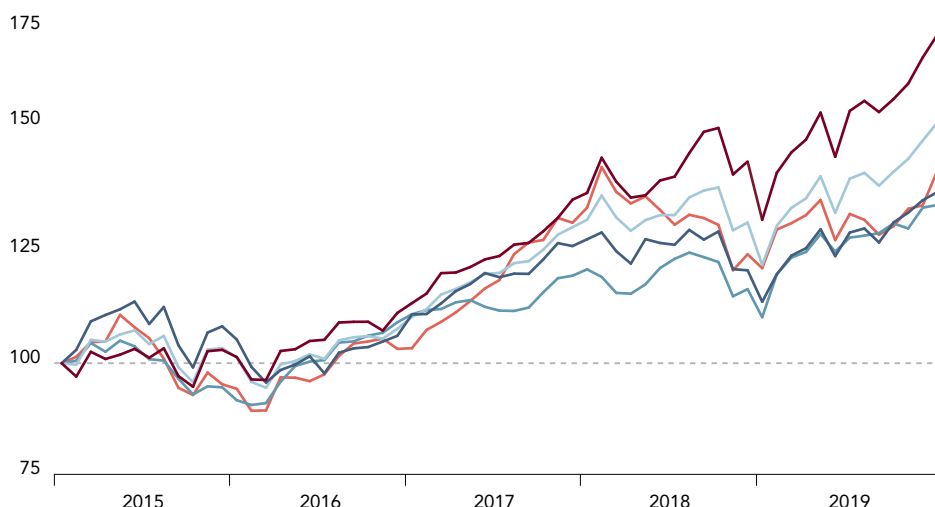
GRAPHIQUE 16

#### ÉVOLUTION DES MARCHÉS BOURSIERS 2015-2019

(31 décembre 2014 = 100 en devises locales)

- S&P 500
- MSCI ACWI
- MSCI EM
- MSCI EAFE
- S&P/TSX

Source : Rimes





### Rendement en 2019

En 2019, la majorité des indices boursiers ont enregistré un de leurs meilleurs rendements annuels du cycle et même des 30 dernières années – une hausse qui fait suite à la correction de la fin 2018. Cela s’explique par différents facteurs tels que l’assouplissement des politiques monétaires à travers le monde, la résilience de l’emploi et l’atténuation de certains risques liés au commerce mondial.

C’est dans ce contexte que le portefeuille a réalisé un rendement de 17,2 %, inférieur de 0,9 % à celui de l’indice, mais concordant tout à fait avec la stratégie de la Caisse axée sur la construction d’un portefeuille résilient à long terme. Cette stratégie met l’accent sur la diversification des titres en privilégiant ceux aux qualités fondamentales, moins sensibles aux mouvements de marché prononcés, et ceux de style valeur, en apparence sous-évalués par rapport à leur valeur intrinsèque et dont le potentiel se révèle dans la durée. Sur un an, ce sont 17,7 G\$ de revenus de placement qui se sont ajoutés à l’actif net.

### MANDAT QUALITÉ MONDIALE

#### Rendement sur cinq ans

Pilier de la stratégie de gestion en absolu, ce mandat est le plus important du portefeuille Marchés boursiers par sa taille. Sur cinq ans, il a produit un rendement annualisé de 11,7 %, comparativement à 9,4 % pour son indice. L’écart de 2,3 % représente une valeur ajoutée de 3,7 G\$, laquelle s’explique principalement par une sélection de titres profitable. Il s’agit, et de loin, du principal apport à la valeur ajoutée totale créée par l’ensemble des mandats.

Sur cinq ans, le mandat a procuré des résultats de placement de 19,9 G\$ propulsés par l’excellente tenue des titres d’entreprises américaines. La plupart des secteurs ont enregistré un rendement élevé, en particulier la santé, la consommation de base et les technologies de l’information (TI). Notons que, depuis sa création, le mandat a démontré une résilience pendant les principaux épisodes de baisses de marché, ayant offert un rendement supérieur à celui du marché, et ce, pour un risque inférieur.

#### Rendement en 2019

Le mandat a généré des résultats de placement de 6,8 G\$, la plus forte contribution parmi les mandats, grâce à un rendement de 18,2 %. Celui-ci s’explique en grande partie par le choix de titres de qualité, notamment de sociétés de TI américaines. Parmi les facteurs qui ont participé au rendement, notons un choix de titres avantageux, une répartition géographique favorable, notamment aux États-Unis, et la performance exceptionnelle des entreprises des secteurs de la santé et des TI.

### MANDAT CANADA

#### Rendement sur cinq ans

Le mandat affiche un rendement annualisé de 7,3 % et des résultats de placement de 8,2 G\$. Il surpasse son indice de 0,8 %, créant une valeur ajoutée de 891 M\$. La stratégie tablant sur la robustesse de l’économie américaine s’est révélée bénéfique, sur cinq ans comme sur un an. Les entreprises canadiennes actives aux États-Unis ont contribué fortement à la performance. C’est le cas de Groupe CGI, d’Alimentation Couche-Tard et du CN, des titres

---

### MANDAT QUALITÉ MONDIALE

#### COMPOSITION

- Titres de sociétés de grande qualité, exposées à la croissance mondiale, négociés sur les places boursières des pays compris dans l’indice MSCI ACWI (États-Unis, Canada, Europe, Australasie, Extrême-Orient et marchés en émergence)
- Entreprises avec une rentabilité élevée et stable démontrant des bases économiques solides dans la durée et utilisant le levier financier de façon prudente

#### AVANTAGES

- Rendement ajusté pour le risque du mandat supérieur à celui des marchés boursiers sur un horizon à long terme
- Diversification géographique
- Protection contre l’inflation à long terme
- Sensibilité moins grande des investissements aux fluctuations de marché et liquidité accrue offerte en période de turbulence

## Actions (suite)

représentatifs de l'approche qualité du mandat. À l'exception de l'énergie, qui s'est repliée sur la période, tous les secteurs ont fourni un apport positif. La finance s'est démarquée en raison de sa pondération et de l'excellent rendement de sociétés comme TD, RBC, Intact, Banque Scotia, Industrielle Alliance et Manuvie. Notons que, depuis cinq ans, le mandat s'est montré résilient pendant les principaux épisodes de baisses de marché. Les mesures de rendement ajusté pour le risque ont aussi été favorables grâce à un rendement supérieur à celui de l'indice et à un profil de risque inférieur.

### Rendement en 2019

Le mandat a réalisé le rendement le plus élevé du portefeuille de marchés boursiers sur un an, avec 20,5%. Celui-ci provient surtout des titres du secteur de la finance et des TI, mais aussi de l'énergie, qui a rebondi pendant l'année. Ces secteurs ont enregistré des gains de plus de 25%. La finance s'est distinguée notamment en raison des positions importantes dans le segment des assurances. Sa performance élevée et sa forte pondération au sein du mandat font de ce secteur le principal contributeur sur un an. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart à l'indice, notons le recul du titre de Groupe SNC-Lavalin en 2019.

## MANDAT MARCHÉS EN CROISSANCE

### Rendement sur cinq ans

Le mandat a tiré profit des bonnes performances boursières des grands marchés en croissance sur la période : Chine, Taïwan, Corée du Sud, Brésil et Inde. Tous les secteurs affichent des gains, sauf les communications. Les TI et la finance ont le plus contribué au rendement, qui s'élève à 9,2% sur une base annualisée, comparativement à 7,3% pour l'indice. Cet écart représente une valeur ajoutée de

1,5 G\$, dont la majeure partie provient du volet de gestion externe, en particulier celui assuré par les gestionnaires établis en Chine. Cela démontre le bienfondé de la stratégie de gestion active misant de plus en plus sur les partenariats avec des firmes d'investissement locales spécialisées – rappelons qu'avant 2013, la gestion était essentiellement indicielle. Les autres volets de gestion du mandat, soit la gestion indicielle et celle de type pondérations alternatives, ont aussi obtenu de bons rendements sur la période. Sur cinq ans, le mandat a dégagé des résultats de placement de 7,3 G\$.

### Rendement en 2019

Le mandat affiche un rendement de 17,2% et des résultats de placement de 3,0 G\$. Cette performance a été stimulée par les positions à Taïwan, au Brésil et surtout en Chine. À lui seul, le marché boursier chinois a généré la moitié du rendement, dont une bonne partie provient des titres gérés par les partenaires locaux. Ces derniers ont évidemment bénéficié de la vigueur de ce marché, mais aussi de la sélection de titres. Les activités de gestion externe du mandat se sont ainsi avérées très profitables, et ce, sur cinq ans comme sur un an. L'ensemble des secteurs a contribué de façon positive au rendement, principalement les TI, la finance et la consommation discrétionnaire.

## MANDAT PONDÉRATIONS ALTERNATIVES

### Rendement depuis sa création

Ce mandat met en œuvre une stratégie consistant à établir une pondération de titres fondée sur différentes mesures fondamentales, telles que les ventes, les flux monétaires et les dividendes, plutôt que sur leur capitalisation boursière.

## MANDAT CANADA

---

### COMPOSITION

- Titres de sociétés cotées au Canada, avec un accent sur la construction d'un portefeuille de qualité, concentré, reflétant les particularités de l'univers canadien
- Entreprises exposées à la croissance possédant des qualités fondamentales et des avantages concurrentiels soutenables à long terme
- Part des titres québécois représentant 35,5% de la composition du mandat, contre 16,1% dans l'indice S&P/TSX

### AVANTAGES

- Meilleure compréhension des investissements et rôle d'influence en raison de la proximité du marché
- Protection contre l'inflation à long terme

## MANDAT MARCHÉS EN CROISSANCE

---

### COMPOSITION

- Titres des marchés en croissance négociés sur les places boursières des pays compris principalement dans l'indice MSCI EM (marchés en émergence)
- Actions de catégorie A cotées aux Bourses de Shanghai et de Shenzhen

### AVANTAGES

- Diversification géographique
- Volet important de gestion en absolu du mandat réalisé aux côtés de partenaires locaux bien établis qui connaissent en profondeur les marchés ciblés

Depuis sa mise en place, il y a quatre ans, il a produit des résultats de placement de 6,0 G\$.

#### Rendement en 2019

Le mandat a enregistré un rendement de 17,3 %, dont la majorité provient des titres des entreprises constituées aux États-Unis. Du côté sectoriel, ce sont les positions en TI qui ont le plus contribué à la performance, suivies de celles du secteur industriel, de la santé et des biens de consommation de base. Une répartition géographique différente de celle de l'indice et une exposition moindre aux titres de très grande capitalisation ont toutefois freiné le rendement. Sur un an, 2,5 G\$ de résultats de placement ont été générés.

#### MANDAT VALEUR MONDIALE

##### Rendement depuis sa création

Ce mandat, dont la gestion comporte des volets interne et externe, cible des titres dont le prix semble faible sur la base de diverses mesures de valeur fondamentale. Depuis 2017, il a livré des résultats de placement de 1,2 G\$.

##### Rendement en 2019

Le processus de gestion axé sur la sélection de titres de style valeur se traduit par un portefeuille concentré, avec une dispersion importante des rendements des positions. Ce sont donc les titres, plus que le facteur géographique ou sectoriel, qui déterminent la performance. En 2019, l'appréciation marquée de certains titres a permis au mandat d'obtenir un rendement de 12,1 %. Le contexte boursier des dernières années, favorisant les titres de grandes entreprises américaines – entre autres des TI – au détriment des titres de style valeur, a toutefois joué en sa défaveur lorsqu'on le compare à l'indice.

---

#### MANDAT PONDÉRATIONS ALTERNATIVES

##### COMPOSITION

- Titres des marchés développés compris dans l'indice MSCI World, à l'exclusion du Canada

##### AVANTAGES

- Réduction de l'exposition aux titres auxquels le marché accorde une évaluation élevée sans égard à leur valeur fondamentale
  - Répartition égale des investissements entre les secteurs afin d'éviter une trop forte concentration dans certains d'entre eux
- 

#### PLACEMENTS PRIVÉS

##### Rendement sur cinq ans

La décision d'accroître la part des investissements directs s'est révélée profitable, tant sur cinq ans que sur un an. Depuis 2015, le portefeuille a généré un rendement annualisé de 12,5 %. Il surpasse son indice de 3,7 %, dégagant une valeur ajoutée de 4,8 G\$. Les placements directs ont livré une performance élevée, stimulés par la qualité des actifs en portefeuille. Parmi les principaux contributeurs figurent des titres privés, comme Bombardier Transport et PetSmart, et des titres publics, comme Groupe CGI et Groupe WSP Global. De leur côté, les fonds affichent une performance inférieure à celle des investissements directs, mais contribuent tout de même de façon importante aux résultats.

Grâce aux résultats de placement de 19,8 G\$, l'actif net du portefeuille a dépassé les 50 G\$ au 31 décembre 2019. Au cours des cinq dernières années, les équipes de placements privés ont réalisé de nombreuses transactions à la fois au Québec et sur les marchés internationaux. Comme on peut le voir sur le graphique 17, à la page 50, ce dynamisme s'est traduit par une évolution importante de l'exposition géographique, avec une hausse notable de la part des régions à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

##### Rendement en 2019

Le rendement du portefeuille s'élève à 10,5 %, principalement attribuable à la performance des placements directs. Celle-ci a été alimentée par les titres publics, de même que par le succès du premier appel public à l'épargne des sociétés Lightspeed et Chewy (PetSmart). Notons aussi l'apport de la matérialisation des positions dans MyEyeDr. et dans certains fonds. Pour leur part, les fonds d'investissement ont offert un rendement moindre sur l'année, mais appréciable. Notons que la performance du portefeuille est inférieure à celle de

---

#### MANDAT VALEUR MONDIALE

##### COMPOSITION

- Titres des marchés compris dans l'indice MSCI ACWI selon les critères propres à ce style de gestion

##### AVANTAGES

- Exposition à des titres délaissés en raison de leur sous-évaluation apparente, mais dont la valeur intrinsèque présente un potentiel de normalisation à long terme
  - Comportement complémentaire à celui des autres mandats du portefeuille de marchés boursiers
-

## Actions (suite)

son indice, qui affiche 11,8 %. Cela s'explique principalement par la plus forte pondération de ce dernier en titres publics qui ont fortement bénéficié de la progression des marchés.

En 2019, la Caisse a déployé 10,5 G\$ au Québec et à travers le monde, avec des transactions d'envergure dans des sociétés de premier plan. Parmi les investissements à l'international, notons :

- Healthscope : investissement de plus de 300 M\$ AU pour acquérir ce fournisseur australien de soins de santé, dans le cadre d'une entente de coinvestissement avec Brookfield Business Partners et ses partenaires institutionnels;
- Hilco Global : participation de 27,3 % dans cette entreprise américaine de services financiers et accord de partenariat à long terme visant des investissements annuels conjoints d'environ 150 M\$ US en actifs en difficulté et autres situations spéciales;
- Sanfer : 500 M\$ US dans cette société pharmaceutique indépendante, l'une des principales du Mexique, pour appuyer sa croissance stratégique en Amérique latine;
- Allied Universal : investissement majeur, aux côtés de partenaires, dans ce chef de file nord-américain en services de sécurité dont la valeur d'entreprise se situe à plus de 7 G\$ US.

Au Québec, la Caisse a réalisé 1,2 G\$ de nouveaux investissements et engagements en placements privés en 2019. Plusieurs transactions concrétisaient l'un des piliers de sa stratégie au Québec, soit le financement de projets de

croissance et la mondialisation d'entreprises québécoises de toutes tailles, dont :

- eStructure : réinvestissement dans cet exploitant de centres de données pour les entreprises et les fournisseurs de services infonuagiques afin d'appuyer sa stratégie de croissance axée sur l'acquisition et la construction de nouvelles installations, et l'agrandissement de celles existantes;
- Nuvei : investissement important dans ce fournisseur mondial de technologies de paiement pour financer une acquisition au Royaume-Uni, établissant sa valeur marchande à 2 G\$ US;
- Golf Avenue : investissement en capital-actions dans ce détaillant en ligne d'articles de golf d'occasion, le plus important au Canada, pour appuyer son expansion aux États-Unis et en Europe, et lui permettre de diversifier son offre par le biais d'une nouvelle plateforme destinée aux cyclistes.

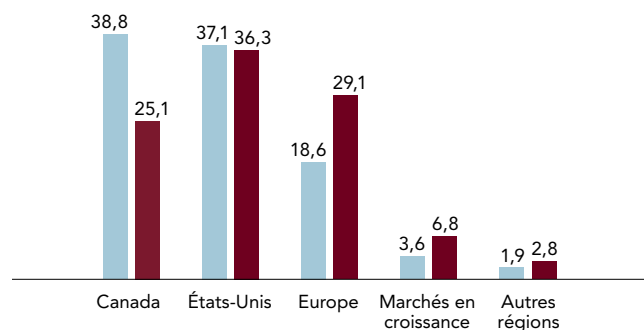
La Caisse a aussi continué de miser sur l'innovation et la relève – un autre pilier de sa stratégie – et de mettre l'accent sur la nouvelle économie du Québec. En plus de soutenir différentes initiatives en intelligence artificielle, elle a mis sur pied un fonds de 250 M\$ destiné aux entreprises spécialisées dans ce domaine. Par l'entremise de ce fonds, elle a notamment investi dans Element AI et Talent.com (auparavant Neuvoo). Une enveloppe de 50 M\$ consacrée aux fonds d'amorçage a aussi été créée afin d'appuyer des entreprises à différents stades de croissance et de favoriser l'émergence de sociétés innovantes.

GRAPHIQUE 17

### EXPOSITION GÉOGRAPHIQUE – PLACEMENTS PRIVÉS

(en pourcentage)

- 31 décembre 2014
- 31 décembre 2019



### PORTFEUILLE PLACEMENTS PRIVÉS

#### COMPOSITION

- Participations directes, principalement dans des sociétés privées, mais également dans des sociétés cotées en bourse
- Entreprises œuvrant dans tous les secteurs de l'économie, y compris des secteurs défensifs, des sociétés de qualité offrant des revenus stables et prévisibles, ainsi que des sociétés en croissance
- Participations dans des fonds d'investissement performants

#### AVANTAGES

- Rendement attendu à long terme plus élevé que celui des marchés boursiers
- Accent sur la qualité des partenariats et la création de valeur à long terme, notamment par la croissance organique, par le biais d'acquisitions et par l'efficacité opérationnelle

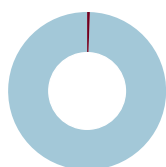
---

# Autres placements

Ces portefeuilles offrent des activités complémentaires à celles des autres activités de placement pour une diversification accrue.

**2,3 G\$**

ACTIF NET



**0,6%**

DU PORTEFEUILLE GLOBAL  
DE LA CAISSE

---

## **2 portefeuilles :** Stratégies actives de superposition / Répartition de l'actif

Tous les chiffres de cette section sont détaillés dans le tableau 18 (p. 53)

---

### **STRATÉGIES ACTIVES DE SUPERPOSITION**

#### **Résultats sur cinq ans**

Ce portefeuille regroupe un ensemble d'activités d'investissement non capitalisées poursuivant un objectif de rendement absolu. Sur cinq ans, il affiche des résultats de placement négatifs de -12 M\$. S'il a tiré profit de la performance positive des fonds externes sur la période, il a été affecté, en 2015 et 2016, par certaines stratégies qui ont pris fin depuis.

À noter que, dans le cadre du repositionnement de ses activités de fonds externes et de gestion tactique, la Caisse a pris la décision de fermer le portefeuille en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ses activités ont été transférées dans d'autres portefeuilles.

#### **Résultats en 2019**

Les résultats de placement de 206 M\$ s'expliquent par la bonne performance des fonds externes et, dans une moindre mesure, par les activités de gestion tactique.

---

### **PORTEFEUILLE STRATÉGIES ACTIVES DE SUPERPOSITION**

#### **COMPOSITION**

- Portefeuille non capitalisé
- Participations dans des fonds externes
- Positions sur les marchés financiers en gestion interne, principalement sous forme d'instruments liquides et transparents

#### **AVANTAGES**

- Profil rendement-risque modéré
  - Effet de diversification
  - Faible corrélation avec les marchés boursiers
-

## Autres placements (suite)

### RÉPARTITION DE L'ACTIF

#### Résultats sur cinq ans

La répartition de l'actif comporte deux types d'activité : des stratégies actives, afin d'améliorer le profil rendement-risque du portefeuille global de la Caisse, ainsi que des investissements, afin d'équilibrer les pondérations dans des actifs moins liquides. Le portefeuille Répartition de l'actif inclut certaines positions de ces activités; les autres positions étant logées dans les différents portefeuilles spécialisés.

Sur cinq ans, les résultats de placement totalisent 29 M\$ pour les positions prises au sein du portefeuille Répartition de l'actif. Les stratégies actives de répartition de l'actif sur les marchés liquides ont ajouté de la valeur, ayant notamment profité des positions sur le dollar américain. À l'opposé, le positionnement globalement défensif des activités de répartition de l'actif a retranché de la valeur compte tenu de l'environnement généralement favorable sur la période.

#### Résultats en 2019

Sur un an, les activités de répartition de l'actif affichent des pertes de 174 M\$ en raison d'un positionnement favorisant les portefeuilles d'actifs moins liquides aux dépens des portefeuilles liquides, alors que ces derniers ont connu une meilleure performance en 2019. Les stratégies d'investissement relatives se sont toutefois révélées avantageuses.

### RENDEMENTS PAR PORTEFEUILLE SPÉCIALISÉ

Le tableau 18, à la page 53, présente les rendements des portefeuilles spécialisés et des mandats par rapport à leur indice de référence pour les périodes de cinq ans et d'un an terminées le 31 décembre 2019.

---

### PORTEFEUILLE RÉPARTITION DE L'ACTIF

#### COMPOSITION

- Portefeuille non capitalisé
- Positions sur les marchés financiers, principalement sous forme d'instruments liquides et transparents

#### AVANTAGES

- Calibration du profil rendement-risque du portefeuille global de la Caisse
  - Bonification du rendement du portefeuille global
  - Exposition à des catégories d'actif permettant de diversifier le portefeuille global
-

TABLEAU 18

## RENDEMENTS DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS PAR RAPPORT AUX INDICES DE RÉFÉRENCE

(pour les périodes terminées le 31 décembre 2019)

Portefeuilles spécialisés	Actif net G\$	5 ans			1 an		
		Résultats de placement M\$	Rendement %	Indice %	Résultats de placement M\$	Rendement %	Indice %
<b>Revenu fixe</b>							
Taux	31,2	2 872	s.o.	s.o.	1 456	4,8	5,2
Crédit	66,4	9 629	s.o.	s.o.	6 234	10,9	9,3
Valeurs à court terme	0,9	128	1,0	0,9	15	1,7	1,6
Obligations à long terme	3,1	722	5,4	5,3	362	12,6	12,5
Obligations à rendement réel	1,3	166	2,8	2,8	98	8,0	8,0
<b>Total</b>	<b>102,9</b>	<b>18 640</b>	<b>4,3</b>	<b>3,4</b>	<b>8 165</b>	<b>8,9</b>	<b>8,0</b>
<b>Actifs réels</b>							
Immeubles	39,7	10 164	7,2	8,8	(1 128)	(2,7)	1,4
Infrastructures	27,8	7 287	9,2	7,8	1 688	7,1	17,7
<b>Total</b>	<b>67,5</b>	<b>17 451</b>	<b>8,0</b>	<b>8,6</b>	<b>560</b>	<b>1,0</b>	<b>7,2</b>
<b>Actions</b>							
Mandat Qualité mondiale <sup>1</sup>	42,8	19 921	11,7	9,4	6 819	18,2	17,3
Mandat Canada <sup>2</sup>	22,3	8 193	7,3	6,5	4 084	20,5	23,1
Mandat Marchés en croissance <sup>3</sup>	20,2	7 309	9,2	7,3	2 999	17,2	14,3
Mandat Pondérations alternatives	14,9	5 987	s.o.	s.o.	2 528	17,3	21,2
Mandat Valeur mondiale	10,1	1 173	s.o.	s.o.	959	12,1	20,2
Marchés boursiers <sup>4</sup>	116,9	48 663	10,0	8,8	17 686	17,2	18,0
Placements privés	50,2	19 763	12,5	8,7	4 483	10,5	11,8
<b>Total</b>	<b>167,1</b>	<b>68 426</b>	<b>10,7</b>	<b>8,9</b>	<b>22 169</b>	<b>15,3</b>	<b>16,3</b>
<b>Autres placements</b>							
Stratégies actives de superposition	0,7	(12)	s.o.	s.o.	206	s.o.	s.o.
Répartition de l'actif <sup>5</sup>	1,6	29	s.o.	s.o.	(174)	s.o.	s.o.
<b>Total<sup>6</sup></b>	<b>340,1</b>	<b>106 058</b>	<b>8,1</b>	<b>7,2</b>	<b>31 146</b>	<b>10,4</b>	<b>11,9</b>

1. Inclut l'historique du portefeuille spécialisé Actions Qualité mondiale avant 2016.

2. Inclut l'historique du portefeuille spécialisé Actions canadiennes avant 2016.

3. Inclut l'historique du portefeuille spécialisé Actions des marchés en émergence avant 2016.

4. Inclut les activités du mandat Pondérations alternatives, du mandat Relationnel, du mandat Stratégique sur quatre ans et du mandat Valeur mondiale sur trois ans, ainsi que les rendements des portefeuilles de marchés boursiers fermés sur cinq ans.

5. Inclut le portefeuille spécialisé et les activités de superposition.

6. Le total inclut les activités personnalisées de superposition, les activités de trésorerie et les activités terminées.

---

# Gestion des risques

La Caisse continue de mettre l'accent sur la diversification pour optimiser le profil rendement-risque de son portefeuille.

## FAITS SAILLANTS

1

En 2019, le risque de marché est demeuré stable par rapport à 2018, se situant légèrement au-dessus de celui du portefeuille de référence.

2

La Caisse a bonifié son processus de suivi post-investissement.

3

De nombreux tests de tension ont été réalisés pour évaluer le comportement du portefeuille global dans plusieurs scénarios.

---

### ÉVOLUTION DES MESURES DE RISQUE

La gestion des risques est au cœur des activités de la Caisse, que ce soit dans la gestion de ses portefeuilles ou dans ses processus d'affaires. Chaque année, de nombreux travaux sont réalisés pour renforcer cet aspect et enrichir la gamme des outils d'analyse et de mesure. La Caisse est ainsi reconnue pour sa solide culture de risque, et sa gestion des risques est aujourd'hui considérée de classe mondiale.

Dans l'analyse des risques, les équipes tiennent compte de différents facteurs, en particulier du contexte économique mondial, de l'évolution des marchés financiers et des concentrations sectorielles et géographiques du portefeuille de la Caisse. Plusieurs risques présents en 2018 ont continué de faire l'objet d'un suivi en 2019 et demeureront sur le radar en 2020, dont :

- le processus de normalisation des banques centrales et l'ajustement des politiques monétaires;
- une correction potentielle des valorisations advenant un sentiment d'aversion pour le risque;
- des foyers de tensions géopolitiques à l'échelle mondiale;

- les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine;
- un possible ralentissement économique mondial;
- les négociations sur le Brexit et l'instabilité en Europe;
- l'impact des changements climatiques et des technologies de rupture sur l'environnement d'affaires;
- les tensions liées aux inégalités sociales à travers le monde et la montée des mouvements populistes;
- un enjeu de compétitivité persistant au Canada, l'appréciation du dollar canadien, l'évolution du secteur pétrolier et l'endettement des ménages.

Dans le contexte exceptionnel de la pandémie de COVID-19 et face à ses répercussions importantes sur l'économie mondiale et les marchés financiers, la Caisse a très tôt mobilisé l'ensemble de son personnel afin de procéder à l'élaboration de scénarios de risques et d'entamer des analyses de la résilience de ses actifs en portefeuille. En parallèle, la Caisse s'affaire déjà à anticiper les changements structurels d'affaires, économiques, politiques, sociaux, géopolitiques et financiers susceptibles d'émerger après la crise sanitaire.



## Risque de marché

Dans son objectif de construire un portefeuille robuste et résilient, la Caisse cherche à établir un profil rendement-risque optimal, cohérent avec son évaluation des risques et de la valorisation des marchés. Au cours de la première partie de la dernière décennie, le risque de marché du portefeuille global a grandement diminué, surtout en raison des facteurs suivants :

- l'adoption par la Caisse d'une approche de gestion en absolu et l'accent sur la qualité des investissements et des titres, avec entre autres la mise en place de la stratégie Qualité mondiale, un pilier de la gestion en absolu;
- l'exposition accrue aux devises étrangères avec la mondialisation.

Au cours des cinq dernières années, le risque de marché est demeuré plutôt stable sur l'ensemble de la période. Comme on peut le voir sur le graphique 19, il a continué de diminuer jusque vers le milieu de 2017, mais a par la suite légèrement remonté jusqu'à la fin de 2019. Le risque absolu du portefeuille global s'élevait ainsi à 14,0 % au 31 décembre 2014, contre 13,7 % au 31 décembre 2019. Ce niveau de risque de marché reflète l'approche prudente adoptée par la Caisse compte tenu du contexte économique et géopolitique.

De son côté, le risque absolu du portefeuille de référence se situait au même niveau que celui du portefeuille global

au début de la période, mais était légèrement inférieur à la fin, s'établissant à 13,6 %. Dans l'intervalle, tous deux ont généralement évolué en tandem, affichant des écarts plus ou moins marqués à certains moments.

Le graphique 21, à la page 56, illustre le ratio de risque absolu du portefeuille global par rapport au risque absolu du portefeuille de référence. C'est sur ce ratio que la Caisse fixe la limite de risque absolu encadrant le risque de marché du portefeuille global. On remarque qu'au 31 décembre 2014, le ratio se situait à 1,00, ce qui indique que la prise de risque pour générer de la valeur ajoutée était identique à celle du portefeuille de référence. Sur cinq ans, le ratio a légèrement augmenté, atteignant 1,01 au 31 décembre 2019. Cela s'explique par la baisse légèrement plus prononcée du risque de marché du portefeuille de référence par rapport à celui du portefeuille global.

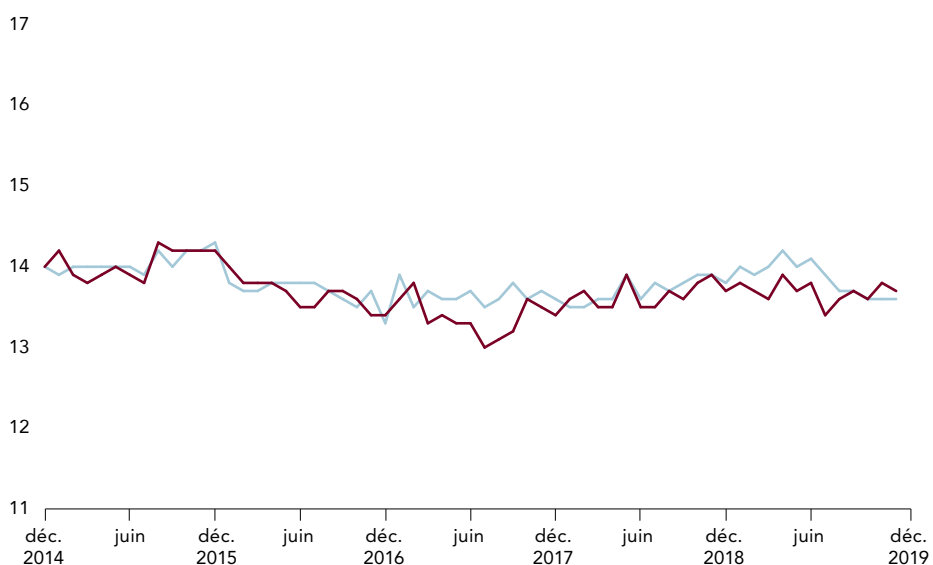
Le tableau 20, à la page 56, montre que, sur un an, le niveau de risque de marché est demeuré inchangé dans les catégories Revenu fixe et Actifs réels. Il a légèrement augmenté dans la catégorie Actions, en raison de l'appréciation de la valeur de certains investissements en portefeuille plus risqués, en particulier en placements privés. La variation la plus importante se trouve toutefois du côté de la catégorie Autres placements à la suite de la mise en place de la stratégie qui permet à chacun des déposants de personnaliser son exposition aux taux d'intérêt.

GRAPHIQUE 19

### ÉVOLUTION DU RISQUE ABSOLU DE LA CAISSE ET DU RISQUE DU PORTFEUILLE DE RÉFÉRENCE<sup>1</sup> (en pourcentage)

● Risque absolu de la Caisse

● Risque du portefeuille de référence



1. Les chiffres de risque antérieurs à juillet 2017 ont été ajustés pour tenir compte des changements dans la méthodologie de calcul de risque survenus en 2017.

## Gestion des risques (suite)

### Risque de crédit

En 2019, le risque de crédit a de nouveau augmenté en raison de la poursuite du déploiement dans les mandats du portefeuille Crédit. Pour évaluer le risque de crédit, la Caisse s'appuie sur :

- le risque de pertes en capital potentielles, une mesure quantitative intégrant les probabilités de défaut d'un émetteur, les corrélations et les hypothèses de recouvrement;

- les notations internes accordées à chaque dossier d'investissement par un comité composé de membres de la Direction des risques et des équipes d'investissement à partir d'analyses fondamentales.

Le comité suit de près l'évolution des notations, y compris les écarts avec celles des agences de crédit, ce qui l'amène à revoir périodiquement ses notations. Au cours de l'année, plus de 220 émetteurs en portefeuille ont été passés en revue.

TABLEAU 20

### RISQUE DE MARCHÉ – ABSOLU

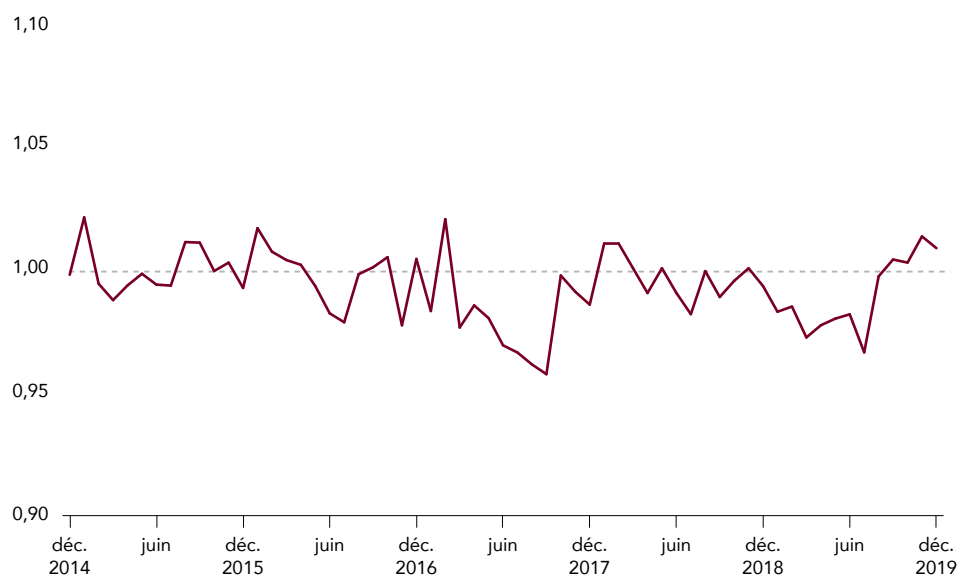
(au 31 décembre – en pourcentage)

Catégories d'investissement	2019	2018
Revenu fixe	6,0	6,0
Actifs réels	17,0	17,0
Actions	23,5	23,4
Autres placements	0,6	0,3
<b>Global</b>	<b>13,7</b>	<b>13,7</b>

GRAPHIQUE 21

### ÉVOLUTION DU RATIO DE RISQUE ABSOLU<sup>1</sup>

● Ratio de risque absolu



1. Les chiffres de risque antérieurs à juillet 2017 ont été ajustés pour tenir compte des changements dans la méthodologie de calcul de risque survenus en 2017.

### Risque de concentration

En 2019, le risque de concentration du portefeuille global est demeuré généralement stable sur l'année. Pour atténuer ce risque, la Caisse mise sur une diversification de ses actifs sur les plans géographique et sectoriel. Elle peut ainsi prendre des positions plus concentrées dans certains investissements lorsque des occasions attrayantes se présentent. À noter que le niveau de contribution au risque de marché des 30 plus importants émetteurs de la Caisse se situait à 15 % en 2019, comparativement à 16 % en 2018.

### Risque de contrepartie

Au cours de l'année, le risque de contrepartie généré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés négociés de gré à gré est resté faible. Pour atténuer ce risque, la Caisse utilise plusieurs moyens, dont :

- la négociation d'ententes juridiques basées sur les normes de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association);
- un échange de collatéral au quotidien;
- l'établissement de limites d'exposition à chacune des contreparties;
- un suivi journalier d'une série d'indicateurs afin d'évaluer la santé financière des contreparties et de déceler tout changement dans la qualité de leur crédit.

### Risque de liquidité

Au 31 décembre 2019, la Caisse continuait de disposer d'un niveau de liquidités adéquat. Celui-ci a augmenté en cours d'année en raison :

- de la reconstitution de la réserve opérée au début 2019 après que celle-ci eut baissé dans la foulée des mouvements de marché de la fin 2018;
- des activités de rééquilibrage du portefeuille global et de l'émission de titres d'emprunt dans le cadre du programme de financement.

La réserve est composée de liquidités primaires, soit des actifs très liquides pouvant être utilisés immédiatement sans perte de valeur, et des liquidités secondaires, soit des actifs un peu moins liquides, mais pouvant être convertis rapidement en plus de se montrer résilients. Chaque année, la Caisse établit un seuil minimal de liquidités à maintenir dans la réserve afin de :

- respecter ses engagements potentiels ainsi que ceux de ses déposants;
- rééquilibrer son portefeuille global;
- conserver la marge de manœuvre désirée advenant une crise, notamment pour saisir des occasions d'investissement.

Tout au long de l'année, la Caisse pouvait compter sur un montant de liquidités lui permettant de respecter ses engagements, et ce, même dans le cas d'une correction majeure des marchés (voir la note 11 des États financiers consolidés, p. 164).

### RÉVISION DES ENCADREMENTS ET PROCESSUS

La gestion des risques de la Caisse se fonde sur des principes directeurs appliqués par ses équipes au quotidien (voir la note 11 des États financiers consolidés, p. 164). Elle repose également sur le renforcement continu de ses encadrements et processus. L'année 2019 n'a pas fait exception, avec la mise en œuvre de plusieurs initiatives.

### Influence de la fonction Risque en investissement

La Direction des risques joue un rôle central dans les activités d'investissement de la Caisse et son influence s'exerce de plusieurs façons, notamment par :

- une présence active au sein de plusieurs comités, dont les comités Investissement-Risques, Investissement et gestion des risques, Risques opérationnels, ainsi que les comités d'investissement, de recherche et sur les devises;
- une bonne gouvernance de ses processus de risque;
- un rôle d'influence dans l'analyse et la préparation du plan stratégique;
- l'intégration d'experts-métiers en risque dans chacune des équipes d'investissement.

## Gestion des risques (suite)

### Planification stratégique des investissements et suivi des risques stratégiques

À l'occasion de la préparation du plan stratégique annuel, les équipes effectuent des analyses pour bien cerner les enjeux des stratégies proposées et déterminer les impacts possibles des nouvelles initiatives sur le risque du portefeuille. Plusieurs analyses ont ainsi été produites en 2019 en vue de déterminer les priorités stratégiques pour la période 2019-2023.

### Renforcement du suivi post-investissement

En 2019, la Caisse a bonifié son processus de suivi post-investissement. Pour ce faire, elle a revu ses comités et sa gouvernance afin d'y inclure un suivi systématique des dossiers une fois l'investissement réalisé, en particulier au sein du portefeuille Marchés boursiers. Ce cadre modifié favorise une meilleure prise de décision sur la base de cibles spécifiques attribuées à chaque dossier. Des analyses de suivi des opérations des sociétés en portefeuille sont aussi produites afin de cerner les risques et les enjeux potentiels.

### Cadre d'analyse pour les transactions de grande taille

En 2019, la Caisse a élaboré un cadre d'analyse adapté aux transactions de plus grande taille. Cela permet aux équipes d'investissement de mieux évaluer les risques qui leur sont associés à partir d'une série de critères qualitatifs et quantitatifs préétablis. Des seuils de tolérance ont aussi été déterminés pour mitiger le risque de concentration lié à ce type de transactions.

### Atténuation des risques opérationnels

Les risques opérationnels peuvent résulter autant des activités transactionnelles, de l'essor et de la mondialisation de la Caisse que des transformations organisationnelles liées aux objectifs stratégiques. C'est le comité Risques opérationnels qui est responsable d'identifier les risques, de les prioriser et de déterminer les options et les moyens pour les atténuer.

Une cartographie des risques opérationnels prioritaires est établie et mise à jour de façon continue afin de mesurer leur impact et leur probabilité. En 2019, ce processus a donné lieu à différentes initiatives de gestion des risques, parmi lesquelles :

- la mise au point d'indicateurs permettant de mesurer l'exposition aux risques selon le niveau d'appétit de l'organisation;
- le renforcement du processus de vérification diligente des investissements par la formalisation d'ententes-cadres avec des firmes d'enquête externes;
- le rehaussement de la gouvernance de la Caisse quant à la gestion des fournisseurs;
- la révision de la catégorisation des actifs informationnels et des contrôles entourant leur gestion au quotidien.

## **AMÉLIORATION DES MÉTHODOLOGIES ET DES OUTILS DE GESTION DES RISQUES**

La Caisse a continué d'améliorer ses méthodologies et ses outils d'analyse quantitative afin d'assurer un suivi des risques plus efficace. Au cours de l'année, les équipes ont effectué plusieurs travaux, dont :

- la conception d'un cadre d'analyse proposant une vue complémentaire aux prévisions de croissance et aux marges afin de comparer plus efficacement les occasions dans les marchés boursiers;
- la bonification des mesures du risque de marché pour prendre des décisions plus avisées en matière d'investissement et de construction de portefeuille;
- le raffinement de la mesure des pertes en capital potentielles;
- l'amélioration des outils servant à anticiper les risques, notamment ceux liés au portefeuille Répartition de l'actif et aux instruments financiers dérivés;
- la mise en place d'une nouvelle méthodologie reflétant plus précisément le risque lié aux investissements dans les marchés en croissance.

## **Mesures de risque et tests de tension**

En complément de la valeur à risque (VaR), la Caisse mesure le risque de marché au moyen de différents tests de tension. L'analyse de scénarios historiques et hypothétiques permet d'évaluer le comportement de ses différents portefeuilles face à des événements de marché favorables et défavorables. Par ailleurs, le processus d'établissement de la cartographie des grands risques à surveiller a été amélioré, ce qui permet de concevoir des scénarios encore plus adaptés et de mieux comprendre et estimer leurs impacts potentiels sur la Caisse.

À noter que la Caisse a également procédé à des tests de tension pour valider les changements aux encadrements du portefeuille Marchés boursiers et de ses mandats.

## **Évaluation des risques ESG**

En 2019, l'équipe responsable d'évaluer les risques associés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) a collaboré avec les équipes d'investissement pour structurer les transactions de façon à prévenir ce type de risque. Dans le cadre de la stratégie pour faire face aux changements climatiques, l'équipe d'investissement durable a mesuré l'intensité carbone pour près de 100 dossiers et analysé leur incidence sur l'intensité du portefeuille global.

---

# Conformité

## FAITS SAILLANTS

1

Les programmes de conformité ont été appliqués tout au long de l'année pour assurer le respect des politiques de placement des déposants, des politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés et des mandats de gestion.

2

Les Codes d'éthique des filiales Otéra Capital et Ivanhoé Cambridge ont été harmonisés à celui de la Caisse.

3

La sensibilisation des employés au Code d'éthique et de déontologie s'est poursuivie au moyen de diverses activités.

---

Les activités de conformité de la Caisse comprennent notamment la surveillance visant à assurer le respect des politiques d'investissement des portefeuilles, ainsi que l'application du Code d'éthique et de déontologie.

### POLITIQUES DE PLACEMENT ET POLITIQUES D'INVESTISSEMENT

Des programmes de conformité sont en place pour attester du respect des politiques de placement des déposants et des politiques d'investissement des portefeuilles de la Caisse. En 2019, des certificats de conformité à ces politiques ont été transmis aux déposants à deux reprises, soit en date du 30 juin et du 31 décembre. Les programmes pour assurer le respect et la conformité des activités réalisées dans les portefeuilles spécialisés et les mandats de gestion se sont également poursuivis.

### CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le respect du Code d'éthique et de déontologie à l'intention des dirigeants et des employés est primordial. Au début de chaque année, tous les employés doivent signer une déclaration qui confirme leur respect au Code et fournir les documents nécessaires pour confirmer l'information sur leur situation quant à leur portefeuille personnel. Lorsqu'ils souhaitent réaliser des transactions personnelles, ils doivent utiliser au préalable le système de préautorisation prévu à

cet effet, accessible à tous en tout temps. Ils sont également tenus de signaler toute situation où il est raisonnable de croire à un manquement au Code ou à toute politique de la Caisse.

Au cours de 2019, la Caisse a mis en œuvre plusieurs activités pour sensibiliser ses employés aux différents aspects du Code d'éthique. Une formation obligatoire est offerte à tous les nouveaux employés. De plus, pour tous les dirigeants qui entrent en fonction, une rencontre individuelle est tenue pour discuter des différents aspects du Code. Par ailleurs, des capsules interactives sur des thèmes spécifiques ainsi que sur des questions liées à l'éthique ont été diffusées dans l'intranet tout au long de l'année pour rappeler les comportements à adopter dans des situations comportant une dimension éthique et déontologique.

Il est possible de consulter le Code d'éthique et de déontologie à l'intention des dirigeants et des employés sur le site Web de la Caisse ([www.cdpq.com](http://www.cdpq.com)), dans la section Gouvernance.

## HARMONISATION DES PRATIQUES D'ÉTHIQUE ENTRE LA CAISSE ET SES FILIALES

Le conseil d'administration de la Caisse a approuvé l'harmonisation des Codes d'éthique et de déontologie des dirigeants et des employés des filiales Otéra Capital et Ivanhoé Cambridge afin qu'ils soient conformes au sien. Les sujets traités concernent les aspects suivants : conflits d'intérêts, cadeaux et divertissement, activités externes et protection de la réputation, transactions personnelles, confidentialité de l'information, contrats de prêt, adhésion et déclarations d'intérêts, signalement, traitement des plaintes et sanctions. Par ailleurs, la déclaration d'adhésion au Code a été mise à jour pour prévoir une plus grande divulgation des intérêts des personnes liées. Les nouveaux Codes d'éthique ont été approuvés par les conseils d'administration d'Otéra Capital et d'Ivanhoé Cambridge.

Rappelons que le Code d'éthique de la Caisse a fait l'objet d'une analyse approfondie réalisée par Norton Rose Fulbright. Près de 80 codes d'éthique d'institutions comparables à la Caisse, au Québec, au Canada et à l'international, ont été revus par ses experts. Leur analyse a indiqué que le Code et les pratiques d'éthique de la Caisse se situent parmi les plus rigoureux au monde.

Pour favoriser une meilleure coordination entre la Caisse et ses filiales sur les pratiques d'éthique, un comité de coordination des chefs de la conformité de la Caisse et de ses filiales, présidé par le vice-président, chef Éthique et conformité, a été formé.

## ACCÈS À L'INFORMATION

La Caisse traite les demandes d'accès à l'information conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès). En 2019, la Caisse a traité 45 demandes d'accès à des documents, dont 36 pour la Caisse, 1 pour la Caisse et CDPQ Infra et 8 pour CDPQ Infra. Toutes ces demandes ont été traitées dans les délais légaux. De ces 45 demandes, 22 ont été acceptées, 11 ont été acceptées en partie, 2 ont été référées à une autre entité, 7 ont été refusées et il y a eu 3 désistements. Les demandes reçues concernaient notamment les primes de performance, le nombre d'employés et la masse salariale, les procès-verbaux de réunions, le Réseau express métropolitain (REM) et plusieurs autres sujets de nature administrative ou

budgétaire. Trois demandes ont fait l'objet d'une demande de révision à la Commission d'accès à l'information (CAI). Les réponses aux demandes d'accès peuvent être consultées sur le site Web de la Caisse.

Finalement, conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, la Caisse publie sur son site Web les informations spécifiques visées par ce Règlement : baux, contrats de formation, contrats de publicité et promotion, contrats de télécommunication mobile, frais de formation, frais de déplacement (global), ainsi que les frais de déplacement, de fonction et de véhicule de fonction du président.

## CYBERSÉCURITÉ

La Caisse porte une grande attention à la cybersécurité. Elle met en place des mesures de sécurité importantes en suivant des cadres reconnus, dont les éléments sont testés de façon continue, tant à l'interne que par des tiers indépendants. Des efforts soutenus sont consacrés afin de suivre l'évolution de la technologie et de pouvoir contrer les menaces émergentes. En outre, plusieurs lignes de défense, à la fois internes et externes, sont établies afin de s'assurer que les mesures en place sont efficaces.

Au cours des dernières années, par le biais de son programme d'amélioration en continu de la cybersécurité, la Caisse a intégré des technologies de pointe dans son environnement pour détecter rapidement les comportements anormaux et les anomalies, et ainsi contrer diverses menaces. Ce programme comporte un volet de sensibilisation des employés de la Caisse quant aux comportements sécuritaires à adopter. Les risques de cybersécurité font l'objet d'une revue régulière par le comité Risques opérationnels, de même que les politiques et directives liées à la cybersécurité.

La gestion des risques de cybersécurité s'applique aussi aux fournisseurs de service qui hébergent les données de la Caisse. À cet égard, tout fournisseur fait l'objet d'un processus de vérification par une équipe indépendante de celle de la livraison du service pour s'assurer que ses systèmes répondent aux standards de sécurité de l'organisation. De plus, des conditions de sécurité sont requises pour autoriser un fournisseur à héberger des données pour la Caisse.

## Conformité (suite)

### POLITIQUE LINGUISTIQUE

La Caisse se conforme aux exigences de la Charte de la langue française et à sa politique linguistique qui établit le français comme langue de travail au quotidien pour tous ses employés situés dans ses bureaux au Québec. Elle accorde une importance fondamentale à la qualité et à l'utilisation du français dans ses communications orales et écrites.

À cet effet, elle met à la disposition de ses employés divers outils favorisant la bonne utilisation du français ainsi que plusieurs ouvrages de référence, dont un lexique qu'elle a développé sur la terminologie propre à ses activités d'investissement.

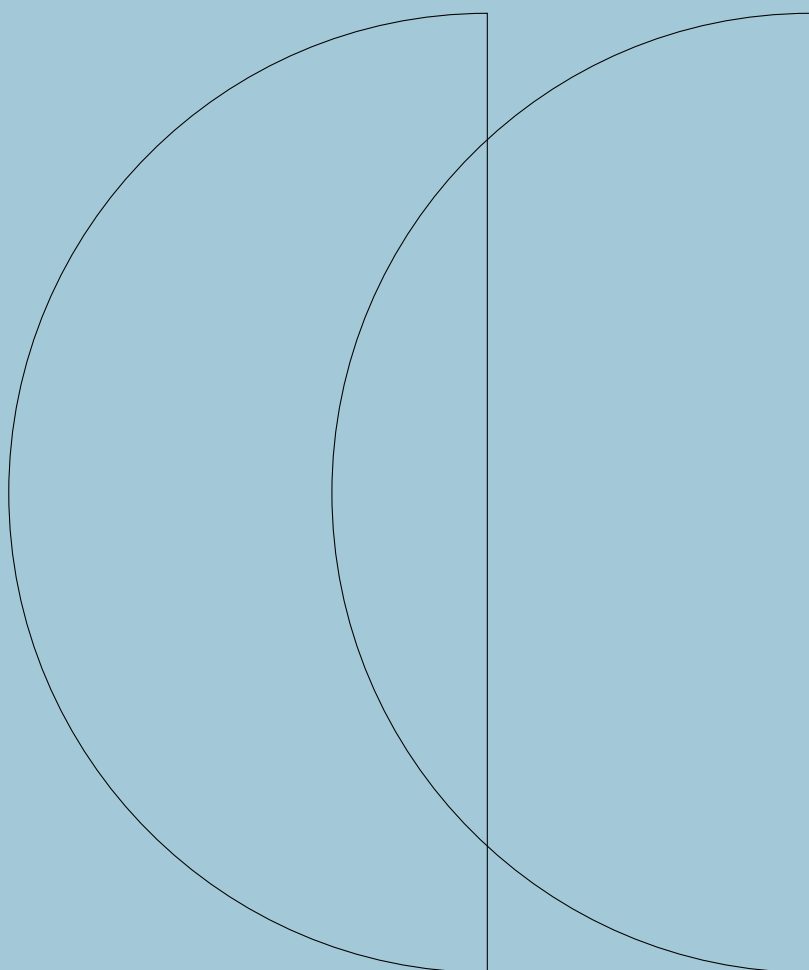
Au cours de l'année 2019, des articles et des capsules linguistiques ont été publiés dans l'intranet concernant des expressions et locutions à privilégier. La Caisse y invite également les employés à utiliser les outils et ouvrages de référence disponibles sur le site de l'Office québécois de la langue française ainsi que plusieurs autres outils linguistiques mis à leur disposition.

### GESTION DES PLAINTES

La Caisse a désigné le vice-président, chef Éthique et conformité, M<sup>e</sup> Bruno Duguay, pour recevoir et analyser les plaintes et y accorder toute l'attention requise. Toute plainte peut être transmise à son attention par téléphone (514 673-1630), par télécopieur (514 281-9334) ou par courriel ([gestiondesplaintes@cdpq.com](mailto:gestiondesplaintes@cdpq.com)).



# Présence de la Caisse au Québec



# Dynamiser l'économie du Québec, aujourd'hui et pour demain.



**47,6 G\$**

ACTIF TOTAL  
DANS LE SECTEUR PRIVÉ QUÉBÉCOIS

**3,3 G\$**

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS  
ET ENGAGEMENTS EN 2019

---

**155%**

HAUSSE DE L'ACTIF DANS LE SECTEUR  
PRIVÉ QUÉBÉCOIS DEPUIS 10 ANS

---

Plus de  
**750**

NOMBRE D'ENTREPRISES QUÉBÉCOISES  
PARTENAIRES, DONT QUELQUE **650 PME**

---

**Pour maximiser notre impact au Québec,  
nous misons sur le secteur privé à travers trois piliers :**

- Nous accompagnons les entreprises québécoises dans leur **croissance et leur mondialisation**
  - Nous appuyons **l'innovation et la relève**
  - Nous développons, finançons et réalisons des **projets structurants**
-

## Croissance et mondialisation

Nous finançons et accompagnons des sociétés québécoises de toutes les tailles dans leurs projets de croissance, au Québec et sur les marchés mondiaux.



1

1. **Sollio Groupe Coopératif**  
Investissement conjoint avec le Fonds de solidarité FTQ, Fondation et Desjardins Capital pour le financement des projets d'acquisitions de cette entreprise agroalimentaire, la plus importante au Québec, auparavant appelée La Coop fédérée.



2



4

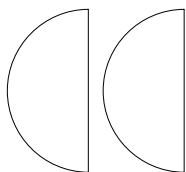
2. **eStructure**  
Réinvestissement dans cet exploitant québécois de centres de données pour les entreprises et les fournisseurs de services infonuagiques afin qu'il puisse acquérir un nouveau centre de données à Calgary.

3. **Nuvei**  
Coinvestissement avec le fonds Novacap dans cet important fournisseur de technologies de paiement pour l'acquisition du groupe britannique SafeCharge International.

4. **Top Aces**  
Investissement en capital-actions dans ce chef de file mondial de l'entraînement aérien pour l'acquisition de nouveaux appareils qui lui permettent de bonifier et de diversifier son offre de service à l'international.



3



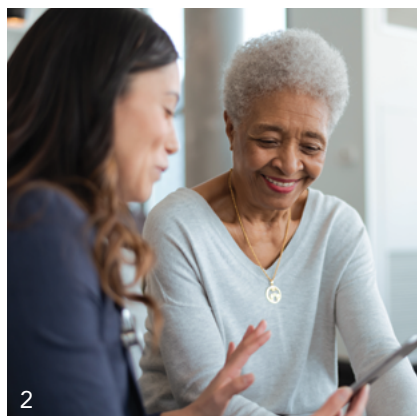
## Innovation et relève

Nous contribuons à développer les écosystèmes de la nouvelle économie et accompagnons les entreprises innovantes, en plus de favoriser le dynamisme de l'entrepreneuriat.



1. **Intelligence artificielle**  
Mise sur pied du Fonds CDQP-IA, qui dispose de 250 M\$ pour accélérer la commercialisation de solutions en intelligence artificielle. Trois investissements ont déjà été réalisés, soit dans Element AI, Dialogue et Talent.com (auparavant Neuvoo).

2. **Secteurs technologiques**  
Investissement dans AlayaCare, une plateforme infonuagique destinée aux fournisseurs de soins de santé à domicile et participation dans Amplitude, un fonds québécois qui cible les entreprises en démarrage en biotechnologie.



3. **Entrepreneuriat**  
Accent sur l'expansion des entreprises à propriété féminine, avec la poursuite des activités de Cheffes de file et l'appui à des programmes comme les Cellules Femmessor – Croissance et Développement économique féminin du Réseau des Femmes d'affaires du Québec.

4. **Appui à l'innovation**  
Création d'une enveloppe de 50 M\$ destinée aux fonds d'amorçage pour favoriser l'émergence de nouvelles sociétés novatrices, investissement dans des fonds iNovia et accompagnement de huit jeunes pousses de secteurs innovants faisant partie de l'Espace CDQP Axe | IA.

## Projets structurants

Nous concevons, développons et finançons de grands projets en infrastructures et en immobilier, et nous appuyons le secteur de l'énergie renouvelable. Ces projets génèrent des retombées concrètes pour l'économie du Québec.

1.

### REM

Poursuite de la construction de ce grand projet de transport collectif, avec le lancement d'une vingtaine de chantiers, dont dix stations, deux centres d'entretien et plusieurs kilomètres de rails.

2.

### Centre Eaton de Montréal

Avancement de la transformation de l'expérience utilisateur, entre autres avec l'aménagement et l'ouverture du Time Out Market, où 16 des meilleurs chefs de la ville sont installés.



3.

### Place Ville Marie

Poursuite des travaux pour transformer la galerie marchande et revitaliser l'Esplanade, sous laquelle un nouveau concept culinaire a été aménagé. Le Cathcart Restaurants et Biergarten propose une offre gastronomique diversifiée sous un plafond de verre unique.



## Contribuer de façon tangible à la croissance économique du Québec

La Caisse joue un rôle de premier plan dans l'économie du Québec. Ses activités contribuent à dynamiser la croissance économique de ce marché qu'elle connaît en profondeur. Son impact se traduit par des investissements dans le secteur privé, au sein d'entreprises innovantes ou qui se mondialisent. Elle appuie des projets structurants et soutient des initiatives qui favorisent l'entrepreneuriat. Grâce à l'expertise et au savoir-faire de ses équipes, ses actions génèrent des retombées tangibles qui profitent à ses déposants tout comme à l'économie québécoise dans son ensemble.

Le secteur privé représente le principal moteur de l'économie québécoise. C'est pourquoi la Caisse y concentre la majeure partie de ses investissements au Québec depuis plusieurs années. Cela se concrétise à travers cinq métiers, soit les placements privés, les investissements boursiers, le financement sous forme de prêt, les investissements en infrastructures et les investissements en immobilier. En 2019, l'actif de la Caisse dans le secteur privé québécois a ainsi atteint 47,6 G\$, en hausse de 28,9 G\$ depuis dix ans, ce qui représente un bond de 155 %.

Pour maximiser son impact au Québec, la Caisse a orienté sa stratégie autour de trois grands piliers : la croissance et la mondialisation des entreprises québécoises, l'appui à l'innovation et à la relève, et la mise en œuvre de projets structurants. Cette approche a mené à de nouveaux engagements et investissements totalisant 3,3 G\$ en 2019 et 21,9 G\$ sur cinq ans.

La Caisse mise sur ses avantages stratégiques pour optimiser son impact, dont l'expertise de ses équipes dans plusieurs secteurs, ses relations d'affaires au Québec et dans le monde, ses bureaux dans dix pays et son bassin d'entreprises partenaires au Québec et dans les marchés mondiaux. Ses réalisations vont ainsi bien au-delà des dollars investis.

Au 31 décembre 2019, l'actif total de la Caisse au Québec s'est établi à 66,7 G\$.

Plus de 70 % de cette somme était investie dans le secteur privé, soit 47,6 G\$.

## Bâtir des entreprises québécoises fortes grâce à des partenariats à long terme

L'un des grands objectifs de la Caisse au Québec consiste à faire émerger et à bâtir des entreprises québécoises fortes, qui se démarqueront dans leur industrie et rivaliseront avec les meilleures, notamment afin de se tailler une place sur les marchés mondiaux. Pour ce faire, la Caisse tisse avec elles des partenariats à long terme. Et pour les appuyer dans leurs projets de croissance, de mondialisation, d'innovation ou de relève, elle met en place des solutions de financement sur mesure, adaptées à leurs besoins, et fait appel au savoir-faire unique de ses équipes.

En 2019, la Caisse a ainsi soutenu l'expansion de plusieurs entreprises de tailles variées, dont Nuvei, Hôtels Alt, Golf Avenue et eStructure. Elle a été particulièrement active auprès des entreprises axées sur la nouvelle économie, entre autres par la mise sur pied d'un nouveau fonds de 250 M\$ destiné aux entreprises spécialisées en intelligence artificielle. La Caisse a aussi investi dans une entreprise technologique du secteur de la santé, AlayaCare, et dans une plateforme de services de santé pour entreprises, Dialogue.

Le tableau 23, à la page 70, présente les 20 principaux investissements au Québec dans les portefeuilles Placements privés, Infrastructures et Marchés boursiers.

### FAITS SAILLANTS – PLACEMENTS PRIVÉS ET INFRASTRUCTURES

En 2019, l'actif total de la Caisse au Québec en placements privés et en infrastructures a atteint 17,3 G\$ (voir le tableau 22). Les placements privés incluent des participations directes dans des sociétés privées et des titres boursiers d'entreprises cotées dans le cas de premières émissions ou de transactions d'envergure.

La Caisse investit également dans des sociétés québécoises cotées en bourse dont la capitalisation boursière est inférieure à 1,5 G\$, ce qui permet de stimuler à la fois leur essor et le marché des actions au Québec.

TABLEAU 22

#### ACTIF ET ENGAGEMENTS EN PLACEMENTS PRIVÉS ET EN INFRASTRUCTURES AU QUÉBEC

(au 31 décembre – en millions de dollars)

	2019			2018		
	Actif	Engagements non déboursés	Actif et engagements non déboursés	Actif	Engagements non déboursés	Actif et engagements non déboursés
Petites et moyennes entreprises	1 863	713	2 576	2 670	607	3 277
Grandes entreprises	15 407	1 542	16 949	10 911	1 980	12 891
<b>Total</b>	<b>17 270</b>	<b>2 255</b>	<b>19 525</b>	<b>13 581</b>	<b>2 587</b>	<b>16 168</b>

**FAITS SAILLANTS – MARCHÉS BOURSISERS**

L'actif total investi en titres boursiers québécois se chiffrait à 8,9 G\$ au 31 décembre 2019. Les titres de sociétés québécoises représentaient 35,5 % du total de l'actif du mandat Canada en fin d'année. Cette forte pondération représente plus du double du poids de ces titres dans l'indice S&P/TSX, lequel comprenait 16,1 % de titres d'entreprises québécoises pour la même période.

**FAITS SAILLANTS – FONDS D'INVESTISSEMENT**

En 2019, la Caisse a créé un fonds entièrement consacré aux entreprises québécoises performantes en intelligence artificielle (IA). Le Fonds CDPQ-IA, doté d'une enveloppe de 250 M\$, vise à propulser la croissance des entreprises dont l'offre de produits repose sur l'IA. Près de 170 M\$ ont déjà été déployés dans trois entreprises depuis son lancement, soit Element AI, un développeur mondial de solutions logicielles d'intelligence artificielle, Dialogue, une plateforme de services de santé pour entreprises et Talent.com (auparavant Neuvo), l'un des sites d'emploi qui connaît aujourd'hui l'une des plus fortes croissances à l'échelle mondiale.

Au cours des cinq dernières années, la Caisse a augmenté de façon importante sa participation dans les fonds de capital de risque et de placements privés. Pendant l'année, elle a investi dans les fonds suivants :

- iNovia, qui cible des entreprises technologiques aux phases de démarrage et de croissance;
- Novacap International Industries V, qui vise des entreprises des secteurs industriel et manufacturier;
- Teralys Capital, qui s'est vu confier par la Caisse le mandat de gestion pour divers fonds d'amorçage;
- Amplitude, un fonds québécois spécialisé dans les sciences de la vie.

En plus de permettre d'élargir le périmètre des investissements, ces partenariats avec des fonds spécialisés offrent un autre avantage à la Caisse : la possibilité d'avoir accès à une pépinière d'entreprises prometteuses, d'où émergent souvent des cibles potentielles pour des investissements directs. Plusieurs investissements des dernières années découlent ainsi de cette stratégie, dont ceux dans Hopper, Breather, Element AI, Dialogue et AlayaCare.

TABLEAU 23

**VINGT PRINCIPAUX PLACEMENTS AU QUÉBEC –  
PORTEFEUILLES PLACEMENTS PRIVÉS, INFRASTRUCTURES ET MARCHÉS BOURSISERS**  
(au 31 décembre 2019)

Alimentation Couche-Tard	Groupe SNC-Lavalin
Banque Nationale du Canada	Groupe WSP Global
Boralex	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers
BRP	Knowlton Development Corporation (kdc/one)
CDPQ Infra (REM)	Lightspeed
Ciment McInnis	Nuvei
Cogeco Communications	Redevances Aurifères Osisko
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Stella-Jones
Dollarama	Trencap (Énergir)
Groupe CGI	Les Vêtements de Sport Gildan



## Optimiser l'impact auprès du secteur privé par le financement

La Caisse a toujours joué un rôle essentiel dans le financement au Québec. Depuis dix ans, elle a accru ses activités auprès du secteur privé. Comme les entreprises privées sont l'un des principaux moteurs de l'activité économique, le financement de leurs projets de croissance permet de soutenir l'économie québécoise tout en générant des rendements attrayants à long terme pour ses déposants.

Plusieurs entreprises québécoises, inscrites en bourse ou non, ont ainsi pu bénéficier de financements de la Caisse au fil des ans. En tant que partenaire de longue date, elle a appuyé de nombreux projets qui leur ont permis de prendre de l'expansion sur les marchés locaux et internationaux. En 2019, la Caisse a continué d'accroître ses activités dans le domaine et a réalisé des transactions d'envergure, dont :

- un financement de 300 M\$ à Sollio Groupe Coopératif, aux côtés du Fonds de solidarité FTQ, de Fondation et de Desjardins Capital, pour appuyer les projets d'acquisitions et d'investissements en immobilisations de cette entreprise agroalimentaire, la plus importante au Québec, auparavant appelée La Coop fédérée;
- un financement de 135 M\$ pour la croissance de Logibec, une société québécoise spécialisée dans le développement et l'implantation de solutions informatiques destinées au domaine de la santé.

En outre, dans l'objectif de proposer des montages financiers adaptés aux projets et aux besoins précis des entreprises, les équipes de la Caisse spécialisées dans les revenus fixes travaillent conjointement avec celles des placements privés. Cette collaboration permet l'intégration d'une composante de financement dans certains investissements en capital-actions.

Du côté des titres obligataires publics, les attentes de rendement à moyen terme ont diminué en raison de la faiblesse des taux d'intérêt. Pour cette raison, la Caisse poursuit, depuis trois ans, une stratégie visant à diminuer graduellement son exposition aux obligations de pays développés. Elle demeure cependant un important détenteur de titres obligataires du secteur public québécois, qu'ils soient émis par le gouvernement du Québec, des sociétés d'État, des municipalités ou des sociétés paragouvernementales.

Au 31 décembre 2019, l'actif total de la Caisse en titres obligataires des secteurs public et privé québécois se chiffrait à 29,5 G\$. Celui-ci est détaillé au tableau 24.

TABLEAU 24

### ACTIF AU QUÉBEC – TITRES DE SOCIÉTÉS ET OBLIGATIONS (au 31 décembre – en milliards de dollars)

	2019	2018
<b>Secteur privé : titres de sociétés</b>	<b>10,4</b>	10,6
<b>Secteur public québécois</b>		
Gouvernement du Québec	12,6	13,4
Hydro-Québec	5,6	5,1
Autres sociétés d'État	0,8	0,9
Municipalités et sociétés paragouvernementales	0,1	0,1
<b>Sous-total</b>	<b>19,1</b>	19,5
<b>Total</b>	<b>29,5</b>	30,1

## Innovier pour réaliser des infrastructures publiques

CDPQ Infra a été créée en 2015 afin d'offrir un modèle unique pour financer et réaliser des projets d'infrastructures publiques. Cette filiale de la Caisse est responsable du développement, de la construction et de l'exploitation du Réseau express métropolitain (REM), un nouveau système de transport public de type métro léger, entièrement automatisé, électrique et accessible à tous.

Plus grand projet de transport collectif des 50 dernières années au Québec, le REM sera aussi l'un des cinq plus grands réseaux automatisés au monde. Il reliera le centre-ville de Montréal, des pôles universitaires, la Rive-Sud, la Rive-Nord, l'Ouest-de-l'Île et l'aéroport Montréal-Trudeau. Il comptera 67 km et 26 stations, et circulera à haute fréquence pour faciliter les déplacements quotidiens. En service 20 heures par jour, 7 jours sur 7, il sera relié aux principales lignes du métro de Montréal grâce à des connexions aux stations Bonaventure, McGill et Édouard-Montpetit.

### UNE CONSTRUCTION QUI BAT SON PLEIN

Une vingtaine de chantiers ont suivi leur cours de façon simultanée en 2019 sur les différentes antennes du réseau, et de nombreux travaux ont été accomplis. Par exemple, le tunnelier capable de creuser le roc et d'assembler un tunnel

est en cours d'assemblage et commencera les forages entre le Technoparc et l'aéroport Montréal-Trudeau. Quelque 2 km de rails ont été installés au centre de l'autoroute 10, sur la Rive-Sud. La construction de dix stations a commencé, tandis que des travaux d'excavation suivent leur cours à plusieurs endroits sur le réseau. Le centre d'entretien de Saint-Eustache a été achevé, et de nombreux piliers du tracé aérien sont apparus dans le paysage montréalais, surtout dans les secteurs Ouest-de-l'Île et Pointe-Saint-Charles. Enfin, le design des voitures spécialement conçues pour circuler dans des conditions hivernales extrêmes a été approuvé, et leur fabrication a été lancée.

Les premiers tests de circulation du REM se feront dès la fin 2020, tandis que la mise en service de l'antenne reliant la Rive-Sud au centre-ville est prévue en 2021.

### Un projet structurant

Les retombées économiques au Québec du projet du REM sont considérables :

**4 G\$** en contenu québécois

**34 000** emplois pendant la construction

**2 G\$** versés en salaires

**1 000** emplois créés de façon permanente

De plus, le projet entraînera la création d'un pôle d'expertise pour l'exploitation et l'entretien d'infrastructures de transport électrique et automatisé. Le REM, dont la construction sera carboneutre, permettra de diminuer les émissions de GES d'environ 680 000 tonnes sur 25 ans d'exploitation.

## Générer des revenus stables grâce à l'immobilier

La Caisse compte deux filiales spécialisées en immobilier : Ivanhoé Cambridge et Otéra Capital. Par l'entremise de celles-ci, elle est un acteur important de l'industrie immobilière au Québec. Les investissements de ces sociétés bien établies offrent l'avantage de générer des revenus stables et constants grâce aux rendements courants.

Au 31 décembre 2019, l'actif total de la Caisse en immobilier au Québec a atteint 11,1 G\$. Les actifs et engagements de ses deux filiales sont détaillés au tableau 25, tandis que les 10 principaux placements du portefeuille Immeubles au Québec sont présentés au tableau 26, à la page 74.

### IVANHOÉ CAMBRIDGE

Ivanhoé Cambridge développe, acquiert et gère des propriétés et des projets immobiliers de grande qualité. Fondée et établie au Québec, la société figure parmi les grands propriétaires et gestionnaires d'immeubles de la province. Au 31 décembre 2019, elle détenait 41 immeubles au Québec, pour une valeur totale de 6,8 G\$. Son portefeuille québécois comprend notamment 6 centres commerciaux, 9 immeubles de bureaux, 20 immeubles logistiques et industriels, 3 hôtels de prestige et 2 complexes résidentiels. Au total, ses centres commerciaux et immeubles de bureaux au Québec totalisent près de 11 millions de pieds carrés (près d'un million de mètres carrés).

Au cours de l'année, Ivanhoé Cambridge a poursuivi la mise en œuvre de son Projet Nouveau Centre, qui vise à dynamiser le centre-ville de Montréal grâce à des initiatives nécessitant des investissements totaux de 1 G\$. Deux volets ont été achevés à ce jour, soit le renouveau de l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth et la construction de la Maison Manuvie. De plus, des transformations majeures sont en cours à Place Ville Marie et au Centre Eaton de Montréal. Quelque 200 M\$ ont été investis dans ces projets.

TABLEAU 25

### ACTIF ET ENGAGEMENTS EN IMMOBILIER AU QUÉBEC

(au 31 décembre – en millions de dollars)

	2019			2018		
	Actif	Engagements non déboursés	Actif et engagements non déboursés	Actif	Engagements non déboursés	Actif et engagements non déboursés
Centres commerciaux	2 945	190	3 135	3 118	308	3 426
Bureaux	4 899	51	4 950	4 751	105	4 856
Multirésidentiel	845	734	1 579	994	487	1 481
Autres	2 396	41	2 437	2 421	102	2 523
<b>Total</b>	<b>11 085</b>	<b>1 016</b>	<b>12 101</b>	<b>11 284</b>	<b>1 002</b>	<b>12 286</b>

Dans les deux cas, l'un des objectifs poursuivis par Ivanhoé Cambridge consiste à créer des espaces de vie pour les travailleurs et les résidents du centre-ville, notamment en aménageant des lieux de restauration invitants, axés sur le plaisir de bien manger. C'est dans cette foulée que le Time Out Market et le Cathcart Restaurants et Biergarten ont ouvert leurs portes, respectivement au Centre Eaton de Montréal et à Place Ville Marie. Les deux endroits proposent une offre culinaire variée comptant des restaurants avec et sans service, sous la gouverne de plusieurs chefs réputés. En outre, l'Esplanade de Place Ville Marie fait l'objet d'une revitalisation complète et l'offre de la galerie marchande est entièrement renouvelée. Il en va de même au Centre Eaton de Montréal, qui a été fusionné avec l'ancien Complexe Les Ailes et où le magasin Décathlon a ouvert ses portes.

Ivanhoé Cambridge a également acquis un portefeuille d'immeubles industriels, qui comprend notamment des entrepôts, des centres de distribution et des immeubles logistiques. Enfin, Ivanhoé Cambridge a procédé à la disposition de deux propriétés, soit le Carrefour de l'Estrie, un centre commercial situé à Sherbrooke, et le Rockhill, un ensemble résidentiel de Montréal dont elle avait effectué la rénovation au cours des dernières années.

### OTÉRA CAPITAL

Otéra Capital est un prêteur hypothécaire de premier plan au Canada ayant également une présence aux États-Unis. Parmi ses investissements, Otéra Capital finance quelque 210 immeubles commerciaux répartis dans 11 régions du Québec et totalisant 4,3 G\$ au 31 décembre 2019. Au cours de l'année, elle a consenti une dizaine de nouveaux prêts et de refinancements au Québec.

---

TABLEAU 26

#### DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS AU QUÉBEC – PORTEFEUILLE IMMEUBLES (au 31 décembre 2019)

---

Centre de commerce mondial de Montréal, Montréal<sup>1</sup>  
Centre Eaton de Montréal, Montréal  
Édifce Jacques-Parizeau, Montréal  
Fairmont Le Château Frontenac, Québec  
Fairview Pointe-Claire, Pointe-Claire  
Galeries d'Anjou, Montréal  
Laurier Québec, Québec  
Le 1000 De La Gauchetière, Montréal  
Place Ste-Foy, Québec  
Place Ville Marie, Montréal

---

1. Actif vendu en janvier 2020.

---

# Accompagner et soutenir les entrepreneurs québécois à travers l'Espace CDPQ

Unique au Québec, l'Espace CDPQ a été créé par la Caisse pour rassembler des partenaires et des collaborateurs autour d'une ambition commune : accélérer la croissance et la mondialisation de PME québécoises innovantes.

Établi à Place Ville Marie, l'Espace CDPQ réunit sous un même toit des acteurs de l'accompagnement et du financement des PME, soit 15 sociétés de capital de risque et 6 organismes qui se consacrent au développement et à la formation d'entreprises innovantes. Pour plus de détails sur les activités de l'Espace CDPQ et ses partenaires, consulter le [www.espacecdpq.com](http://www.espacecdpq.com).

## FAITS SAILLANTS 2019

Au cours de l'année, les sociétés d'investissement de l'Espace CDPQ ont réalisé 159 investissements et réinvestissements au Québec, dont 19 transactions ont fait l'objet de coinvestissements. Ensemble, ces sociétés représentent 4,4 G\$ de capital sous gestion. De plus, l'ensemble des 21 partenaires de l'Espace CDPQ – qui représentent plus de 1 500 entreprises en portefeuille – ont organisé et tenu près de 6 000 réunions et événements d'affaires, rejoignant ainsi quelque 25 000 visiteurs de la communauté d'affaires.

En octobre 2019, 19 entreprises technologiques sélectionnées par les accélérateurs faisant partie des 3 hubs régionaux de l'Espace CDPQ (Québec, Shawinigan et Sherbrooke) ont participé à la deuxième édition d'un camp d'entraînement entrepreneurial de deux jours. Cette activité réunissant des entrepreneurs chevronnés, des experts de la gestion d'entreprise et des investisseurs de l'Espace CDPQ leur a permis d'explorer de nouvelles perspectives, de développer des liens avec des investisseurs et d'entrevoir diverses solutions à leurs défis de croissance. En plus d'une trentaine de maillages noués entre les entreprises participantes et les experts, l'événement a aussi permis à BioIntelligence, une entreprise de Sherbrooke ayant participé à la première édition, d'obtenir un financement de Real Ventures.

Enfin, dans le cadre de la mise en place de l'Espace CDPQ | Axe IA, qui découle d'un partenariat stratégique avec Mila, un institut de recherche québécois en intelligence artificielle (IA), huit jeunes pousses de secteurs innovants ont bénéficié d'une trentaine d'activités d'accélération technologique ou commerciale. En effet, en plus d'avoir un pied à terre dans l'espace de travail partagé Axe IA situé à Mila, ces entreprises ont pu participer à des sessions de codéveloppement technologique avec les experts de Mila et à des rencontres avec des entrepreneurs et des experts de l'IA. Cette initiative, lancée en 2019, a pour objectif de permettre l'accélération de la commercialisation de nouveaux produits en IA.

## Insuffler une culture entrepreneuriale forte au Québec

L'émergence d'une nouvelle génération d'entreprises est l'une des clés pour assurer la croissance durable de l'économie du Québec. C'est pourquoi la Caisse accorde beaucoup d'importance à la valorisation du métier d'entrepreneur. Pour ce faire, elle s'est associée à divers partenaires au fil des ans pour mettre en place des initiatives concrètes visant à promouvoir l'entrepreneuriat.

### DEVENIR ENTREPRENEUR

Initiative de sensibilisation à l'entrepreneuriat lancée à l'automne 2015 par la Caisse, le Mouvement Desjardins et la Banque Nationale, Devenir entrepreneur poursuit sa progression. Différentes campagnes ont été diffusées au cours de l'année. Par exemple, la campagne Devenir entrepreneur a été reprise dans la foulée de la Journée internationale des femmes. Cinq entretiens avec des entrepreneurs ont également été réalisés sous forme de vidéo ou de baladodiffusion. La popularité de la plateforme [devenirentrepreneur.com](http://devenirentrepreneur.com) ne cesse de croître depuis son lancement, celle-ci comptant près de 900 000 visiteurs uniques en 2019. Le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux a également connu une progression constante.

### SEMAINE DES ENTREPRENEURS À L'ÉCOLE

La Caisse a renouvelé sa participation à la Semaine des entrepreneurs à l'école en 2019. Cette initiative, dont elle est un partenaire fondateur, est organisée de concert avec les enseignants. L'objectif : développer la culture entrepreneuriale des jeunes et les encourager à réaliser leur propre projet. En novembre 2019, ce sont donc plus de 25 000 jeunes du primaire à l'université qui ont été sensibilisés aux réalités du métier d'entrepreneur. Dans chacune des régions du Québec, des entrepreneurs locaux ont animé bénévolement des conférences en classe pour partager avec les élèves leur passion et leur expérience dans ce domaine.

### LE CERCLE DES GRANDS ENTREPRENEURS DU QUÉBEC

En 2019, le Cercle des Grands entrepreneurs du Québec a rendu hommage à six grands entrepreneurs québécois : les frères Alain, Bernard et Laurent Lemaire, Jean Coutu, Guy Laliberté et Madeleine Paquin. Cette initiative, lancée en 2018 par la Caisse, la Banque Nationale et le Mouvement Desjardins, a été créée afin d'honorer et de valoriser les grands entrepreneurs qui, par leurs réalisations et leurs idéaux, ont contribué au rayonnement de l'entrepreneuriat et au développement économique du Québec. Après la soirée hommage tenue en février 2019, une exposition interactive visant à faire connaître ces entrepreneurs a sillonné le Québec.

### ENTREPRISES À PROPRIÉTÉ FÉMININE

En 2019, en plus de l'ensemble des initiatives entrepreneuriales dans lesquelles elle est investie, la Caisse a mis un accent particulier sur le développement et la croissance d'entreprises à propriété féminine avec la poursuite des activités de Cheffes de file. Cette initiative phare s'adresse aux entrepreneures à la tête d'entreprises dont le chiffre d'affaires est de 5 à 20 M\$. Les Cheffes de file réunissent une soixantaine d'entrepreneures de 11 régions du Québec afin de favoriser le codéveloppement et l'échange des meilleures pratiques.

La Caisse a aussi appuyé divers programmes comme les Cellules Femmessor – Croissance à travers les différentes régions du Québec, ou encore le programme Développement économique féminin du Réseau des Femmes d'affaires du Québec, une initiative axée sur la commercialisation des entreprises à propriété féminine.

**devenir  
entrepreneur**

semaine  
des entrepreneurs  
**à l'école**



LES  
CHEFFES  
DE FILE

**femmessor**  
financement +  
accompagnement

---

## Contribuer au développement d'experts qualifiés et appuyer l'expertise locale

En sa qualité d'acteur clé de l'industrie financière québécoise, la Caisse accorde une attention particulière au développement d'un bassin d'experts qualifiés dans des domaines liés à ses activités, comme la finance, l'économie, l'entrepreneuriat et l'investissement durable. Elle s'implique également dans la formation pratique de la relève en offrant des stages à un grand nombre d'étudiants chaque année. En outre, l'envergure de ses activités l'amène à collaborer avec de nombreux fournisseurs de services établis au Québec, ce qui contribue à développer une expertise locale solide.

### UNE COLLABORATION ASSIDUE AVEC LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Au fil des ans, la Caisse a noué de nombreux partenariats avec les grandes universités québécoises. Ces collaborations se traduisent par le soutien de chaires de recherche ou par la création de programmes de formation selon différentes thématiques.

#### Finance et économie

Un nouveau partenariat conclu en 2019 avec l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM), conjointement avec Hydro-Québec et le ministère des Finances du Québec, a mené au lancement de la Chaire en macroéconomie et prévisions. Les recherches qui y seront effectuées viseront à comprendre, expliquer et mieux prévoir les grands événements macroéconomiques, comme les récessions. De plus, les activités de la chaire permettront de former une relève d'économistes hautement qualifiés.

La Caisse est le partenaire exclusif de la Chaire Caisse de dépôt et placement du Québec en gestion de portefeuille de l'ESG UQAM. Cette chaire a pour objectif de former une nouvelle génération de spécialistes en gestion de portefeuille tout en réalisant une recherche scientifique de pointe, notamment sur les instruments financiers dérivés, le financement des entreprises, la gestion des investissements internationaux et les *FinTech* (technologies financières).

En outre, la Caisse est partenaire du McGill International Portfolio Challenge et de la Salle des marchés de l'ESG UQAM.

#### Entrepreneuriat

Au cours de l'année 2019, la Caisse s'est associée à l'Université de Sherbrooke pour lancer le Programme CDPO – Stratégies d'expansion, dont l'objectif consiste à accompagner des entreprises technologiques pour favoriser leur croissance et leur internationalisation. Leurs gestionnaires bénéficieront d'outils, de formations et d'accompagnement sur mesure pendant 18 à 24 mois, en plus d'avoir accès aux partenaires de l'Espace CDPO.

La Caisse est également partenaire fondateur de l'Académie de la relève entrepreneuriale-CDPO à l'Université Laval, dont la première phase s'est terminée en 2019 après avoir soutenu 3 cohortes totalisant 32 entrepreneurs. La deuxième phase de ce programme d'accompagnement gratuit, d'une valeur de 20 000 \$, a été lancée en 2020.

La Caisse est aussi partenaire de PortailCoop – HEC Montréal, la plus grande bibliothèque numérique au monde sur les coopératives et les mutuelles, ainsi que du Programme en entrepreneuriat : culture, médias et divertissement de HEC Montréal et du Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

#### Intelligence artificielle

La Caisse est un partenaire fondateur du Creative Destruction Lab – Montréal de HEC Montréal. Ce programme à l'intention des entreprises technologiques en démarrage au fort potentiel de croissance met l'accent sur le secteur de la science des données et de l'intelligence artificielle. Il prend la forme de mentorat mené par des entrepreneurs chevronnés et des anges investisseurs.

### Investissement durable

La Caisse soutient la recherche portant sur l'investissement responsable à l'Université Concordia, à l'Université de Sherbrooke et à Polytechnique Montréal. Leurs travaux visent l'étude des méthodes de mise en œuvre des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, y compris les principaux risques en émergence selon la définition du Forum économique mondial.

### Autres domaines

Depuis 2018, le Fonds CDPQ pour la relève journalistique permet à dix jeunes journalistes ou étudiants de recevoir une bourse de 10 000 \$ et d'effectuer un stage rémunéré dans des médias professionnels, dont une portion est consacrée à l'économie et la finance.

### Stages

La Caisse emploie de nombreux étudiants dans le cadre de son programme de stages pour des postes en finance et dans d'autres secteurs clés. En 2019, elle a ainsi embauché 204 étudiants et stagiaires, pour des périodes allant de quatre à huit mois, ce qui représente une croissance de près de 28 % par rapport à l'année précédente.

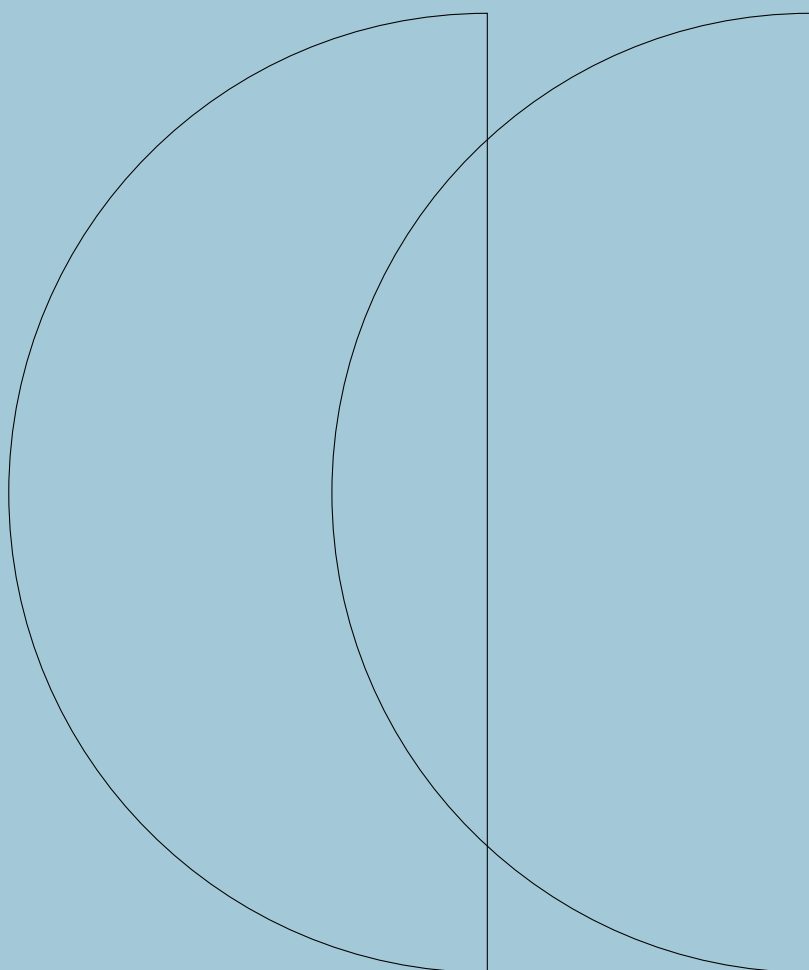
### UN GRAND RÉSEAU DE FOURNISSEURS AU QUÉBEC

La Caisse et ses filiales utilisent les services de nombreuses entreprises québécoises dans la réalisation de leurs activités. Celles-ci nécessitent l'apport de plus de 2 200 fournisseurs ayant un établissement d'affaires au Québec. En 2019, les déboursés au Québec de la Caisse et de ses filiales, y compris CDPQ Infra, se sont accrus comparativement à 2018, pour atteindre plus de 2 G\$.

Dans sa politique en matière de contrats d'acquisition ou de location de biens et services, la Caisse vise à favoriser les fournisseurs québécois, pourvu qu'ils répondent aux critères de coût et de qualité recherchés.



# Rapports du conseil d'administration et de ses comités



---

# Rapport du conseil d'administration

## FAITS SAILLANTS

1

Suivi des activités du comité spécial de sélection du nouveau président et chef de la direction.

2

Révision et confirmation des orientations stratégiques de la Caisse.

3

Suivi régulier de la réalisation du Réseau express métropolitain (REM).

---

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MANDAT

Le conseil d'administration a entre autres pour mandat de s'assurer que l'organisation prend les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans sa mission et que la gestion de la Caisse est conforme aux dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements.

Pour une description complète du mandat du conseil d'administration, nous vous invitons à consulter la section Gouvernance du site Web de la Caisse ([www.cdpq.com](http://www.cdpq.com)).

### COMPOSITION (au 31 décembre 2019)

Au 31 décembre 2019, le conseil comptait 14 membres sur un nombre maximal de 15. Au cours de l'année, le gouvernement du Québec, après avoir consulté le conseil, a nommé à titre de membres indépendants Ravy Por, leader de pratique – Partenariats et rayonnement, Analytique avancée au Mouvement Desjardins, Maria S. Jelescu Dreyfus, directrice générale et fondatrice d'Ardinall Investment Management, Lynn Jeannot, administratrice de sociétés, et Alain Côté, administrateur de sociétés. Le gouvernement du Québec a également confirmé le renouvellement des mandats de Diane Lemieux, présidente-directrice générale de la Commission de la construction du Québec et de Jean La Couture, administrateur de sociétés et président de la société Huis Clos ltée.

## RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération des administrateurs de la Caisse est prévue par décret du gouvernement du Québec. Leur rémunération pour 2019 est présentée au tableau 28, à la page 81. Les administrateurs ont aussi droit au remboursement de leurs frais de voyage et de séjour.

## RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

La rémunération annuelle du président du conseil d'administration est fixée par décret du gouvernement du Québec à 195 000 \$. Par ailleurs, le président du conseil a droit au remboursement des frais de représentation occasionnés par l'exercice de ses fonctions, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par année.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### Orientations stratégiques

Le conseil a revu et approuvé les orientations stratégiques de la Caisse ainsi que les priorités stratégiques de chaque équipe.

### Durant l'année, le conseil a également :

- examiné avec la direction différents scénarios économiques et financiers pouvant avoir une incidence sur l'évolution de la stratégie de la Caisse;
- suivi régulièrement les résultats et les risques des stratégies à chacune des étapes de leur déploiement.

Le conseil a par ailleurs adopté le plan d'affaires de la Caisse et le budget annuel et a reçu régulièrement les rapports de la direction touchant leur évolution.

TABLEAU 27

**RELEVÉ DES PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS  
DU CONSEIL ET DES COMITÉS POUR L'EXERCICE 2019<sup>1</sup>**

Administrateurs	Conseil d'administration		Comité de vérification		Comité d'investissement et de gestion des risques		Comité des ressources humaines	Comité de gouvernance et d'éthique	
	6 rég.	9 extra.	6 rég.	2 extra.	6 rég.	3 extra.	7 rég.	6 rég.	1 extra.
Elisabetta Bigsby	5/5	5/8	–	–	–	–	6/6	–	–
Ivana Bonnet-Zivcevic	6	6	–	–	–	–	7	–	–
Sylvain Brosseau	6	9	–	–	6	3	7	–	–
Alain Côté	2/2	2/2	1/1	0/0	–	–	–	–	–
Patricia Curadeau-Grou	2/2	2/3	–	–	2/2	2/2	–	–	–
Michel Després	5	6	–	–	–	–	–	–	–
Gilles Godbout	6	9	6	2	6	3	–	–	–
Lynn Jeannot	0/0	0/0	–	–	–	–	0/0	–	–
Maria S. Jelescu Dreyfus	1/1	0/1	–	–	1/1	0/0	–	–	–
François Joly	6	9	6	2	6	3	–	–	–
Jean La Couture	6	9	–	–	6	3	–	–	–
Diane Lemieux	6	9	–	–	–	–	–	–	–
Wendy Murdock	5	8	–	–	6	3	–	6	1
Ravy Por	2/2	2/2	–	–	–	–	–	2/2	0/0
François R. Roy	6	9	6	2	–	–	–	6	1
Michael Sabia	6	9	–	–	–	–	–	–	–
Robert Tessier	6	9	–	–	–	–	7	6	1

1. Les administrateurs justifient leurs absences aux réunions régulières d'un comité ou du conseil auprès du Secrétariat de la Caisse. Au cours de l'année 2019, des administrateurs n'ont pu assister à certaines réunions pour des raisons de santé et en raison d'obligations liées à des engagements familiaux ou professionnels.

TABLEAU 28

**RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS  
AU SENS DU DÉCRET<sup>1</sup>**

(en dollars)

Administrateurs	Rémunération annuelle	Rémunération à titre de président d'un comité	Jetons de présence	Rémunération totale
Elisabetta Bigsby	17 121	5 352	14 322	36 795
Ivana Bonnet-Zivcevic <sup>2</sup>	19 777	830	18 027	38 634
Sylvain Brosseau	19 777	–	28 644	48 421
Patricia Curadeau-Grou	5 091	–	7 286	12 377
Alain Côté	6 830	–	3 736	10 566
Gilles Godbout	19 777	–	19 969	39 746
François Joly <sup>3</sup>	19 777	6 182	32 318	58 277
Jean La Couture <sup>2</sup>	19 777	6 182	22 199	48 158
Wendy Murdock	19 777	–	25 904	45 681
Ravy Por	6 830	–	4 670	11 500
François R. Roy	19 018	5 945	26 838	51 801
<b>Total</b>	<b>173 552</b>	<b>24 491</b>	<b>203 913</b>	<b>401 956</b>

1. Conformément aux termes du Décret :

- a. La rémunération tient compte d'une majoration.
  - b. Le jeton de présence pour une réunion extraordinaire de courte durée du conseil ou d'un comité, tenue par conférence téléphonique, est de la moitié du jeton de présence accordé pour une réunion régulière.
  - c. Une réduction est appliquée à la rémunération des administrateurs qui sont des retraités du secteur public.
2. Ces administrateurs ont reçu un jeton de présence pour leur participation à une réunion du comité de sélection de la Caisse.
3. Cet administrateur a reçu des jetons de présence pour sa participation à des réunions du comité d'audit des filiales immobilières de la Caisse.

## Rapport du conseil d'administration (suite)

### Résultats financiers, contrôle interne et systèmes de gestion

Avec le concours du comité de vérification, le conseil s'est acquitté de ses responsabilités à l'égard des résultats financiers et des contrôles internes. Il a notamment :

- examiné les états financiers trimestriels et approuvé les états financiers consolidés au 30 juin et au 31 décembre;
- évalué l'intégrité de l'ensemble des contrôles appliqués aux différentes données servant à l'établissement de ces états financiers et des notes afférentes;
- examiné les rendements des secteurs d'investissement et approuvé les communiqués portant sur les résultats financiers annuels et la mise à jour mi-annuelle;
- examiné et approuvé le rapport annuel de la Caisse;
- approuvé la révision de la politique relative à l'indépendance des auditeurs externes et de la Charte d'audit interne;
- approuvé la révision de la politique d'évaluation des investissements;
- approuvé la révision de la politique de gestion de la fiscalité;
- suivi l'évolution des projets technologiques visant la mise à jour des systèmes d'information financière et leur sécurité;
- revu et approuvé les délégations d'autorité.

Voir le Rapport du comité de vérification, à la page 84, pour plus d'information sur les responsabilités dont se sont acquittés le comité et le conseil.

### Investissement et gestion des risques

Le conseil, avec le concours du comité d'investissement et de gestion des risques, a veillé tout au long de 2019 à l'application d'un encadrement et d'un processus de gestion des risques efficaces et rigoureux. Ainsi, le conseil a notamment :

- approuvé, sur recommandation du comité, les dossiers d'investissement qui relèvent de son autorité, en tenant compte, entre autres, de l'incidence de chacun sur le niveau et la concentration du risque du portefeuille spécialisé concerné et du portefeuille global de la Caisse;
- suivi l'évolution de la réalisation du Réseau express métropolitain (REM);
- approuvé les modifications aux politiques d'investissement de certains portefeuilles spécialisés;

- approuvé les modifications à la politique de gestion intégrée des risques et à la gouvernance du processus décisionnel;
- suivi le plan de gestion de la couverture des devises;
- approuvé les révisions aux politiques d'investissement portant, entre autres, sur :
  - les limites de risque de marché des portefeuilles spécialisés et du portefeuille global de la Caisse;
  - les changements aux indices de référence et aux objectifs de rendement des portefeuilles spécialisés et grands mandats;
  - les limites d'utilisation des instruments financiers dérivés et les limites de concentration;
- approuvé l'encadrement du risque de liquidité et s'est assuré de suivre la stratégie globale de la Caisse concernant la gestion de ce risque.

Pour l'ensemble des activités conduites par le conseil et le comité d'investissement et de gestion des risques, voir le Rapport du comité d'investissement et de gestion des risques, à la page 105.

### Gouvernance d'entreprise

Le conseil s'est réuni en l'absence des membres de la direction et a tenu des séances de discussion avec le président et chef de la direction en l'absence des autres membres de la direction. Il a également reçu un rapport d'activité de chacun des comités au cours de chaque réunion, lui permettant d'examiner et de se prononcer sur les recommandations qui lui ont été faites. Par ailleurs, sur la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil a :

- procédé à l'évaluation de son fonctionnement, de celui de ses comités ainsi que de la performance de chaque président;
- revu la composition de ses comités;
- approuvé le profil d'expertise et d'expérience des membres indépendants;
- approuvé les modifications à la politique de dons et commandites;
- révisé le Code d'éthique et de déontologie applicable aux dirigeants et employés de la Caisse;
- désigné des membres au sein des conseils d'administration des filiales immobilières.

En outre, le conseil a revu les pratiques en matière d'éthique et de gouvernance d'Ivanhoé Cambridge et d'Otéra Capital.

### **Orientation et formation continue**

Le conseil reconnaît l'importance d'offrir à ses membres la formation et l'appui nécessaires afin qu'ils puissent s'acquitter de leur rôle en conformité avec les dispositions de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et avec le mandat du conseil d'administration, ainsi que dans le respect des meilleures pratiques. La Caisse déploie un processus d'orientation dès la nomination d'un nouvel administrateur afin de faciliter son intégration et lui permettre de se familiariser avec son rôle, les exigences de ses fonctions et les orientations stratégiques de l'organisation. Ce processus comprend notamment :

- un accès électronique au manuel de l'administrateur contenant de l'information sur, notamment, les lois et règlements applicables à la Caisse, les mandats du conseil et de ses comités, le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, le cadre de gouvernance, le profil d'expertise et d'expérience des membres indépendants, le calendrier des réunions et le processus d'évaluation;
- des rencontres avec le président du conseil, les présidents des comités et des membres de la haute direction, dont la première vice-présidente, Affaires juridiques et Secrétariat;
- des formations sur la gestion des risques et les aspects financiers.

Dans le cadre des réunions du conseil et des comités, ainsi que des événements liés au conseil, les administrateurs assistent à des exposés offerts par des représentants de la Caisse ou, à l'occasion, par des représentants externes, sur des sujets pertinents aux activités de la Caisse et à ses priorités stratégiques. La Caisse favorise également la participation à des formations offertes par divers organismes externes et partage avec les administrateurs des publications recommandées.

En 2019, les administrateurs ont suivi des formations sur divers sujets, dont :

- l'économie;
- la gouvernance et l'éthique;
- la cybersécurité;
- l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies;
- l'investissement durable et les changements climatiques;

- l'innovation;
- la gestion des risques.

Voir le Rapport du comité de gouvernance et d'éthique, à la page 87, pour plus d'information sur les responsabilités dont se sont acquittés le comité et le conseil en matière de gouvernance et d'éthique.

### **Supervision de la direction et gestion des ressources humaines**

Assisté du comité des ressources humaines, le conseil a adopté en début d'année les objectifs détaillés de Michael Sabia, président et chef de la direction, pour l'exercice 2019 et a évalué sa performance ainsi que ses conditions de rémunération globale.

Le conseil a par ailleurs approuvé l'évaluation de la performance et les conditions de rémunération globale des membres de la haute direction.

Le conseil a également approuvé, suivant la recommandation du comité des ressources humaines, des nominations à la haute direction. Au début de l'année, le conseil a approuvé la nomination, à titre de premier vice-président, Québec et Planification stratégique globale, de Charles Emond, qui a été nommé président et chef de la direction de la Caisse au début 2020. Durant l'année, le conseil a approuvé l'ajout de la responsabilité des Placements privés hors Québec à M. Emond. Il est ainsi devenu premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique. Cette nomination a fait suite au départ de Stéphane Etroy qui occupait le poste de premier vice-président et chef des Placements privés hors Québec. En outre, le comité a examiné et recommandé au conseil d'administration la nomination de Martin Coiteux à titre d'économiste en chef.

En 2019, le conseil, suivant la recommandation du président du conseil d'administration, Robert Tessier, a approuvé la constitution d'un comité spécial pour la sélection du successeur de Michael Sabia à titre de président et chef de la direction. Ce processus a mené à la nomination de Charles Emond à ce titre, pour un mandat de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2020. En collaboration avec le comité des ressources humaines, le conseil a établi la rémunération et les autres conditions d'emploi du nouveau président et chef de la direction, selon les paramètres fixés par le gouvernement ainsi que ses objectifs pour l'exercice 2020.

Voir le Rapport du comité des ressources humaines, à la page 89, pour plus d'information sur les responsabilités dont se sont acquittés le comité et le conseil.

---

# Rapport du comité de vérification

## FAITS SAILLANTS

1

Examen et suivi de la préparation des états financiers.

2

Approbation du plan d'audit interne triennal et suivi des activités découlant de ce plan.

3

Suivi et analyse des effets de toutes les activités mises en œuvre visant une utilisation optimale des ressources.

---

## LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

### MANDAT

Le comité de vérification supervise la conformité des états financiers par rapport à la situation financière de la Caisse. De plus, il s'assure, entre autres, de la mise en place de mécanismes de contrôle interne adéquats et efficaces et d'un processus de gestion des risques.

Pour une description complète du mandat du comité de vérification, nous vous invitons à consulter la section Gouvernance du site Web de la Caisse ([www.cdpq.com](http://www.cdpq.com)).

### COMPOSITION (au 31 décembre 2019)

La composition du comité a été revue en 2019.

Il comprend trois membres indépendants, dont des professionnels avec une expertise en comptabilité ou en finance, ayant l'expérience et les connaissances pour lire et comprendre les états financiers et bien remplir leur rôle.

- Président : François Joly (membre invité aux réunions du comité d'investissement et de gestion des risques)
- Membres : Gilles Godbout, Alain Côté et François R. Roy (dont le mandat a échu le 16 décembre 2019)

Le président du conseil assiste aux réunions du comité.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nombre de réunions en 2019 : 8

### Information financière

En 2019, le comité s'est acquitté de ses responsabilités à l'égard de l'information financière, notamment de la façon suivante :

- Examen des états financiers avec la Direction financière ainsi qu'avec les co-auditeurs, soit le Vérificateur général du Québec et la firme EY, et revue de plusieurs éléments, dont :
  - le processus de préparation des états financiers;
  - l'évaluation des placements;
  - les éléments de trésorerie, notamment la liquidité, le levier et le financement;
  - la confirmation qu'un audit des rendements est effectué par une firme externe pour assurer la conformité du calcul et de la présentation des rendements aux normes de l'industrie.
- Examen des résultats trimestriels, des suivis budgétaires et des prévisions budgétaires de fin d'année.
- Révision du niveau de divulgation des charges d'exploitation et des frais de gestion externe.

- Examen du rapport sur le déroulement du processus d'attestation financière permettant au président et chef de la direction et à la première vice-présidente et cheffe de la Direction financière et des Opérations d'attester publiquement que les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus adéquatement et sont efficaces.
- Recommandation au conseil pour l'adoption des états financiers consolidés au 30 juin et au 31 décembre.
- Examen des travaux de préparation du rapport annuel et des communiqués traitant des résultats financiers de la Caisse.
- Participation du président du comité de vérification de la Caisse à des réunions du comité de vérification des filiales immobilières et examen du bilan annuel des activités de ces comités.
- Discussion avec les co-auditeurs concernant leurs rapports à la suite de l'examen intermédiaire au 30 juin et de l'audit au 31 décembre.
- Discussions avec les co-auditeurs concernant leur plan d'audit des états financiers de la Caisse et leurs procédés internes de contrôle de la qualité.
- Révision et recommandation au conseil de la mise à jour de la politique relative à l'indépendance des auditeurs externes, suivi de son application et approbation des honoraires d'EY.
- Révision et recommandation au conseil de la mise à jour de la politique d'évaluation des investissements.
- Approbation de la mise à jour du plan de contingence des liquidités.
- Discussions régulières avec la première vice-présidente et cheffe de la Direction financière et des Opérations en l'absence des autres membres de la direction.
- Rencontres régulières avec les co-auditeurs en l'absence des membres de la direction pour discuter de divers aspects de leur mandat.

### **Audit interne**

En 2019, le comité a confirmé la nomination de Marylène Roy à titre de vice-présidente, Audit interne.

Au cours de l'année, le comité a mené les activités suivantes avec la vice-présidence Audit interne :

- Révision et approbation du plan d'audit interne 2019-2021.
- Révision et recommandation au conseil de la mise à jour de la Charte d'audit interne.
- Examen des rapports d'activité de l'Audit interne découlant du plan d'audit interne et portant notamment sur les mécanismes de contrôle interne, les processus de gestion des risques et l'utilisation optimale des ressources.
- Suivi de la mise en application par la direction de la Caisse des recommandations de l'Audit interne.
- Suivi des activités exécutées par l'audit interne des filiales immobilières.
- Examen des résultats du programme d'audit continu à la Caisse.
- Validation que l'équipe Audit interne est en mesure d'agir de manière indépendante de la direction de la Caisse.
- Discussions périodiques avec la vice-présidente, Audit interne en l'absence des membres de la direction.

## Rapport du comité de vérification (suite)

### Contrôles internes et plan d'utilisation optimale des ressources

Le comité a examiné plusieurs aspects des contrôles internes et de l'utilisation optimale des ressources en 2019. Pour ce faire, il a notamment procédé aux travaux suivants :

- Examen du plan visant une utilisation optimale des ressources, ainsi que suivi et analyse des effets de toutes les activités mises en œuvre découlant de ce plan.
- Examen des résultats des travaux d'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, de même que des contrôles et procédures de communication de l'information financière, dont ceux des filiales immobilières et de CDPQ Infra.
- Suivi des projets technologiques visant la mise à jour des systèmes de divulgation financière.
- Suivi des activités en matière de gestion de la fiscalité internationale, et révision et recommandation au conseil de la mise à jour de la politique de gestion de la fiscalité.
- Examen des résultats de l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement du comité effectuée par les membres.
- Révision et recommandation au conseil des modifications aux délégations d'autorité.

### Gestion des risques

Le comité d'investissement et de gestion des risques appuie le comité de vérification dans l'exercice de sa responsabilité à l'égard de la mise en place d'un processus de gestion des risques. Le comité a donc mené les activités suivantes pour assurer un suivi des travaux en matière d'investissement et de gestion des risques :

- Discussion avec la première vice-présidente, Affaires juridiques et Secrétariat :
  - des rapports de conformité relatifs au respect de la Loi sur la Caisse, des politiques de placement des déposants et des politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés;
  - des rapports sur les dossiers litigieux impliquant la Caisse ou ses filiales.
- Réception des mémoires de délibérations des réunions du comité d'investissement et de gestion des risques.
- Participation du président du comité aux réunions du comité d'investissement et de gestion des risques.

### RECOURS À DES EXPERTS EXTERNES

Le comité de vérification n'a pas fait appel à de tels services en 2019. Il a toutefois appuyé la direction lorsqu'elle a eu recours à des firmes externes pour une révision indépendante de la juste valeur de certains placements.



# Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

## FAITS SAILLANTS

1

Révision du processus d'évaluation de la performance du conseil.

2

Révision des Codes d'éthique et de déontologie de la Caisse et de ses filiales immobilières.

### LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

#### MANDAT

Le comité veille à ce que la Caisse maintienne les plus hautes normes de gouvernance et d'éthique. Pour une description complète du mandat du comité de gouvernance et d'éthique, nous vous invitons à consulter la section Gouvernance du site Web de la Caisse ([www.cdpq.com](http://www.cdpq.com)).

#### COMPOSITION (au 31 décembre 2019)

La composition du comité a été revue en 2019.

Il comprend trois membres indépendants :

- Président : Robert Tessier
- Membres : Wendy Murdock et Ravy Por

François R. Roy a agi à titre de président du comité jusqu'au 16 décembre 2019, date à laquelle son mandat a échoué.

#### RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nombre de réunions en 2019 : 7

#### Composition du conseil et des comités

- Révision de la composition du conseil, recommandation du renouvellement des mandats d'un membre indépendant et d'un membre non indépendant, et de la nomination de quatre membres indépendants.

- Révision et recommandation au conseil de la composition de ses comités.

#### Activités du conseil et de ses comités

- Désignation de membres au sein des conseils d'administration des filiales immobilières.
- Révision du processus d'évaluation de la performance du conseil, de son président, des comités et de leur président, y compris l'autoévaluation par les administrateurs, et analyse des résultats et recommandations d'améliorations de certains processus, lorsque nécessaire.
- Révision du programme d'accueil des nouveaux administrateurs afin d'assurer une intégration harmonieuse et rapide des nouveaux membres du conseil d'administration.
- Révision des mandats du conseil d'administration et de ses comités.
- Analyse des résultats du rapport de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques portant sur la gouvernance des sociétés d'État donnant lieu à des recommandations d'améliorations de certains aspects.
- Obtention de l'assurance que le conseil dispose de toute l'information pertinente et de tout le temps nécessaire à l'analyse des enjeux de la Caisse.
- Maintien d'un cadre prévoyant des présentations et des discussions en dehors des réunions du conseil pour permettre aux administrateurs d'échanger entre eux et avec la direction.

## Rapport du comité de gouvernance et d'éthique (suite)

- Vérification de la tenue, au cours de l'année, de séances de discussion en l'absence des membres de la direction dans chaque comité et au conseil.

### Règles d'éthique et de déontologie

À l'égard des règles d'éthique et de déontologie en vigueur, le comité a, entre autres, mené les activités suivantes :

- Révision du Code d'éthique et de déontologie applicable aux dirigeants et employés de la Caisse et examen du rapport d'application des règles d'éthique et de déontologie au sein de la Caisse.
- Révision, dans une optique d'harmonisation au Code de la Caisse, des Codes d'éthique et de déontologie applicables aux employés et dirigeants des filiales immobilières.
- Révision du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs.
- Examen du rapport sur le processus annuel de déclaration d'intérêts des administrateurs.
- Révision des règles de déclaration d'intérêts, vérification de la conformité de ces déclarations aux dispositions en vigueur et transmission de ces déclarations aux autorités désignées par la Loi sur la Caisse.
- Examen des rapports relatifs aux transactions sur les titres de sociétés ayant des liens avec un administrateur de la Caisse.

### Activités de la Caisse

- Révision de la politique de dons et commandites.
- Examen du rapport sur les activités de dons et commandites durant l'année.
- Examen des rapports sur les activités d'investissement durable.
- Examen du rapport sur la désignation d'administrateurs au sein des conseils d'administration des sociétés dans lesquelles la Caisse investit.

### RECOURS À DES EXPERTS EXTERNES

Le comité de gouvernance et d'éthique n'a pas eu recours à de tels services en 2019.

---

# Rapport du comité des ressources humaines

## FAITS SAILLANTS

1

Examen du processus renouvelé de gestion des talents pour une relève forte et mobilisée.

2

Révision de la stratégie et suivi des activités en matière de diversité et d'inclusion.

3

Révision du programme bonifié de formation des employés ciblant les compétences clés de la Caisse du futur.

---

## LE COMITE DES RESSOURCES HUMAINES

### MANDAT

Le comité a pour mandat d'examiner les orientations et les stratégies en matière de gestion des ressources humaines, notamment l'évaluation de la performance, la planification de la relève, la rémunération de la haute direction et les pratiques générales de la Caisse en matière de gestion des ressources humaines. Pour une description complète du mandat du comité des ressources humaines, nous vous invitons à consulter la section Gouvernance du site Web de la Caisse ([www.cdpq.com](http://www.cdpq.com)).

### COMPOSITION (au 31 décembre 2019)

Le comité est composé de quatre membres indépendants :

- Présidente : Ivana Bonnet-Zivcevic
- Membres : Robert Tessier, Sylvain Brosseau et Lynn Jeannot

### RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nombre de réunions en 2019 : 7

#### Président et chef de la direction

Le comité a examiné et recommandé au conseil d'administration l'approbation des objectifs de Michael Sabia en sa qualité de président et chef de la direction pour l'exercice 2019. En outre, le comité a examiné et recommandé au conseil l'évaluation de la performance et les conditions de rémunération globale du président et chef de la direction.

#### Haute direction

Deux nominations importantes ont été effectuées au début de l'année 2019. Le comité a examiné et recommandé au conseil d'administration la nomination de Martin Coiteux à titre d'économiste en chef et la nomination, à titre de premier vice-président, Québec et Planification stratégique globale, de Charles Emond. Durant l'année, le comité a revu l'ajout de la responsabilité des Placements privés hors Québec à M. Emond. Il est ainsi devenu premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique. Cette nomination a fait suite au départ de Stéphane Etroy qui occupait le poste de premier vice-président et chef des Placements privés hors Québec.

Par ailleurs, le comité a examiné et recommandé au conseil d'administration, pour approbation, l'évaluation de la performance et la détermination de la rémunération globale des membres de la haute direction.

#### Stratégies et politiques clés de la gestion intégrée des talents

En 2019, le comité s'est penché sur plusieurs initiatives en matière de gestion intégrée des talents. Le comité a notamment revu :

- le processus renouvelé de gestion des talents visant à créer une relève forte et mobilisée;
- la stratégie en matière de diversité et d'inclusion;
- l'offre bonifiée du programme de formation continue des employés;

## Rapport du comité des ressources humaines (suite)

- le programme élargi de rotation des jeunes recrues de la Caisse;
- le programme de gestion de la performance des différentes équipes ainsi que la rémunération variable, plus particulièrement pour continuer de renforcer l'alignement de la gestion de la performance et de la rémunération sur la stratégie de la Caisse;
- les mesures d'atténuation des risques liés à la gestion des talents ainsi que les indicateurs de gestion des talents, y compris les indicateurs relatifs à la diversité de genre au sein de la Caisse.

### Fonctionnement du comité

Le comité a examiné les résultats de l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement du comité effectuée par les membres.

### Recours à des experts externes

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de rémunération variable, le comité et le conseil d'administration ont eu recours aux services d'une firme indépendante d'experts-conseils reconnue en matière de rémunération du personnel, qui œuvre dans le secteur des caisses de retraite, Hugessen Consulting. Le comité tient compte de l'avis et des recommandations de Hugessen Consulting, mais prend ses propres décisions, qui peuvent être basées sur des renseignements autres que les recommandations de cet expert.

## POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

### Travaux du comité relatifs à la rémunération

Durant l'année 2019, le comité, avec l'appui de son conseiller Hugessen Consulting, s'est assuré que la politique de rémunération atteignait ses objectifs stratégiques de payer pour la performance à long terme, d'offrir une rémunération concurrentielle et de lier les intérêts des dirigeants à ceux des déposants. Le comité a examiné la façon dont la politique de rémunération de la Caisse a été appliquée. Il a analysé les propositions de rémunération variable, ainsi que les propositions relatives à l'application du coinvestissement, et s'est assuré de l'adéquation de ces propositions avec la politique de rémunération et les pratiques du marché.

Ainsi, le comité a notamment analysé et recommandé au conseil d'administration, pour approbation, le montant à être versé en fonction du programme de rémunération variable.

Par ailleurs, le comité a reçu une mise à jour sur les tendances du marché en matière de révision salariale. Il s'est penché sur les conditions salariales des employés de la Caisse pour 2020 et les a recommandées au conseil d'administration pour approbation.

### Gel des salaires et report de la rémunération variable

Étant donné le contexte économique exceptionnel de 2020 lié à la pandémie de COVID-19, la Caisse a pris la décision de geler les salaires de l'ensemble des leaders de l'organisation pour l'année en cours. De plus, le versement de la rémunération variable liée à leur performance de 2019 est reporté jusqu'au troisième trimestre de 2020. Dans ce contexte, M. Sabia a demandé que le versement de sa rémunération variable de 2019 soit aussi reporté au même moment. Ces mesures s'appliquent également aux leaders des filiales de la Caisse.

Par ailleurs, les membres du comité de direction ont reporté et coinvesti le maximum possible de leur rémunération variable pour une période de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 2022, et ce, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ces montants reportés varieront selon les rendements de la Caisse, ce qui démontre leur engagement envers la réalisation de la mission de l'organisation et leur alignement complet sur les résultats à livrer aux déposants.

### Encadrement

La politique de rémunération de la Caisse a été adoptée conformément à l'annexe A du règlement encadrant la régie interne de la Caisse (le Règlement intérieur). Cette annexe :

- définit les niveaux maximums de rémunération globale des employés et les marchés de référence;
- indique que les données reflétant le portrait des marchés de référence doivent être compilées au moyen d'un sondage annuel fait par une firme indépendante reconnue, et que celui-ci doit être administré et analysé selon une méthodologie et des règles généralement reconnues en cette matière;
- prévoit que la masse salariale de la Caisse ne doit pas excéder 100 % du point milieu des échelles salariales.

### Les marchés de référence et le positionnement des niveaux de rémunération<sup>1</sup>

Pour le poste de président et chef de la direction, le marché de référence est composé d'un échantillon constitué des sept grandes caisses de retraite canadiennes, dont la liste se trouve au tableau 33, à la page 98. Pour ce poste, la rémunération globale doit se situer entre la médiane et le troisième quartile (75<sup>e</sup> rang centile) du marché de référence, selon que la performance de la Caisse est moyenne ou supérieure.

Pour les postes liés à l'investissement, le marché de référence est celui de l'investissement institutionnel canadien. Celui-ci doit comprendre un échantillon représentatif, notamment d'institutions, de compagnies d'assurance, de sociétés de fiducie, de caisses de retraite, de firmes de conseillers en placement, de firmes de courtage et de gestionnaires de fonds ou d'industries de même nature. L'échantillon actuel comprend 37 organisations, dont la liste se trouve au tableau 35, à la page 99. Pour ces postes, la rémunération globale doit se situer en deçà du décile supérieur (90<sup>e</sup> rang centile) du marché de référence. Pour les premiers vice-présidents en investissement, un échantillon réduit de celui décrit précédemment est utilisé. Il regroupe 16 entreprises pour lesquelles les actifs sous gestion sont de plus de 20 milliards de dollars. La liste se retrouve au tableau 34, à la page 98.

Pour les postes non liés à l'investissement, le marché de référence est celui du Québec et doit comprendre notamment les emplois du secteur public. Ainsi, le marché de référence comprend un échantillon représentatif de grandes entreprises québécoises des secteurs public et privé, ainsi que d'entreprises du secteur financier. L'échantillon actuel comprend 49 organisations, dont la liste se trouve au tableau 36, à la page 99. Pour ces postes, la rémunération globale doit se situer en deçà du troisième quartile (75<sup>e</sup> rang centile) du marché de référence.

Les marchés de référence pour les postes situés à l'extérieur du Canada ont été établis selon des principes similaires à ceux énoncés précédemment.

En 2019, la Caisse a retenu les services de Willis Towers Watson pour l'étalonnage de ses marchés de référence et a fait appel aux services de la firme McLagan pour les études concernant les postes à l'extérieur du Canada.

### **Objectifs stratégiques liés à la politique de rémunération**

La Caisse doit pouvoir compter sur des employés hautement compétents, qui lui permettent d'atteindre sa mission : recevoir des sommes en dépôt conformément à la Loi sur la Caisse et les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement, tout en contribuant au développement économique du Québec.

Par conséquent, la politique de rémunération poursuit les trois objectifs suivants :

- 1. Payer pour la performance :** une rémunération variable alignée sur le rendement procuré aux déposants. Cet objectif s'articule autour des quatre thèmes suivants :
  - Une orientation à long terme, pour récompenser la performance soutenue sur plusieurs années.
  - Un juste équilibre rendement-risque, afin d'encourager une prise de risque mesurée qui facilite la production d'un rendement à long terme soutenu pour les déposants, tout en tenant compte de leur tolérance au risque.
  - Une évaluation globale, afin de favoriser un équilibre entre la contribution individuelle, le rendement des portefeuilles ou la réalisation des plans d'affaires et le rendement de la Caisse.
  - Un accent sur la perspective globale de la Caisse, avec une importance accrue de la contribution des employés aux priorités stratégiques et au rendement global de la Caisse, y compris une pondération accordée au leadership et aux comportements souhaités, de même qu'une composante liée à la réduction de l'intensité carbone du portefeuille global.
- 2. Offrir une rémunération compétitive :** afin d'attirer, de mobiliser et de retenir des employés qui possèdent une expérience et des compétences qui permettent à la Caisse d'atteindre ses objectifs stratégiques, tout en respectant les balises énoncées par le Règlement intérieur et décrites précédemment.
- 3. Lier les intérêts des dirigeants à ceux des déposants :** afin qu'ils orientent leur contribution individuelle et d'équipe vers le succès soutenu à long terme de la Caisse.

1. Aux fins de la rémunération, le premier quartile s'étend du 1<sup>er</sup> rang au 25<sup>e</sup> rang centile, le deuxième quartile du 26<sup>e</sup> au 50<sup>e</sup> rang centile, le troisième quartile du 51<sup>e</sup> au 75<sup>e</sup> rang centile et le quatrième quartile du 76<sup>e</sup> au 100<sup>e</sup> rang centile.

## Rapport du comité des ressources humaines (suite)

La politique de rémunération de la Caisse respecte les principes de saine gestion de la rémunération du Conseil de stabilité financière entérinés par les pays du G20, soit une gouvernance efficace en matière de rémunération et un alignement entre la rémunération et la prise de risque mesurée à long terme, et la revue régulière des pratiques de rémunération.

### Composantes de la rémunération globale

La rémunération globale des employés de la Caisse repose sur quatre composantes :

1. Le salaire de base
2. La rémunération variable
3. Le régime de retraite
4. Les avantages sociaux

### Salaire de base

Le Règlement intérieur établit que la moyenne des salaires de base ne doit pas excéder le point milieu des échelles salariales. À l'intérieur de ces paramètres, les salaires de base annuels sont fixés en fonction des conditions de salaire qui ont cours dans les marchés de référence.

Chaque année, le comité des ressources humaines soumet au conseil d'administration, pour approbation, le budget d'augmentation de la masse salariale.

Pour l'année 2019, le conseil d'administration a approuvé les recommandations formulées par la direction de la Caisse visant à :

- maintenir les échelles de salaire 2019 près de la médiane des marchés de référence, telle que mesurée par des firmes externes reconnues;

- verser une enveloppe d'augmentation au mérite se situant à la médiane des prévisions d'augmentation du marché.

### Rémunération variable

Dans le milieu de l'investissement, la rémunération variable est une composante essentielle de la rémunération globale offerte aux employés de ce secteur, puisqu'elle permet d'aligner les incitatifs financiers sur les objectifs de rendement attendus par les clients.

La rémunération variable, à la Caisse, sert à reconnaître la performance, l'atteinte d'objectifs et la contribution à la réalisation des orientations stratégiques. Elle représente une partie importante de la rémunération globale offerte à ses employés. Elle a ainsi une influence directe sur le positionnement de la rémunération globale par rapport au marché de référence.

La rémunération variable à la Caisse est établie à partir d'une évaluation globale basée sur la performance individuelle, le rendement des portefeuilles ou des équipes, et le rendement de la Caisse, mesuré sur un horizon de cinq ans. Cet horizon permet de mettre encore plus l'accent sur la recherche d'une performance soutenue et est aligné sur la stratégie d'investissement à long terme.

Le programme de rémunération variable reconnaît la performance soutenue et oblige, pour les employés visés, de différer une partie de cette rémunération variable dans un compte de coinvestissement sur une période de trois ans (voir le graphique 31, p. 95). Ce mécanisme permet de continuer à lier les intérêts des dirigeants à ceux des déposants, en faisant fluctuer ces montants en fonction du rendement absolu généré pour les déposants.

GRAPHIQUE 29

### COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE

RÉSULTE DU NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS INDIVIDUELS	→	Contribution individuelle
EST ÉVALUÉE SUR LE NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS D'AFFAIRES OU DU RENDEMENT DES PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS DE CHAQUE SECTEUR	→	Rendement des portefeuilles ou réalisation des plans d'affaires
EST FONCTION DU NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE RENDEMENT DE LA CAISSE	→	Rendement global de la Caisse

Pour les employés visés de l'équipe Placements privés hors Québec dans les filiales internationales, une partie de la rémunération variable est octroyée sous forme d'unités de performance. Ceci permet d'appuyer le déploiement de la stratégie d'investissement en placements privés directs hors Québec, qui a vu la proportion d'investissements directs réalisés par ses équipes internes augmenter considérablement au cours des dernières années. Ce mécanisme vise à reconnaître les différentes structures de rémunération présentes dans le secteur des placements privés et les pays où la Caisse est présente à l'international. Il permet de mettre encore davantage l'accent sur la qualité des transactions réalisées, année après année, par les équipes internes de placements privés, dans l'établissement de la rémunération variable. Il fournit également l'occasion à la Caisse d'internaliser l'expertise développée en investissement direct plutôt que de payer des frais plus élevés à des gestionnaires de fonds externes. En outre, il favorise l'attraction des talents recherchés, leur rétention et leur motivation.

#### Composantes de la rémunération variable

L'attribution de la rémunération variable n'est jamais garantie : elle dépend toujours de l'évaluation des critères de performance tels qu'ils sont établis par le programme de rémunération variable. Ainsi, l'attribution de la rémunération variable des employés est évaluée à l'aide des trois composantes présentées au graphique 29, à la page 92.

Pour ce qui est de la composante Rendement, soit le rendement des portefeuilles spécialisés, tous les portefeuilles ont comme objectif de surpasser leur indice de référence. Les trois portefeuilles d'actifs moins liquides, soit Immeubles, Infrastructures et Placements privés, ainsi que le portefeuille Marchés boursiers, ont également une cible de rendement absolu.

Par ailleurs, une composante liée à l'atteinte des cibles de réduction de l'intensité de l'empreinte carbone est ajoutée au calcul de la rémunération variable dans le cadre de la stratégie de la Caisse pour faire face aux changements climatiques.

#### Résultats depuis 2015

Au cours de la dernière décennie, la Caisse a évolué de façon importante en fonction de ses grandes orientations. Sa stratégie a permis à son actif net d'augmenter de plus de deux fois et demie sur dix ans grâce à un rendement annualisé de 9,2 %.

Ces cinq dernières années, la Caisse a accompli des réalisations de taille, dont bon nombre sont présentées dans ce rapport. Le comité des ressources humaines en présente ici les faits saillants.

- Sur cinq ans, la Caisse a réalisé un rendement annualisé de 8,1 % et des résultats de placement de 106,0 G\$. Cette performance surpasse de 0,9 % celle de son indice de référence, créant 11,0 G\$ de valeur ajoutée. De plus, au cours des mouvements de marché de la fin 2018, le portefeuille global a réagi comme attendu.
- En 2019, alors que les investisseurs ont été portés par le plus long cycle de marchés haussiers de l'histoire, la Caisse a généré des résultats de placement de 31,1 G\$ et un rendement de 10,4 %, inférieur aux 11,9 % de son indice. L'écart de -1,6 % est en grande partie attribuable aux portefeuilles Immeubles et Infrastructures, des actifs qui sont, par définition, axés sur le long terme.
- Au Québec, depuis cinq ans, la Caisse a réalisé des investissements et engagements de 21,9 G\$, dont 3,3 G\$ en 2019. Elle a mis l'accent sur le secteur privé, qui représente 47,6 G\$ de ses investissements, sur un actif total de 66,7 G\$. Partenaire de plus de 750 entreprises québécoises, la Caisse cherche à renforcer son impact auprès d'elles, en même temps que sur l'économie du Québec, en concentrant ses efforts sur trois piliers : la croissance et la mondialisation; l'appui à l'innovation et à la relève; et la mise en place de projets structurants. Elle soutient la nouvelle économie québécoise afin qu'émergent les champions de demain.

TABLEAU 30

#### POSITIONNEMENT DE LA RÉMUNÉRATION GLOBALE SELON LE POSTE OCCUPÉ

Postes	Rémunération globale maximale selon le Règlement <sup>1</sup>	Positionnement moyen de la rémunération globale octroyée en 2019 par rapport aux marchés de référence selon le Règlement
Postes liés à l'investissement	90 <sup>e</sup> rang centile	Du 24 <sup>e</sup> au 70 <sup>e</sup> rang centile et, en moyenne, au 42 <sup>e</sup> rang centile
Postes non liés à l'investissement	75 <sup>e</sup> rang centile	

1. Les positionnements en rang centile auxquels réfère la rémunération globale maximale se retrouvent à l'annexe A du Règlement intérieur.

## Rapport du comité des ressources humaines (suite)

- À la fois sur cinq ans et en 2019, la Caisse s'est montrée très active quant au nombre de transactions réalisées, en plus de tirer profit des grands axes de sa stratégie d'investissement :
  - Dans les marchés boursiers, grâce à l'adoption du style de gestion en absolu, qui s'applique aujourd'hui à la grande majorité de ses portefeuilles, la Caisse a produit sur cinq ans une performance supérieure à celle de son indice, permettant de dégager une valeur ajoutée de plus de 5 G\$.
  - En placements privés, la décision de diminuer la part des fonds au profit des participations directes dans les entreprises s'est révélée bénéfique, sur cinq ans comme sur un an.
  - En revenu fixe, le virage stratégique des activités visant une diversification des sources de rendement, notamment en crédit privé, s'est traduit par une valeur ajoutée de 3,9 G\$ sur cinq ans.
  - Du côté des actifs réels, plus de 16 G\$ d'investissements en infrastructures ont été effectués depuis cinq ans, tandis qu'en immobilier, le portefeuille fait l'objet d'une transition importante qui s'est traduite par plus de 11 G\$ d'acquisitions, d'investissements en capital et de ventes seulement en 2019.
- Depuis cinq ans, une part de plus en plus grande des capitaux a été déployée à l'international, alors que la Caisse a mondialisé ses activités. Sa présence dans les marchés à l'extérieur du Canada a ainsi augmenté de 138,9 G\$, avec un accroissement important aux États-Unis et dans les marchés en croissance. Pour saisir les occasions d'investissement les plus attrayantes à travers le monde, la Caisse s'associe avec des partenaires de renom. Ces partenariats ont permis de conclure des transactions d'envergure et de créer des plateformes d'investissement novatrices.
- Finalement, la Caisse a continué de poser des gestes concrets pour faire face aux changements climatiques. Elle est en bonne voie d'atteindre ses objectifs ambitieux fixés en 2017 : réduire son empreinte carbone de 25 % par dollar investi d'ici 2025 et accroître ses investissements sobres en carbone de 14 G\$ d'ici la fin 2020.

### Rémunération variable 2019

En tenant compte de la rémunération variable versée et différée, la rémunération globale des employés de la Caisse en 2019 se situe légèrement sous la médiane des marchés de référence pour une performance de 8,1 % sur cinq ans.

Plus spécifiquement, et selon une analyse produite par Willis Towers Watson, la rémunération globale des employés se positionne dans un intervalle se situant entre les 24<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> rangs centiles (où le 100<sup>e</sup> rang centile représente la rémunération la plus élevée du marché) des marchés de référence selon le poste occupé, la performance spécifique des portefeuilles et la rémunération octroyée pour ces postes (voir le tableau 30, p. 93).

L'opinion de Hugessen Consulting présentée au conseil d'administration de la Caisse souligne :

« Nous avons revu les rendements de la Caisse et les indices de référence pour 2019, ainsi que les facteurs ayant contribué au rendement de la Caisse et nous en sommes satisfaits. Nous pouvons confirmer, entre autres, que les calculs de la valeur ajoutée, les multiples de rendement 2019, les multiples de rendement moyen 2015-2019 et les multiples de la rémunération variable 2019 sont conformes au programme de rémunération variable de la Caisse. À notre avis, le montant total de la rémunération variable déterminée par le programme en 2019 est raisonnable dans le contexte du marché, considérant la performance de la Caisse 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. »

### Coinvestissement : rémunération variable différée

Le coinvestissement vise à renforcer l'alignement des intérêts des employés ayant le plus d'influence sur la performance financière et organisationnelle de la Caisse et des intérêts des déposants sur un horizon à long terme. La valeur de la rémunération variable différée et coinvestie variera selon le rendement global absolu moyen de la Caisse durant la période pendant laquelle la rémunération variable est différée, à la hausse comme à la baisse.

À la fin de chaque période de trois ans, tel qu'exigé par la Loi de l'impôt sur le revenu, le montant différé, diminué ou augmenté du rendement moyen crédité pour cette période, sera versé à chaque participant sous forme de rémunération variable différée avec restrictions. Le graphique 31, à la page 95, illustre cette mécanique.

Les membres de la haute direction disposent de trois ans pour contribuer au minimum l'équivalent de leur salaire de base dans le compte de coinvestissement.

Pour le président et chef de la direction et les membres de la haute direction, le seuil minimum de la rémunération variable totale devant être différée dans un compte de coinvestissement est de 55 %. Pour tous les vice-présidents et vice-présidents principaux ainsi que pour les employés



en investissement de niveaux intermédiaire et supérieur, le seuil minimum est de 35 %. Enfin, pour les cadres et les professionnels de niveau supérieur, le seuil minimum est de 25 %.

La Caisse offre aux employés visés l’option de différer et coinvestir une portion additionnelle de leur rémunération variable dans un compte de coinvestissement. Depuis 2019, cette offre a été élargie à l’ensemble des employés au Canada.

### Unités de performance : programme à long terme applicable aux filiales à l’international seulement

Pour les employés des filiales à l’international des Placements privés hors Québec qui occupent des postes admissibles, une portion de la rémunération variable est composée d’unités de performance à long terme. Par souci d’équité et pour tenir compte de l’octroi des unités de performance, le potentiel de rémunération variable des employés visés est donc moins élevé que celui des autres employés en investissement.

Le volet d’unités de performance vise à appuyer la stratégie d’investissement dans le secteur des Placements privés directs hors Québec sur un horizon à long terme. Ce volet est aligné sur les pratiques de ce secteur d’activité et reflète la stratégie de la Caisse d’augmenter la proportion d’investissements directs dans son portefeuille Placements privés. Il permet de mettre encore davantage l’accent sur la qualité des transactions réalisées par les équipes internes de placements privés, année après année, dans l’établissement de la rémunération variable. Il fournit également l’occasion à la Caisse d’internaliser l’expertise développée en investissement direct plutôt que de payer des frais plus élevés à des gestionnaires de fonds externes.

La valeur des unités de performance octroyées variera, à la hausse comme à la baisse, en fonction du rendement absolu du portefeuille désigné pendant une période de performance de cinq ans.

À la fin de cette période, les unités acquises seront décaissées en fonction de l’atteinte d’objectifs de performance établis au moment de l’octroi et traduits en facteur de performance, doté d’un seuil et plafonné à un maximum. Lorsque la performance observée sur cinq ans est inférieure au seuil, aucun montant n’est payable.

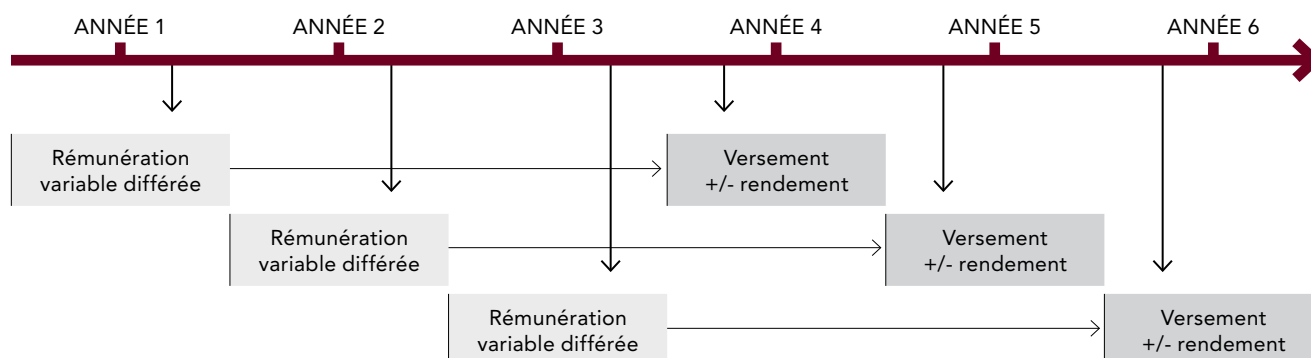
### Régime de retraite

Tous les employés établis au Canada participent et contribuent à l’un des deux régimes de retraite à prestations déterminées, soit au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d’encadrement (RRPE), selon le poste qu’ils occupent. De plus, les cadres et professionnels occupant une fonction stratégique participent au Régime additionnel de retraite (RAR) et les membres de la haute direction participent au Régime supplémentaire de retraite pour les cadres désignés (RSRCD). En vertu de ces deux régimes, ceux-ci ont droit de recevoir, à compter de l’âge normal de la retraite, une rente annuelle totale correspondant à 2 % de leurs gains admissibles pour chacune des années ou fraction d’année de participation aux régimes, tout en tenant compte des limites fiscales annuelles imposées par l’Agence du revenu du Canada pour chacune des années où ils ne participaient pas au RAR ou au RSRCD.

Certains membres de la haute direction se voient reconnaître des années de service additionnelles au RSRCD en fonction des circonstances particulières de leur promotion ou de leur embauche.

GRAPHIQUE 31

### RÉMUNÉRATION VARIABLE DIFFÉRÉE ET COÏNVESTIE



## Rapport du comité des ressources humaines (suite)

### Avantages sociaux

Les employés bénéficient d'une gamme d'avantages sociaux de valeur concurrentielle, notamment une assurance collective (par exemple, les soins médicaux et dentaires, l'assurance vie, etc.). Par ailleurs, les membres de la haute direction bénéficient d'avantages particuliers sous la forme d'une allocation. À noter que la Caisse exige de ses cadres supérieurs qu'ils procèdent à une évaluation annuelle de leur état de santé.

### **Revue de performance et de rémunération globale du président et chef de la direction**

#### Revue de performance

Au début de l'année 2019, le comité a recommandé au conseil d'administration une série d'objectifs individuels autres que financiers proposés par le président et chef de la direction. Une série de grands objectifs d'entreprise visaient à atteindre des cibles en lien avec la stratégie et le plan d'affaires de la Caisse.

- Un premier grand objectif consistait à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie d'investissement de la Caisse en saisissant et créant des occasions qui profiteraient à la performance globale, notamment en continuant d'accroître les activités de développement de partenariats, en poursuivant le renforcement de la diversification selon les catégories d'actif et les régions, et en continuant de mettre l'accent sur l'efficacité du processus collaboratif de prise de décision.
- Un deuxième objectif visait à investir dans le développement des talents en favorisant le développement de la relève à tous les niveaux de l'organisation, y compris sa propre relève.
- Un troisième objectif visait à s'assurer du déploiement de la stratégie d'investissement face au défi climatique, notamment pour s'assurer que cette stratégie contribue à la transition vers une économie sobre en carbone, tout en saisissant les occasions rentables qui en découlent.
- Un quatrième objectif consistait à maximiser l'impact de la Caisse au Québec en appuyant les entreprises québécoises solides et prometteuses, notamment en augmentant les activités en appui au développement de la nouvelle économie québécoise et en mettant en œuvre des projets structurants pour dynamiser l'économie québécoise, dont le suivi du projet de Réseau express métropolitain (REM).

À la suite du processus d'évaluation de ces objectifs, le conseil d'administration a déterminé que le président et chef de la direction avait surpassé les objectifs qui lui avaient été fixés en début d'année et que sa performance pour l'année 2019 dépassait largement les attentes à son égard.

#### Revue de la rémunération globale

La rémunération et les autres conditions d'emploi du président et chef de la direction sont établies en fonction des paramètres déterminés par le gouvernement, après consultation du conseil d'administration.

Conformément à sa demande, M. Sabia n'a reçu aucune augmentation salariale depuis sa nomination en 2009. En 2019, son salaire de base est demeuré inchangé à 500 000 \$.

En ce qui concerne la détermination de la rémunération variable annuelle du président et chef de la direction, les trois composantes sont demeurées identiques à celles de 2018 et sont présentées au graphique 32, à la page 97.

Le président et chef de la direction, tout comme les autres membres de la haute direction visés par le programme de rémunération variable, a l'obligation de différer au minimum 55 % de la rémunération variable qui lui est octroyée dans un compte de coinvestissement. Dans le contexte de son départ, le coinvestissement n'a pas été appliqué à la rémunération variable de M. Sabia en 2019, puisque le solde du compte de coinvestissement devient automatiquement payable.

La composante liée au rendement global de la Caisse correspond, cette année, au rendement sur une période de cinq ans s'échelonnant de 2015 à 2019. Le rendement annualisé sur cette période correspond à 8,1 %, soit 11,0 G\$ de valeur ajoutée au-dessus du portefeuille de référence. Ce rendement représente une performance solide sur cinq années.

Quant à la composante liée aux objectifs d'entreprise, au cours des cinq dernières années, sous la direction de M. Sabia, la Caisse a :

- poursuivi la stratégie d'investissement qui met l'accent sur la qualité à travers la mondialisation, la création de partenariats à long terme, la gestion en absolu, les actifs moins liquides et les activités de crédit;
- continué de bâtir un portefeuille global résilient, c'est-à-dire qui performe bien dans des marchés turbulents, tout en mitigeant les risques;

- poursuivi l'accompagnement des sociétés québécoises dans leur croissance, notamment à l'international, et l'investissement dans la nouvelle économie québécoise, avec plusieurs transactions réalisées au courant de l'année et avec le suivi rigoureux des travaux en cours sur les antennes du REM;
- renforcé la gestion et la valorisation des actifs post-investissement;
- revu le modèle de gouvernance des filiales de la Caisse;
- poursuivi le déploiement de la stratégie d'investissement face au défi climatique, avec la réalisation de transactions dans le secteur des énergies renouvelables et de l'industrie durable, et avec le lancement d'une alliance d'investisseurs soutenue par les Nations Unies pour atteindre la neutralité carbone des portefeuilles d'ici 2050. Grâce à un leadership fort et incarné, M. Sabia a permis à la Caisse de se hisser parmi les investisseurs institutionnels qui font figure de leaders sur les questions ESG à l'échelle mondiale.

En conclusion, Michael Sabia a exercé un leadership rassembleur pour insuffler aux équipes de la Caisse une vision commune. Il a su mobiliser les équipes qui ont continué de déployer la stratégie de la Caisse pour générer des résultats solides à long terme. Le comité et le conseil d'administration considèrent que M. Sabia a livré une performance remarquable qui a dépassé largement les objectifs fixés.

Le conseil d'administration lui a octroyé une rémunération variable de 3 857 000 \$. Comme indiqué précédemment, le versement de cette rémunération variable est reporté jusqu'au troisième trimestre de 2020. Étant donné la fin d'emploi de M. Sabia et conformément au programme de rémunération variable, son compte de coinvestissement sera complètement

décaissé, y compris les rendements crédités au 31 décembre 2019.

Les autres conditions d'emploi auxquelles M. Sabia a eu droit sont alignées sur les politiques de la Caisse et respectent les paramètres fixés par le Règlement intérieur. Il a reçu des avantages particuliers d'une valeur annuelle de 40 000 \$ et a participé au régime d'assurance collective des employés de la Caisse.

Au moment de sa nomination en 2009, M. Sabia a renoncé à participer à tout régime de retraite, comme il a renoncé à toute indemnité de fin d'emploi, quelle qu'en soit la cause. Toutefois, compte tenu du caractère obligatoire de la participation au régime de retraite de base en vertu des dispositions du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE, selon les règles de Retraite Québec), M. Sabia a dû y être inscrit malgré son intention d'y renoncer. Les cotisations au régime de base obligatoire ont représenté un coût annuel de 19 394 \$ pour la Caisse en 2019.

#### Nomination de Charles Emond à titre de président et chef de la direction

Le conseil a décidé de nommer Charles Emond au poste de président et chef de la direction, nomination en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2020. La rémunération et les autres conditions d'emploi du président et chef de la direction sont établies en fonction des paramètres déterminés par le gouvernement, après consultation du conseil d'administration.

Le salaire de base annuel de M. Emond a été fixé à 550 000 \$. Les autres conditions d'emploi auxquelles il a droit sont alignées sur les politiques de la Caisse et respectent son Règlement intérieur. Il reçoit des avantages particuliers d'une valeur de 40 000 \$ et participe au régime d'assurance collective des employés de la Caisse.

GRAPHIQUE 32

#### COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

RENDEMENT GLOBAL DE LA CAISSE	→	Est fonction du niveau d'atteinte des objectifs de rendement de la Caisse
RÉALISATION DES OBJECTIFS D'ENTREPRISE	→	Est évaluée sur le niveau d'atteinte des objectifs d'entreprise
CONTRIBUTION INDIVIDUELLE	→	Résulte du niveau d'atteinte des objectifs individuels

## Rapport du comité des ressources humaines (suite)

En ce qui concerne la rémunération variable, le président et chef de la direction, tout comme les autres membres de la haute direction visés par le programme de rémunération variable, a l'obligation de différer au minimum 55 % de la rémunération variable qui lui est octroyée dans un compte de coinvestissement.

M. Emond participe au régime de retraite de base en vertu du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et, comme les membres de la haute direction, participe au Régime supplémentaire de retraite pour les cadres désignés (RSRCD) depuis sa date d'embauche.

En cas de terminaison de son contrat d'emploi sans cause juste et suffisante, M. Emond aurait droit à une indemnité de fin d'emploi représentant 18 mois de salaire de base et de rémunération variable cible, ainsi qu'un montant correspondant au prorata de sa rémunération variable cible pour l'année en cours ainsi que celle pour l'année antérieure si celle-ci n'a pas été versée. Cette clause ne s'applique pas en cas de démission.

Aucune indemnité ne sera versée dans le cas d'expiration du contrat ou en cas de terminaison pour cause juste et suffisante.

### Rémunération du président et chef de la direction et des cinq dirigeants les mieux rémunérés pour les années 2017 à 2019

Le conseil d'administration de la Caisse reconnaît l'importance d'un leadership de qualité et croit fermement que les politiques et programmes qu'il a entérinés permettent :

- d'offrir une rémunération concurrentielle dans un marché où la compétition pour le talent est vive et où, pour produire le rendement attendu, la Caisse est en concurrence à l'échelle mondiale;
- d'atteindre les objectifs stratégiques qui soutiennent la réalisation de la mission de la Caisse.

Conformément à la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Caisse divulgue ci-après, pour elle-même et ses filiales en propriété exclusive, la rémunération du président et chef de la direction et celle des cinq dirigeants les mieux rémunérés agissant sous son autorité immédiate (voir le tableau 37, p. 100).

TABLEAU 33

### MARCHÉ DE RÉFÉRENCE – POSTE DE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alberta Investment Management Corporation (AIMCo)</li> <li>• British Columbia Investment Management Corporation (BCI)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)</li> <li>• Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS)</li> <li>• Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO)</li> <li>• RPC Investissements</li> </ul>
---	---	--

TABLEAU 34

### MARCHÉ DE RÉFÉRENCE – POSTES DE PREMIERS VICE-PRÉSIDENTS EN INVESTISSEMENT

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Addenda Capital</li> <li>• Alberta Investment Management Corporation (AIMCo)</li> <li>• British Columbia Investment Management Corporation (BCI)</li> <li>• Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)</li> <li>• Desjardins Gestion internationale d'actifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financière Sun Life</li> <li>• Groupe financier Connor, Clark &amp; Lunn</li> <li>• Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)</li> <li>• iA Groupe financier</li> <li>• Investment Management Corporation of Ontario (IMCO)</li> <li>• Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime de retraite d'Hydro-Québec</li> <li>• Régime de retraite de Postes Canada</li> <li>• Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS)</li> <li>• Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO)</li> <li>• RPC Investissements</li> </ul>
--	---	--

TABLEAU 35

## MARCHÉ DE RÉFÉRENCE – POSTES LIÉS À L'INVESTISSEMENT

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Addenda Capital</li> <li>• Alberta Investment Management Corporation (AIMCo)</li> <li>• Alberta Teachers' Retirement Fund Board</li> <li>• Assurance Economical</li> <li>• ATB Financial</li> <li>• Axiom Infrastructure</li> <li>• Bimcor</li> <li>• British Columbia Investment Management Corporation (BCI)</li> <li>• Bureau familial Richter</li> <li>• Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)</li> <li>• Corporation Fiera Capital</li> <li>• CWB Wealth Management</li> <li>• Desjardins Gestion internationale d'actifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Division des investissements du CN</li> <li>• Exportation et développement Canada (EDC)</li> <li>• Financière Sun Life</li> <li>• Groupe financier Connor, Clark &amp; Lunn</li> <li>• Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)</li> <li>• HRM Pension Plan</li> <li>• iA Groupe financier</li> <li>• Intact Gestion de placements</li> <li>• Investment Management Corporation of Ontario (IMCO)</li> <li>• Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP)</li> <li>• Ontario Pension Board (OPB)</li> <li>• OPTrust</li> <li>• Régime de retraite d'Air Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime de retraite d'Hydro-Québec</li> <li>• Régime de retraite de Postes Canada</li> <li>• Régime de retraite de TELUS</li> <li>• Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS)</li> <li>• Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO)</li> <li>• Richardson GMP</li> <li>• RPC Investissements</li> <li>• The Civil Service Superannuation Board of Manitoba</li> <li>• University of Toronto Asset Management Corporation (UTAM)</li> <li>• Vestcor</li> <li>• Workers' Compensation Board – Alberta</li> </ul>
---	---	--

TABLEAU 36

## MARCHÉ DE RÉFÉRENCE – POSTES NON LIÉS À L'INVESTISSEMENT

<ul style="list-style-type: none"> <li>• AbbVie Canada</li> <li>• Addenda Capital</li> <li>• Aimia</li> <li>• Air Canada</li> <li>• Alcoa</li> <li>• Banque Laurentienne</li> <li>• Bell Canada</li> <li>• BMO</li> <li>• Bombardier</li> <li>• Bombardier Aviation</li> <li>• Bombardier Transport</li> <li>• Broadridge Financial Solutions</li> <li>• CIBC Mellon</li> <li>• Cirque du Soleil</li> <li>• Cogeco</li> <li>• Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corporation financière Northbridge</li> <li>• Division des investissements du CN</li> <li>• Énergir</li> <li>• Financière Manuvie</li> <li>• Fonds de placement immobilier Cominar</li> <li>• Fonds de solidarité FTQ</li> <li>• GE Canada</li> <li>• Groupe CGI</li> <li>• Groupe Pages Jaunes</li> <li>• Groupe TMX</li> <li>• Hydro-Québec</li> <li>• iA Groupe financier</li> <li>• IBM Canada</li> <li>• Intact Corporation financière</li> <li>• Intact Gestion de placements</li> <li>• Kruger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Capitale groupe financier</li> <li>• Loto-Québec</li> <li>• Merck Canada</li> <li>• Molson Coors Beverage Company</li> <li>• Mouvement Desjardins</li> <li>• Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP)</li> <li>• Pfizer Canada</li> <li>• Power Corporation du Canada</li> <li>• Québecor</li> <li>• RBC Banque Royale</li> <li>• RGA Canada</li> <li>• Rio Tinto</li> <li>• Saputo</li> <li>• SSQ Assurance</li> <li>• TELUS</li> <li>• UAP</li> <li>• Via Rail Canada</li> </ul>
---	---	---

## Rapport du comité des ressources humaines (suite)

TABLEAU 37

### SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DES CINQ HAUTS DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR LES ANNÉES 2017 À 2019

Le tableau sommaire de la rémunération présente la rémunération globale sur une base octroyée. En particulier, on y trouve la rémunération variable octroyée pour l'année, répartie entre la portion versée et le montant coïncipé (donc différé), ainsi que la valeur attribuable à la participation à un régime de retraite, le cas échéant. La rémunération globale octroyée permet de mieux comprendre l'alignement avec la performance de la Caisse.

Nom et poste principal	Année	Salaire de base A	Rémunération variable versée à l'égard de l'année B	Montant coïncipé à l'égard de l'année <sup>1</sup> C	Rémunération variable octroyée pour l'année D=B+C	Valeur de la rente de retraite <sup>2</sup> E	Autres formes de rémunération <sup>3</sup> F	Rémunération globale octroyée pour l'année G=A+D+E+F
Michael Sabia <sup>4</sup> Président et chef de la direction	2019	500 000 \$	3 857 000 \$	s.o.	3 857 000 \$	20 000 \$	48 300 \$	4 425 300 \$
	2018	500 000 \$	1 320 000 \$	1 980 000 \$	3 300 000 \$	20 000 \$	48 100 \$	3 868 100 \$
	2017	500 000 \$	1 160 000 \$	1 740 000 \$	2 900 000 \$	20 000 \$	48 500 \$	3 468 500 \$
Macky Tall Chef des Marchés liquides, CDPQ Président et chef de la direction, CDPQ Infra	2019	500 000 \$	593 900 \$	1 854 100 \$	2 448 000 \$	90 000 \$	42 100 \$	3 080 100 \$
	2018	485 000 \$	1 113 700 \$	811 300 \$	1 925 000 \$	92 200 \$	42 000 \$	2 544 200 \$
	2017	445 000 \$	978 700 \$	646 300 \$	1 625 000 \$	84 600 \$	42 300 \$	2 196 900 \$
Stéphane Etroy <sup>5</sup> Premier vice-président et chef des Placements privés	2019	440 000 £	1 100 000 £	s.o.	1 100 000 £	13 200 £	490 900 £	2 044 100 £
	2018	440 000 £	591 300 £	722 700 £	1 314 000 £	10 000 £	391 700 £	2 155 700 £
	2017	419 000 £	565 740 £	691 400 £	1 257 140 £	9 500 £	335 700 £	2 021 340 £
Emmanuel Jaclot <sup>6</sup> Premier vice-président et chef des Infrastructures	2019	425 000 €	22 700 €	1 114 300 €	1 137 000 €	38 300 €	6 800 €	1 607 100 €
	2018	248 000 €	504 900 €	617 100 €	1 122 000 €	10 000 €	5 600 €	1 385 600 €
	2017	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Charles Emond <sup>7</sup> Premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique	2019	458 000 \$	0 \$	2 200 000 \$	2 200 000 \$	87 100 \$	36 300 \$	2 781 400 \$
	2018	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	2017	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Anita M. George <sup>8</sup> Première vice-présidente et cheffe des Partenariats stratégiques – Marchés en croissance	2019	40 301 000 INR	0 INR	71 200 000 INR	71 200 000 INR	s.o.	890 400 INR	112 391 400 INR
	2018	40 301 000 INR	25 871 400 INR	31 620 600 INR	57 492 000 INR	s.o.	795 100 INR	98 588 100 INR
	2017	39 116 000 INR	24 211 000 INR	29 591 300 INR	53 802 300 INR	s.o.	795 100 INR	93 713 400 INR

- Tel que mentionné à la page 94 du présent rapport, comme le prévoit le programme de rémunération variable, les hauts dirigeants ont l'obligation de différer au minimum 55 % de leur rémunération variable octroyée dans un compte de coinvestissement. En raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, les membres du comité de direction ont décidé, au début de l'année 2020, de coinvestir le maximum possible permis par les lois fiscales de leur rémunération variable pour une période de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 2022, et ce, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (voir l'encadré, p. 90).
- La valeur de la rente de retraite est basée sur une méthode de calcul qui consiste à répartir la valeur totale de la rente à la retraite sur la période correspondante à la carrière du dirigeant. Cette valeur est calculée par la firme Willis Towers Watson.
- Les montants indiqués comprennent les parts de l'employeur pour les primes d'assurance collective, les avantages particuliers et le bilan de santé. Cette rubrique peut également inclure d'autres montants alloués selon le dirigeant.
- M. Sabia a quitté ses fonctions au début 2020.
- Pour M. Etroy, sous la rubrique « Autres formes de rémunération », sont inclus la valeur des octrois d'unités de performance (396 000 £ en 2019, 308 000 £ en 2018 et 252 000 £ en 2017) ainsi qu'une allocation de 87 500 £ par année. De plus, à la rémunération globale octroyée, s'ajoute une allocation temporaire (290 000 £ en 2017 et 410 000 £ par année depuis 2018) échelonnée jusqu'au moment où il a quitté son emploi au début 2020. La rémunération de ce dirigeant est présentée en livres sterling.
- Pour M. Jaclot, à la rémunération globale octroyée s'ajoute une allocation temporaire de 280 000 € par année échelonnée jusqu'en mai 2023. De plus, à la rémunération globale octroyée, s'ajoutent des montants compensatoires (300 000 € en 2019 et 300 000 € en 2020). La rémunération de ce dirigeant est présentée en euros.
- Pour M. Emond, à la rémunération globale octroyée, s'ajoutent des montants compensatoires liés à son embauche (713 000 \$ en 2019, 1 482 000 \$ en 2020 et 1 769 000 \$ en 2021).
- La rémunération de cette dirigeante est présentée en roupies indiennes.

TABLEAU 38

**SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DIFFÉRÉE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DES CINQ HAUTS DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR LES ANNÉES 2016 À 2019**

Nom et poste principal	Exercice (année)	Rémunération variable différée et coinvestie <sup>1</sup>	Rendement cumulatif au moment du paiement	Coinvestissement antérieur décaissé en 2019 <sup>2</sup>
Michael Sabia Président et chef de la direction	2019	s.o.		
	2018	1 980 000 \$		
	2017	1 740 000 \$		
	2016	1 740 000 \$	362 580 \$	2 102 580 \$
Macky Tall Chef des Marchés liquides, CDPO Président et chef de la direction, CDPO Infra	2019	1 854 100 \$		
	2018	811 300 \$		
	2017	646 300 \$		
	2016	760 000 \$	158 368 \$	918 368 \$
Stéphane Etroy Premier vice-président et chef des Placements privés	2019	s.o.		
	2018	722 700 £		
	2017	691 400 £		
	2016	350 000 £	72 933 £	422 933 £
Emmanuel Jaclot Premier vice-président et chef des Infrastructures	2019	1 114 300 €		
	2018	617 100 €		
	2017	s.o.		
	2016	s.o.	s.o.	s.o.
Charles Emond Premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique	2019	2 200 000 \$		
	2018	s.o.		
	2017	s.o.		
	2016	s.o.	s.o.	s.o.
Anita M. George Première vice-présidente et cheffe des Partenariats stratégiques – Marchés en croissance	2019	71 200 000 INR		
	2018	31 620 600 INR		
	2017	29 591 300 INR		
	2016	12 500 000 INR	2 604 741 INR	15 104 741 INR

1. Les montants apparaissant au tableau réfèrent à la portion de la rémunération variable des années antérieures et de l'année en cours qui est différée sur une période de trois ans. Ces montants, comme exigé par la Loi de l'impôt sur le revenu, doivent être décaissés après trois ans.
2. Le coinvestissement décaissé correspond à la somme de la rémunération variable et du rendement gagné pendant la période de trois ans. Les rendements gagnés correspondent au rendement moyen pondéré des fonds des déposants de la Caisse exprimé en pourcentage, tel que publié par la Caisse pour chacun de ses exercices financiers ainsi qu'à chacun de ses semestres, composés sur une période de trois ans.

## Rapport du comité des ressources humaines (suite)

TABLEAU 39

### SOMMAIRE DE LA RETRAITE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DES CINQ HAUTS DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS<sup>1</sup>

Le tableau suivant présente le détail des valeurs reconnues aux fins des états financiers pour le président et chef de la direction et les hauts dirigeants les mieux rémunérés qui participent à un régime de retraite à prestations déterminées<sup>1</sup>.

Nom et poste principal	Prestations annuelles payables <sup>3</sup>			Régime supplémentaire			
	Années décomptées <sup>2</sup> (nombre)	À la fin de l'exercice (\$)	À 65 ans (\$)	Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice <sup>4</sup> (\$)	Variation attribuable à des éléments rémunérateurs <sup>5</sup> (\$)	Variation attribuable à des éléments non rémunérateurs <sup>6</sup> (\$)	Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice <sup>4</sup> (\$)
Michael Sabia <sup>7</sup> Président et chef de la direction	10,8	32 700	32 700	0	0	0	0
Macky Tall Chef des Marchés liquides, CDPO Président et chef de la direction, CDPO Infra	15,5	116 700	253 400	1 145 300	91 000	326 500	1 562 800
Emmanuel Jaclot Premier vice-président et chef des Infrastructures	0,4	4 700	311 700	0	56 300	16 200	72 500
Charles Emond Premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique	0,9	9 200	183 300	0	115 800	26 200	142 000

1. Le tableau ci-dessus présente la variation de la valeur des rentes du régime de retraite conformément aux règles comptables pour les hauts dirigeants. Ces valeurs sont présentées à titre informatif puisque la valeur reflétée dans le sommaire de rémunération est établie selon les pratiques courantes d'étalement. Les dirigeants suivants ne participent pas à un régime de retraite à prestations déterminées : Stéphane Etroy et Anita M. George.
2. Il s'agit du nombre d'années décomptées au sein du régime de base.
3. Les prestations annuelles sont équivalentes à la somme de la rente payable par le régime de base et par le régime supplémentaire à la fin de l'exercice ou à 65 ans.
4. Les obligations n'incluent pas celles du régime de base puisqu'une cotisation de l'employeur et une de l'employé sont versées à Retraite Québec qui en assume l'obligation liée aux prestations. La cotisation de la Caisse était de 19 394 \$ par dirigeant en 2019.
5. La variation attribuable à des éléments rémunérateurs comprend le coût annuel des prestations de retraite, les changements au salaire de base par rapport à l'hypothèse d'augmentation de salaire utilisée, des modifications au régime ou l'attribution d'années de service additionnelles.
6. La variation attribuable à des éléments non rémunérateurs comprend les montants attribuables à l'intérêt s'accumulant sur l'obligation en début d'année, aux gains et pertes actuariels associés aux éléments autres que la rémunération et aux modifications d'hypothèses actuarielles.
7. Au moment de sa nomination en 2009, M. Sabia a renoncé à participer à tout régime de retraite. Cependant, la participation au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) est obligatoire en vertu des règles de Retraite Québec, comme détaillé au [www.retraitequebec.gouv.qc.ca](http://www.retraitequebec.gouv.qc.ca).



TABLEAU 40

**SOMMAIRE DES INDEMNITÉS ADVENANT LE DÉPART DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DES CINQ HAUTS DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS**

Nom et poste principal	Événement déclencheur	Montant théorique payable
Michael Sabia <sup>1</sup> Président et chef de la direction	Terminaison du contrat	0 \$
Macky Tall <sup>2</sup> Chef des Marchés liquides, CDPQ Président et chef de la direction, CDPQ Infra	Terminaison non volontaire	1 250 000 \$
Stéphane Etroy <sup>3</sup> Premier vice-président et chef des Placements privés	Terminaison non volontaire	802 000 £
Emmanuel Jaclot <sup>4</sup> Premier vice-président et chef des Infrastructures	Terminaison non volontaire	638 000 €
Charles Emond <sup>5</sup> Premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique	Terminaison non volontaire	2 500 000 \$
Anita M. George <sup>6</sup> Première vice-présidente et cheffe des Partenariats stratégiques – Marchés en croissance	Terminaison non volontaire	s.o.

1. Au moment de sa nomination en 2009, M. Sabia a renoncé à toute indemnité de fin d'emploi, quelle qu'en soit la cause.
2. Le contrat de travail de ce dirigeant prévoit une indemnité en cas de congédiement sans cause juste et suffisante qui équivaut à une fois son salaire de base annuel, majoré du montant équivalent à une fois sa rémunération variable cible annuelle et, s'il y a lieu pour l'année en cours, la somme de la rémunération variable cible et de la moyenne de la rémunération variable des trois dernières années correspondant à ses responsabilités en tant que président et chef de la direction de CDPQ Infra calculée au prorata des mois travaillés durant les mois précédant la fin d'emploi.
3. Le contrat de travail de ce dirigeant prévoit une indemnité en cas de congédiement sans cause juste et suffisante qui équivaut à 18 mois de la somme de son salaire de base annuel, de son allocation de retraite et du coût des avantages sociaux et, s'il y a lieu pour l'année en cours, l'indemnité inclut la rémunération variable correspondant à la moyenne de la rémunération variable des quatre dernières années au prorata des mois travaillés durant les mois précédant la fin d'emploi. Étant donné qu'il a quitté volontairement ses fonctions, cette indemnité n'est pas payable.
4. Le contrat de travail de ce dirigeant prévoit une indemnité en cas de congédiement sans cause juste et suffisante qui équivaut à 18 mois de son salaire de base annuel et, s'il y a lieu pour l'année en cours, à la rémunération variable correspondant à la moyenne de la rémunération variable des quatre dernières années au prorata des mois travaillés durant les mois précédant la fin d'emploi.
5. Le contrat de travail de ce dirigeant lors de son embauche à titre de premier vice-président prévoit une indemnité en cas de congédiement sans cause juste et suffisante de 2 500 000 \$.
6. Le contrat de travail de cette dirigeante ne prévoit aucune condition particulière liée à sa fin d'emploi.

## Rapport du comité des ressources humaines (suite)

TABLEAU 41

### MARCHÉS DE RÉFÉRENCE ET RÉMUNÉRATION GLOBALE EN 2019 À LA CAISSE POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET CEUX DES CINQ HAUTS DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS<sup>1</sup>

Poste principal	Rémunération globale maximale selon le marché de référence <sup>2</sup>	Rémunération globale octroyée en 2019 <sup>3</sup>
Président et chef de la direction	6 029 000 \$	4 425 300 \$
Chef des Marchés liquides, CDPQ Président et chef de la direction, CDPQ Infra	4 862 000 \$	3 080 100 \$
Premier vice-président et chef des Placements privés <sup>4</sup>	5 663 000 £	2 044 100 £
Premier vice-président et chef des Infrastructures <sup>4</sup>	3 561 000 €	1 607 100 €
Premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique <sup>5</sup>	3 807 000 \$	2 781 400 \$
Première vice-présidente et cheffe des Partenariats stratégiques – Marchés en croissance <sup>6</sup>	s.o.	s.o.

1. Willis Towers Watson, *Étude de la rémunération du président et chef de la direction et étude de la rémunération globale au marché*, Caisse de dépôt et placement du Québec, 2019.
2. Comme le stipule le Règlement intérieur, le potentiel de rémunération globale observé au 75<sup>e</sup> rang centile de leur marché de référence respectif a été utilisé pour le poste de président et chef de la direction et les postes non liés à l'investissement, et celui du 90<sup>e</sup> rang centile du marché de référence a été utilisé pour les postes liés à l'investissement.
3. Ces montants reflètent la rémunération globale octroyée en 2019 (tableau 37, colonne G). Cette rémunération a été octroyée pour un rendement net annualisé sur cinq ans (2015 à 2019) de 8,1 %.
4. Les informations de marché étant limitées, la rémunération globale maximale selon le marché de référence n'inclut pas la composante retraite ni toute forme de programme de rémunération variable de type « partage de la valeur ajoutée ».
5. Le marché de référence de ce dirigeant a été indiqué selon ses responsabilités en 2019.
6. Par la nature de ce poste, les données de marché ne sont pas disponibles.

---

# Rapport du comité d'investissement et de gestion des risques

## FAITS SAILLANTS

1

Examen des rapports  
rendement-risque.

2

Examen des rapports de reddition de comptes  
des portefeuilles spécialisés.

---

### LE COMITÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration a créé le comité d'investissement et de gestion des risques afin d'appuyer le comité de vérification dans l'exercice de sa responsabilité à l'égard de la mise en place d'un processus de gestion des risques.

#### MANDAT

Le comité a pour mandat de s'assurer que des politiques d'encadrement relatives à la gestion des risques sont mises en place afin d'atteindre une relation rendement-risque optimale. Pour une description complète du mandat du comité, nous vous invitons à consulter la section Gouvernance du site Web de la Caisse ([www.cdpq.com](http://www.cdpq.com)).

#### COMPOSITION (au 31 décembre 2019)

La composition du comité a été revue en 2019.

Il comporte cinq membres indépendants :

- Président : Jean La Couture
- Membres : Sylvain Brosseau, Gilles Godbout, Maria S. Jelescu Dreyfus et Wendy Murdock
- Membre invité : François Joly, président du comité de vérification

Le président du conseil assiste aux réunions du comité.

### RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nombre de réunions en 2019 : 9

Le comité a implanté différents mécanismes pour fournir au comité de vérification et au conseil l'assurance dont ils ont besoin à l'égard de la mise en place d'un processus de gestion des risques. Il a :

- fait rapport de ses activités après chaque réunion au conseil;
- rendu disponibles ses mémoires de délibérations au comité de vérification et au conseil;
- invité le président du comité de vérification à chaque réunion.

#### Orientations et politiques d'encadrement de la gestion des risques

En 2019, le comité s'est acquitté de ses responsabilités, notamment de la façon suivante :

- Examen des rapports de reddition de comptes des portefeuilles spécialisés.
- Révision et recommandation au conseil des limites de risque de marché des portefeuilles spécialisés et du portefeuille global de la Caisse, ainsi que des changements proposés aux indices de référence et aux objectifs de rendement des portefeuilles spécialisés et grands mandats.

## Rapport du comité d'investissement et de gestion des risques (suite)

- Révision et recommandation au conseil de modifications à la politique d'investissement de certains portefeuilles spécialisés.
- Réception d'une mise à jour sur la gestion des devises.
- Réception d'une mise à jour sur la résilience des portefeuilles spécialisés et du portefeuille global de la Caisse.
- Révision et recommandation au conseil de l'augmentation de la réserve minimale de liquidités.
- Révision et recommandation au conseil de changements proposés à la gouvernance des comités d'investissement.
- Examen du bilan de l'utilisation d'instruments financiers dérivés.
- Examen du bilan relatif à la gestion des risques opérationnels.
- Examen du processus d'évaluation des actifs moins liquides.
- Examen du rapport sur la fiscalité.
- Révision de la mise à jour de la directive concernant les investissements interportefeuilles.
- Examen, à chaque réunion du comité, de rapports rendement-risque relatifs à la Caisse globalement, y compris le positionnement du portefeuille global relativement aux niveaux de risque, au portefeuille de référence et aux orientations stratégiques.
- Examen du plan d'affaires de la Direction des risques.

### Dossiers d'investissement

- Étude et recommandation de dossiers d'investissement relevant de l'autorité du conseil, et ce, en tenant compte de l'analyse présentée par l'équipe responsable de la transaction, de l'analyse des risques du projet et, plus particulièrement, de son incidence sur le degré et la concentration du risque du portefeuille spécialisé concerné et du portefeuille global de la Caisse, ainsi que de la conformité de l'investissement aux politiques et directives d'encadrement des risques.
- Discussions sur la relation rendement-risque pour chacun des dossiers d'investissement qui lui ont été soumis.
- Réception de rapports sur le suivi des dossiers d'investissement autorisés par le conseil, ainsi que des dossiers autorisés par la direction de la Caisse et ne relevant pas de l'autorité du conseil.

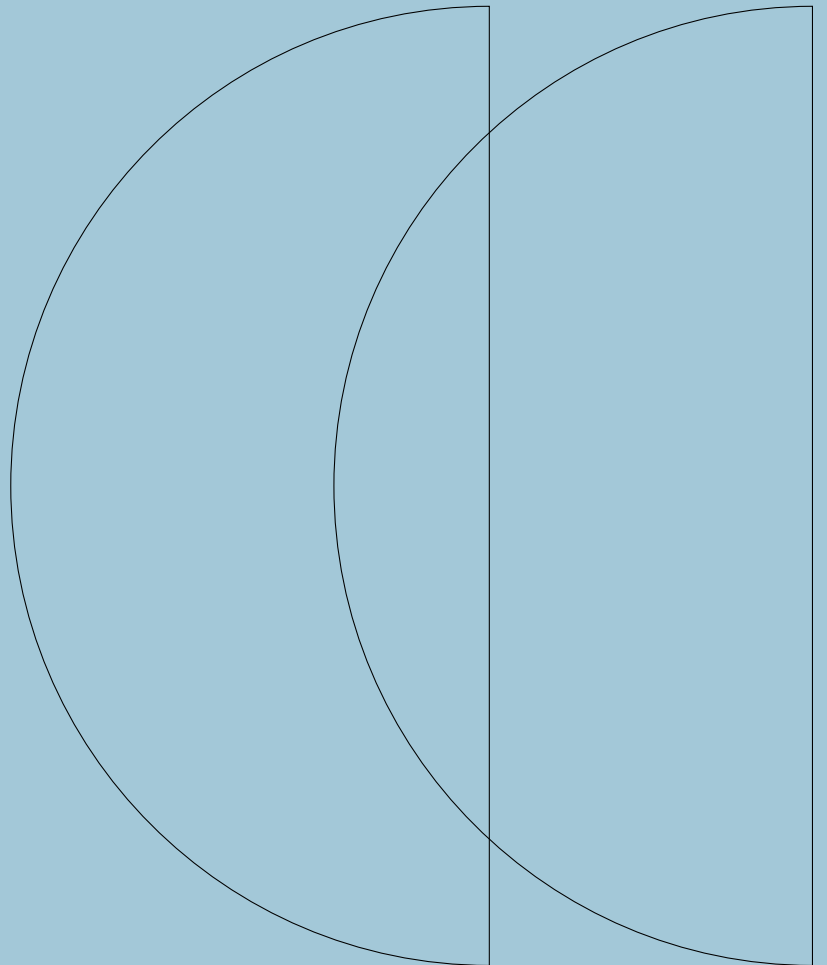
### Déposants

- Analyse des certificats de conformité aux politiques de placement des déposants et aux politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés.

### RECOURS À DES EXPERTS EXTERNES

Le comité d'investissement et de gestion des risques n'a pas fait appel à de tels services en 2019.

# Conseil d'administration et comité de direction



# Structure organisationnelle

Le conseil d'administration de la Caisse est composé de son président, du président et chef de la direction, de dirigeants d'organisations déposant à la Caisse et de membres indépendants. La Loi sur la Caisse prévoit qu'au moins les deux tiers des administrateurs, dont le président du conseil, doivent être indépendants.

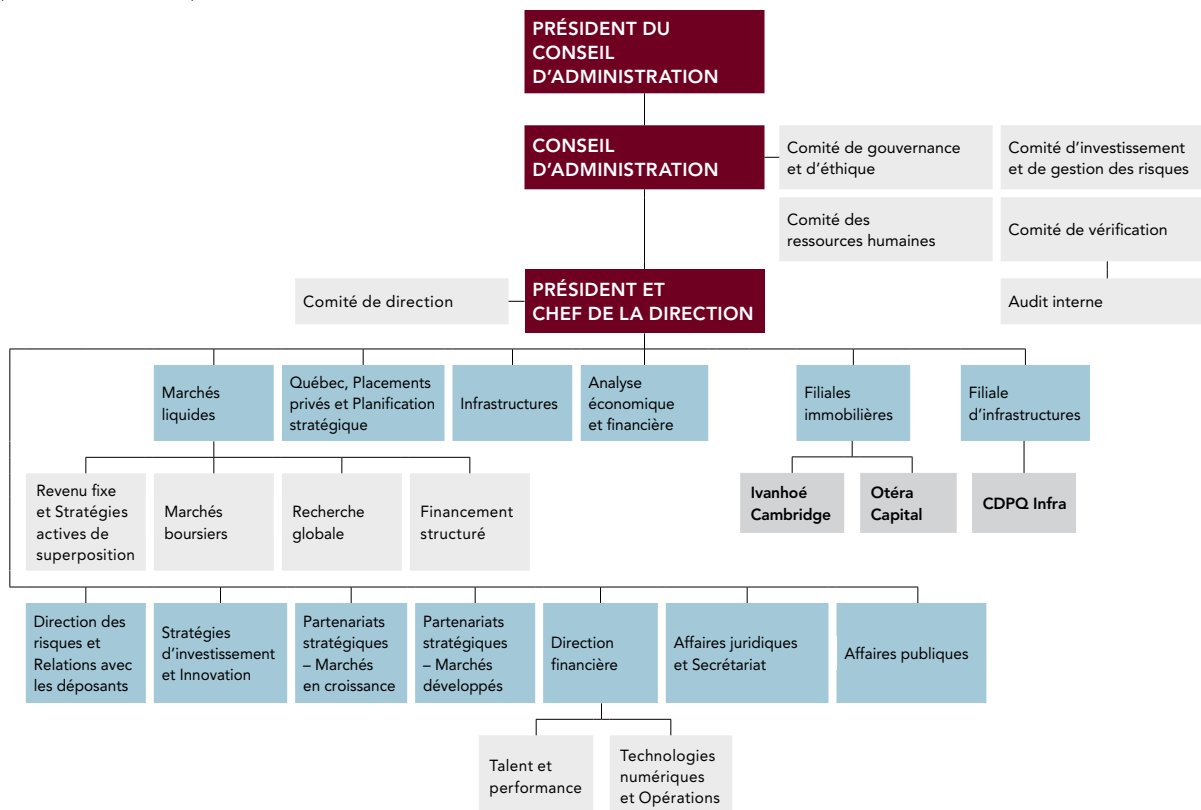
Le comité de direction est composé du président et chef de la direction et des premiers dirigeants des divers secteurs de la Caisse (voir le graphique 42). Au 31 décembre 2019, la Caisse employait 1 285 personnes dans l'ensemble de ses bureaux. De ce nombre, 1 125 personnes étaient situées dans ses bureaux au Québec. Afin d'appuyer sa stratégie de

mondialisation et de générer de bonnes occasions d'investissement, la Caisse a également mis en place des bureaux dans plusieurs pays au cours des dernières années. Au 31 décembre 2019, 160 personnes travaillaient dans l'ensemble de ces bureaux.

La Caisse compte aussi des filiales immobilières, Ivanhoé Cambridge et Otéra Capital, qui employaient plus de 1 400 personnes à la fin de 2019, ainsi qu'une filiale d'infrastructures, CDPQ Infra. Maître d'œuvre de projets dans ce secteur, celle-ci employait 65 personnes à la fin de l'année. Ces filiales sont chapeautées par leur propre conseil d'administration (voir les graphiques 43 et 44, p. 109).

GRAPHIQUE 42

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE (au 31 décembre 2019)



## FILIALES IMMOBILIÈRES ET D'INFRASTRUCTURES

Les investissements en immobilier sont effectués en fonds propres et en produits de financement, principalement dans les secteurs des immeubles de bureaux, des centres commerciaux et des immeubles résidentiels, industriels et logistiques dans des villes clés à l'échelle mondiale. Les activités immobilières sont distribuées dans deux secteurs : Immeubles et Crédit immobilier. Le secteur Immeubles est constitué des activités d'Ivanhoé Cambridge, un leader mondial en immobilier. Le secteur Crédit immobilier est constitué des activités d'Otéra Capital, une

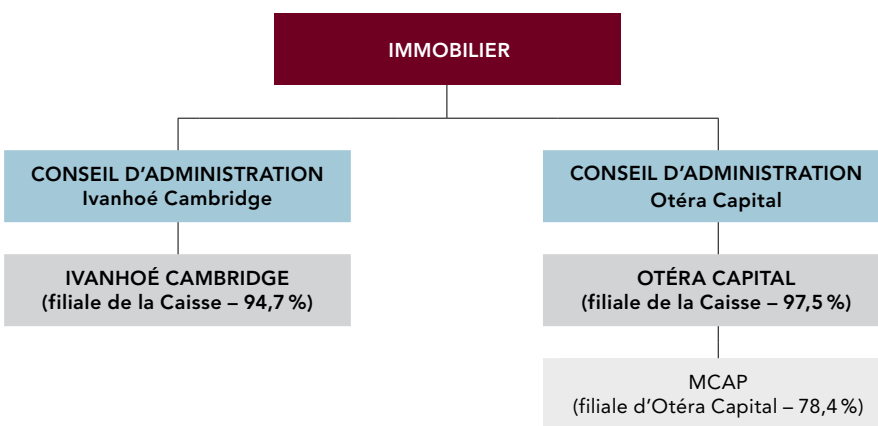
des plus importantes sociétés de financement immobilier commercial au Canada. Le graphique 43 présente la structure organisationnelle de l'immobilier. Pour plus de détails sur les filiales immobilières, visiter le [www.ivanhoecambridge.com](http://www.ivanhoecambridge.com) et le [www.oteracapital.com](http://www.oteracapital.com).

Filiale d'infrastructures créée en 2015, CDPQ Infra vise une réalisation performante et efficace de projets majeurs d'infrastructures publiques. Le graphique 44 présente la structure organisationnelle de CDPQ Infra. Pour plus de détails sur les activités de CDPQ Infra, visiter le [www.cdpqinfra.com](http://www.cdpqinfra.com).

GRAPHIQUE 43

### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE FILIALES IMMOBILIÈRES

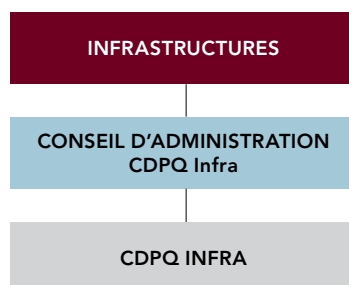
(au 31 décembre 2019)



GRAPHIQUE 44

### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE FILIALE D'INFRASTRUCTURES

(au 31 décembre 2019)



# Conseil d'administration

## **ROBERT TESSIER**

Président du conseil d'administration  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
Comités : Gouvernance et éthique (président),  
Ressources humaines  
Membre depuis mars 2009  
Échéance : octobre 2021  
Lieu de résidence : Québec, Canada

## **IVANA BONNET-ZIVCEVIC**

Directrice générale  
Crédit Agricole CIB Italie  
Comité : Ressources humaines (présidente)  
Membre depuis décembre 2017  
Échéance : décembre 2021  
Lieu de résidence : Milan, Italie

## **SYLVAIN BROSEAU**

Président et chef de la direction  
Gestion d'actifs mondiale Walter  
Comités : Investissement et gestion des risques,  
Ressources humaines  
Membre depuis juillet 2018  
Échéance : juillet 2022  
Lieu de résidence : Québec, Canada

## **ALAIN CÔTÉ**

Administrateur de sociétés  
Comité : Vérification  
Membre depuis août 2019  
Échéance : août 2023  
Lieu de résidence : Québec, Canada

## **MICHEL DESPRÉS**

Président-directeur général  
Retraite Québec  
Membre depuis mars 2016  
Échéance : mars 2020  
Lieu de résidence : Québec, Canada

## **GILLES GODBOUT**

Administrateur de sociétés  
Comités : Vérification,  
Investissement et gestion des risques  
Membre depuis janvier 2013  
Échéance : janvier 2020  
Lieu de résidence : Québec, Canada

## **LYNN JEANNIOT**

Administratrice de sociétés  
Comité : Ressources humaines  
Membre depuis décembre 2019  
Échéance : décembre 2023  
Lieu de résidence : Québec, Canada

## **MARIA S. JELESCU DREYFUS**

Directrice générale, Ardinall Investment Management  
Comité : Investissement et gestion des risques  
Membre depuis novembre 2019  
Échéance : novembre 2023  
Lieu de résidence : New York, États-Unis

## **FRANÇOIS JOLY**

Administrateur de sociétés  
Comités : Vérification (président),  
Investissement et gestion des risques (membre invité)  
Membre depuis mars 2013  
Échéance : mars 2020  
Lieu de résidence : Québec, Canada

## **JEAN LA COUTURE**

Président Huis Clos Ltée,  
conseillers en conflits et litiges  
Comité : Investissement et gestion des  
risques (président)  
Membre depuis janvier 2013  
Échéance : avril 2022  
Lieu de résidence : Québec, Canada



**DIANE LEMIEUX**

Présidente-directrice générale  
Commission de la construction du Québec  
Membre depuis décembre 2014  
Échéance : avril 2022  
Lieu de résidence : Québec, Canada

**WENDY MURDOCK**

Administratrice de sociétés  
Comités : Investissement et gestion des risques,  
Gouvernance et éthique  
Membre depuis mars 2016  
Échéance : mars 2020  
Lieu de résidence : New York, États-Unis

**RAVY POR**

Leader de pratique – Partenariats et rayonnement,  
Analytique avancée, Mouvement Desjardins  
Comité : Gouvernance et éthique  
Membre depuis août 2019  
Échéance : août 2022  
Lieu de résidence : Québec, Canada

**MICHAEL SABIA<sup>1</sup>**

Président et chef de la direction  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
Membre de mars 2009 à janvier 2020  
Lieu de résidence : Québec, Canada

Pour consulter les notes biographiques des membres du conseil d'administration, visiter le [www.cdpq.com](http://www.cdpq.com).

1. Charles Emond a été nommé président et chef de la direction en date du 1<sup>er</sup> février 2020, en remplacement de M. Sabia.

## Comité de direction<sup>1,2,3</sup>

### **MAXIME AUCOIN**

Premier vice-président  
et chef des Stratégies d'investissement  
et Innovation

### **CLAUDE BERGERON**

Chef de la Direction des risques  
et Relations avec les déposants

### **ANI CASTONGUAY**

Première vice-présidente,  
Affaires publiques

### **MARTIN COITEUX**

Économiste en chef

### **MARC CORMIER**

Premier vice-président  
et chef du Revenu fixe  
et des Stratégies actives de superposition

### **CHARLES EMOND<sup>1</sup>**

Premier vice-président,  
Québec, Placements privés  
et Planification stratégique

### **ANITA M. GEORGE**

Première vice-présidente  
et cheffe des Partenariats stratégiques –  
Marchés en croissance  
CDPQ India

### **ÈVE GIARD<sup>3</sup>**

Première vice-présidente,  
Talent et performance

### **EMMANUEL JACLOT**

Premier vice-président  
et chef des Infrastructures

### **MAARIKA PAUL**

Première vice-présidente  
et cheffe de la Direction financière  
et des Opérations

### **MICHAEL SABIA<sup>1</sup>**

Président et chef de la direction

### **ALEXANDRE SYNNETT**

Premier vice-président,  
Technologies numériques et Opérations

### **MACKY TALL**

Chef des Marchés liquides, CDPQ  
Président et chef de la direction, CDPQ Infra

### **MARIO THERRIEN**

Vice-président principal  
et chef des Partenariats stratégiques –  
Marchés développés

### **KIM THOMASSIN**

Première vice-présidente,  
Affaires juridiques et Secrétariat

Pour consulter les notes biographiques des membres du comité de direction, visiter le [www.cdpq.com](http://www.cdpq.com).

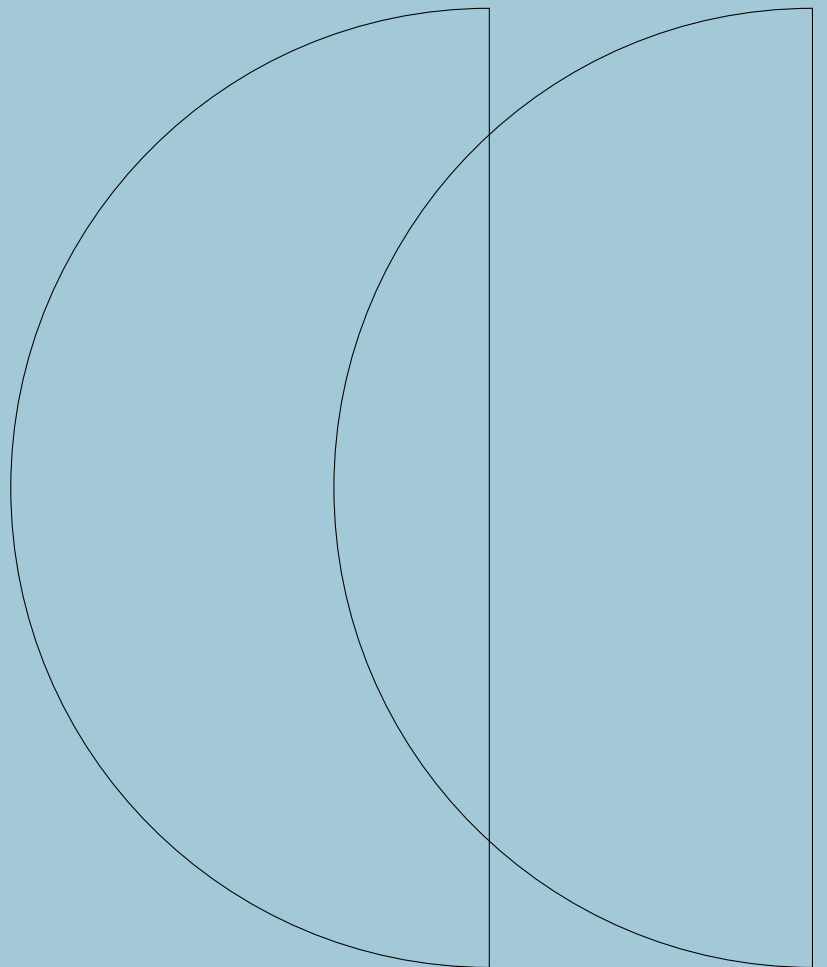
1. Charles Emond a été nommé président et chef de la direction en date du 1<sup>er</sup> février 2020, en remplacement de M. Sabia.

2. Stéphane Etroy a quitté ses fonctions en novembre 2019.

Oona Stock a quitté ses fonctions en décembre 2019.

3. Ève Giard est entrée en fonction en février 2020.

# Rapport sur le développement durable



---

# Rapport sur le développement durable

## PLAN D'ACTION 2019-2020

La Caisse a publié, en 2019, son Plan d'action de développement durable, qui comprend 27 actions à réaliser en deux ans.

Ces actions visent à répondre à cinq des huit grandes orientations gouvernementales liées au développement durable. Notre plan d'action en matière de développement durable 2019-2020 peut être consulté au [www.cdpq.com](http://www.cdpq.com).

En 2019, la Caisse a réalisé de nombreuses activités générant des impacts sociaux et environnementaux positifs et durables. Ce rapport présente le bilan de ces actions. Le détail des gestes réalisés figure dans les rapports antérieurs de la Caisse.

### Orientation : Renforcer la gouvernance du développement durable


Objectif : Renforcer les  
pratiques écoresponsables

---

**ACTION 1 : Réaliser des actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles.**

Geste / Favoriser la conclusion d'ententes avec des entreprises d'économie sociale

Indicateur / Réaliser un état des lieux du nombre d'entreprises d'économie sociale avec lesquelles la Caisse a des ententes


 Une initiative est en cours afin de créer une liste d'entreprises d'économie sociale, notamment des services de traiteurs. Des ententes ont déjà été conclues avec certains fournisseurs.

---


**ACTION 2 : Appliquer les meilleures pratiques en matière de gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles (Ivanhoé Cambridge)**

Geste / Définir des objectifs d'augmentation du taux de diversion des matières résiduelles des propriétés gérées au Canada

Indicateur / Obtenir un taux de mise en valeur totale d'au moins 60 % d'ici 2020

 Le taux global de mise en valeur des matières résiduelles d'Ivanhoé Cambridge a atteint 61 % en 2019.

Indicateur / Obtenir un taux de diversion des matières résiduelles de l'Édifice Jacques-Parizeau supérieur à la moyenne des propriétés gérées par Ivanhoé Cambridge

 Le taux global de mise en valeur des matières résiduelles pour l'Édifice Jacques-Parizeau a atteint 66,4 %, ce qui est supérieur à la moyenne des bureaux qui est de 58,5 %.

---

### **ACTION 3 : Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables en matière de gestion documentaire**

Geste / Poursuivre la réduction de la masse de documents papier

Indicateur / Détruire au moins 600 boîtes de documents papier par année

- ✓ En 2019, 1 110 boîtes de documents papier ont été détruites et 440 nouvelles boîtes ont été envoyées à l'entrepôt. Le nombre de boîtes envoyées à l'entrepôt a donc été diminué de 670.

Geste / Sensibiliser et informer les employés quant à l'adoption de bonnes pratiques de gestion documentaire

Indicateur / Réaliser un plan de communication portant sur les bonnes pratiques de gestion documentaire

- ✓ Plusieurs articles ont été publiés dans l'intranet et des rencontres ont été tenues afin d'aider les équipes à structurer leur information.

Geste / Former les nouveaux employés aux bonnes pratiques de gestion documentaire

Indicateur / Au moins six sessions de formation par année aux nouveaux employés

- ✓ Quatorze sessions d'accueil ont été organisées pour les nouveaux employés. Celles-ci leur proposent notamment de l'information sur les bonnes pratiques en matière de gestion documentaire et sur les meilleurs outils à utiliser pour leurs documents.

---

### **ACTION 4 : Favoriser la mobilité durable auprès des employés**

Geste / Élaborer un plan de communication portant sur les déplacements professionnels et personnels des employés

Indicateur / Réaliser un plan de communication portant sur les déplacements professionnels et personnels des employés

- ✓ Le plan de communication a été réalisé et contenait plusieurs activités afin d'encourager les employés à utiliser le transport collectif pour se rendre au travail ou à limiter le nombre de voyages d'affaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Quatre articles ont été publiés dans l'intranet et deux rencontres ont été organisées avec tous les employés.

Geste / Réaliser un plan d'action sur les déplacements professionnels des employés comprenant l'inclusion de clauses liées aux émissions de GES dans les appels d'offres des agences de voyages et la compensation des émissions de GES rattachées aux déplacements par avion des employés de la Caisse

Indicateur / Inclure des clauses liées aux émissions de GES dans les appels d'offres

- ✓ Les appels d'offres exigent dorénavant une description des initiatives de développement durable.

Indicateur / Conclure une entente d'achat de crédits de carbone

- ✓ Une entente a été conclue et une procédure d'achat de crédits de carbone est en place.

---

#### LÉGENDE

- Ⓒ En cours
  - ✓ Complété
-

## Rapport sur le développement durable (suite)

### **ACTION 5 : Réaliser des projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable (Ivanhoé Cambridge)**

Geste / Favoriser les pratiques écoresponsables lors du développement et du redéveloppement des immeubles commerciaux

Indicateur / Pourcentage de renouvellement des certifications environnementales

- ✓ En 2019, 100 % des immeubles gérés ont renouvelé leur certification.

Indicateur / Maximiser le pourcentage de propriétés gérées par Ivanhoé Cambridge qui possèdent au moins une certification environnementale

- ✓ En 2019, 96 % des propriétés gérées par Ivanhoé Cambridge détenaient une certification environnementale.

### **ACTION 6 : Améliorer la gestion écoresponsable du parc informatique de la Caisse**

Geste / Réduire la consommation interne de kWh allouée aux services informatiques

Indicateur / Réduction du nombre de cabinets dans les centres de données

- ✓ Grâce au passage de plusieurs applications en mode infonuagique, la Caisse a réduit le nombre de cabinets dans les centres de traitement des données, ce qui se traduit par une baisse des kWh consommés.

Geste / Assurer la mise en œuvre du processus écoresponsable de fin de vie des équipements informatiques

Indicateur / Pourcentage du matériel informatique désuet envoyé à des OBNL chaque année

- ✓ Tous les équipements informatiques identifiés comme désuets en 2019 ont été donnés à des OBNL.

### **ACTION 7 : Adopter de bonnes pratiques d'organisation d'événements écoresponsables à la Caisse**

Geste / Réaliser un plan d'action pour mettre en place de bonnes pratiques, y compris le retrait des bouteilles d'eau, la sensibilisation auprès du personnel administratif et la diffusion de l'aide-mémoire portant sur l'organisation d'événements

Indicateur / Retrait des bouteilles d'eau dans les réunions se tenant à la Caisse

- ✓ Les bouteilles d'eau à usage unique ne sont plus offertes dans les réunions tenues à la Caisse.

**Objectif : Renforcer la prise en compte des principes de développement durable**

### **ACTION 8 : Améliorer la prise en compte des principes de développement durable dans les activités de la Caisse**

Geste / Intégrer des éléments liés au développement durable dans l'intranet de la Caisse

Indicateur / Au moins deux articles publiés annuellement dans l'intranet

- ✓ Publication de plusieurs articles dans l'intranet :
  - Fin de la distribution des bouteilles d'eau en plastique à usage unique
  - Quiz sur l'impact écologique des courriels
  - Développement durable à l'Espace CDPQ : aménagement d'un potager urbain
  - Quiz sur les déplacements d'affaires – réduisez vos émissions de GES
  - Compensation des émissions de GES : une action concrète majeure vers la carboneutralité de la Caisse

Bonification de plusieurs sections de l'intranet :

- Promotion de la vidéoconférence dans la section Voyages d'affaires.
- Promotion du transport collectif dans la section Environnement de travail.
- Promotion des meilleures pratiques de recyclage au travail dans la section Recyclage.

---

**ACTION 9 : Développer la relève d'affaires en favorisant l'accès au savoir**

Geste / Développer le programme pour les nouveaux diplômés en finance, d'une durée de 12 mois (secteurs diversifiés)

Indicateur / Lancement d'un programme de rotation

- ✓ Le programme de rotation a été déployé et quatre personnes y ont participé en 2019.

Geste / Poursuivre la bonification du programme de stages en offrant des emplois de qualité au sein de la Caisse

Indicateur / Nombre de stagiaires embauchés et réalisation du fusionnement du programme de stages et des emplois d'été

- ✓ 204 personnes ont été embauchées comme stagiaires en 2019.

---

**ACTION 10 : Promouvoir la diversité et la représentativité des femmes dans toutes les activités de la Caisse**

Geste / Offrir des possibilités de développement et de réseautage pour les femmes de la Caisse, notamment avec la poursuite de la participation à la cohorte du programme de L'effet A

Indicateur / Nombre de femmes participant au programme Défi 100 jours de L'effet A ou à un programme similaire

- ✓ Quatorze femmes ont participé au Défi 100 jours de L'effet A à Montréal et deux personnes y ont participé à Paris (une première). Une activité de réseautage réunissant les participantes des anciennes cohortes de la Caisse du Défi 100 jours et celles de la plus récente cohorte a été organisée, à l'occasion du lancement du parcours à l'automne 2019. De plus, pour 13 femmes des secteurs d'investissement, la Caisse a piloté un programme de mentorat avec des gestionnaires chevronnés.

Geste / Élaborer une stratégie sur la diversité et l'inclusion et un plan d'action concret pour appuyer la diversité de genre à la Caisse

Indicateur / Lancement d'une stratégie en matière de diversité et d'inclusion et mise à jour du plan d'action annuel

- ✓ Une stratégie pluriannuelle et un plan d'action annuel ont été développés et déployés en 2019, avec un accent sur les femmes en investissement et dans les postes de leadership de niveau supérieur. La stratégie s'articule autour de trois axes principaux :
  - Le renforcement de l'appropriation de la diversité et de l'inclusion au sein de l'organisation, et de la gouvernance qui leur est associée.
  - Le déploiement d'initiatives de gestion des talents favorisant l'inclusion et l'éclosion de talents.
  - La mise en œuvre d'actions concrètes permettant à la Caisse d'exercer une influence positive auprès de l'industrie, des partenaires et des sociétés en portefeuille.

Objectif : Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable

---

**ACTION 11 : Susciter l'intérêt et accroître les connaissances des employés en matière de développement durable**

Geste / Organiser des activités à l'interne sur différentes thématiques liées au développement durable

Indicateur / Organiser au moins une activité liée au développement durable annuellement pour les employés

- ✓ Deux activités de plantation d'arbres ont été effectuées en 2019 avec l'organisme Soverdi, et près d'une centaine d'employés y ont participé.

## Rapport sur le développement durable (suite)

Objectif : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

---

### **ACTION 12 : Valoriser la place des arts et de la culture en promouvant la collection d'œuvres de la Caisse et en favorisant son accès**

Geste / Organiser des visites guidées pour les employés et la communauté externe

Indicateur / Organiser au moins dix visites guidées annuellement

- ✓ En 2019, 21 visites guidées pour les employés et pour la communauté externe ont été organisées.

Geste / Tenir des midis-conférences sur des sujets touchant les arts visuels

Indicateur / Organiser au moins un midi-conférence annuellement

- ✓ Une visite de l'exposition des œuvres de la collection de Pierre Bourgie a été organisée en 2019.

---

### **ACTION 13 : Sensibiliser les partenaires nationaux et internationaux au patrimoine culturel québécois**

- ✓ Réalisée dans le cadre du plan d'action 2016-2018.

---

### **ACTION 14 : Reconnaître le rôle des arts et de la culture comme vecteur de démocratie**

- ✓ Réalisée dans le cadre du plan d'action 2016-2018.

---

### **ACTION 15 : Améliorer la qualité culturelle des cadres de vie par la mise en valeur judicieuse et la protection du patrimoine culturel québécois, la présence significative de l'art public, l'architecture, le design et des paysages distinctifs (Ivanhoé Cambridge)**

Geste / Intégrer la dimension culturelle aux décisions d'aménagement, de modernisation et de restauration des immeubles

Indicateur / Au moins une initiative mise en place pour promouvoir la dimension culturelle auprès du grand public

- ✓ Participation au Festival Chromatic et proposition d'un circuit d'art contemporain, avec la collaboration de MASSIVart, dans certaines propriétés d'Ivanhoé Cambridge au centre-ville de Montréal.

Geste / Créer des partenariats avec différents organismes afin de protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel

Indicateur / Au moins un projet collaboratif mis en œuvre

- ✓ Renouvellement du partenariat avec Héritage Montréal pour une période de trois ans. Appui au Centre Canadien d'Architecture et au Musée McCord visant l'application mobile pour les circuits urbains mettant en valeur le patrimoine architectural.



Objectif : Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie

---

**ACTION 16 : Participer à des initiatives collectives avec d'autres investissements ou groupes de la communauté financière en matière d'investissement responsable**

Geste / Déterminer les initiatives pertinentes pour la Caisse et y participer

Indicateur / Faire un état des lieux des initiatives et devenir membre des plus pertinentes pour la Caisse

- ✓ • Membre du comité organisateur du Colloque québécois de l'investissement responsable.
- Membre du comité consultatif des Principes pour l'investissement responsable (PRI) – Réseau Québec.
- Membre du comité consultatif des Principes pour l'investissement responsable (PRI) – Réseau de la Francophonie.
- Membre fondateur du Réseau de leadership d'investisseurs (RLI), une coalition d'investisseurs qui soutient trois grandes initiatives portant sur le développement de compétences en infrastructures durables, sur la diversité en investissement et sur la divulgation en matière climatique.
- Membre de la Coalition canadienne pour une saine gouvernance, au sein de laquelle la Caisse a contribué à des engagements collaboratifs sur des thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et à la publication d'un article sur la rémunération des dirigeants et l'intégration de critères ESG.
- Membre d'un regroupement d'investisseurs visant à promouvoir l'adoption du vote consultatif sur la rémunération des dirigeants. Ce regroupement approchait des entreprises canadiennes pour les inciter à l'adopter sur une base volontaire.
- Membre de l'Alliance Net-Zéro, dont les membres visent à être carboneutres en 2050 et, donc, à amener leurs entreprises en portefeuille à diminuer leur empreinte carbone sur cette période.

---

**ACTION 17 : Participer à des initiatives collectives avec d'autres acteurs de l'industrie et prendre part à différentes affiliations en matière de développement durable**

- ✓ Réalisée dans le cadre du plan d'action 2016-2018.

**Orientation : Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable**

Objectif : Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables

---

**ACTION 18 : Encourager les sociétés québécoises à développer ou poursuivre une démarche en matière de développement durable**

Geste / Appuyer le développement d'un écosystème visant l'encadrement des entreprises d'économie sociale

Indicateur / Soutenir au moins cinq organisations dans leurs démarches d'économie sociale ou de développement durable

- ✓ La Caisse poursuit son partenariat avec le Fonds d'action québécois pour le développement durable. Ainsi, cinq organisations ont été accompagnées dans leurs démarches de développement durable. La Caisse a également soutenu des organismes dont les missions touchent le développement durable ou l'économie sociale, comme ACEM Microcrédit Montréal, la plateforme SVX, la Tablée des Chefs, L'ILOT, le RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal et Un vélo une ville.

---

**ACTION 19 : Contribuer à l'augmentation des entreprises qui amorcent une démarche de développement durable**

- ✓ Réalisée dans le cadre du plan d'action 2016-2018.

Objectif : Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable

---

**ACTION 20 : Promouvoir l'investissement durable**

Geste / Poursuivre la mise en œuvre des actions du Réseau de leadership d'investisseurs (RLI)

Indicateur / Consolidation des activités du RLI

- ✓ Les gestionnaires impliqués dans le RLI ont participé à des réunions de travail ainsi qu'à des rencontres avec des partenaires externes afin de développer, structurer et consolider les activités entreprises dans le cadre de cet effort international depuis son lancement en juin 2018. La gouvernance du RLI a également été précisée en 2019.

## Rapport sur le développement durable (suite)

### Orientation : Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectif : Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité

---

#### **ACTION 21 : Adopter des pratiques et des modes de gestion responsables des ressources naturelles (Ivanhoé Cambridge)**

Geste / Améliorer la gestion de l'eau des immeubles gérés par Ivanhoé Cambridge

Indicateur / Établir des cibles de réduction par propriété

- 🔄 De nouvelles cibles de réduction ont été établies pour 42% des immeubles gérés dans le contexte des projets de renouvellement des certifications environnementales.

Geste / Partager les politiques en matière de gestion de l'eau, de l'énergie et de l'air avec les partenaires d'affaires

- ✓ Réalisé dans le cadre du plan d'action 2016-2018.

Objectif : Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société

---

#### **ACTION 22 : Restaurer, aménager et mettre en valeur de manière durable les écosystèmes et favoriser leur diversité (Ivanhoé Cambridge)**

Geste / En partenariat avec la Caisse, participer à des initiatives de verdissement et de biodiversité (ex. : activité bénévole de plantation d'arbres, verdissement d'une cour d'école ou d'un terrain)

Indicateur / Réaliser au moins deux projets de verdissement

- ✓ Deux projets ont été réalisés : un premier visait à planter des arbres sur le mont Royal, en collaboration avec Les amis de la montagne, et un second à cultiver un potager urbain sur le toit du Centre Eaton de Montréal. Dans le cadre de ce dernier, plus de 500 plantes comestibles ont été cultivées et redonnées à l'organisme Dans la Rue. Ivanhoé Cambridge estime la production à environ 130 kilogrammes de légumes, fines herbes et fleurs comestibles pour la saison 2019.

## Orientation : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif : Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables

---

### **ACTION 23 : Favoriser l'accès au travail des personnes les plus vulnérables (Ivanhoé Cambridge)**

Geste / Poursuivre les initiatives en matière de réinsertion sociale

Indicateur / Soutenir au moins deux organisations dont la mission consiste à favoriser la réinsertion sociale

- ✓ En 2019, Ivanhoé Cambridge était partenaire d'une quarantaine d'organismes qui viennent en aide aux personnes en situation d'itinérance. Une contribution de plus de 300 000 \$ a permis à plus de 20 000 personnes de s'habiller, de se nourrir et de dormir dans un refuge en 2019.

Objectif : Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion et à la réduction des inégalités

---

### **ACTION 24 : S'assurer du rayonnement de l'initiative Collectivité, qui permet de favoriser et de reconnaître l'engagement des employés au sein de la collectivité**

Geste / Reconnaître l'implication des employés par une visibilité dans l'intranet ou un don allant jusqu'à 1 000 \$ directement à l'organisme

Indicateur / Au moins 40 dons effectués par la Caisse liés à l'implication de ses employés

- ✓ La Caisse a réalisé 49 dons, pour une contribution de près de 50 000 \$, auprès de différents organismes dans le cadre du programme de dons aux causes soutenues par les employés en fonction de leur implication (CA, campagne de financement, etc.).

Geste / Encourager les employés à mettre leur expertise au profit d'organismes par le biais de la plateforme Bénévoles d'affaires

Indicateur / Au moins 100 employés membres de conseils d'administration d'OBNL

- ✓ Près de 150 employés sont membres de conseils d'administration d'OBNL.

Geste / Créer des occasions d'engagement collectif pour soutenir des causes, en appuyant les employés qui organisent des activités de bénévolat d'équipe

Indicateur / Organiser au moins une activité de bénévolat annuellement

- ➡ Plusieurs activités de bénévolat ont été organisées au courant de l'année, dont trois avec l'organisme Centraide. Près d'une centaine d'employés y ont participé et ont offert leur temps à des organismes comme Sentier Urbain, Maison de Quartier Villaray et Pause Famille.

---

### **ACTION 25 : Renforcer l'appui et la promotion des interventions des organismes communautaires et d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités en favorisant l'implication des employés (Ivanhoé Cambridge)**

Geste / Mettre en place un programme de bénévolat en partenariat avec des OBNL

Indicateur / Proposer un programme de bénévolat à même les partenariats de dons et commandites

- ✓ La notion de bénévolat pour les employés est incluse dans l'entente avec les organismes communautaires.

## Rapport sur le développement durable (suite)

### Orientation : Soutenir la mobilité durable


Objectif : Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre

---

#### **ACTION 26 : Étendre l'application du Plan d'action de développement durable à l'ensemble des filiales de la Caisse**

Geste / Élaborer un plan d'action spécifique aux activités de CDPQ Infra et son projet de Réseau express métropolitain (REM)

Indicateur / Planter 250 000 arbres afin de compenser les gaz à effet de serre émis pendant la construction du REM

 À ce jour, l'organisme mandaté (TOUS LES JOURS) a planté 140 000 arbres dans la Ceinture verte de la Communauté métropolitaine de Montréal.

### Orientation : Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre


Objectif : Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise

---

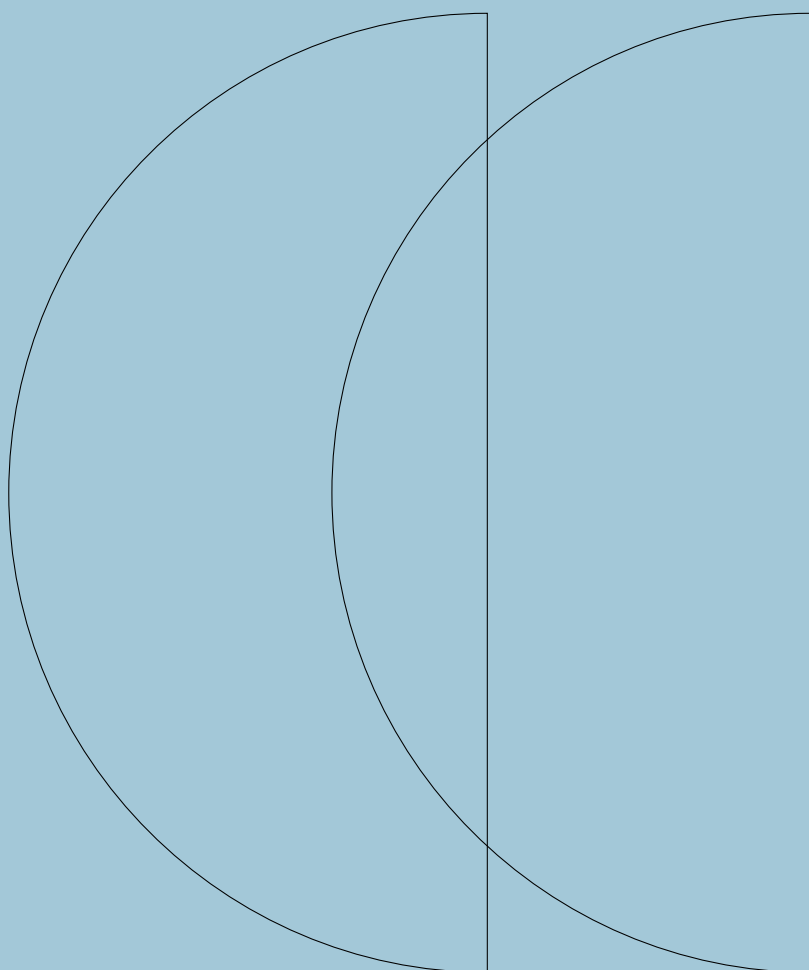
#### **ACTION 27 : Réaliser des projets permettant l'optimisation de la production d'énergies renouvelables (Ivanhoé Cambridge)**

Geste / Proposer une stratégie en lien avec les énergies renouvelables

Indicateur / Réaliser une étude de faisabilité

 Une demande de subvention pour l'installation de panneaux solaires à l'un des centres commerciaux d'Ivanhoé Cambridge en Ontario a été déposée auprès du gouvernement fédéral. Une étude explorant le potentiel des énergies renouvelables dans le portefeuille de bâtiments industriels d'Ivanhoé Cambridge a été entamée en fin d'année en collaboration avec un de leurs partenaires.

# Rapport financier



# Évolution de l'actif

## ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉPOSANTS

L'actif net attribuable aux déposants est passé de 225,9 G\$ au 31 décembre 2014 à 340,1 G\$ au 31 décembre 2019, soit une hausse de 114,2 G\$ sur cinq ans. Cette croissance provient essentiellement des résultats de placement de 106,0 G\$, auxquels s'ajoutent des contributions nettes des déposants de 8,2 G\$ (voir le tableau 48, p. 125).

Durant l'année 2019, l'actif net attribuable aux déposants a augmenté de 30,6 G\$, pour s'établir à 340,1 G\$, comparativement à 309,5 G\$ au 31 décembre 2018. Cette hausse s'explique par des résultats de placement de 31,1 G\$ contrebalancée par des retraits nets des déposants de 0,5 G\$.

## ACTIF TOTAL

Au 31 décembre 2019, l'actif total s'élevait à 392,6 G\$, comparativement à 350,0 G\$ à la fin de 2018 (voir le tableau 45). Cette hausse de 42,6 G\$ s'explique par les réinvestissements de revenus de placement, par des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur ainsi que par l'augmentation des passifs relatifs aux placements. Le ratio du passif par rapport à l'actif total est stable, ayant légèrement augmenté à 13 % au 31 décembre 2019,

comparativement à 12 % au 31 décembre 2018. Le passif de la Caisse est composé principalement de titres vendus en vertu de conventions de rachat, de titres vendus à découvert et de programmes de financement émis par la filiale CDP Financière, qui servent à financer l'achat de placements.

## BIENS SOUS GESTION ET BIENS ADMINISTRÉS

La Caisse et ses filiales administrent et gèrent des biens confiés par des clients et en leur nom. Ces biens ne sont pas inscrits aux états financiers consolidés de la situation financière de la Caisse. La Caisse et ses filiales perçoivent des honoraires en contrepartie des services de gestion de portefeuille et des services administratifs rendus, qui comprennent notamment l'administration de propriétés immobilières et de financements hypothécaires cédés.

Au 31 décembre 2019, les biens sous gestion et biens administrés par la Caisse se situaient à 123,9 G\$, en hausse de 33,5 G\$ par rapport à l'année dernière (voir le tableau 46).

Cette croissance provient principalement du portefeuille administré par la société MCAP, filiale d'Otéra Capital. Cette société administre 100,4 G\$ de prêts hypothécaires résidentiels, commerciaux et de construction au Canada.

TABLEAU 45

### RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – SITUATION FINANCIÈRE

(au 31 décembre – en millions de dollars)

	2019	2018
<b>ACTIF</b>		
Placements	382 467	342 004
Autres actifs	10 152	7 999
<b>Total de l'actif</b>	<b>392 619</b>	<b>350 003</b>
<b>PASSIF</b>		
Passifs relatifs aux placements	49 830	38 207
Autres passifs	2 680	2 285
<b>Total du passif</b>	<b>52 510</b>	<b>40 492</b>
<b>Actif net</b>	<b>340 109</b>	<b>309 511</b>

TABLEAU 46

### RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – ACTIF TOTAL SOUS GESTION

(au 31 décembre – en millions de dollars)

	2019	2018
<b>Actif total</b>	<b>392 619</b>	<b>350 003</b>
Biens sous gestion	20 581	19 589
Biens administrés	103 303	70 814
<b>Biens sous gestion et biens administrés</b>	<b>123 884</b>	<b>90 403</b>
<b>Actif total sous gestion</b>	<b>516 503</b>	<b>440 406</b>

## RÉSULTATS DE PLACEMENT

Sur cinq ans, les résultats de placement se sont élevés à 106,0 G\$. La catégorie Actions est celle qui y a contribué le plus, avec des résultats de 68,4 G\$, dont 48,7 G\$ proviennent des marchés boursiers et 19,8 G\$ des placements privés. Par ailleurs, la catégorie Revenu fixe a contribué pour 18,6 G\$ et la catégorie Actifs réels a contribué pour 17,5 G\$.

En 2019, les résultats de placement de 31,1 G\$ (voir le tableau 47) proviennent principalement de la catégorie Actions pour 22,2 G\$ et de la catégorie Revenu fixe pour 8,2 G\$.

## RETRAITS NETS DES DÉPOSANTS

Au 31 décembre 2019, le total des retraits nets des déposants de 0,5 G\$ s'explique principalement par les retraits nets de 2,9 G\$ du Fonds des générations du gouvernement du Québec.

TABLEAU 47

### RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – RÉSULTATS DE PLACEMENT

(pour les périodes terminées le 31 décembre – en millions de dollars)

	2019	2018
Revenu net de placement	9 893	9 336
Charges d'exploitation	(630)	(585)
<b>Revenu net</b>	<b>9 263</b>	<b>8 751</b>
<b>Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>	<b>21 883</b>	<b>3 039</b>
<b>Résultats de placement</b>	<b>31 146</b>	<b>11 790</b>

TABLEAU 48

### RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – SOMMAIRE DE LA VARIATION DE L'ACTIF NET

(pour la période de 2015 à 2019 – en milliards de dollars)

	2019	2018	2017	2016	2015	5 ans
<b>Actif net au début</b>	<b>309,5</b>	<b>298,5</b>	<b>270,7</b>	<b>248,0</b>	<b>225,9</b>	<b>225,9</b>
Résultats de placement	31,1	11,8	24,6	18,4	20,1	106,0
Contributions nettes (retraits nets) des déposants	(0,5)	(0,8)	3,2	4,3	2,0	8,2
<b>Actif net à la fin</b>	<b>340,1</b>	<b>309,5</b>	<b>298,5</b>	<b>270,7</b>	<b>248,0</b>	<b>340,1</b>

# Analyse des charges d'exploitation et des frais de gestion externe

Les charges d'exploitation représentent les frais engagés pour la gestion et l'administration des portefeuilles. Quant aux frais de gestion externe, il s'agit des sommes versées à des gestionnaires de fonds institutionnels de marchés boursiers pour gérer des titres appartenant à la Caisse.

Pour la période 2019, les charges d'exploitation s'élèvent à 630 M\$, comparativement à 585 M\$ en 2018. Leur augmentation, moins importante qu'au cours des années précédentes, découle cette année encore de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement. Celle-ci met notamment l'accent sur la mondialisation, les actifs moins liquides et les activités de crédit, ce qui a nécessité l'acquisition de nouvelles expertises.

Depuis cinq ans, l'embauche de talents dans les marchés mondiaux et dans des secteurs ciblés a permis de contribuer de façon importante aux résultats de placement de 106,0 G\$ générés durant cette période, ainsi qu'à ceux de 31,1 G\$ produits en 2019.

Pour leur part, les frais de gestion externe ont totalisé 127 M\$, soit 32 M\$ de plus qu'en 2018, une hausse découlant essentiellement d'une augmentation de la valeur des placements confiés aux gestionnaires externes dans certains marchés.

La somme des charges d'exploitation et des frais de gestion externe s'établit à 757 M\$ en 2019, contre 680 M\$ en 2018. Cette somme représente 23 cents par 100 \$ d'actif net moyen (voir le graphique 49).

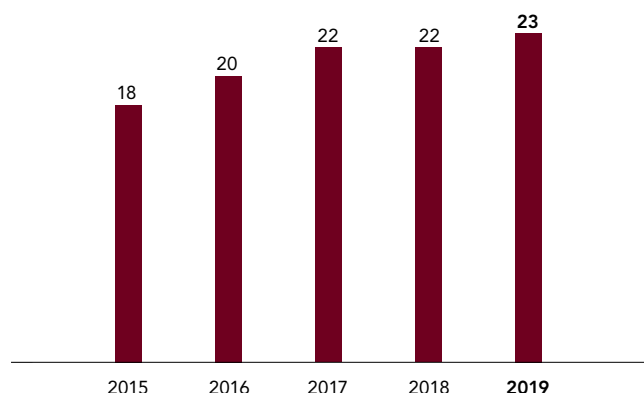
Les charges d'exploitation et les frais de gestion externe, à 23 cents par 100 \$ d'actif net moyen, dénotent une légère hausse par rapport à l'année précédente et se comparent favorablement au niveau de l'industrie. Au cours des cinq dernières années, les charges d'exploitation et les frais de gestion externe ont connu une croissance annuelle moyenne de 1 cent par 100 \$ d'actif net moyen, en ligne avec la mise en œuvre des stratégies énoncées ci-dessus et de l'augmentation de la valeur des titres gérés à l'externe.

## EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE

La Caisse révisé périodiquement ses façons de faire et maintient un contrôle serré de ses charges d'exploitation. Elle a pour objectif de maintenir ses charges d'exploitation à un niveau qui se compare avantageusement à celui d'autres gestionnaires de fonds institutionnels de sa taille menant des activités similaires. La Caisse participe depuis plusieurs années à des travaux d'étalonnage des coûts par catégorie d'actif.

GRAPHIQUE 49

**CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS DE GESTION EXTERNE EXPRIMÉS PAR 100 \$ D'ACTIF NET MOYEN DES DÉPOSANTS**  
(pour les périodes terminées le 31 décembre – en cents)





# CDP Financière

CDP Financière est une filiale en propriété exclusive de la Caisse. Ses opérations visent à optimiser les coûts de financement des activités de la Caisse et de ses filiales, à permettre une diversification des sources de financement et à assurer l'appariement des actifs financés en termes de devises et de taux d'intérêt. Pour réaliser ses objectifs, elle a recours à divers programmes de financement sur les marchés institutionnels locaux et internationaux lui permettant de procéder à des emprunts à court, moyen et long terme.

## EMPRUNTS À COURT TERME

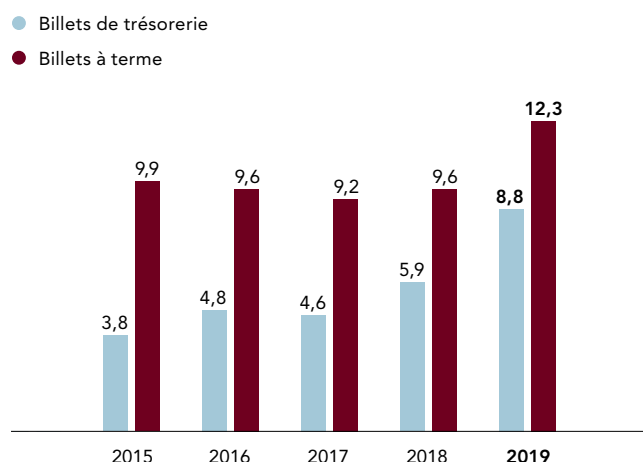
Au 31 décembre 2019, l'encours du financement à court terme s'élevait à 8,8 G\$, soit 1,0 G\$ en dollars canadiens et 6,0 G\$ US en dollars américains. En 2019, l'échéance moyenne des emprunts libellés en dollars canadiens a été de 83 jours, pour un montant total des transactions de 4,7 G\$. L'échéance moyenne a été de 81 jours pour les emprunts libellés en dollars américains, pour un montant total des transactions de 18,2 G\$ US.

## EMPRUNTS À TERME

Au 31 décembre 2019, la juste valeur des billets à terme en circulation de CDP Financière totalisait 12,3 G\$, comparativement à 9,6 G\$ à la fin de 2018 (voir le graphique 50). La hausse de 2,7 G\$ par rapport à 2018 est majoritairement attribuable à l'émission de deux nouveaux billets de 2 G\$ US chacun, compensée partiellement par le remboursement d'un billet de 1,75 G\$ US venu à échéance.

GRAPHIQUE 50

RÉPARTITION DU PASSIF – CDP FINANCIÈRE  
(juste valeur marchande au 31 décembre – en milliards de dollars)



## FACILITÉ DE CRÉDIT

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2019, CDP Financière a renouvelé une facilité de crédit ayant un montant autorisé maximal de 4 G\$ US auprès d'un syndicat bancaire formé de 10 institutions financières. Cette facilité de crédit est garantie entièrement, inconditionnellement et irrévocablement par la Caisse. Au cours de la période, aucun montant n'a été prélevé sur cette facilité de crédit.

## RÉPARTITION PAR DEVISE

Au 31 décembre 2019, la répartition du financement s'établissait comme suit : 85 % des titres de créance étaient libellés en dollars américains, 10 % étaient libellés en dollars canadiens et 5 % étaient libellés en euros.

## LES AGENCES DE NOTATION CONFIRMENT LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE DE LA CAISSE

Les agences de notation Dominion Bond Rating Services (DBRS), Fitch Ratings Inc. (Fitch), Moody's Investors Service (Moody's) et Standard & Poor's (S&P) ont maintenu leurs cotes de crédit de première qualité, avec une perspective stable en 2019 (voir le tableau 51). Les cotes de crédit de CDP Financière et de la Caisse ont été publiées en juillet, août et septembre 2019.

TABLEAU 51

## COTES DE CRÉDIT

	Court terme	Long terme
DBRS	R-1 (élevé)	AAA
Fitch	F1+	AAA
Moody's	Prime-1 (Aaa)	Aaa
S&P	A-1+ A-1 (ÉLEVÉ)	AAA

# Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Caisse comprennent les comptes du fonds général, des fonds particuliers et des portefeuilles spécialisés ainsi que les comptes de ses filiales qui offrent exclusivement des services liés aux activités de financement, administratifs et de gestion. L'actif net attribuable aux déposants présenté aux états consolidés de la situation financière reflète le regroupement de la valeur nette des comptes de chacun des déposants de la Caisse. La note 2 des états financiers consolidés audités au 31 décembre 2019 décrit les principales méthodes comptables utilisées par la Caisse.

## MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de la Caisse sont préparés selon les normes comptables en vigueur, soit les normes internationales d'information financière (IFRS), comme stipulé dans la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec.

## AUDIT EXTERNE

Conformément à la Loi sur la Caisse, les co-auditeurs ont audité l'ensemble des livres comptables de la Caisse et ont émis un rapport des auditeurs non modifié pour chacun des 72 états financiers.

## Principales normes comptables IFRS s'appliquant aux états financiers consolidés de la Caisse

### Entités d'investissement

En vertu de l'IFRS 10 – *États financiers consolidés*, les filiales qui constituent un placement pour une entité d'investissement doivent être présentées et évaluées à la juste valeur. Ainsi, la Caisse, qui se qualifie à titre d'entité d'investissement, ne consolide pas ses filiales, notamment les filiales immobilières, de dettes immobilières, de placements privés, d'infrastructures et de revenu fixe. L'évaluation de ces placements repose sur une technique d'évaluation d'entreprise selon les IFRS.

### Évaluation de la juste valeur

L'IFRS 13 – *Évaluation de la juste valeur* fournit une source unique de directives pour toutes les évaluations de la juste valeur. La juste valeur se définit comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les principales techniques d'évaluation des placements, y compris l'évaluation des filiales non consolidées de la Caisse, sont décrites à la note 6 des états financiers consolidés, à la page 151.

### **Mesures financières**

Dans le cadre de la publication de certaines informations incluses dans le rapport annuel, la Caisse utilise et présente à la fois des mesures conformes aux IFRS et certaines mesures financières non conformes aux IFRS. La Caisse est d'avis que ces mesures fournissent des renseignements utiles et supplémentaires à l'analyse de l'information financière (voir les notes générales 3 et 6, p. 187).

### **Adoption des nouvelles normes IFRS**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Caisse applique l'IFRS 16 – *Contrats de location*, qui établit un modèle unique de comptabilisation et d'évaluation des contrats de location. Sous ce modèle, la Caisse comptabilise la majorité des contrats de location aux états consolidés de la situation financière. La Caisse a fait le choix d'appliquer la norme de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de l'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption de cette norme a eu comme incidence une augmentation des actifs et des passifs de l'ordre de 307 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2019, calculés à partir de l'actualisation des paiements de loyer futurs avec le taux d'emprunt marginal de la Caisse.

---

# Évaluation des placements à la juste valeur

## POLITIQUE D'ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS

L'évaluation des placements est un processus par lequel une juste valeur est attribuée à chaque investissement de la Caisse en vue de la préparation des états financiers consolidés. L'évaluation des placements à la juste valeur est effectuée périodiquement, conformément à la Politique d'évaluation des investissements de la Caisse qui est approuvée par le conseil d'administration. Cette politique globale est ensuite appuyée par la directive d'évaluation et les protocoles qui prévoient la méthodologie d'évaluation pour chaque type d'investissement. La politique et la directive dictent également la gouvernance encadrant le processus d'évaluation et de reddition de comptes. La mise en application de la politique est la responsabilité du comité d'évaluation qui relève du comité de direction, appuyé par une équipe d'évaluation. Le comité d'évaluation approuve la conformité avec la politique et la juste valeur des placements de la Caisse chaque semestre. Par la suite, le comité d'évaluation recommande ces justes valeurs au comité de vérification. Cette politique est conforme aux normes et pratiques d'organismes canadiens et internationaux en matière d'évaluation et démontre un cadre de gouvernance rigoureux autour du processus d'évaluation des instruments financiers.

En vertu de la politique, lorsque la juste valeur est établie par des évaluateurs externes ou par des tiers, le comité d'évaluation, supporté par l'équipe d'évaluation, s'assure des compétences, de l'expérience et de l'indépendance de ces derniers. Par ailleurs, il revoit les techniques d'évaluation, les données d'entrée importantes utilisées aux fins du calcul de la juste valeur ainsi que les résultats et les conclusions afin de s'assurer de la conformité aux normes d'évaluation reconnues.

De plus, afin de s'assurer du caractère raisonnable de la juste valeur établie, la Caisse procède à des tests de contrôle *a posteriori*, à une comparaison entre la juste valeur établie et les valeurs de transactions comparables ainsi qu'au recours à des évaluateurs externes.

Les co-auditeurs ont accès à l'ensemble des dossiers d'évaluation dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés de fin d'année.

## CADRE CONCEPTUEL

Les normes IFRS définissent la juste valeur et fournissent des directives sur l'évaluation ainsi que les informations à fournir relativement à la juste valeur. Les entités sont tenues de maximiser l'utilisation de données d'entrée observables pertinentes et de minimiser l'utilisation de données d'entrée non observables lors de l'évaluation de la juste valeur. La juste valeur doit être établie en faisant l'hypothèse que les placements sont disponibles à la vente, c'est-à-dire que la juste valeur des placements correspond à une valeur de sortie à la date des états financiers. L'objectif des normes comptables est de définir un cadre conceptuel unique susceptible d'être utilisé dans toutes les situations nécessitant l'évaluation de la juste valeur.

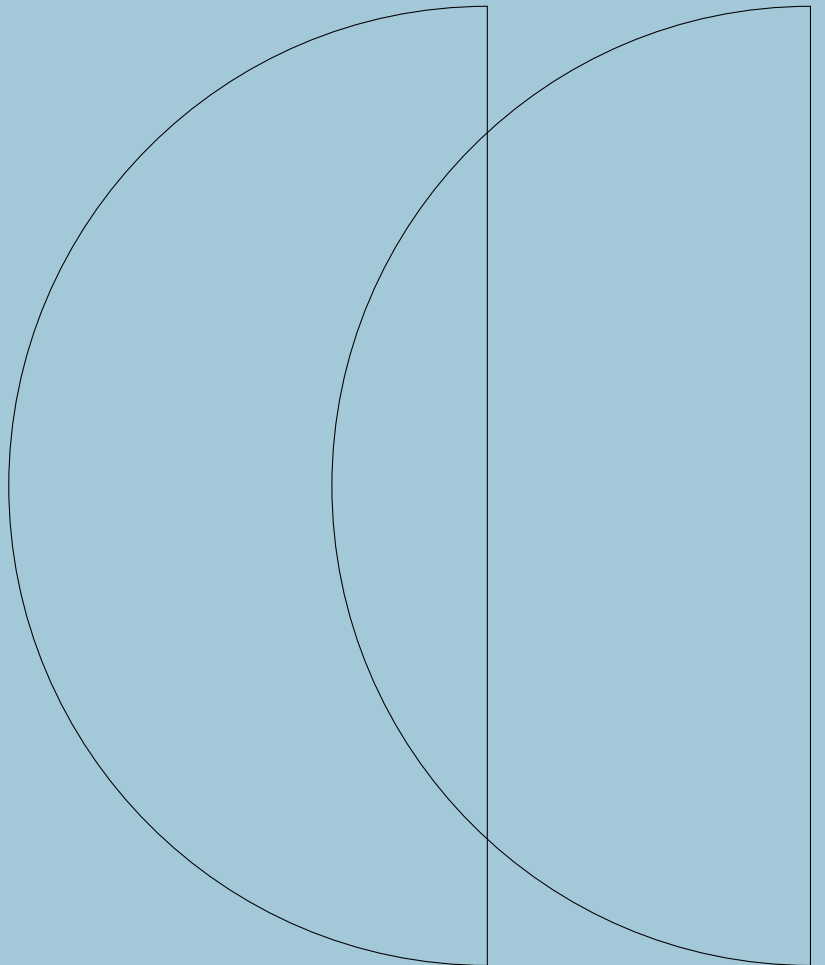
La Caisse considère que les normes IFRS en matière d'évaluation de la juste valeur constituent un cadre cohérent. Toutefois, ces normes ne tiennent pas compte du fait que, conformément à l'horizon d'investissement à très long terme adopté par ses principaux déposants, la Caisse a les moyens et l'intention de détenir certains placements jusqu'à ce que leur valeur optimale soit atteinte.

Ainsi, la juste valeur établie au 31 décembre 2019 pour les placements dans des marchés liquides et moins liquides reflète la volatilité générale des marchés financiers, ce qui peut présenter des écarts par rapport à la valeur économique des placements détenus à long terme.

La note 6 des états financiers consolidés, à la page 151, décrit les techniques d'évaluation des placements à la juste valeur.



# États financiers consolidés



# Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse ») relèvent de la direction, qui en assume la responsabilité. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et énoncées dans le *Manuel de CPA Canada*. Nous nous assurons que les données financières figurant dans le rapport annuel concordent avec celles des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés comprennent des montants qui sont établis selon les meilleures estimations et au meilleur du jugement de la direction, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, la direction a fait des choix relatifs à l'information à présenter, fait des estimations et posé des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Les résultats futurs peuvent être sensiblement différents de nos estimations actuelles, notamment en raison de l'évolution des marchés financiers ou d'autres événements pouvant avoir une incidence sur la juste valeur des placements.

Comme responsables de la fiabilité de l'information financière, nous nous appuyons sur des contrôles et des procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Ces contrôles comprennent notamment une définition claire des responsabilités, une délégation de pouvoir et une répartition des tâches, des normes déontologiques, des critères à l'égard de l'embauche et de la formation des employés, ainsi que des politiques, des directives et des processus conçus en vue de s'assurer que les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien évalué et bien protégé et que des registres adéquats sont tenus.

De plus, le groupe d'Audit interne de la Caisse procède régulièrement à des audits des contrôles internes. Ces contrôles et audits visent à nous donner un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers consolidés et à assurer que l'actif est préservé de toute utilisation ou disposition non autorisées, que le passif est constaté et que nous satisfaisons à toutes les exigences légales auxquelles la Caisse est assujettie, notamment la *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec*.

Annuellement, nous attestons que la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquate et que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière sont efficaces. Nous rapportons toute situation irrégulière d'importance au comité de vérification du conseil d'administration de la Caisse, le cas échéant.

Le Vérificateur général du Québec et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« les co-auditeurs ») ont procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Caisse aux 31 décembre 2019 et 2018 et pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 et leur rapport expose la nature et l'étendue de cet audit et comporte l'expression de leur opinion. Les co-auditeurs peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne leur audit.

Le conseil d'administration et ses comités exercent un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux risques et de l'évaluation d'opérations importantes. En outre, le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés et le rapport annuel.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés aux 31 décembre 2019 et 2018 et pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification qui est composé uniquement d'administrateurs externes. Ce comité rencontre la direction et les co-auditeurs, examine les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration.



**CHARLES EMOND**

Président et chef de la direction

Montréal, le 18 février 2020



**MAARIKA PAUL, FCPA, FCA, EEE, IAS.A**

Première vice-présidente et  
cheffe de la direction financière et des opérations

---

# Rapport des auditeurs indépendants

À l'Assemblée nationale

## **Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Caisse de dépôt et placement du Québec et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations de l'actif net attribuable aux déposants et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations contenues dans le rapport annuel 2019 du groupe*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel 2019 après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur le rapport annuel 2019, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

# Rapport des auditeurs indépendants

## *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière consolidée des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception des changements apportés aux méthodes comptables relatives aux contrats de location, expliqués à la note 2, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

L'associé d'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs indépendants est délivré est Michel Bergeron.

La vérificatrice générale du Québec,



Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA

Canada, Montréal, le 18 février 2020

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>



<sup>1</sup> FCPA auditeur, FCA, permis n°A114960

Canada, Montréal, le 18 février 2020



# États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre 2019

31 décembre 2018

## ACTIF

Trésorerie	994	675
Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement	6 223	4 587
Avances à des déposants	960	903
Revenus de placement courus et à recevoir	1 391	1 352
Autres actifs	584	482
Placements (note 4)	382 467	342 004
<b>Total de l'actif</b>	<b>392 619</b>	<b>350 003</b>

## PASSIF

Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement	1 537	1 113
Autres passifs financiers	1 143	1 172
Passifs relatifs aux placements (note 4)	49 830	38 207
<b>Total du passif excluant l'actif net attribuable aux déposants</b>	<b>52 510</b>	<b>40 492</b>

<b>Actif net attribuable aux déposants</b>	<b>340 109</b>	<b>309 511</b>
--	----------------	----------------

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil d'administration,



CHARLES EMOND



FRANÇOIS JOLY

---

# États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
Revenus de placement	10 838	10 222
Dépenses de placement	(945)	(886)
Revenu net de placement (note 8)	9 893	9 336
Charges d'exploitation (note 9)	(630)	(585)
<b>Revenu net</b>	<b>9 263</b>	<b>8 751</b>
<b>Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur (note 8)</b>	<b>21 883</b>	<b>3 039</b>
<b>Résultat de placement avant distributions aux déposants (note 8)</b>	<b>31 146</b>	<b>11 790</b>
Distributions aux déposants	(14 739)	(12 222)
<b>Résultats net et global attribuables aux déposants</b>	<b>16 407</b>	<b>(432)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# États consolidés des variations de l'actif net attribuable aux déposants

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Distributions à verser aux déposants	Dépôts à participation	Actif net attribuable aux déposants
Solde au 31 décembre 2017	88	6	1 975	296 443	298 512
<b>Attributions et distributions</b>					
Résultats net et global attribuables aux déposants	–	–	–	(432)	(432)
Distributions aux déposants	11 691	–	531	–	12 222
<b>Dépôts à participation</b>					
Émission d'unités de dépôts à participation	(14 566)	–	–	14 566	–
Annulation d'unités de dépôts à participation	4 290	–	–	(4 290)	–
<b>Dépôts nets</b>					
Retraits nets	(791)	–	–	–	(791)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2018</b>	<b>712</b>	<b>6</b>	<b>2 506</b>	<b>306 287</b>	<b>309 511</b>
<b>Attributions et distributions</b>					
Résultats net et global attribuables aux déposants	–	–	–	16 407	16 407
Distributions aux déposants	14 284	–	455	–	14 739
<b>Dépôts à participation</b>					
Émission d'unités de dépôts à participation	(18 515)	–	–	18 515	–
Annulation d'unités de dépôts à participation	4 473	–	–	(4 473)	–
<b>Dépôts nets</b>					
Retraits nets	(548)	–	–	–	(548)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>406</b>	<b>6</b>	<b>2 961</b>	<b>336 736</b>	<b>340 109</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Résultats net et global attribuables aux déposants	16 407	(432)
<b>Ajustements pour :</b>		
(Gains) pertes nets non réalisés sur les billets de trésorerie et à terme et les emprunts à payer	(514)	591
Distributions aux déposants	14 739	12 222
<b>Variations nettes des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation</b>		
Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement	(1 636)	(2 140)
Avances à des déposants	(57)	153
Revenus de placement courus et à recevoir	(39)	43
Autres actifs	(102)	(227)
Placements	(40 695)	(10 594)
Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement	424	(989)
Autres passifs financiers	(29)	481
Passifs relatifs aux placements	5 938	671
	(5 564)	(221)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Variation nette des billets de trésorerie à payer	365	2 386
Émission de billets de trésorerie à payer	9 844	5 443
Remboursement de billets de trésorerie à payer	(7 078)	(6 649)
Variation nette des emprunts à payer	85	(80)
Émission de billets à terme à payer	5 313	–
Remboursement de billets à terme à payer	(2 330)	–
Retraits nets	(548)	(791)
	5 651	309
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	87	88
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 035	947
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	1 122	1 035
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :</b>		
Trésorerie	994	675
Placements		
Valeurs à court terme	27	–
Titres achetés en vertu de conventions de revente	101	360
	1 122	1 035
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Intérêts et dividendes reçus	10 433	10 115
Intérêts payés	(855)	(800)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

---

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

(Les chiffres présentés dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 01

### CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Caisse de dépôt et placement du Québec (Caisse), personne morale de droit public au sens du Code civil du Québec, est régie par la *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec* (RLRQ, chapitre C-2) (Loi).

La Caisse a élu domicile au Québec, Canada. L'adresse du siège social est le 65, rue Sainte-Anne, Québec, Canada. Le bureau principal de la Caisse est situé au 1000, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal, Canada.

La Caisse a pour mission de recevoir des sommes en dépôt conformément à la Loi et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants dans le respect de leur politique de placement tout en contribuant au développement économique du Québec.

### ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ces états financiers consolidés ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de la Caisse. Les états financiers consolidés de la Caisse comprennent les comptes du fonds général, des fonds particuliers et des portefeuilles spécialisés ainsi que les comptes de ses filiales qui offrent exclusivement des services liés aux activités de financement, administratifs et de gestion. Les opérations et les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les activités d'investissement des déposants dans les différents portefeuilles spécialisés de la Caisse s'effectuent par l'intermédiaire d'unités de dépôts à participation de fonds particuliers.

### FONDS GÉNÉRAL

Le fonds général regroupe les activités de trésorerie et d'équivalents de trésorerie aux fins des opérations de la Caisse ainsi que la gestion des dépôts à vue, des dépôts à terme et des activités de financement.

### FONDS PARTICULIERS

Les fonds particuliers regroupent principalement des placements diversifiés dans des portefeuilles spécialisés. Chacun des fonds particuliers est dédié à un seul déposant qui investit dans des dépôts à participation de fonds particuliers.

Les fonds particuliers des déposants sont les suivants :

**Fonds 300 :** Fonds du régime de base du Régime de rentes du Québec (anciennement Fonds du Régime de rentes du Québec) administré par Retraite Québec;

**Fonds 301 :** Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics administré par Retraite Québec;

**Fonds 302 :** Régime de retraite du personnel d'encadrement administré par Retraite Québec;

**Fonds 303 :** Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec administré par Retraite Québec;

**Fonds 305 :** Régime de retraite des élus municipaux administré par Retraite Québec;

**Fonds 306 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d'urgence – Volet à prestations déterminées administré par le Comité de retraite;

**Fonds 307 :** Fonds d'assurance automobile du Québec administré par la Société de l'assurance automobile du Québec;

**Fonds 310 :** Régime de retraite des chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Laval administré par le Comité de retraite;

**Fonds 311 :** Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte général administré par la Commission de la construction du Québec;

**Fonds 312 :** Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte des retraités administré par la Commission de la construction du Québec;

**Fonds 313 :** Régime supplémentaire de rentes pour les employés de l'industrie de la construction du Québec – compte complémentaire administré par la Commission de la construction du Québec;

**Fonds 314 :** Fonds d'assurance-dépôts administré par l'Autorité des marchés financiers;

**Fonds 315 :** Compte dédié administré par La Financière agricole du Québec;

## CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

### FONDS PARTICULIERS (suite)

- Fonds 316 :** Fonds d’amortissement du régime de retraite – RREGOP administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 317 :** Fonds d’amortissement du régime de retraite – RRPE administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 318 :** Fonds d’amortissement des autres régimes de retraite administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 326 :** Fonds d’assurance-récolte administré par La Financière agricole du Québec;
- Fonds 328 :** Régime de rentes de survivants administré par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- Fonds 329 :** Fonds d’assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec;
- Fonds 330 :** Fonds de la santé et de la sécurité du travail administré par la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail;
- Fonds 331 :** Régime de retraite des employés du Réseau de transport de la Capitale administré par le Comité de retraite;
- Fonds 332 :** Fonds des cautionnements des agents de voyages – cautionnements individuels administré par l’Office de la protection du consommateur;
- Fonds 333 :** Fonds d’indemnisation des clients des agents de voyages administré par l’Office de la protection du consommateur;
- Fonds 334 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d’urgence – Volet à coût partagé administré par le Comité de retraite (constitué le 1<sup>er</sup> avril 2019);
- Fonds 335 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d’urgence – Fonds 2020 administré par le Comité de retraite;
- Fonds 336 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d’urgence – Fonds 2030 administré par le Comité de retraite;
- Fonds 337 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d’urgence – Fonds 2040 administré par le Comité de retraite;
- Fonds 338 :** Régime complémentaire de rentes des techniciens ambulanciers/paramédics et des services préhospitaliers d’urgence – Fonds 2050 administré par le Comité de retraite;
- Fonds 339 :** Fonds d’indemnisation des services financiers administré par l’Autorité des marchés financiers;
- Fonds 340 :** Régimes de retraite de la Ville de Terrebonne administrés par le Comité de retraite conjoint des Régimes de retraite de la Ville de Terrebonne;
- Fonds 342 :** Régime de retraite de l’Université du Québec administré par le Comité de retraite du Régime de retraite de l’Université du Québec;
- Fonds 343 :** Fonds d’assurance parentale administré par le Conseil de gestion de l’assurance parentale (réactivé le 1<sup>er</sup> mai 2019);
- Fonds 344 :** Réserve administré par La Financière agricole du Québec;
- Fonds 347 :** Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec administré par le Comité de placement;
- Fonds 351 :** Fonds des générations administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 353 :** Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse participants administré par Retraite Québec;
- Fonds 354 :** Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec – caisse employeurs administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 361 :** Régime de rentes pour le personnel non enseignant de la Commission des écoles catholiques de Montréal administré par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- Fonds 362 :** Régime de retraite pour certains employés de la Commission scolaire de la Capitale administré par le Secrétariat du Conseil du trésor;
- Fonds 363 :** Régime de retraite des employés de la Ville de Laval administré par le Comité de retraite;
- Fonds 367 :** Fonds d’information sur le territoire administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 368 :** Fonds de partenariats stratégiques (anciennement Fonds pour l’éducation et la saine gouvernance – Fonds capitalisé) administré par l’Autorité des marchés financiers;

## CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

### FONDS PARTICULIERS (suite)

- Fonds 369 :** Fonds des congés de maladie accumulés administré par le ministère des Finances, gouvernement du Québec;
- Fonds 371 :** Fonds des congés de maladie accumulés – ARQ administré par l'Agence du revenu du Québec;
- Fonds 372 :** Fonds commun de placement des régimes de retraite de l'Université Laval administré par les Comités de retraite;
- Fonds 373 :** Régime de retraite des employés en fonction au Centre hospitalier Côte-des-Neiges administré par Retraite Québec;
- Fonds 374 :** Fiducie globale Ville de Magog administrée par le Comité de retraite mixte;
- Fonds 376 :** Régime de retraite des employées et employés de la Ville de Sherbrooke administré par le Comité de retraite des employées et employés de la Ville de Sherbrooke;
- Fonds 378 :** Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels – Fonds des cotisations des employés administré par Retraite Québec;
- Fonds 383 :** Régime complémentaire de retraite des employés réguliers de la Société de transport de Sherbrooke administré par le Comité de retraite;
- Fonds 384 :** Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 385 :** Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 386 :** Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 387 :** Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 388 :** Régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 389 :** Régime de retraite des pompiers de la Ville de Québec administré par le Bureau de la retraite;
- Fonds 393 :** Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique administré par le Comité de retraite;
- Fonds 395 :** Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités administré par Retraite Québec;
- Fonds 399 :** Fonds du régime supplémentaire du Régime de rentes du Québec administré par Retraite Québec (constitué le 1<sup>er</sup> février 2019).

### PORTEFEUILLES SPÉCIALISÉS

Les portefeuilles spécialisés constituent des caisses communes dans lesquelles les fonds particuliers peuvent investir sous forme de dépôts à participation. Les différents portefeuilles spécialisés de la Caisse sont :

- Valeurs à court terme (740);
- Taux (765);
- Crédit (766);
- Obligations à long terme (764);
- Obligations à rendement réel (762);
- Infrastructures (782);
- Immeubles (710);
- Marchés boursiers (737);
- Placements privés (780);
- Répartition de l'actif (771);
- Stratégies actives de superposition (773)<sup>1</sup>.

1. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le portefeuille spécialisé Stratégies actives de superposition (773) a été dissous. À cette même date, les actifs et passifs de ce portefeuille spécialisé ont été transférés à la juste valeur à d'autres portefeuilles spécialisés. Cette fermeture n'a eu aucune incidence sur l'actif net et les résultats net et global attribuables aux déposants.

# 02

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme pour tous les exercices présentés, à l'exception des éléments se rapportant à l'adoption de l'IFRS 16.

### ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME IFRS

L'IASB a publié en janvier 2016 la version finale de l'IFRS 16 – *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17 – *Contrats de location* et les interprétations connexes sur la comptabilisation et l'évaluation des contrats de location. L'IFRS 16 établit un modèle de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Sous ce modèle, la Caisse comptabilise la majorité des contrats de location aux états consolidés de la situation financière. La Caisse a fait le choix d'appliquer la norme de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de l'IFRS 16 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption de cette norme a eu comme incidence une augmentation des actifs et des passifs de l'ordre de 307 M\$ au 1<sup>er</sup> janvier 2019, calculés à partir de l'actualisation des paiements de loyer futurs avec le taux d'emprunt marginal de la Caisse.

### PRÉSENTATION ET BASE D'ÉVALUATION

La Caisse évalue à la juste valeur par le biais du résultat net (JVBRN) l'ensemble de ses instruments financiers, incluant les participations dans des filiales non consolidées, les cœntreprises, les entreprises associées ainsi que les entités structurées. Les filiales offrant exclusivement des services liés aux activités de financement, administratifs et de gestion sont consolidées conformément aux modalités prévues à l'IFRS 10 – *États financiers consolidés*.

Les états consolidés de la situation financière sont présentés selon le critère de liquidité.

### APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés de la Caisse ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration le 18 février 2020.

### MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés de la Caisse sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle.



## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### CONVERSION DE DEVICES

Les actifs et les passifs financiers libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les écarts de conversion sur les placements et les passifs relatifs aux placements à la juste valeur et les autres actifs et passifs financiers monétaires sont présentés aux états consolidés du résultat global à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur ».

### RECOURS AU JUGEMENT ET À DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés de la Caisse selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des principales méthodes comptables décrites dans les sections suivantes et sur les montants présentés aux états consolidés de la situation financière et aux états consolidés du résultat global.

#### JUGEMENT

##### Qualification à titre d'entité d'investissement

Le recours au jugement s'effectue principalement au niveau de la qualification de la Caisse à titre d'entité d'investissement. La Caisse satisfait aux trois critères obligatoires de la définition de l'IFRS 10, soit : 1) Obtenir des fonds d'un ou de plusieurs déposants; 2) Déclarer à ses déposants que sa mission est d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement et 3) Évaluer et mesurer la performance de ses investissements sur la base de la juste valeur.

De plus, selon l'IFRS 10, quatre caractéristiques typiques sont suggérées dans le cadre d'une analyse de la qualification d'une entité à titre d'entité d'investissement, soit : 1) Détenir plus d'un investissement; 2) Avoir plusieurs déposants; 3) Avoir des investisseurs qui ne sont pas des parties liées et 4) Détenir des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres ou d'intérêts similaires. La Caisse ne satisfait pas à la troisième caractéristique typique d'une entité d'investissement en raison du fait que la Caisse et les déposants sont liés. Cependant, la Caisse se qualifie tout de même à titre d'entité d'investissement. En effet, la direction est d'avis que le fait d'avoir des déposants liés à l'entité d'investissement ne compromet pas la mission de la Caisse de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement pour ses déposants.

##### Présentation de la hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

La direction doit porter un jugement quant à l'importance de chaque donnée d'entrée dans l'établissement de la classification du niveau hiérarchique, tel que décrit à la note 6.

##### Intérêts détenus dans des entités

La direction doit porter un jugement afin de déterminer si la Caisse exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable sur certaines entités ainsi que sur la détention d'intérêts dans des entités structurées, tel que décrit à la note 16. Le jugement sur la relation entre la Caisse et toute entité dans laquelle la Caisse investit est effectué au moment de l'investissement initial et doit être réévalué lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments ont changé.

La Caisse détient des intérêts dans une entité structurée lorsque les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

La Caisse contrôle une filiale, incluant une entité structurée, seulement si les critères de l'IFRS 10 sont réunis, soit : 1) Elle détient le pouvoir décisionnel en ce qui a trait aux activités pertinentes de l'entité; 2) Elle est exposée ou a le droit à des rendements variables en raison des liens avec l'entité et 3) Elle a la capacité d'exercer le pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements. Lorsque la direction évalue le pouvoir décisionnel, plusieurs facteurs sont pris en compte, dont l'existence et l'effet de droits de vote actuels et potentiels détenus par la Caisse qui sont exerçables, la détention d'instruments convertibles en actions donnant des droits de vote, l'existence d'accords contractuels permettant de diriger les activités pertinentes de l'entité ainsi que d'autres circonstances ayant une incidence sur la prise de décisions.

La Caisse exerce un contrôle conjoint sur une cœntreprise lorsqu'il y a une entente contractuelle ou implicite nécessitant le consentement unanime des parties partageant le contrôle des activités pertinentes et lorsque ces parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise.

La Caisse exerce une influence notable sur une entreprise associée lorsqu'elle participe aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité. La Caisse est présumée avoir une influence notable lorsqu'elle détient 20 % ou plus des droits de vote d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur celle-ci.

#### ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Les principales estimations et hypothèses, présentées à la note 6, ont trait à l'évaluation de la juste valeur des placements et des passifs relatifs aux placements classés de niveau 3 selon la hiérarchie de la juste valeur. Les valeurs réelles peuvent différer des valeurs estimées.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Caisse comprennent la trésorerie, les montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement, les avances à des déposants, les revenus de placement courus et à recevoir, les placements, les montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement, les autres passifs financiers, les passifs relatifs aux placements et l'actif net attribuable aux déposants.

### CLASSIFICATION ET MESURE

Les instruments financiers sont catégorisés selon leur nature et leurs caractéristiques. Le classement est déterminé au moment de la comptabilisation initiale qui correspond à la date à laquelle la Caisse est assujettie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La gestion des actifs et des passifs financiers de la Caisse est effectuée et leur performance évaluée sur la base d'un modèle à la juste valeur. Conséquemment, tous les actifs financiers de la Caisse sont obligatoirement classés à la JVBRN et les passifs financiers de la Caisse sont désignés à la JVBRN. Les instruments financiers dérivés et les titres vendus à découvert sont obligatoirement classés à la JVBRN.

Les engagements de créances d'entreprises sont classés à la JVBRN lorsqu'un des critères suivants est respecté, soit : 1) les engagements sont désignés comme étant des passifs financiers à la JVBRN ou la Caisse a pour pratique de vendre les prêts résultant de ses engagements ou 2) les engagements de créances d'entreprises peuvent faire l'objet d'un règlement net en trésorerie.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement et subséquemment à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers sont présentées à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global. Lorsque la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés à la JVBRN est attribuable aux variations du risque de crédit propre de la Caisse, celle-ci est présentée distinctement aux états consolidés du résultat global à moins que cette présentation crée ou accroisse une non-concordance comptable, le cas échéant. Les revenus et les dépenses sont présentés à la rubrique « Revenu net de placement » aux états consolidés du résultat global.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur se définit comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est établie pour chaque instrument financier, qui peut représenter un élément autonome d'actif ou de passif, par exemple une action ou une obligation, ou un groupe d'actifs et de passifs, par exemple une participation dans une filiale ou une entreprise associée. Lors de sa comptabilisation initiale, la meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction, soit la juste valeur de la contrepartie reçue ou donnée. Subséquemment, la juste valeur d'un instrument financier est classée en fonction de la hiérarchie de la juste valeur, décrite à la note 6.

La Caisse utilise des techniques d'évaluation appropriées selon les caractéristiques de l'instrument financier, la disponibilité des données d'entrée et les hypothèses que prendraient en compte les intervenants du marché, tout en maximisant l'utilisation de données d'entrée observables pertinentes et en minimisant l'utilisation de données d'entrée non observables. Les techniques d'évaluation sont appliquées de façon constante. Les informations relatives à la juste valeur sont présentées à la note 6.

### Trésorerie

La trésorerie représente les liquidités déposées auprès d'institutions financières reconnues et porte intérêt aux taux du marché.

### Placements

Les placements comprennent les équivalents de trésorerie, les titres à revenu fixe, les titres à revenu variable, les participations dans des filiales non consolidées ainsi que les instruments financiers dérivés.

Les équivalents de trésorerie comprennent des valeurs à court terme et des titres achetés en vertu de conventions de revente. Ces titres répondent à la définition d'équivalents de trésorerie puisqu'ils sont utilisés à des fins de gestion de la trésorerie, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de variations de la juste valeur et leur échéance initiale est de trois mois et moins. Ces instruments financiers portent intérêt aux taux du marché.

Les titres à revenu fixe comprennent les valeurs à court terme, les titres achetés en vertu de conventions de revente, les créances d'entreprises et les obligations qui incluent des fonds d'obligations. Les achats et les ventes de titres à revenu fixe sont constatés à la date de transaction à l'exception des achats et des ventes des créances d'entreprises, qui sont constatés à la date de règlement.

Les titres à revenu variable comprennent les actions et les valeurs convertibles de sociétés cotées, de sociétés fermées qui incluent des fonds de placement ainsi que des fonds de placement privés et d'infrastructures, et des fonds de couverture. Les achats et les ventes d'actions et de valeurs convertibles et de fonds de couverture sont constatés à la date de transaction alors que les achats et les ventes de fonds de placement privés et d'infrastructures sont constatés à la date de règlement.

Les participations dans des filiales non consolidées représentent l'investissement de la Caisse dans des entités contrôlées qui ne sont pas consolidées conformément à l'IFRS 10. L'investissement de la Caisse dans ces entités peut être fait sous forme d'instruments de capitaux propres ou sous forme d'instruments d'emprunts.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Passifs relatifs aux placements

Les passifs relatifs aux placements comprennent les titres vendus en vertu de conventions de rachat, les titres vendus à découvert, les billets de trésorerie à payer, les emprunts à payer, les billets à terme à payer ainsi que les instruments financiers dérivés.

Les titres vendus à découvert représentent les engagements de la Caisse d'acheter des titres auprès de tiers pour couvrir ses positions. La Caisse peut vendre à découvert des actions ainsi que des obligations.

#### Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de la gestion de ses placements, la Caisse effectue des opérations sur divers instruments financiers dérivés à des fins discrétionnaires ou de gestion des risques liés aux fluctuations de change, de taux d'intérêt et de marché. Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est favorable sont présentés à la rubrique « Placements » aux états consolidés de la situation financière, alors que ceux dont la juste valeur est défavorable sont présentés à la rubrique « Passifs relatifs aux placements » aux états consolidés de la situation financière.

#### Opérations en voie de règlement

Les transactions effectuées avec des contreparties pour la vente ou l'achat de titres qui n'ont pas encore été réglées à la date de clôture sont comptabilisées respectivement aux rubriques « Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement » et « Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement » aux états consolidés de la situation financière.

### DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

La Caisse décomptabilise des actifs financiers lorsque tous les droits contractuels de ces actifs arrivent à échéance ou lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier ont été transférés et lorsqu'elle a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif financier de sorte qu'elle ne conserve pas le contrôle de cet actif. Lorsque la Caisse considère qu'elle conserve la quasi-totalité des risques et avantages lors du transfert d'un actif financier, celui-ci n'est pas décomptabilisé des états consolidés de la situation financière et, s'il y a lieu, un passif financier correspondant est comptabilisé. Les actifs financiers transférés, mais non décomptabilisés sont présentés à la note 13. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation s'y rattachant est éteinte, annulée ou échue.

#### Titres achetés en vertu de conventions de revente et titres vendus en vertu de conventions de rachat

La Caisse conclut des opérations d'achat et de vente de titres, soit de valeurs à court terme et d'obligations, qu'elle s'engage à revendre ou à racheter auprès de la contrepartie à une date ultérieure.

Les titres achetés ne sont pas comptabilisés aux états consolidés de la situation financière puisque la contrepartie conserve les risques et avantages liés à ces titres. Les montants déboursés sous forme de trésorerie sont décomptabilisés et un actif correspondant est comptabilisé dans les placements sous la catégorie « Titres achetés en vertu de conventions de revente ».

Les titres vendus ne sont pas décomptabilisés des états consolidés de la situation financière puisque la Caisse conserve les risques et avantages liés à ces titres. Les montants reçus sous forme de trésorerie sont comptabilisés et un passif correspondant est comptabilisé dans les passifs relatifs aux placements sous la catégorie « Titres vendus en vertu de conventions de rachat ».

#### Prêts et emprunts de titres

La Caisse conclut des opérations de prêts et d'emprunts de titres sur les placements en actions et en obligations. Ces opérations sont généralement garanties par des titres reçus des contreparties ou donnés par la Caisse, respectivement. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et les titres empruntés ne sont pas comptabilisés aux états consolidés de la situation financière puisque la Caisse ou la contrepartie conserve respectivement les risques et avantages liés à ces titres. Les revenus et les dépenses résultant des opérations de prêts et d'emprunts de titres sont présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement » et « Dépenses de placement » aux états consolidés du résultat global.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉPOSANTS

L'actif net attribuable aux déposants se compose des dépôts à vue, des dépôts à terme, des distributions à verser aux déposants ainsi que des dépôts à participation.

#### Dépôts à vue et dépôts à terme

Les dépôts à vue portent intérêt à taux variable et sont remboursables à vue. Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe ou à taux variable et sont remboursables à l'échéance. Les dépôts à vue et les dépôts à terme représentent des créances de la Caisse à l'égard des déposants conformément au *Règlement sur les conditions et modalités des dépôts, fonds et portefeuilles de la Caisse* (Règlement).

#### Distributions à verser aux déposants

Conformément au Règlement, les distributions à verser aux déposants correspondent au revenu net ou à la perte nette provenant des portefeuilles spécialisés ainsi qu'aux gains nets ou aux pertes nettes réalisés à l'annulation d'unités de participation de portefeuilles spécialisés détenues par les fonds particuliers qui sont comptabilisés à la clôture de chaque mois et qui sont versés au compte de dépôts à vue des déposants au début du mois suivant. Les distributions peuvent également s'effectuer par l'émission d'unités de dépôts à participation de fonds particuliers.

#### Dépôts à participation

Les dépôts à participation sont exprimés en unités de participation pour chacun des fonds particuliers. Chaque unité de participation confère à son détenteur une participation dans l'actif net du fonds. La valeur de l'actif net par unité est établie en divisant l'actif net du fonds particulier par le nombre d'unités en circulation. Les déposants peuvent acheter ou annuler des unités de dépôts à participation à cette valeur au début de chaque mois. L'écart entre le produit d'annulation et la valeur comptable à l'émission est récupéré au compte de dépôts à vue du déposant. De plus, les unités de dépôts à participation confèrent à leur détenteur le droit de recevoir des distributions. Les unités de dépôts à participation sont des instruments financiers définis comme l'avoir des déposants conformément au Règlement et ces unités sont subordonnées à toutes les autres catégories de passifs financiers.

### REVENU NET

#### REVENUS ET DÉPENSES DE DIVIDENDES ET D'INTÉRÊTS

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque la Caisse obtient le droit au dividende, généralement à compter de la date ex-dividende. Les distributions de fonds sont comptabilisées à titre de revenus à la date de règlement. Les dépenses de dividendes provenant des actions vendues à découvert sont comptabilisées lorsque les actionnaires obtiennent le droit au dividende. Les revenus et les dépenses de dividendes sont présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement » et « Dépenses de placement » aux états consolidés du résultat global.

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés selon la méthode du taux coupon prescrit. Les revenus et les dépenses d'intérêts sont présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement » et « Dépenses de placement » aux états consolidés du résultat global.

#### FRAIS DE GESTION EXTERNE

Les frais de gestion externe représentent les sommes versées à des institutions financières externes, principalement des gestionnaires de fonds institutionnels de marchés boursiers internationaux, pour gérer les titres appartenant à la Caisse. Les frais de gestion externe de base et les frais de gestion liés à la performance des gestionnaires externes sont comptabilisés respectivement aux rubriques « Dépenses de placement » et « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global.

#### IMPÔT SUR LE REVENU

En vertu de la loi fédérale et des lois provinciales de l'impôt sur le revenu, la Caisse est exonérée d'impôt au Canada. Les revenus de sociétés étrangères sont sujets à des retenues d'impôt dans certains pays. Les retenues d'impôt sont incluses à la rubrique « Revenu net de placement » aux états consolidés du résultat global.

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation représentent l'ensemble des frais engagés pour la gestion et l'administration des placements de la Caisse et sont présentées distinctement aux états consolidés du résultat global.

## PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

Les gains et les pertes réalisés sur les placements et les passifs relatifs aux placements représentent la différence entre la valeur du règlement et la valeur à la comptabilisation initiale et sont calculés selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les gains et les pertes réalisés sur les instruments financiers dérivés représentent les paiements et les encaissements. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments financiers incluent les variations nettes de la juste valeur de l'exercice ainsi que le renversement des gains et des pertes non réalisés des exercices précédents qui ont été réalisés au cours de l'exercice. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont présentés à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global.

Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition, à la vente ainsi qu'à l'émission d'un instrument financier sont présentés à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global. Ces coûts sont composés de frais de commissions, de frais boursiers ainsi que d'honoraires professionnels et juridiques liés aux activités d'investissement et de financement.

### DISTRIBUTIONS AUX DÉPOSANTS

Conformément au Règlement, les distributions aux déposants correspondent au revenu net ou à la perte nette de l'exercice provenant des portefeuilles spécialisés ainsi qu'aux gains nets ou aux pertes nettes réalisés à l'annulation d'unités de participation de portefeuilles spécialisés détenues par les fonds particuliers. Les distributions aux déposants sont comptabilisées à titre de charges financières et sont présentées distinctement aux états consolidés du résultat global.

## 03

### NOUVELLES NORMES IFRS

Aucune norme publiée ou amendée mais non encore entrée en vigueur au cours de l'exercice n'a d'incidence prévue sur les états financiers consolidés.

# 04

## PLACEMENTS ET PASSIFS RELATIFS AUX PLACEMENTS

### A) PLACEMENTS

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements. La répartition géographique est établie selon le pays de l'établissement principal de l'émetteur. La répartition des participations dans des filiales non consolidées est établie selon le pays des investissements sous-jacents alors que celle des instruments financiers dérivés est établie selon la devise de règlement de l'instrument.

	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Canada	Étrangers	Juste valeur <sup>1</sup>	Canada	Étrangers	Juste valeur <sup>1</sup>
<b>Placements</b>						
<b>Équivalents de trésorerie</b>						
Valeurs à court terme	27	–	27	–	–	–
Titres achetés en vertu de conventions de revente	101	–	101	360	–	360
<b>Total des équivalents de trésorerie</b>	<b>128</b>	<b>–</b>	<b>128</b>	<b>360</b>	<b>–</b>	<b>360</b>
<b>Titres à revenu fixe</b>						
Valeurs à court terme	64	74	138	116	106	222
Titres achetés en vertu de conventions de revente	12	3 524	3 536	4 540	3 735	8 275
Créances d'entreprises	742	1 273	2 015	793	1 356	2 149
<b>Obligations</b>						
Gouvernements	41 969	22 042	64 011	33 840	9 299	43 139
Sociétés d'État et autres administrations publiques	6 425	574	6 999	5 940	393	6 333
Secteur corporatif	11 970	6 094	18 064	9 944	9 042	18 986
Fonds d'obligations	–	1 603	1 603	–	1 552	1 552
<b>Total des titres à revenu fixe</b>	<b>61 182</b>	<b>35 184</b>	<b>96 366</b>	<b>55 173</b>	<b>25 483</b>	<b>80 656</b>
<b>Titres à revenu variable</b>						
<b>Actions et valeurs convertibles</b>						
Sociétés cotées	30 322	86 863	117 185	26 042	80 230	106 272
Sociétés fermées	3 317	16 001	19 318	3 600	13 498	17 098
Fonds de couverture	–	1 321	1 321	–	2 247	2 247
<b>Total des titres à revenu variable</b>	<b>33 639</b>	<b>104 185</b>	<b>137 824</b>	<b>29 642</b>	<b>95 975</b>	<b>125 617</b>
<b>Participations dans des filiales non consolidées</b>						
Placements de biens immobiliers	17 975	31 019	48 994	18 343	32 228	50 571
Placements de dettes immobilières	14 290	1 197	15 487	13 395	–	13 395
Placements privés	3 945	27 972	31 917	2 989	23 286	26 275
Placements d'infrastructures	3 674	19 230	22 904	2 991	16 586	19 577
Placements de titres à revenu fixe	4 809	14 592	19 401	4 019	11 924	15 943
Placements de fonds de couverture	77	4 345	4 422	108	5 501	5 609
Placements de marchés boursiers	1 039	2 230	3 269	1 041	1 753	2 794
<b>Total des participations dans des filiales non consolidées</b>	<b>45 809</b>	<b>100 585</b>	<b>146 394</b>	<b>42 886</b>	<b>91 278</b>	<b>134 164</b>
<b>Instruments financiers dérivés (note 5)</b>	<b>10</b>	<b>1 745</b>	<b>1 755</b>	<b>28</b>	<b>1 179</b>	<b>1 207</b>
<b>Total des placements</b>	<b>140 768</b>	<b>241 699</b>	<b>382 467</b>	<b>128 089</b>	<b>213 915</b>	<b>342 004</b>

1. Le coût total des placements s'élève à 320 839 M\$ au 31 décembre 2019 (289 453 M\$ au 31 décembre 2018).

### ACTIONS DES MARCHÉS EN CROISSANCE

La Caisse possède la qualification d'Investisseur Institutionnel Étranger Qualifié et a obtenu un quota d'investissement afin d'accéder aux marchés de capitaux chinois. Bien que la Caisse ait une stratégie d'investissement à long terme, des conditions doivent être satisfaites auprès des autorités réglementaires dans l'éventualité d'un rapatriement du capital investi. Au 31 décembre 2019, la juste valeur des titres investis en Chine s'élève à 2 187 M\$ (1 629 M\$ au 31 décembre 2018).

## PLACEMENTS ET PASSIFS RELATIFS AUX PLACEMENTS

### B) PASSIFS RELATIFS AUX PLACEMENTS

Le tableau suivant présente la juste valeur des passifs relatifs aux placements. La répartition géographique des passifs financiers non dérivés est établie selon le pays de l'établissement principal de l'émetteur alors que celle des instruments financiers dérivés est établie selon la devise de règlement de l'instrument :

	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Canada	Étrangers	Juste valeur <sup>1</sup>	Canada	Étrangers	Juste valeur <sup>1</sup>
<b>Passifs relatifs aux placements</b>						
<b>Passifs financiers non dérivés</b>						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	15 131	8 396	23 527	9 856	2 683	12 539
Titres vendus à découvert						
Actions	104	15	119	91	433	524
Obligations	172	3 496	3 668	3 976	3 302	7 278
Billets de trésorerie à payer	8 794	–	8 794	5 921	–	5 921
Emprunts à payer	149	219	368	128	162	290
Billets à terme à payer	12 332	–	12 332	9 598	–	9 598
<b>Total des passifs financiers non dérivés</b>	<b>36 682</b>	<b>12 126</b>	<b>48 808</b>	<b>29 570</b>	<b>6 580</b>	<b>36 150</b>
<b>Instruments financiers dérivés (note 5)</b>	<b>27</b>	<b>995</b>	<b>1 022</b>	<b>35</b>	<b>2 022</b>	<b>2 057</b>
<b>Total des passifs relatifs aux placements</b>	<b>36 709</b>	<b>13 121</b>	<b>49 830</b>	<b>29 605</b>	<b>8 602</b>	<b>38 207</b>

1. Le coût total des passifs relatifs aux placements s'élève à 47 780 M\$ au 31 décembre 2019 (33 493 M\$ au 31 décembre 2018).

## 05

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur fluctue en fonction d'un sous-jacent, qui ne requièrent aucun ou très peu d'investissement initial et qui sont réglés à une date future. Cet élément sous-jacent peut être de nature financière (taux d'intérêt, devise, titre ou indice boursier) ou une marchandise (métal précieux, denrée ou pétrole). Certains instruments financiers dérivés sont réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation. La Caisse a recours, entre autres, aux instruments financiers dérivés décrits ci-après.

Les contrats à terme sont des engagements qui permettent d'acheter ou de vendre l'élément sous-jacent, à une quantité et à un prix établis par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente. Les contrats à terme de gré à gré sont assortis de conditions sur mesure négociées directement entre les parties sur un marché hors cote. Les contrats à terme normalisés ont des modalités fixées par un marché réglementé.

Les options sont des contrats négociés sur des marchés hors cote ou des marchés réglementés, conférant à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un nombre déterminé d'un sous-jacent, d'un indice ou d'une marchandise, à un prix de levée stipulé d'avance, soit à une date ultérieure déterminée, soit à n'importe quel moment avant une échéance préétablie.

Les trocs sont des dérivés négociés sur des marchés hors cote par lesquels deux parties conviennent d'échanger une série de flux de trésorerie selon des modalités prédéterminées prévoyant notamment un montant nominal de référence, des dates de versement et une durée.

Les bons de souscription sont des contrats négociés sur des marchés hors cote ou des marchés réglementés, permettant l'achat d'un élément sous-jacent à un prix établi par le contrat et selon l'échéance indiquée dans l'entente.

Le montant nominal de référence est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants de flux monétaires à échanger périodiquement.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le tableau suivant présente la juste valeur ainsi que le montant nominal de référence des instruments financiers dérivés détenus par la Caisse :

	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Juste valeur		Montant nominal de référence	Juste valeur		Montant nominal de référence
	Actif	Passif		Actif	Passif	
<b>Marchés réglementés</b>						
<b>Dérivés de taux d'intérêt</b>						
Contrats à terme normalisés	-	-	69 325	-	-	120 930
<b>Dérivés sur actions</b>						
Contrats à terme normalisés	-	-	19 204	-	-	24 394
Options	-	-	-	61	29	1 080
Bons de souscription	6	-	51	1	-	15
<b>Dérivés de produits de base</b>						
Contrats à terme normalisés	2	3	777	3	1	845
<b>Total des marchés réglementés</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>89 357</b>	<b>65</b>	<b>30</b>	<b>147 264</b>
<b>Marchés hors cote</b>						
<b>Dérivés de taux d'intérêt</b>						
Trocs	177	-	5 974	65	3	1 860
Trocs réglés sur une chambre de compensation	-	-	80 525	-	-	115 320
Contrats à terme de gré à gré	10	10	1 459	28	4	4 376
Options	174	214	41 329	152	5	2 807
<b>Dérivés de change</b>						
Trocs	62	53	5 492	-	107	1 695
Contrats à terme de gré à gré	894	413	80 848	333	1 332	59 226
Options	151	36	24 191	164	72	18 361
<b>Dérivés de défaillance de crédit</b>						
Trocs réglés sur une chambre de compensation	-	-	31 043	-	-	18 805
Options	3	-	4 742	-	-	-
<b>Dérivés sur actions</b>						
Trocs	112	144	9 697	311	389	14 149
Options	164	149	22 916	89	115	7 630
Bons de souscription	-	-	2	-	-	3
<b>Total des marchés hors cote</b>	<b>1 747</b>	<b>1 019</b>	<b>308 218</b>	<b>1 142</b>	<b>2 027</b>	<b>244 232</b>
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>1 755</b>	<b>1 022</b>	<b>397 575</b>	<b>1 207</b>	<b>2 057</b>	<b>391 496</b>



# 06

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### A) POLITIQUE, DIRECTIVE, PROTOCOLES ET PROCÉDURES ENTOURANT L'ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les procédures d'évaluation de la Caisse sont encadrées par la *Politique d'évaluation des investissements de la Caisse* qui est approuvée par le conseil d'administration. Cette politique globale est ensuite appuyée par la directive d'évaluation des investissements privés et les protocoles d'évaluation qui prévoient le processus et la méthodologie d'évaluation pour chaque type d'investissement à la Caisse. La politique et la directive dictent également la gouvernance encadrant le processus d'évaluation et de reddition de comptes. La mise en application de la politique est la responsabilité du comité d'évaluation qui relève du comité de direction, appuyé par une équipe d'évaluation. Le comité d'évaluation approuve la conformité avec la politique et les justes valeurs chaque semestre. Par la suite, le comité d'évaluation recommande les justes valeurs au comité de vérification. Pour les évaluations des investissements privés, constitués des placements privés et d'infrastructures ainsi que de financement spécialisé, la politique prévoit, sur une période de trois ans, une revue externe de la quasi-totalité de la juste valeur de ces investissements. Une revue externe inclut entre autres une évaluation par des évaluateurs indépendants, une observation de transactions comparables sur le marché ou une évaluation d'un partenaire.

La politique comprend également les directives à suivre en matière d'utilisation des prix de sources externes tels que les cotes de courtiers et les valeurs de l'actif net fournies par les commandités ou les administrateurs externes des fonds.

Lorsque la juste valeur est établie par des évaluateurs externes ou par des tiers, le comité d'évaluation, supporté par l'équipe d'évaluation, s'assure des compétences, de l'expérience et de l'indépendance de ces derniers. Par ailleurs, il revoit les techniques d'évaluation, les données d'entrée importantes utilisées aux fins du calcul de la juste valeur ainsi que les résultats et les conclusions afin de s'assurer de la conformité aux normes d'évaluation reconnues.

De plus, afin de s'assurer du caractère raisonnable de la juste valeur établie, la Caisse procède à des tests de contrôle *a posteriori*, à une comparaison entre la juste valeur établie et les valeurs de transactions comparables incluant les valeurs de sociétés cotées comparables, et a recours à des évaluateurs externes.

### B) TECHNIQUES D'ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les descriptions suivantes présentent les principales techniques d'évaluation des instruments financiers de la Caisse :

#### VALEURS À COURT TERME, TITRES ACHETÉS EN VERTU DE CONVENTIONS DE REVENTE, TITRES VENDUS EN VERTU DE CONVENTIONS DE RACHAT, EMPRUNTS À PAYER ET BILLETS À PAYER

La juste valeur de ces actifs et passifs financiers est établie à l'aide d'une technique d'actualisation des flux monétaires qui s'appuie principalement sur des données d'entrée observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

#### CRÉANCES D'ENTREPRISES

La juste valeur des créances d'entreprises est établie à l'aide d'une technique d'actualisation des flux monétaires qui s'appuie principalement sur des données d'entrée observables et non observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation. La Caisse peut aussi avoir recours à des prix publiés par des courtiers sur des marchés actifs pour des instruments identiques ou similaires.

#### OBLIGATIONS

La juste valeur des obligations est établie selon les prix publiés sur des marchés actifs pour des instruments identiques ou similaires. La juste valeur des obligations pour lesquelles il n'existe pas de prix publiés est établie soit à l'aide d'une technique d'actualisation des flux monétaires ou selon des cotes de courtiers. L'évaluation selon l'actualisation des flux monétaires s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

#### ACTIONS ET VALEURS CONVERTIBLES

##### Sociétés cotées

La juste valeur des actions et des valeurs convertibles de sociétés cotées est établie en fonction des prix de fermeture observés sur les principales Bourses, lesquelles représentent le marché actif.

La juste valeur d'une participation dans une filiale ou une entreprise associée dont les titres sont cotés est établie selon une technique d'évaluation d'entreprise qui repose sur des données d'entrée observables et non observables.

##### Sociétés fermées

La juste valeur des actions et des valeurs convertibles de sociétés fermées de placements privés est établie principalement selon la méthode de marché, qui comprend les techniques des multiples de sociétés comparables et des multiples de transactions comparables. La Caisse détermine les sociétés comparables selon l'industrie, la taille, la situation financière et les stratégies et sélectionne un multiple approprié pour chacune des sociétés comparables identifiées. Cette technique s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les multiples du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) et d'autres multiples.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### TECHNIQUES D'ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

La juste valeur des actions de sociétés fermées de placements d'infrastructures est établie principalement selon une actualisation des flux monétaires et corroborée par la méthode de marché. Cette technique d'évaluation s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les taux d'actualisation qui tiennent compte du risque associé à l'investissement ainsi que les flux monétaires futurs.

La Caisse peut aussi avoir recours aux informations relatives aux transactions récentes effectuées sur le marché pour l'évaluation de placements privés et de placements d'infrastructures.

### FONDS

La juste valeur des fonds d'obligations, des fonds de couverture, des fonds de placement et des fonds de placement privés et d'infrastructures est établie selon l'actif net fourni par l'administrateur ou par le commandité, à moins qu'il existe une indication qu'elle soit différente de la valeur de l'actif net fournie. La Caisse s'assure que les techniques d'évaluation utilisées par l'administrateur ou le commandité du fonds pour établir la juste valeur de l'actif net sont conformes aux IFRS. De plus, la juste valeur de l'actif net est ajustée pour tenir compte de certains facteurs tels que les acquisitions et dispositions d'unités de fonds effectuées entre la date des derniers états financiers fournis par le fonds et la date d'évaluation, la cote boursière des sous-jacents lorsqu'il y a présence de titres de sociétés cotées ou l'existence d'indications autres faisant appel au jugement.

### PARTICIPATIONS DANS DES FILIALES NON CONSOLIDÉES

La juste valeur des participations dans les différentes filiales non consolidées de la Caisse est établie selon une technique d'évaluation d'entreprise.

#### Placements de biens immobiliers

La juste valeur résultant de l'évaluation d'une entreprise est établie selon une méthode couramment utilisée, soit la méthode de multiples de sociétés comparables qui s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que le multiple du cours-valeur aux livres. Cette valeur est établie annuellement par une firme externe indépendante. La valeur d'entreprise attribuée aux instruments de capitaux propres reflète, entre autres, la juste valeur des actifs et des passifs détenus directement par ces filiales, qui incluent les immeubles de placement, les autres placements immobiliers qui comprennent principalement des fonds immobiliers et des participations dans des sociétés, les passifs associés aux immeubles de placement ainsi que la juste valeur découlant de la qualité du portefeuille et de la gestion intégrée de la plateforme de ces filiales.

La juste valeur des participations sous forme d'instruments d'emprunts dans ces filiales est établie selon une actualisation des flux monétaires, qui s'appuie principalement sur des données d'entrée observables telles que les taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

La juste valeur des immeubles de placement, évaluée selon leur utilisation optimale, est établie et certifiée semi-annuellement par des évaluateurs immobiliers agréés externes, reconnus et indépendants. Les évaluations sont réalisées en conformité avec les normes d'évaluation en vigueur dans chaque marché. Les techniques d'évaluation utilisées reposent principalement sur deux méthodologies reconnues, soit l'actualisation des flux monétaires et la capitalisation des revenus. Ces techniques s'appuient sur des données d'entrée observables et non observables telles que les conditions liées aux baux, les frais d'exploitation, la valeur résiduelle ainsi que les taux de rendement, les taux d'actualisation et les taux de capitalisation. Les valeurs observées lors de transactions comparables servent à déterminer l'intervalle de juste valeur représentatif et permettent de supporter la juste valeur établie.

La juste valeur des autres placements immobiliers est établie en fonction des caractéristiques propres à ces actifs dont la valeur est établie selon l'actif net, qui peut être fourni par un administrateur ou disponible dans un état financier publié. La valeur de l'actif net est ajustée pour tenir compte des facteurs externes ou lorsqu'il existe des indications autres faisant appel au jugement.

La juste valeur des passifs financiers associés aux immeubles de placement est établie selon l'actualisation des flux monétaires. Cette technique s'appuie sur des données d'entrée observables et non observables telles que les taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

#### Placements de dettes immobilières

La juste valeur des participations dans des filiales de dettes immobilières est établie selon une technique d'évaluation d'entreprise. La valeur d'entreprise reflète la juste valeur des actifs détenus directement par ces filiales qui comprennent principalement des prêts hypothécaires commerciaux. La juste valeur des participations sous forme d'instruments de capitaux propres détenues par ces filiales correspond à l'actif net des états financiers audités.

La juste valeur des participations sous forme d'instruments d'emprunts dans ces filiales est établie selon une actualisation des flux monétaires. Cette évaluation s'appuie principalement sur des données d'entrée observables telles que les taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

La juste valeur des prêts hypothécaires commerciaux est établie selon une actualisation des flux monétaires qui sont divisés en catégories de risques, selon le ratio prêt-valeur, pour lesquelles un taux d'actualisation approprié est déterminé. Les évaluations des prêts hypothécaires commerciaux sont revues annuellement par une firme externe indépendante.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### TECHNIQUES D'ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

#### **Placements privés, d'infrastructures, de titres à revenu fixe, de fonds de couverture et de marchés boursiers**

La valeur d'entreprise reflète la juste valeur des actifs détenus directement par ces filiales, qui inclut des obligations, des créances d'entreprises, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées ainsi que des fonds dont les techniques d'évaluation ont été décrites précédemment.

La Caisse peut aussi avoir recours aux informations relatives aux transactions récentes effectuées sur le marché pour l'évaluation de ces actifs financiers.

#### **TITRES VENDUS À DÉCOUVERT**

La juste valeur des obligations et des actions vendues à découvert est établie à l'aide de la juste valeur du titre qui est vendu à découvert. Les techniques d'évaluation de ces titres ont été décrites précédemment.

#### **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie selon le type d'instrument. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés sur les marchés réglementés et sur les marchés hors cote qui sont réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation est établie respectivement selon les prix des principales Bourses représentant le marché actif et selon les prix des chambres de compensation. Pour les autres instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, la juste valeur de ces instruments est établie par des techniques d'évaluation reconnues et couramment employées telles que l'actualisation des flux monétaires ou d'autres modèles financiers. Ces techniques nécessitent l'élaboration et l'utilisation d'hypothèses tenant compte de données d'entrée observables et non observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation ainsi que les courbes de taux de change, les prix des sous-jacents et la volatilité.

#### **ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉPOSANTS**

##### **Dépôts à vue**

La juste valeur des dépôts à vue est établie selon leur valeur nominale étant donné qu'ils sont remboursables en tout temps au gré de l'émetteur sans pénalité.

##### **Dépôts à terme et distributions à verser aux déposants**

La juste valeur des dépôts à terme et des distributions à verser aux déposants est établie à l'aide d'une actualisation des flux monétaires. Cette technique d'évaluation s'appuie principalement sur des données d'entrée observables telles que les courbes de taux d'intérêt et les écarts de crédit qui constituent les taux d'actualisation.

##### **Dépôts à participation**

La juste valeur des dépôts à participation des déposants découle de l'évaluation de tous les actifs et les passifs financiers détenus par la Caisse.

### **C) HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR**

Les instruments financiers à la JVBRN de la Caisse sont classés selon la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessous, en fonction du plus bas niveau de données d'entrée importantes utilisées pour l'évaluation de la juste valeur.

**Niveau 1 :** Le calcul de la juste valeur de l'instrument financier repose sur les prix observables (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques.

**Niveau 2 :** Le calcul de la juste valeur de l'instrument financier est effectué à l'aide de techniques d'évaluation dont les données d'entrée importantes sont observables, soit directement ou indirectement.

**Niveau 3 :** Le calcul de la juste valeur de l'instrument financier est effectué à l'aide de techniques d'évaluation dont les données d'entrée importantes sont non observables. Ce niveau inclut les instruments financiers dont l'évaluation est fondée sur le prix observé pour des instruments financiers similaires, ajusté de manière importante pour refléter les caractéristiques propres à l'instrument financier évalué et les données de marché disponibles.

Le classement entre les niveaux de la hiérarchie est établi au moment de l'évaluation initiale de l'instrument financier et revu à chaque date d'évaluation subséquente. Les transferts entre les niveaux hiérarchiques sont mesurés à la juste valeur au début de chaque exercice.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Les tableaux suivants présentent la répartition de la juste valeur des instruments financiers entre les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur :

	31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement	–	6 223	–	6 223
Avances à des déposants	–	960	–	960
Revenus de placement courus et à recevoir	–	1 391	–	1 391
Placements				
Équivalents de trésorerie	–	128	–	128
Valeurs à court terme	–	138	–	138
Titres achetés en vertu de conventions de revente	–	3 536	–	3 536
Créances d'entreprises	–	–	2 015	2 015
Obligations	63 550	26 409	718	90 677
Actions et valeurs convertibles				
Sociétés cotées	115 487	616	1 082	117 185
Sociétés fermées	–	2 722	16 596	19 318
Fonds de couverture	–	1 078	243	1 321
Participations dans des filiales non consolidées				
Placements de biens immobiliers	–	9 304	39 690	48 994
Placements de dettes immobilières	–	12 386	3 101	15 487
Placements privés	–	–	31 917	31 917
Placements d'infrastructures	–	–	22 904	22 904
Placements de titres à revenu fixe	–	3 273	16 128	19 401
Placements de fonds de couverture	–	4 422	–	4 422
Placements de marchés boursiers	–	1 039	2 230	3 269
Instruments financiers dérivés	8	1 747	–	1 755
	179 045	75 372	136 624	391 041
<b>Passifs financiers excluant l'actif net attribuable aux déposants</b>				
Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement	–	1 537	–	1 537
Autres passifs financiers	–	1 143	–	1 143
Passifs relatifs aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	–	23 527	–	23 527
Titres vendus à découvert	1 167	2 614	6	3 787
Billets de trésorerie à payer	–	8 794	–	8 794
Emprunts à payer	–	368	–	368
Billets à terme à payer	–	12 332	–	12 332
Instruments financiers dérivés	3	1 007	12	1 022
	1 170	51 322	18	52 510
<b>Actif net attribuable aux déposants</b>				
Dépôts à vue	–	406	–	406
Dépôts à terme	–	6	–	6
Distributions à verser aux déposants	–	2 961	–	2 961
Dépôts à participation	–	336 736	–	336 736
	–	340 109	–	340 109

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (suite)

31 décembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>				
Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement	–	4 587	–	4 587
Avances à des déposants	–	903	–	903
Revenus de placement courus et à recevoir	–	1 352	–	1 352
<b>Placements</b>				
Équivalents de trésorerie	–	360	–	360
Valeurs à court terme	–	222	–	222
Titres achetés en vertu de conventions de revente	–	8 275	–	8 275
Créances d'entreprises	–	76	2 073	2 149
Obligations <sup>1</sup>	45 984	23 304	722	70 010
<b>Actions et valeurs convertibles</b>				
Sociétés cotées	105 631	641	–	106 272
Sociétés fermées	–	1 138	15 960	17 098
Fonds de couverture	–	1 947	300	2 247
<b>Participations dans des filiales non consolidées</b>				
Placements de biens immobiliers	–	12 254	38 317	50 571
Placements de dettes immobilières	–	10 613	2 782	13 395
Placements privés	–	–	26 275	26 275
Placements d'infrastructures	–	–	19 577	19 577
Placements de titres à revenu fixe	–	7 174	8 769	15 943
Placements de fonds de couverture	–	5 609	–	5 609
Placements de marchés boursiers	–	1 041	1 753	2 794
Instruments financiers dérivés	65	1 142	–	1 207
	151 680	80 638	116 528	348 846
<b>Passifs financiers excluant l'actif net attribuable aux déposants</b>				
Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement	–	1 113	–	1 113
Autres passifs financiers	–	1 172	–	1 172
<b>Passifs relatifs aux placements</b>				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	–	12 539	–	12 539
Titres vendus à découvert <sup>1</sup>	5 805	1 989	8	7 802
Billets de trésorerie à payer	–	5 921	–	5 921
Emprunts à payer	–	290	–	290
Billets à terme à payer	–	9 598	–	9 598
Instruments financiers dérivés	30	2 007	20	2 057
	5 835	34 629	28	40 492
<b>Actif net attribuable aux déposants</b>				
Dépôts à vue	–	712	–	712
Dépôts à terme	–	6	–	6
Distributions à verser aux déposants	–	2 506	–	2 506
Dépôts à participation	–	306 287	–	306 287
	–	309 511	–	309 511

1. En raison d'un changement dans la méthode de détermination de classement de la hiérarchie de la juste valeur, des obligations d'une valeur de 45 984 M\$ et des titres vendus à découvert d'une valeur de 5 289 M\$ ont été reclassés depuis le niveau 2 vers le niveau 1 au 31 décembre 2018.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR (suite)

#### TRANSFERTS ENTRE LES NIVEAUX DE LA HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, en raison de changements dans la disponibilité de données d'entrée observables à la suite de l'évolution des conditions de marché, des instruments financiers d'une valeur de 1 398 M\$ ont été transférés depuis le niveau 1 vers le niveau 2, 949 M\$ depuis le niveau 2 vers le niveau 1, 4 747 M\$ depuis le niveau 2 vers le niveau 3 ainsi que 528 M\$ depuis le niveau 3 vers le niveau 2.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, en raison de changements dans la disponibilité de données d'entrée observables à la suite de l'évolution des conditions de marché, des instruments financiers d'une valeur de 237 M\$ ont été transférés depuis le niveau 1 vers le niveau 2, 62 M\$ depuis le niveau 1 vers le niveau 3, 306 M\$ depuis le niveau 2 vers le niveau 1, 645 M\$ depuis le niveau 2 vers le niveau 3 ainsi que 1 077 M\$ depuis le niveau 3 vers le niveau 2.

#### D) NIVEAU 3 : RAPPROCHEMENT ENTRE LES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE

Pour les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie, les rapprochements entre les soldes d'ouverture et de clôture aux 31 décembre 2019 et 2018 se détaillent comme suit :

								2019
	Solde d'ouverture (actifs / passifs)	Gains (pertes) comptabilisés au résultat global <sup>2</sup>	Achats	Ventes	Règlements	Transferts	Solde de clôture (actifs / passifs)	Gains (pertes) non réalisés relatifs aux instruments financiers détenus à la fin de l'exercice <sup>2</sup>
Créances d'entreprises	2 073	13	454	(227)	(298)	–	2 015	(32)
Obligations	722	37	113	(106)	(11)	(37)	718	21
Actions et valeurs convertibles	16 260	656	3 043	(1 711)	–	(327)	17 921	476
Participation dans des filiales non consolidées	97 473	(649)	18 976	(4 413)	–	4 583	115 970	(449)
Instruments financiers dérivés <sup>1</sup>	(20)	(2)	–	–	10	–	(12)	(2)
Titres vendus à découvert	(8)	2	–	–	–	–	(6)	2

1. Les actifs et les passifs relatifs aux instruments financiers dérivés sont présentés au net.

2. Présentés à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### NIVEAU 3 : RAPPROCHEMENT ENTRE LES SOLDES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE (suite)

								2018
	Solde d'ouverture (actifs / passifs)	Gains (pertes) comptabilisés au résultat global <sup>2</sup>	Achats	Ventes	Règlements	Transferts	Solde de clôture (actifs / passifs)	Gains (pertes) non réalisés relatifs aux instruments financiers détenus à la fin de l'exercice <sup>2</sup>
Créances d'entreprises	2 014	(53)	638	(209)	(317)	–	2 073	(54)
Obligations	143	45	–	–	(16)	550	722	38
Actions et valeurs convertibles	15 318	1 804	3 284	(3 359)	–	(787)	16 260	1 218
Participation dans des filiales non consolidées	73 906	7 554	20 399	(4 253)	–	(133)	97 473	7 436
Instruments financiers dérivés <sup>1</sup>	(28)	(2)	–	(1)	11	–	(20)	(1)
Titres vendus à découvert	(6)	(2)	–	–	–	–	(8)	(2)

1. Les actifs et les passifs relatifs aux instruments financiers dérivés sont présentés au net.

2. Présentés à la rubrique « Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur » aux états consolidés du résultat global.

### E) NIVEAU 3 : ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR SELON DES HYPOTHÈSES ALTERNATIVES RAISONNABLES

Dans certains cas, les hypothèses utilisées dans les techniques d'évaluation reposent sur des données d'entrée non observables ou sur des données d'entrée observables ajustées de manière importante afin de refléter les caractéristiques propres à l'instrument financier évalué. Bien que la Caisse juge que ses évaluations de la juste valeur sont appropriées, le recours à des hypothèses alternatives raisonnablement possibles pourrait se traduire par des justes valeurs différentes. Pour une date de mesure donnée, il est possible que d'autres intervenants du marché puissent évaluer un même instrument financier à une juste valeur différente. Pourtant, les techniques d'évaluation et les données d'entrée employées par ces intervenants du marché pourraient tout de même satisfaire à la définition de la juste valeur. Le fait que différentes évaluations de la juste valeur existent reflète le jugement, les estimations et les hypothèses appliquées ainsi que l'incertitude relative à la mesure de la juste valeur de ces instruments financiers.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### NIVEAU 3 : ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR SELON DES HYPOTHÈSES ALTERNATIVES RAISONNABLES (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations quantitatives concernant les principales techniques d'évaluation et les données d'entrée non observables pour les principaux instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur qui sont sujets à une analyse de sensibilité à la note 6f ainsi que ceux qui sont exclus de cette analyse :

31 décembre 2019

	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Étendue (moyenne pondérée)
<b>Inclus dans l'analyse de sensibilité</b>				
Créances d'entreprises	1 713	Actualisation des flux monétaires	Écarts de crédit Taux d'actualisation	0,4 % à 2,4 % (1,5 %) 6,0 % à 9,3 % (6,9 %)
Actions et valeurs convertibles				
Placements privés	6 833	Multiple de sociétés comparables	Multiples du BAIIA	8,7 à 16,0 (11,7)
Placements d'infrastructures	5 311	Actualisation des flux monétaires	Taux d'actualisation	6,0 % à 9,8 % (8,7 %)
Participations dans des filiales non consolidées				
Placements de biens immobiliers	39 690	Multiple de sociétés comparables Actualisation des flux monétaires Capitalisation des revenus Actif net immobilier	Multiples du cours-valeur aux livres Taux d'actualisation Écarts de crédit Taux de capitalisation Taux d'escompte	1,05 4,0 % à 13,5 % (6,4 %) 0,0 % à 9,8 % (1,6 %) 2,7 % à 10,5 % (5,3 %) 0,0 % à 8,0 % (2,3 %)
Placements privés	12 001	Multiple de sociétés comparables	Multiples du BAIIA	9,0 à 17,0 (12,4)
Placements d'infrastructures	16 983	Actualisation des flux monétaires	Taux d'actualisation	6,0 % à 13,8 % (9,2 %)
Placements de titres à revenu fixe	9 894	Actualisation des flux monétaires	Taux d'actualisation Écarts de crédit	6,9 % 1,1 % à 8,5 % (3,6 %)
	<b>92 425</b>			
<b>Exclus de l'analyse de sensibilité</b>				
Instruments financiers <sup>1</sup>	44 181	Transactions récentes <sup>2</sup> Cotes de courtiers <sup>3</sup> Actif net <sup>3</sup>	s.o. s.o. s.o.	s.o. s.o. s.o.
<b>Instruments financiers nets classés au niveau 3</b>	<b>136 606</b>			

s.o. : sans objet

- La juste valeur des instruments financiers présentés à cette rubrique inclut des créances d'entreprises, des obligations, des actions, des participations dans des filiales non consolidées, des instruments financiers dérivés et des titres vendus à découvert.
- Lorsque la juste valeur est établie selon les données observées lors de transactions récentes, cette valeur représente l'indication la plus représentative de la juste valeur. Par conséquent, la Caisse n'a pas procédé à une analyse de sensibilité.
- Lorsque la juste valeur est établie selon des cotes de courtiers ou selon l'actif net, cette valeur représente la seule indication raisonnable de la juste valeur. Par conséquent, la Caisse n'est pas en mesure de procéder à une analyse de sensibilité.



## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### NIVEAU 3 : ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR SELON DES HYPOTHÈSES ALTERNATIVES RAISONNABLES (suite)

31 décembre 2018

	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Étendue (moyenne pondérée)
<b>Inclus dans l'analyse de sensibilité</b>				
Créances d'entreprises	1 861	Actualisation des flux monétaires	Écarts de crédit Taux d'actualisation	1,2 % à 11,1 % (3,9 %) 7,5 % à 9,3 % (7,8 %)
<b>Actions et valeurs convertibles</b>				
Placements privés	5 191	Multiple de sociétés comparables	Multiples du BAIIA	6,8 à 16,5 (11,4)
Placements d'infrastructures	3 642	Actualisation des flux monétaires	Taux d'actualisation	6,0 % à 10,3 % (9,7 %)
<b>Participations dans des filiales non consolidées</b>				
Placements de biens immobiliers	38 317	Multiple de sociétés comparables Actualisation des flux monétaires Capitalisation des revenus Actif net immobilier	Multiples du cours-valeur aux livres Taux d'actualisation Écarts de crédit Taux de capitalisation Taux d'escompte	1,06 4,8 % à 13,3 % (6,4 %) 0,0 % à 12,0 % (1,6 %) 4,1 % à 12,6 % (5,3 %) 0,0 % à 17,5 % (5,1 %)
Placements privés	4 263	Multiple de sociétés comparables	Multiples du BAIIA	8,5 à 13,0 (12,2)
Placements d'infrastructures	10 682	Actualisation des flux monétaires	Taux d'actualisation	7,2 % à 13,0 % (9,0 %)
Placements de titres à revenu fixe	6 525	Actualisation des flux monétaires	Taux d'actualisation Écarts de crédit	6,4 % 0,9 % à 9,4 % (4,6 %)
	70 481			
<b>Exclus de l'analyse de sensibilité</b>				
Instruments financiers <sup>1</sup>	46 019	Transactions récentes <sup>2</sup> Cotes de courtiers <sup>3</sup> Actif net <sup>3</sup>	s.o. s.o. s.o.	s.o. s.o. s.o.
<b>Instruments financiers nets classés au niveau 3</b>	<b>116 500</b>			

s.o. : sans objet

1. La juste valeur des instruments financiers présentés à cette rubrique inclut des créances d'entreprises, des obligations, des actions, des participations dans des filiales non consolidées, des instruments financiers dérivés et des titres vendus à découvert.
2. Lorsque la juste valeur est établie selon les données observées lors de transactions récentes, cette valeur représente l'indication la plus représentative de la juste valeur. Par conséquent, la Caisse n'a pas procédé à une analyse de sensibilité.
3. Lorsque la juste valeur est établie selon des cotes de courtiers ou selon l'actif net, cette valeur représente la seule indication raisonnable de la juste valeur. Par conséquent, la Caisse n'est pas en mesure de procéder à une analyse de sensibilité.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

### F) ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR

L'analyse qui suit illustre la sensibilité des évaluations aux hypothèses alternatives raisonnables liées aux principales données d'entrée non observables présentées aux tableaux précédents à la note 6e. La Caisse a déterminé les hypothèses alternatives raisonnables selon son jugement et sa connaissance des marchés. Ainsi, le tableau suivant présente l'augmentation et la diminution de la juste valeur découlant de ces hypothèses alternatives pour les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur qui sont sujets à une analyse de sensibilité :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Sensibilité de la juste valeur	6 263	(5 609)	4 691	(4 348)

Au 31 décembre 2019, l'analyse de sensibilité de la juste valeur présentée ci-haut comprend une augmentation de la juste valeur de 2 754 M\$ (2 800 M\$ au 31 décembre 2018) et une diminution de la juste valeur de 2 392 M\$ (2 551 M\$ au 31 décembre 2018) attribuables aux placements de biens immobiliers.

Il existe une corrélation entre les données d'entrée non observables et l'établissement de la juste valeur. Ainsi, une augmentation (diminution) des taux d'actualisation, des écarts de crédit, des taux de capitalisation et des taux d'escompte entraînerait une diminution (augmentation) de la juste valeur. De plus, une augmentation (diminution) des multiples du BAIIA et des multiples du cours-valeur aux livres entraînerait une augmentation (diminution) de la juste valeur. Il n'existe pas de corrélation prévisible entre les données d'entrée non observables.

## 07

### COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier et un passif financier doivent être compensés aux états consolidés de la situation financière lorsque la Caisse a un droit juridiquement exécutoire d'effectuer une compensation et qu'elle a l'intention de procéder à un règlement au net ou de réaliser l'actif financier et le passif financier simultanément avec la contrepartie. Le droit juridiquement exécutoire de compenser est effectif lorsque ce droit est exerçable dans le cours normal des affaires et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les montants à recevoir et à payer relatifs à des opérations en voie de règlement, les titres achetés en vertu de conventions de revente, les titres vendus en vertu de conventions de rachat et les instruments financiers dérivés qui sont négociés sur les marchés hors cote conformément aux accords de l'*International Swaps and Derivatives Association* (ISDA) font l'objet d'accords généraux de compensation qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états consolidés de la situation financière, puisqu'ils confèrent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les titres achetés en vertu de conventions de revente et les titres vendus en vertu de conventions de rachat réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation satisfont aux critères de compensation. Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés réglementés ainsi que ceux réglés sur des chambres de compensation par l'intermédiaire de courtiers satisfont également aux critères de compensation.

## COMPENSATION D'ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent l'information sur les actifs et les passifs financiers compensés et non compensés aux états consolidés de la situation financière faisant l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires :

31 décembre 2019

	Montants bruts comptabilisés	Montants compensés	Montants nets présentés aux états consolidés de la situation financière <sup>1</sup>	Montants faisant l'objet d'accords généraux de compensation	Montants de garanties reçues/données <sup>2</sup>	Montants nets
<b>Actifs financiers</b>						
Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement	6 223	–	6 223	(602)	–	5 621
Titres achetés en vertu de conventions de revente <sup>3</sup>	8 502	(4 865)	3 637	(3 622)	(13)	2
Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	1 777	(5)	1 772	(930)	(475)	367
	16 502	(4 870)	11 632	(5 154)	(488)	5 990
<b>Passifs financiers</b>						
Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement	1 537	–	1 537	(602)	–	935
Titres vendus en vertu de conventions de rachat <sup>3</sup>	28 414	(4 865)	23 549	(3 622)	(19 866)	61
Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	1 062	(5)	1 057	(930)	(108)	19
	31 013	(4 870)	26 143	(5 154)	(19 974)	1 015

31 décembre 2018

	Montants bruts comptabilisés	Montants compensés	Montants nets présentés aux états consolidés de la situation financière <sup>1</sup>	Montants faisant l'objet d'accords généraux de compensation	Montants de garanties reçues/données <sup>2</sup>	Montants nets
<b>Actifs financiers</b>						
Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement	4 587	–	4 587	(498)	–	4 089
Titres achetés en vertu de conventions de revente	10 859	(2 224)	8 635	(6 869)	(1 759)	7
Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	1 257	(36)	1 221	(981)	(114)	126
	16 703	(2 260)	14 443	(8 348)	(1 873)	4 222
<b>Passifs financiers</b>						
Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement	1 113	–	1 113	(933)	–	180
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	14 763	(2 224)	12 539	(6 434)	(6 102)	3
Instruments financiers dérivés <sup>3</sup>	2 111	(36)	2 075	(981)	(1 016)	78
	17 987	(2 260)	15 727	(8 348)	(7 118)	261

1. Montants nets présentés aux états consolidés de la situation financière ou aux notes 4a et 4b.

2. Les garanties financières reçues et données présentées ci-dessus ne peuvent pas inclure un montant net par contrepartie inférieur à zéro. Les montants totaux des garanties financières reçues ou données sont présentés aux notes 13 et 14.

3. Les montants à cette rubrique incluent des montants à recevoir et à payer présentés respectivement aux rubriques « Revenus de placement courus et à recevoir » et « Autres passifs financiers ».

## RÉSULTAT DE PLACEMENT AVANT DISTRIBUTIONS AUX DÉPOSANTS

Le tableau suivant présente le revenu net de placement, les gains (pertes) nets des instruments financiers à la JVBRN ainsi que les charges d'exploitation :

	2019			2018		
	Revenu net de placement	Gains (pertes) nets <sup>1</sup>	Total	Revenu net de placement	Gains (pertes) nets <sup>1</sup>	Total
<b>Activités de gestion de trésorerie</b>	40	(7)	33	23	3	26
<b>Activités provenant des placements</b>						
Valeurs à court terme	1	(7)	(6)	4	14	18
Titres achetés en vertu de conventions de revente	100	(204)	(104)	144	214	358
Créances d'entreprises	95	13	108	152	13	165
Obligations	2 658	3 555	6 213	2 661	(172)	2 489
Actions et valeurs convertibles	4 273	18 336	22 609	3 655	(2 713)	942
Participations dans des filiales non consolidées	3 661	(620)	3 041	3 503	8 171	11 674
Instruments financiers dérivés nets	–	699	699	–	(462)	(462)
Autres	10	(61)	(51)	80	62	142
	10 838	21 704	32 542	10 222	5 130	15 352
<b>Activités provenant des passifs relatifs aux placements</b>						
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(372)	328	(44)	(249)	(283)	(532)
Titres vendus à découvert	(58)	(296)	(354)	(101)	(763)	(864)
<b>Activités de financement</b>						
Billets de trésorerie à payer	–	164	164	(106)	(416)	(522)
Emprunts à payer	(5)	7	2	(3)	(17)	(20)
Billets à terme à payer	(441)	249	(192)	(369)	(412)	(781)
<b>Autres</b>						
Frais de gestion externe	(69)	(58)	(127)	(58)	(37)	(95)
Coûts de transaction	–	(215)	(215)	–	(163)	(163)
	(945)	179	(766)	(886)	(2 091)	(2 977)
	9 893	21 883	31 776	9 336	3 039	12 375
Charges d'exploitation (note 9)			(630)			(585)
<b>Résultat de placement avant distributions aux déposants</b>			<b>31 146</b>			<b>11 790</b>

1. Les gains (pertes) nets comprennent 10 142 M\$ de gains nets réalisés et 11 741 M\$ de gains nets non réalisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (7 980 M\$ de gains nets réalisés et 4 941 M\$ de pertes nettes non réalisées pour l'exercice clos le 31 décembre 2018).

# 09

## CHARGES D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les charges d'exploitation :

	2019	2018
Salaires et avantages sociaux	405	377
Services informatiques et professionnels	68	59
Entretien, matériel et amortissement	57	55
Services de données et abonnements	24	21
Loyers	19	18
Autres charges	38	37
	611	567
Frais de garde de valeurs	19	18
	630	585

# 10

## INFORMATION SECTORIELLE

La Caisse propose à ses déposants de répartir leurs fonds dans des portefeuilles spécialisés qui regroupent des titres de même type. Ces portefeuilles constituent des secteurs opérationnels qui ont été regroupés en trois secteurs distincts selon leur approche de gestion, leurs caractéristiques économiques et leurs objectifs de rendement :

- Revenu fixe : le secteur a comme objectif de réduire le niveau de risque global du portefeuille de la Caisse et d'effectuer l'appariement entre l'actif et le passif des déposants tout en constituant une source importante de liquidité. Ce secteur est composé des portefeuilles spécialisés Taux, Crédit, Valeurs à court terme, Obligations à long terme et Obligations à rendement réel.
- Actifs réels : le secteur a comme objectif d'exposer la Caisse à des marchés dont les revenus de placement sont indexés à l'inflation et d'assurer la couverture partielle du risque d'inflation associé au passif de plusieurs déposants. Ce secteur est composé des portefeuilles spécialisés Immeubles et Infrastructures.
- Actions : le secteur a comme objectif d'augmenter le rendement espéré des déposants à long terme. Ce secteur est composé des portefeuilles spécialisés Marchés boursiers et Placements privés.

Le tableau suivant présente la répartition de l'actif net attribuable aux déposants selon chaque secteur de la Caisse :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Revenu fixe	102 890	94 285
Actifs réels	67 481	60 966
Actions	167 117	151 228
Autres <sup>1</sup>	2 621	3 032
<b>Actif net attribuable aux déposants</b>	<b>340 109</b>	<b>309 511</b>

Le tableau suivant présente la répartition du résultat de placement avant distributions aux déposants selon chaque secteur de la Caisse :

	2019	2018
Revenu fixe	8 165	1 897
Actifs réels	560	4 771
Actions	22 169	4 840
Autres <sup>1</sup>	252	282
<b>Résultat de placement avant distributions aux déposants</b>	<b>31 146</b>	<b>11 790</b>

1. Le poste Autres comprend les portefeuilles spécialisés Stratégies actives de superposition et Répartition de l'actif, les activités de trésorerie et les activités personnalisées des fonds particuliers, qui constituent la détention directe d'instruments financiers dérivés par les fonds particuliers destinés à la gestion personnalisée de l'exposition désirée par chacun des déposants.

# 11

## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### POLITIQUES, DIRECTIVES ET PROCÉDURES DE LA GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Caisse est responsable de gérer les sommes déposées en conformité avec les ententes de service et les politiques de placement des déposants, les politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés ainsi que la politique de gestion intégrée des risques. Pour ce faire, la Caisse a mis en place différentes politiques, directives et procédures pour encadrer la gestion des risques liés à l'ensemble de ses activités.

La politique de gestion intégrée des risques est adoptée par le conseil d'administration de la Caisse. Cette politique a pour objet de promouvoir une culture et des pratiques rigoureuses de gestion des risques qui favorisent la réalisation de la mission de la Caisse envers ses déposants. La politique de gestion intégrée des risques définit les risques de marché, de concentration, de crédit, de contrepartie liés aux instruments financiers dérivés et de liquidité de financement.

Plus particulièrement, cette politique vise à :

- Établir les principes directeurs guidant le cadre de gestion intégrée des risques de la Caisse et à promouvoir une saine culture de gestion des risques à tous les paliers de l'organisation;
- Énoncer le modèle de gestion des risques et la structure de gouvernance;
- Définir les rôles et responsabilités des intervenants;
- Établir l'encadrement des principaux risques auxquels la Caisse est exposée.

La gouvernance et la gestion des risques à la Caisse sont fondées sur les douze principes directeurs suivants :

- Un cadre de tolérance au risque;
- Les rôles du conseil d'administration et de la haute direction;
- Une approche client afin de répondre aux besoins de ses déposants;
- Une stratégie d'investissement à long terme;
- Une gestion des liquidités et du financement;
- Une connaissance approfondie des actifs et des marchés;
- Une indépendance des fonctions et la responsabilisation des différents intervenants;
- Une collaboration pour une gestion globale des risques;
- Une excellence opérationnelle;
- L'utilisation d'instruments financiers dérivés et la gestion du risque de contrepartie;
- Un encadrement pour les nouvelles activités d'investissement et les nouveaux instruments financiers;
- Un cadre d'investissement responsable.

Les paliers de contrôle ainsi que les responsables de la gouvernance de la gestion des risques sont les suivants :

1. Les groupes d'investissement sont les principaux responsables de la gestion des risques liés à leurs activités;
2. Des équipes indépendantes et des comités internes sont responsables d'appuyer les employés des groupes d'investissement et d'établir les mécanismes de contrôle appropriés;
3. Le conseil d'administration et ses comités s'assurent de l'adoption d'un cadre de gestion et le groupe d'Audit interne s'assure de l'exécution et du respect du cadre de gestion de risques établi.

La politique de gestion intégrée des risques prévoit des limites de risque et des paliers d'autorisation qui s'appliquent à la Caisse globalement ainsi que des limites applicables aux activités transversales. De plus, la Caisse élabore et révisé périodiquement les politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés qui visent l'encadrement du travail des gestionnaires des portefeuilles spécialisés. Une politique d'investissement distincte établit la stratégie, le type de gestion, les titres admissibles, les objectifs de rendement, l'indice de référence ainsi que les limites de risques et de concentration.

De plus, chaque groupe d'investissement doit adopter une stratégie d'investissement. La planification stratégique des investissements (PSI) vise à renforcer le processus décisionnel en visant une meilleure adéquation rendement-risque dans le choix des investissements. Elle établit les orientations futures, renforce les processus de collaboration et de partage de l'information requis pour faire des choix stratégiques en matière d'investissement et assure un meilleur arrimage entre les orientations et les stratégies. Le processus PSI est réalisé annuellement et comprend les étapes suivantes, soit : 1) Diagnostic et orientations stratégiques; 2) Plans stratégiques; 3) Révision et approbation et 4) Exécution et reddition de compte. Les plans d'investissement sont présentés au comité Investissement-Risques (CIR) pour approbation et sont communiqués au comité de direction ainsi qu'au conseil d'administration.

La Caisse est exposée à divers risques financiers et l'information détaillée à l'égard de ces risques est présentée dans les sections suivantes.

## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque de perte financière découlant d'une fluctuation de la juste valeur des instruments financiers. La volatilité du prix d'un instrument financier provient de la variation des facteurs de risque de marché, notamment les taux d'intérêt, les écarts de crédit, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base. La Caisse utilise des instruments financiers dérivés aux fins de la gestion des risques de marché.

La Caisse gère l'ensemble des risques de marché de manière intégrée pour tous les portefeuilles spécialisés. Les principaux éléments contribuant aux risques tels que les secteurs d'activité, les régions géographiques et les émetteurs sont pris en compte. Les risques de marché de la Caisse sont gérés et calculés selon les facteurs pouvant influencer la juste valeur des placements et des passifs relatifs aux placements.

Le risque de marché de la Caisse est mesuré au moyen de la méthode de la valeur à risque (VaR), qui repose sur une évaluation statistique de la volatilité de la juste valeur de chacune des positions et des corrélations entre les facteurs de risque de marché. La VaR représente une estimation statistique de la perte financière potentielle que pourrait subir le portefeuille réel de la Caisse, selon un niveau de confiance et une période d'exposition donnés. La VaR de marché est estimée à l'aide d'un niveau de confiance de 95 % sur une période d'exposition d'une année. En somme, la VaR indique le niveau de perte que le portefeuille réel de la Caisse pourrait dépasser dans 5 % des cas. La Caisse évalue la VaR pour chaque instrument détenu dans ses portefeuilles spécialisés et agrège l'information pour le portefeuille réel de la Caisse.

La méthode de la simulation historique est utilisée pour évaluer la VaR. Cette méthode s'appuie principalement sur l'hypothèse que l'avenir sera semblable au passé. Elle requiert que les séries de données historiques de l'ensemble des facteurs de risque nécessaires à l'évaluation du rendement des instruments financiers soient disponibles. En l'absence de ces données historiques, des méthodes de substitution sont utilisées.

Les résultats des calculs obtenus en appliquant cette méthodologie ne permettent pas d'estimer, sur la base d'un événement spécifique, le montant de la perte que le portefeuille de la Caisse subirait si cet événement se reproduisait à nouveau. Par exemple, si les conditions futures et les facteurs de risque du marché différaient de façon importante de la conjoncture passée, les pertes réelles pourraient significativement différer des pertes estimées. Par ailleurs, ces estimations effectuées à une date donnée ne tiennent pas compte de toutes les pertes possibles découlant d'événements exceptionnels sur le marché ni des pertes qui pourraient se produire au-delà du degré de confiance de 95 %. Par conséquent, compte tenu de ces limites, les pertes du portefeuille réel de la Caisse pourraient excéder les estimations présentées.

Un historique de 3 000 jours d'observation des facteurs de risque est utilisé pour évaluer la volatilité des rendements et la corrélation entre le rendement des instruments financiers. De plus, la méthodologie fait en sorte de répéter plusieurs fois dans l'année les effets sur le portefeuille des événements défavorables observés sur un horizon d'un mois.

Deux mesures du risque sont calculées et analysées :

- Le risque absolu du portefeuille réel représente le risque total associé aux catégories d'instruments financiers qui composent le portefeuille réel de la Caisse;
- Le risque absolu du portefeuille de référence visé par les déposants représente le risque total des indices de référence associé aux catégories d'instruments financiers qui composent le portefeuille de référence de la Caisse.

Les risques absolus du portefeuille réel et du portefeuille de référence de la Caisse sont mesurés régulièrement et sont utilisés afin de calculer le ratio du risque absolu qui est sujet à certaines limites. Le ratio du risque absolu est obtenu en divisant le risque absolu du portefeuille réel par le risque absolu du portefeuille de référence.

Le risque absolu du portefeuille réel et le risque absolu du portefeuille de référence de la Caisse, incluant le risque des investissements sous-jacents des filiales non consolidées dont le risque est géré par la Caisse, en pourcentage de l'actif net, selon un niveau de confiance de 95 % et un historique de 3 000 jours, ainsi que le ratio du risque absolu, se présentent comme suit :

	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
	Risque absolu du portefeuille réel %	Risque absolu du portefeuille de référence %	Ratio du risque absolu	Risque absolu du portefeuille réel %	Risque absolu du portefeuille de référence %	Ratio du risque absolu
Valeur à risque	13,7	13,6	1,01	13,7	13,8	0,99

De plus, dans le cadre de la gestion du risque de marché, la Caisse utilise des tests de tension qui permettent d'évaluer les répercussions de circonstances particulières sur les rendements du portefeuille réel de la Caisse selon des scénarios historiques, hypothétiques ou de sensibilité sur un facteur de risque. À l'aide de différents types de scénarios, les tests de tension mesurent le gain ou la perte de valeur d'un instrument financier à la suite d'une variation d'un ou plusieurs facteurs de risque souvent reliés, comme le cours des actions, les taux d'intérêt, les écarts de taux, les taux de change, le prix des produits de base et la volatilité des marchés.

## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE MARCHÉ (suite)

#### RISQUE DE CHANGE

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Ce risque est intégré à la mesure de la VaR.

La Caisse utilise une approche de gestion dynamique pour les principales devises de pays développés. La gestion dynamique vise à protéger certains portefeuilles spécialisés lorsque le dollar canadien semble fortement sous-évalué ou surévalué par rapport à sa valeur d'équilibre selon des modèles de valorisation. La couverture dynamique devrait donc être peu fréquente mais la durée de couverture, étant imprévisible, pourrait grandement varier et s'étendre de quelques semaines à plusieurs mois. Certains portefeuilles spécialisés peuvent donc être couverts en partie contre le risque de change.

Dans le cadre de la gestion stratégique du risque de change, la Caisse utilise des instruments financiers dérivés de change afin de gérer son exposition aux principales devises de pays développés selon des cibles de couverture. Pour les autres devises, une couverture discrétionnaire peut être mise en place afin de gérer des expositions de change des portefeuilles ou de certains investissements. De plus, la gestion du risque de change peut s'effectuer par des activités de couverture naturelle, incluant le financement des placements dans la même devise.

L'exposition nette aux devises tient compte de l'effet des instruments financiers dérivés de change, de la couverture naturelle et des investissements sous-jacents en devises des filiales non consolidées dont le risque de change est géré par la Caisse. L'exposition nette de la Caisse aux devises en pourcentage de l'actif net incluant les achats et les ventes des unités de participation des portefeuilles spécialisés effectuées au début de chaque mois, se détaille comme suit :

	31 décembre 2019 %	31 décembre 2018 %
Dollar canadien	50	45
Dollar américain	21	27
Euro	7	7
Livre sterling	4	4
Peso mexicain	2	1
Yen	1	2
Dollar australien	1	1
Autres	14	13
	<b>100</b>	<b>100</b>

#### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Ce risque est intégré à la mesure de la VaR.

#### RISQUE DE PRIX

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix courants (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Ce risque est intégré à la mesure de la VaR.



## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE CONCENTRATION

L'analyse du risque de concentration est effectuée globalement par la Caisse pour l'ensemble des portefeuilles spécialisés qu'elle gère. La politique de gestion intégrée des risques prévoit des limites d'exposition par catégorie d'instruments financiers, par émetteur, pour les marchés en croissance et pour certains pays. De plus, les politiques d'investissement des portefeuilles spécialisés prévoient des limites précises par émetteur, par secteur d'activités et par région géographique.

Une limite de concentration par émetteur est établie à 3 % de l'actif total de la Caisse, à l'exception des titres émis par les gouvernements canadien et américain ou par leurs agences qui bénéficient d'une garantie explicite, par une province ou un territoire canadiens, leurs ministères ou organismes mandataires et par les émetteurs souverains dont la notation de crédit est AAA, lesquels ne font pas partie d'une limite de concentration. La concentration par émetteur est observée mensuellement ou à l'initiation d'une transaction nécessitant l'approbation du CIR ou du conseil d'administration, le cas échéant.

Le tableau suivant présente les principales concentrations géographiques en pourcentage de l'exposition nette totale, établies selon le pays de l'établissement principal des émetteurs, après l'effet de certains instruments financiers dérivés et incluant les investissements sous-jacents dans les filiales non consolidées dont le risque de concentration est géré par la Caisse :

	31 décembre 2019 %	31 décembre 2018 %
Canada	34	36
États-Unis	33	30
Europe	14	14
Marchés en croissance	14	14
Autres	5	6
	<b>100</b>	<b>100</b>

Le tableau suivant présente les principales concentrations sectorielles en pourcentage de l'exposition nette totale, établies selon le secteur des émetteurs, après l'effet de certains instruments financiers dérivés et incluant les investissements sous-jacents dans les filiales non consolidées dont le risque de concentration est géré par la Caisse :

	31 décembre 2019 %	31 décembre 2018 %
<b>Secteur d'activité</b>		
Immobilier	17	19
Industrie	11	12
Finance	10	9
Technologies de l'information	6	6
Consommation discrétionnaire	5	5
Santé	5	5
Services aux collectivités	5	6
Biens de consommation de base	4	5
Dettes immobilières	4	4
Énergie	4	5
Télécommunications	4	4
Matériaux	2	2
Autres	3	3
<b>Secteur gouvernemental</b>		
Gouvernement des États-Unis	7	1
Gouvernement du Canada	6	5
Gouvernement du Québec	3	4
Sociétés d'État et autres administrations publiques du Québec	2	2
Autres	2	3
	<b>100</b>	<b>100</b>

## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte de valeur dans le cas où un emprunteur, un endosseur ou un garant verrait sa situation financière se détériorer, ne respecterait pas son obligation de rembourser un prêt ou ne remplirait pas tout autre engagement financier.

L'exposition maximale au risque de crédit est mesurée selon la juste valeur des instruments financiers avant la prise en compte de garanties ou autres rehaussements de crédit. Pour les autres éléments, l'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant total garanti ou engagé.

Le tableau suivant présente l'exposition maximale au risque de crédit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Trésorerie	994	675
Montants à recevoir relatifs à des opérations en voie de règlement	6 223	4 587
Avances à des déposants	960	903
Revenus de placement courus et à recevoir	1 391	1 352
Placements		
Équivalents de trésorerie	128	360
Titres à revenu fixe	96 366	80 656
Participations dans des filiales non consolidées sous forme d'instruments d'emprunts	28 189	27 922
Instruments financiers dérivés	1 755	1 207
	<b>136 006</b>	<b>117 662</b>
<b>Autres éléments</b>		
Cautionnements et garanties financières (note 18)	616	397
	<b>136 622</b>	<b>118 059</b>

La Caisse conclut des accords généraux de compensation (note 7), reçoit des garanties (note 14) et peut également utiliser des instruments financiers dérivés tels que des trocs de défaillance de crédit afin de réduire l'exposition totale au risque de crédit.

De plus, dans le but de gérer le risque de crédit, la Caisse suit de près l'évolution du cycle de crédit des émetteurs et utilise une VaR de crédit qui a pour but de calculer la perte financière potentielle liée aux changements possibles de la qualité du crédit d'un émetteur de titres à revenu fixe.

## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE CRÉDIT (suite)

#### CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

L'analyse de la concentration du risque de crédit mesure la juste valeur de l'ensemble des instruments financiers liés à un même émetteur. La politique d'investissement des portefeuilles spécialisés prévoit des limites de concentration par cote de crédit. L'analyse du risque de crédit considère la probabilité de défaillance et le taux de récupération sur les titres de créance détenus par la Caisse ainsi que le suivi des changements de la qualité du crédit des émetteurs.

Le tableau suivant présente la concentration par cote de crédit des émetteurs de la Caisse pour les titres à revenu fixe et certains instruments financiers dérivés utilisés à des fins de gestion du risque de crédit, en pourcentage de l'exposition totale au risque de concentration de crédit :

	31 décembre 2019 %	31 décembre 2018 %
<b>Cote de crédit</b>		
AAA – AA	64	26
A	5	32
BBB	11	18
BB ou inférieur	16	19
Pas de cote de crédit	4	5
	<b>100</b>	<b>100</b>

Les cotes de crédit des titres émis ou garantis par les gouvernements sont obtenues auprès des agences de notation de crédit reconnues. Pour les titres du secteur corporatif, les cotes de crédit sont établies à l'aide d'un processus interne de notation qui permet de suivre annuellement l'évolution du cycle de crédit, lorsque l'information nécessaire est disponible. Dans le cas contraire, la Caisse a recours aux agences de notation de crédit reconnues.

#### RISQUE DE CONTREPARTIE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Certains instruments financiers dérivés hors cote engendrent un risque de contrepartie, car ils sont négociés de gré à gré sans être échangés ou réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation. Le risque de contrepartie lié aux instruments financiers dérivés représente le risque de crédit provenant des expositions actuelles et potentielles découlant des opérations sur instruments financiers dérivés dans l'éventualité où la contrepartie serait incapable de respecter les conditions aux contrats.

Afin de limiter son exposition au risque de contrepartie découlant des opérations sur instruments financiers dérivés hors cote, la Caisse effectue des transactions auprès d'institutions financières selon des critères spécifiques fixés par la direction au niveau de la qualité de l'émetteur. De plus, la Caisse conclut des accords juridiques basés sur les normes de l'ISDA permettant de bénéficier de l'effet compensatoire entre les montants à risque et l'échange de sûretés afin de limiter son exposition nette à ce risque.

Ce risque est mesuré par contrepartie, selon l'accord juridique en vigueur, à partir duquel il est possible de calculer une exposition nette occasionnée par l'ensemble des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et par les garanties échangées. L'exposition actuelle au risque de contrepartie est mesurée quotidiennement alors que l'exposition potentielle est mesurée mensuellement.

Au 31 décembre 2019, les accords juridiques et les garanties reçues ont contribué à réduire l'exposition au risque de contrepartie des instruments financiers dérivés négociés hors cote. L'exposition maximale à ce risque est de 317 M\$ liée à 33 contreparties (61 M\$ liée à 33 contreparties au 31 décembre 2018).

## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente l'éventualité de ne pas être en mesure de respecter en permanence ses engagements liés à ses passifs financiers sans devoir se procurer des fonds à des prix anormalement élevés ou procéder à la vente forcée d'éléments d'actif. Il correspond également au risque qu'il ne soit pas possible de désinvestir rapidement sans exercer un effet marqué et défavorable sur le prix de l'investissement en question.

La gestion des liquidités s'effectue globalement pour l'ensemble des activités de trésorerie de la Caisse. L'analyse de la conformité aux règles préétablies s'effectue mensuellement et un suivi des liquidités est effectué quotidiennement. Les gestionnaires sont responsables d'évaluer la liquidité des marchés sur lesquels repose le financement des activités de la Caisse.

Afin de s'assurer de l'adéquation entre les sources et les besoins potentiels de liquidité, la Caisse bénéficie de plusieurs sources possibles de liquidité en plus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie telles que l'encaissement des revenus de placement, la vente de titres obligataires, la vente en vertu de conventions de rachat et de titres liquides du marché monétaire. De plus, la Caisse peut recourir à l'émission de billets de trésorerie et de billets à terme à payer ainsi qu'à une facilité de crédit commise d'un montant de 4 G\$ USD pour faire face à ses engagements contractuels ainsi qu'à ses obligations financières. Au 31 décembre 2019, la Caisse dispose de près de 46 G\$ en liquidités sous forme d'obligations gouvernementales et de titres du marché monétaire (37 G\$ au 31 décembre 2018).

De plus, dans le but de gérer le risque de liquidité, la Caisse procède à des simulations de scénarios sur plusieurs horizons ainsi qu'à l'étude des événements pouvant mener à une crise de liquidité.

L'analyse des flux contractuels non actualisés des passifs financiers, présentée dans le tableau ci-après, constitue une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas nécessairement représentative de la façon dont la Caisse gère son risque de liquidité et ses besoins de financement.

Les tableaux suivants présentent les échéances des flux contractuels non actualisés des passifs financiers non dérivés, des instruments financiers dérivés ainsi que des autres éléments :

	31 décembre 2019				
	À vue	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Passifs financiers non dérivés</b>					
Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement	–	(1 537)	–	–	(1 537)
Autres passifs financiers	–	(677)	(59)	(465)	(1 201)
Passifs relatifs aux placements					
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	–	(23 577)	–	–	(23 577)
Titres vendus à découvert	–	(3 787)	–	–	(3 787)
Billets de trésorerie à payer	–	(8 822)	–	–	(8 822)
Emprunts à payer	–	(368)	–	–	(368)
Billets à terme à payer	–	(2 487)	(8 648)	(2 955)	(14 090)
<b>Actif net attribuable aux déposants</b>					
Dépôts à vue et à terme	(406)	(6)	–	–	(412)
Distributions à verser aux déposants	–	(2 961)	–	–	(2 961)
	(406)	(44 222)	(8 707)	(3 420)	(56 755)
<b>Instruments financiers dérivés</b>					
Instruments dérivés avec règlement net	–	(57)	62	109	114
Instruments dérivés avec règlement brut					
Flux contractuels à recevoir	–	102 277	4 143	1 342	107 762
Flux contractuels à payer	–	(101 694)	(4 102)	(1 491)	(107 287)
	–	526	103	(40)	589
<b>Autres éléments</b>					
Engagements (note 18)	(9)	(19 713)	(74)	(411)	(20 207)
Cautionnements et garanties financières (note 18)	–	(106)	(305)	(205)	(616)
	(9)	(19 819)	(379)	(616)	(20 823)
	(415)	(63 515)	(8 983)	(4 076)	(76 989)

## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

	31 décembre 2018				
	À vue	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Passifs financiers non dérivés</b>					
Montants à payer relatifs à des opérations en voie de règlement	–	(1 113)	–	–	(1 113)
Autres passifs financiers	–	(881)	–	–	(881)
<b>Passifs relatifs aux placements</b>					
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	–	(12 562)	–	–	(12 562)
Titres vendus à découvert	–	(659)	(3 802)	(5 540)	(10 001)
Billets de trésorerie à payer	–	(5 939)	–	–	(5 939)
Emprunts à payer	–	(290)	–	–	(290)
Billets à terme à payer	–	(2 746)	(3 019)	(5 680)	(11 445)
<b>Actif net attribuable aux déposants</b>					
Dépôts à vue et à terme	(712)	(6)	–	–	(718)
Distributions à verser aux déposants	–	(2 506)	–	–	(2 506)
	(712)	(26 702)	(6 821)	(11 220)	(45 455)
<b>Instruments financiers dérivés</b>					
Instruments dérivés avec règlement net	–	(4 409)	157	50	(4 202)
<b>Instruments dérivés avec règlement brut</b>					
Flux contractuels à recevoir	–	72 651	1 245	1 016	74 912
Flux contractuels à payer	–	(73 629)	(1 274)	(1 105)	(76 008)
	–	(5 387)	128	(39)	(5 298)
<b>Autres éléments</b>					
Engagements (note 18)	(11)	(18 474)	(134)	(347)	(18 966)
Cautionnements et garanties financières (note 18)	–	(40)	(357)	–	(397)
	(11)	(18 514)	(491)	(347)	(19 363)
	(723)	(50 603)	(7 184)	(11 606)	(70 116)

De plus, en ce qui concerne l'actif net attribuable aux déposants, le Règlement prévoit des limites mensuelles d'annulation pour les unités de participation, soit un remboursement maximal par déposant pour l'ensemble de ses unités de participation dans tous les portefeuilles spécialisés de la Caisse de 50 M\$ (en 2018, 15 M\$ plus le produit de 2 M\$ multiplié par le nombre de mois écoulés depuis la réception de l'avis de retrait). L'annulation d'unités de participation non effectuée en raison de ce maximum est reportée au premier jour du mois suivant, au fur et à mesure que cette limite le permet. Ces limites ont pour objectif d'effectuer une gestion optimale et globale des liquidités de la Caisse. Par ailleurs, la quasi-totalité des déposants est tenue d'investir à la Caisse conformément à la Loi ou selon la loi respective à laquelle ils sont assujettis.

## IDENTIFICATION ET GESTION DES RISQUES

### RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ DE FINANCEMENT

Les tableaux suivants présentent les principales conditions ainsi que le taux d'intérêt des passifs relatifs aux placements liés aux activités de financement de la Caisse :

				31 décembre 2019
	Devise	Valeur nominale <sup>1</sup>	Échéance	Taux d'intérêt %
Emprunts à payer	USD	368	Moins d'un an	2,28
		368		
Billets de trésorerie à payer	CAD	1 000	Moins d'un an	1,77
	USD	7 823	Moins d'un an	1,90
		8 823		
Billets à terme à payer	EUR	1 092	Juin 2020	3,50
	CAD	1 000	Juillet 2020	4,60
	USD	2 594	Juin 2021	2,13
	USD	2 594	Mars 2022	2,75
	USD	2 594	Juillet 2024	3,15
	USD	1 621	Novembre 2039	5,60
		11 495		

				31 décembre 2018
	Devise	Valeur nominale <sup>1</sup>	Échéance	Taux d'intérêt %
Emprunts à payer	USD	290	Moins d'un an	2,37
		290		
Billets de trésorerie à payer	CAD	1 000	Moins d'un an	1,90
	USD	4 945	Moins d'un an	2,60
		5 945		
Billets à terme à payer	USD	2 390	Novembre 2019	4,40
	EUR	1 171	Juin 2020	3,50
	CAD	1 000	Juillet 2020	4,60
	USD	2 732	Juillet 2024	3,15
	USD	1 707	Novembre 2039	5,60
		9 000		

1. Les montants présentés sont convertis en dollars canadiens et représentent les montants à rembourser à l'échéance.

Les billets de trésorerie à payer sont émis à des taux fixes pour des échéances ne dépassant pas 12 mois et garantis par les actifs de la Caisse. La valeur nominale de l'ensemble de ces billets en circulation ne peut excéder en tout temps 3 G\$ CAD et 10 G\$ USD (5 G\$ USD au 31 décembre 2018) en vertu de la limite prescrite dans le document d'information d'émission des billets de trésorerie.

Les billets à terme à payer sont remboursables à l'échéance et garantis par les actifs de la Caisse. Certains billets à terme qui portent intérêt à taux fixe comportent une clause de remboursement anticipé facultatif au gré de l'émetteur.

De plus, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Caisse a renouvelé sa facilité de crédit commise auprès d'un syndicat bancaire d'un montant total équivalant à environ 5 G\$ CAD, soit deux tranches de 2 G\$ USD qui sont renouvelables annuellement pour des termes de deux et trois ans respectivement. La facilité de crédit porte intérêt à taux variable et est garantie entièrement, inconditionnellement et irrévocablement par la Caisse. Aux 31 décembre 2019 et 2018, aucun montant n'a été prélevé sur cette facilité de crédit.

# 12

## GESTION DU CAPITAL

La Caisse définit son capital comme étant l'actif net attribuable aux déposants. Le capital de la Caisse peut varier en fonction de la demande des déposants pour l'annulation et l'émission d'unités de dépôts à participation et pour les dépôts et les retraits des dépôts à vue et à terme. L'objectif de la gestion du capital de la Caisse est d'investir les contributions et les dépôts dans le meilleur intérêt des déposants conformément à la Loi dans le but de réaliser un rendement optimal, tout en respectant les politiques d'investissement des déposants.

La Caisse n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital.

De plus, la Caisse a pour objectif de conserver sa cote de crédit AAA afin de lui assurer l'accès au marché des capitaux au meilleur coût, par l'intermédiaire de sa filiale CDP Financière Inc. Par conséquent, le montant de billets que la Caisse peut émettre sur le marché des capitaux a été limité par le conseil d'administration de la Caisse à 10 % de l'actif net attribuable aux déposants auquel est ajoutée la juste valeur des billets en circulation (actif net ajusté).

# 13

## ACTIFS FINANCIERS TRANSFÉRÉS NON DÉCOMPTABILISÉS

La Caisse conclut des transactions de prêts et d'emprunts de titres ainsi que des conventions de rachat de titres pour lesquelles elle transfère des actifs financiers à des contreparties. Les titres transférés ne répondent pas aux critères de décomptabilisation puisque la Caisse conserve la majorité des risques tels que le risque de crédit, de taux d'intérêt, de change et de prix ainsi que la majorité des avantages relatifs tels que les flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés des états consolidés de la situation financière ainsi que la juste valeur des passifs associés :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Actifs financiers transférés non décomptabilisés</b>		
Obligations	33 897	15 001
Actions	10 359	12 420
	<b>44 256</b>	<b>27 421</b>
<b>Passifs financiers associés</b>		
Emprunts à payer <sup>1</sup>	368	237
Titres vendus en vertu de conventions de rachat <sup>2</sup>	28 414	14 763
	<b>28 782</b>	<b>15 000</b>

1. Le montant présenté correspond à la trésorerie reçue en garantie sur les transactions de prêts de titres et d'instruments financiers dérivés.

2. Le montant net est présenté aux notes 4 et 7.

# 14

## GARANTIES

### ACTIFS FINANCIERS DONNÉS EN GARANTIE

Dans le cours normal des affaires, la Caisse donne des actifs financiers en garantie lors de transactions d'emprunts de titres, de titres vendus en vertu de conventions de rachat et d'instruments financiers dérivés. Les contreparties sont autorisées, par un contrat légal ou par les pratiques du marché, à vendre ou à redonner en garantie ces titres. Sous certaines conditions, la Caisse peut être amenée à donner des garanties additionnelles si les titres donnés en garantie perdent de la valeur.

Le tableau suivant présente la juste valeur des garanties données par la Caisse pour les transactions suivantes :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Emprunts de titres	99	120
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	28 535	14 935
Instruments financiers dérivés réglementés	1 037	715
Instruments financiers dérivés hors cote	994	1 545
	<b>30 665</b>	<b>17 315</b>

### ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE

La Caisse reçoit des actifs financiers en garantie lors de transactions de prêts de titres, de titres achetés en vertu de conventions de revente et d'instruments financiers dérivés. Si la juste valeur des garanties reçues diminue, la Caisse peut dans certains cas, demander des garanties additionnelles. La Caisse est autorisée à vendre ou à redonner en garantie certains titres en l'absence de défaut de la contrepartie. Toutefois, aucun titre reçu en garantie n'a été vendu ou redonné en garantie pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

Le tableau suivant présente la juste valeur des garanties reçues par la Caisse pour les transactions suivantes :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Prêts de titres	16 238	12 488
Titres achetés en vertu de conventions de revente	8 483	10 454
Instruments financiers dérivés hors cote	193	–
	<b>24 914</b>	<b>22 942</b>

# 15

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

### TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les principales parties liées de la Caisse comprennent les filiales non consolidées, les cœntreprises, les entreprises associées ainsi que les principaux dirigeants de la Caisse.

La Caisse réalise diverses opérations avec des parties liées. Ces transactions sont conclues aux mêmes conditions que celles prévalant sur le marché avec des parties non liées et sont mesurées à la juste valeur. Par la nature même des activités de la Caisse à titre d'entité d'investissement, la Caisse peut investir dans plusieurs catégories de placements, entre autres des placements dans des filiales non consolidées, des cœntreprises et des entreprises associées.

En vertu de l'adoption de l'IFRS 16, la Caisse a comptabilisé le 1<sup>er</sup> janvier 2019 un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative provenant d'une transaction conclue avec une partie liée.



## INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

### RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la Caisse sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. Ces personnes sont les membres du conseil d'administration, le président et chef de la direction ainsi que les membres clés du comité de direction.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants de la Caisse :

	2019	2018
Salaires et autres avantages à court terme	14	9
Avantages postérieurs à l'emploi	1	2
Autres avantages à long terme	5	7
	20	18

### AUTRES PARTIES LIÉES

La Caisse est régie par la Loi et le gouvernement du Québec nomme les différents membres du conseil d'administration, dont au moins les deux tiers doivent être des membres indépendants. Il approuve également la nomination du président et chef de la direction. Ainsi, la Caisse se prévaut de l'exemption prévue selon l'IAS 24 – *Information relative aux parties liées* quant à la divulgation des transactions avec une autorité publique liée et avec toutes les entités liées à cette autorité. Les transactions réalisées avec le gouvernement du Québec et ses entités liées sont des activités d'investissement en obligations émises ou garanties par celui-ci et sont effectuées aux conditions normales du marché, par l'intermédiaire de courtiers externes. Ces obligations sont incluses dans les catégories d'obligations « Gouvernements » et « Sociétés d'État et autres administrations publiques » à la note 4a. De plus, la Caisse divulgue de l'information pour la catégorie du secteur gouvernemental sous « Gouvernement du Québec » et sous « Sociétés d'État et autres administrations publiques du Québec » à la note 11. Par ailleurs, dans le cadre de la réalisation d'un projet d'infrastructures publiques au Québec par l'intermédiaire de CDPQ Infra Inc, une filiale de la Caisse, le gouvernement du Québec et ses entités liées ont conclu des ententes en lien avec ce projet. Ces ententes sont conclues dans le cours normal des activités de la filiale.

## 16 INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

### FILIALES

#### FILIALE CONSOLIDÉE

CDP Financière Inc est une filiale en propriété exclusive qui a pour but d'émettre des titres de dette afin de financer les investissements de la Caisse à un coût de financement optimal.

#### FILIALES NON CONSOLIDÉES

Les filiales présentées dans cette catégorie sont des entités contrôlées par la Caisse directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales selon les critères d'IFRS 10.

#### FILIALES INTERMÉDIAIRES

Dans le cadre de certaines activités d'investissement, la Caisse peut avoir recours à des filiales intermédiaires qui ont pour but unique de détenir des investissements de la Caisse. Conséquemment, celles-ci ne sont pas incluses dans les informations présentées dans les tableaux suivants alors que les principaux investissements sous-jacents dans des filiales, des cœntreprises, des entreprises associées ainsi que des entités structurées non contrôlées sont présentés.

## INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

Les intérêts détenus dans les principales filiales consolidées et non consolidées importantes au 31 décembre 2019 ainsi que le pourcentage de détention comparatif au 31 décembre 2018 sont présentés dans le tableau suivant :

	31 décembre 2019		31 décembre 2018
	Établissement principal	Détention %	Détention %
<b>Filiale consolidée</b>			
CDP Financière Inc	Canada	100,0	100,0
<b>Filiales non consolidées</b>			
<b>Dettes immobilières</b>			
Otéra Capital Inc <sup>1</sup>	Canada	97,5	97,5
<b>Énergie</b>			
Southern Star Acquisition Corporation	États-Unis	79,9	100,0
Tenedora de Energía Renovable Sol y Viento S.A.P.I. de C.V. <sup>2</sup>	Mexique	67,1	67,1
Trencap SEC (Énergir) <sup>3</sup>	Canada	64,7	64,7
<b>Fonds de couverture</b>			
CTA ALP Fund, LP	États-Unis	100,0	100,0
CTA FCW Fund, LP	États-Unis	100,0	100,0
CTA JNM Fund, LP	États-Unis	–	100,0
CTA QN5 Fund, LP	États-Unis	100,0	100,0
CTA WLH Fund, LP	Royaume-Uni <sup>8</sup>	100,0	100,0
EMN ANF Fund, LP (anciennement AIM Quantitative Global SF II Ltd)	États-Unis	100,0	100,0
EMN CDM Fund, LP	États-Unis	100,0	–
EMN CNM Fund, LP	États-Unis	100,0	100,0
EMN DLC Fund, LP (anciennement DSAM Neutral LP)	Royaume-Uni <sup>8</sup>	100,0	100,0
EMN ENP Fund, LP	États-Unis	100,0	100,0
GMAC ASO Fund Inc	Singapour <sup>9</sup>	100,0	–
Ionic Pamli Global Credit Strategies Fund	États-Unis <sup>9</sup>	100,0	100,0
Kildonan Quebec Fund Ltd	États-Unis <sup>9</sup>	–	100,0
<b>Fonds de dette privée</b>			
Global Credit Opportunities (Canada) LP	Canada	100,0	100,0
<b>Fonds de placement privés</b>			
Apollo Hercules Partners LP	États-Unis <sup>9</sup>	97,6	97,6
EC Partners LP	Singapour	100,0	100,0
GSO Churchill Partners LP	États-Unis <sup>9</sup>	98,0	98,0
GSO Churchill Partners II LP	États-Unis <sup>9</sup>	98,0	98,0
KKR-CDP Partners LP	États-Unis <sup>9</sup>	90,1	90,1
<b>Immobilier – Groupe Ivanhoé Cambridge</b>			
Careit Canada DCR SENC	Canada	94,7	94,2
Careit Canada SENC	Canada	94,7	94,2
IC Australia Trust	Australie	94,7	94,2
IC Investissements E.U. SENC	Canada	94,7	94,2
IC Investissements Mexique SENC	Canada	94,7	94,2
IC Multi Equities LP	Canada	94,7	–
Ivanhoé Cambridge Inc	Canada	94,7	94,2
SITQ E.U. LP	États-Unis	94,6	94,1
<b>Industrie</b>			
CDPQ Infra Inc	Canada	100,0	100,0
Einn Volant Aircraft Leasing Holdings Ltd	Irlande <sup>10</sup>	90,5	90,5
Patina Rail LLP <sup>4</sup>	Royaume-Uni	75,0	75,0
Spinner US AcquireCo Inc (Student Transportation of America)	États-Unis	79,9	79,9
Trust No. 2431 <sup>5</sup>	Mexique	43,0	43,0
<b>Matériaux</b>			
Ciment McInnis Inc <sup>6</sup> (anciennement Beaudier Ciment Inc)	Canada	27,5	57,3
<b>Services</b>			
Datamars SA <sup>7</sup>	Suisse	64,8	64,8

- Otéra Capital Inc détient 78,4 % de MCAP Commercial LP au 31 décembre 2019 (78,1 % au 31 décembre 2018).
- Les droits de vote représentent 60,0 %.
- Trencap SEC détient 61,1 % de Noverco Inc, qui détient 100,0 % de Énergir Inc et 100,0 % de Valener Inc, qui ensemble détiennent 100,0 % de Énergir SEC.
- Patina Rail LLP détient 40,0 % d'Eurostar International Limited.
- La Caisse exerce son contrôle en raison de la majorité des membres sur le conseil d'administration. Trust No. 2431 détient 49,0 % de ICA Operadora de Vias Terrestres, S.A.P.I. de C.V.

- La Caisse exerce un contrôle sur Ciment McInnis Inc, car elle détient 50,0 % des sièges sur le conseil d'administration du commandité de SEC Gestion McInnis, ainsi qu'un vote prépondérant en cas d'impasse.
- Les droits de vote représentent 55,0 %.
- Constituée aux États-Unis.
- Constituée aux Îles Caïmans conformément à la structure du commanditaire.
- Constituée aux Bermudes.

## INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

### COENTREPRISES

Les intérêts détenus dans les principales cœntreprises importantes au 31 décembre 2019 ainsi que le pourcentage de détention comparatif au 31 décembre 2018 sont présentés dans le tableau suivant :

		31 décembre 2019	31 décembre 2018
	Établissement principal	Détention %	Détention %
<b>Consommation discrétionnaire</b>			
MED ParentCo LP	États-Unis	–	47,7
<b>Énergie</b>			
HEF HoldCo II, Inc	États-Unis	33,3	33,3
<b>Finance</b>			
USI Advantage Corp <sup>1</sup>	États-Unis	26,0	26,0
<b>Industrie</b>			
Delachaux SA <sup>1</sup>	France	43,0	43,0
DP World Australie B.V.	Australie <sup>3</sup>	45,0	–
DP World Canada Investment Inc	Canada	45,0	45,0
DP World Caucedo (Caucedo Investments Inc, Caucedo Services Inc)	République dominicaine <sup>4</sup>	45,0	–
DP World Holding UK Limited (UK)	Chili <sup>5</sup>	45,0	–
<b>Technologies de l'information</b>			
Kiwi Holdco Cayco, Ltd (FNZ) <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>6</sup>	72,0	72,0

1. Les droits de vote représentent 50,0 %.

2. La Caisse exerce un contrôle conjoint en raison des ententes avec les autres actionnaires.

3. Constituée aux Pays-Bas.

4. Constituée aux Îles Vierges Britanniques.

5. Constituée au Royaume-Uni.

6. Constituée aux Îles Caïmans.

## INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

### ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les intérêts détenus dans les principales entreprises associées importantes au 31 décembre 2019 ainsi que le pourcentage de détention comparatif au 31 décembre 2018 sont présentés dans le tableau suivant :

		31 décembre 2019	31 décembre 2018
	Établissement principal	Détention %	Détention %
<b>Consommation discrétionnaire</b>			
Cogeco Communications USA Inc	États-Unis	21,0	21,0
SGU Holdings LP	États-Unis <sup>8</sup>	46,7	46,7
<b>Énergie</b>			
Azure Power Global Ltd	Inde <sup>9</sup>	49,7	40,3
Corex Resources Ltd	Canada	49,5	49,5
Fluxys SA	Belgique	20,0	20,0
Invenergy Renewables LLC <sup>1</sup>	États-Unis	65,0	53,6
IPALCO Enterprises, Inc	États-Unis	30,0	30,0
London Array Ltd, London Array Unincorporated JV	Royaume-Uni	25,0	25,0
NSW Electricity Networks Assets Holding Trust, NSW Electricity Networks Operations Holding Trust (TransGrid)	Australie	22,5	22,5
Suez Water Technologies and solutions SA	France	30,0	30,0
Techem GmbH	Allemagne	24,5	24,5
Transportadora Asociada de Gas SA	Brésil	31,5	–
<b>Finance</b>			
Avison Young (Canada) Inc	Canada	33,3	33,3
Gestions Premier Lion	Canada	22,3	–
Greenstone Ltd	Australie	30,0	30,0
Hilco Trading LLC	États-Unis	27,3	–
Hyperion Insurance Group Ltd	Royaume-Uni	29,6	29,6
<b>Industrie</b>			
Airport Holding Kft	Hongrie	21,2	21,2
Alix Partners LLP	États-Unis	21,0	21,0
Allied Universal Holdco LLC	États-Unis	41,5	–
Alvest International Equity SAS <sup>2</sup>	France	39,9	39,9
Clarios Power Solutions Holdings LP	États-Unis <sup>8</sup>	30,0	–
Fives Group <sup>3</sup>	France	30,4	30,4
Groupe Keolis SAS	France	30,0	30,0
Groupe Solmax Inc	Canada	30,0	30,0
Knowlton Development Corporation Inc <sup>4</sup>	Canada	35,8	35,8
Lightspeed POS Inc <sup>5</sup>	Canada	20,4	44,6
NRT Group Holdings Unit Trust, NRT Group Holdings Pty Ltd (Sydney Metro)	Australie	24,9	–
Organización de Proyectos de Infraestructura, S.A.P.I. de C.V. (OPI), OPCEM, S.A.P.I. de C.V. (OPCEM)	Mexique	45,5	45,5
Plastiques IPL Inc	Canada	27,1	27,4
PlusGrade Parent LP <sup>6</sup>	Canada	39,9	39,9
QPH Hold Trust, QPH Hold Co PTY Limited (Port de Brisbane)	Australie	26,7	26,7
TVS Supply Chain Solutions Limited (anciennement TVS Logistics services)	Inde	38,2	38,2
<b>Santé</b>			
ANZ Hospital Topco	Australie	21,3	–
Invekra, S.A.P.I. de C.V.	Mexique	22,7	–
<b>Services aux collectivités</b>			
CLP India Pvt Ltd	Inde	40,0	40,0
<b>Services immobiliers</b>			
Groupe Foncia	France	29,1	29,1
<b>Technologies de l'information</b>			
Corporation Nuvei <sup>7</sup>	Canada	28,0	–
<b>Télécommunications</b>			
Vertical Bridge Reit LLC	États-Unis	30,0	–
<b>Transport ferroviaire</b>			
Bombardier Transportation (Investment) UK Limited	Allemagne <sup>10</sup>	30,0	27,5

1. Les droits de vote représentent 45,0 %.

2. Les droits de vote représentent 28,6 %.

3. Les droits de vote représentent 20,3 %.

4. Les droits de vote représentent 27,8 %.

5. Les droits de vote représentent 22,9 %.

6. Les droits de vote représentent 37,5 %.

7. Les droits de vote représentent 22,9 %.

8. Constituée au Canada.

9. Constituée à l'Île Maurice.

10. Constituée au Royaume-Uni.

## INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

### ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONTRÔLÉES

La Caisse détient des intérêts dans des entités structurées non contrôlées, dont la majorité représente des fonds de placement privés ou des sociétés en commandite. Les intérêts détenus par la Caisse ne lui confèrent pas le pouvoir sur les activités pertinentes de ces entités, le contrôle étant établi en vertu d'ententes contractuelles en faveur, généralement, d'un commandité ou d'un administrateur. L'exposition maximale au risque de perte attribuable aux divers intérêts détenus dans les principales entités structurées non contrôlées se limite à la juste valeur de l'investissement détenu par la Caisse, soit 28 181 M\$ répartis en 216 sociétés au 31 décembre 2019 (25 732 M\$ répartis en 207 sociétés au 31 décembre 2018).

## 17

### RAPPROCHEMENT DES PASSIFS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les tableaux suivants présentent les variations des passifs liés aux activités de financement, incluant les changements sans contrepartie de trésorerie :

	31 décembre 2018	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	Changements sans contrepartie de trésorerie		31 décembre 2019
			Variation de change	Variation de juste valeur	
Billets de trésorerie à payer	5 921	3 131	(272)	14	8 794
Emprunts à payer	290	85	(7)	–	368
Billets à terme à payer	9 598	2 983	(493)	244	12 332
	<b>15 809</b>	<b>6 199</b>	<b>(772)</b>	<b>258</b>	<b>21 494</b>

	31 décembre 2017	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	Changements sans contrepartie de trésorerie		31 décembre 2018
			Variation de change	Variation de juste valeur	
Billets de trésorerie à payer	4 556	1 180	182	3	5 921
Emprunts à payer	364	(80)	–	6	290
Billets à terme à payer	9 198	–	607	(207)	9 598
	<b>14 118</b>	<b>1 100</b>	<b>789</b>	<b>(198)</b>	<b>15 809</b>

# 18

## ENGAGEMENTS, CAUTIONNEMENTS ET GARANTIES FINANCIÈRES

En raison de la nature même de ses activités, la Caisse prend divers engagements d'achat de placements dont le règlement se fera au cours des prochains exercices conformément aux modalités prévues dans les conventions.

Les cautionnements et les garanties financières consistent pour la Caisse à garantir, auprès d'institutions financières et de sociétés, des opérations sur instruments financiers dérivés, le remboursement d'emprunts de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ainsi que certaines lettres de crédit pour ses filiales. Dans le cadre de certaines transactions de placement, la Caisse peut également fournir des garanties financières ou émettre des lettres de crédit à des tiers. Les échéances des engagements sont présentées à la note 11.

Les engagements et les garanties financières se détaillent comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Engagements d'achat de placements	19 702	18 450
Engagements en vertu de contrats de location	505	516
Cautionnements et garanties financières	616	397
	<b>20 823</b>	<b>19 363</b>

### LITIGES

Dans le cours normal des affaires, la Caisse peut faire l'objet d'un certain nombre de poursuites judiciaires. Bien que la Caisse ne puisse prédire l'issue des poursuites en cours au 31 décembre 2019, la Caisse n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces poursuites pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière.

# 19

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les tableaux suivants présentent les informations financières des portefeuilles spécialisés :

	VALEURS À COURT TERME (740)		TAUX (765)		CRÉDIT (766)		OBLIGATIONS À LONG TERME (764)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>État de la situation financière</b>								
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 566</b>	868	<b>61 244</b>	50 950	<b>96 714</b>	64 792	<b>3 572</b>	3 681
<b>Total du passif excluant l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>685</b>	2	<b>30 053</b>	18 166	<b>30 784</b>	9 117	<b>508</b>	836
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>881</b>	866	<b>31 191</b>	32 784	<b>65 930</b>	55 675	<b>3 064</b>	2 845
<b>État du résultat global</b>								
<b>Revenu net</b>	<b>15</b>	15	<b>666</b>	926	<b>2 355</b>	2 245	<b>96</b>	82
<b>Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>	<b>-</b>	-	<b>790</b>	(175)	<b>3 879</b>	(1 112)	<b>266</b>	(84)
<b>Résultat de placement avant récupérations (distributions) aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>15</b>	15	<b>1 456</b>	751	<b>6 234</b>	1 133	<b>362</b>	(2)
<b>Récupérations (distributions)</b>	<b>(15)</b>	(15)	<b>(666)</b>	(926)	<b>(2 355)</b>	(2 245)	<b>(96)</b>	(82)
<b>Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>-</b>	-	<b>790</b>	(175)	<b>3 879</b>	(1 112)	<b>266</b>	(84)
<b>État des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b>								
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>866</b>	1 892	<b>32 784</b>	40 012	<b>55 675</b>	50 073	<b>2 845</b>	2 929
<b>Variation nette des unités de participation de l'exercice</b>	<b>15</b>	(1 026)	<b>(2 383)</b>	(7 053)	<b>6 376</b>	6 714	<b>(47)</b>	-
<b>Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>-</b>	-	<b>790</b>	(175)	<b>3 879</b>	(1 112)	<b>266</b>	(84)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>881</b>	866	<b>31 191</b>	32 784	<b>65 930</b>	55 675	<b>3 064</b>	2 845

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	OBLIGATIONS À RENDEMENT RÉEL (762)		INFRASTRUCTURES (782)		IMMEUBLES (710)		MARCHÉS BOURSIERS (737)	
État de la situation financière	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Total de l'actif	1 282	1 311	30 613	24 447	48 651	38 326	118 393	109 820
Total du passif excluant l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation	2	116	3 238	1 897	8 952	100	1 706	1 805
Actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation	1 280	1 195	27 375	22 550	39 699	38 226	116 687	108 015
État du résultat global	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Revenu net	26	26	964	771	19	6	2 633	2 611
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur	72	(27)	724	1 265	(1 147)	2 729	15 053	(3 639)
Résultat de placement avant récupérations (distributions) aux détenteurs d'unités de participation	98	(1)	1 688	2 036	(1 128)	2 735	17 686	(1 028)
Récupérations (distributions)	(26)	(26)	(964)	(771)	(19)	(6)	(2 633)	(2 611)
Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation	72	(27)	724	1 265	(1 147)	2 729	15 053	(3 639)
État des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Solde au début de l'exercice	1 195	1 185	22 550	15 974	38 226	34 264	108 015	111 961
Variation nette des unités de participation de l'exercice	13	37	4 101	5 311	2 620	1 233	(6 381)	(307)
Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation	72	(27)	724	1 265	(1 147)	2 729	15 053	(3 639)
Solde à la fin de l'exercice	1 280	1 195	27 375	22 550	39 699	38 226	116 687	108 015



## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

	PLACEMENTS PRIVÉS (780)		RÉPARTITION DE L'ACTIF (771)		STRATÉGIES ACTIVES DE SUPERPOSITION (773)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>État de la situation financière</b>						
<b>Total de l'actif</b>	<b>52 018</b>	<b>44 479</b>	<b>2 725</b>	<b>5 530</b>	<b>6 058</b>	<b>9 576</b>
<b>Total du passif excluant l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>2 885</b>	<b>2 337</b>	<b>1 087</b>	<b>3 906</b>	<b>5 381</b>	<b>9 047</b>
<b>Actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>49 133</b>	<b>42 142</b>	<b>1 638</b>	<b>1 624</b>	<b>677</b>	<b>529</b>
<b>État du résultat global</b>						
<b>Revenu net</b>	<b>2 297</b>	<b>1 903</b>	<b>5</b>	<b>(23)</b>	<b>(33)</b>	<b>84</b>
<b>Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>	<b>2 186</b>	<b>3 965</b>	<b>(255)</b>	<b>26</b>	<b>239</b>	<b>(247)</b>
<b>Résultat de placement avant récupérations (distributions) aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>4 483</b>	<b>5 868</b>	<b>(250)</b>	<b>3</b>	<b>206</b>	<b>(163)</b>
<b>Récupérations (distributions)</b>	<b>(2 297)</b>	<b>(1 903)</b>	<b>(5)</b>	<b>23</b>	<b>33</b>	<b>(84)</b>
<b>Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>2 186</b>	<b>3 965</b>	<b>(255)</b>	<b>26</b>	<b>239</b>	<b>(247)</b>
<b>État des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'unités de participation</b>						
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>42 142</b>	<b>36 500</b>	<b>1 624</b>	<b>1 358</b>	<b>529</b>	<b>573</b>
<b>Variation nette des unités de participation de l'exercice</b>	<b>4 805</b>	<b>1 677</b>	<b>269</b>	<b>240</b>	<b>(91)</b>	<b>203</b>
<b>Résultats net et global attribuables aux détenteurs d'unités de participation</b>	<b>2 186</b>	<b>3 965</b>	<b>(255)</b>	<b>26</b>	<b>239</b>	<b>(247)</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>49 133</b>	<b>42 142</b>	<b>1 638</b>	<b>1 624</b>	<b>677</b>	<b>529</b>

## ATTESTATION FINANCIÈRE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Je, Charles Emond, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec, atteste ce qui suit :

1. **Examen :** J'ai examiné les états financiers consolidés, les tableaux des rendements, le communiqué de presse visant les résultats annuels et le rapport annuel (ci-après désignés comme les « Documents annuels ») de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
2. **Aucune information fausse ou trompeuse :** À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les Documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour l'exercice visé par les Documents annuels.
3. **Image fidèle :** À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les états financiers consolidés et les autres éléments d'information financière présentés dans les Documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse aux dates de clôture des exercices présentés dans les Documents annuels ainsi que de son résultat global, des variations de l'actif net attribuable aux déposants et des flux de trésorerie pour ces exercices.
4. **Responsabilité :** J'ai la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) pour la Caisse.
5. **Conception :** Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, à la clôture de l'exercice, j'ai fait ce qui suit :
  - a) conçu ou fait concevoir sous ma supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :
    - i) l'information importante relative à la Caisse m'est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les Documents annuels sont établis;
    - ii) l'information qui doit être présentée par la Caisse dans ses Documents annuels qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;

b) conçu, ou fait concevoir sous ma supervision, le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

- 5.1. **Cadre de contrôle :** Le cadre de contrôle que j'ai utilisé pour concevoir le CIIF est celui proposé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013).
- 5.2. **Faiblesse importante du CIIF liée à la conception :** s.o.
- 5.3. **Limitation de l'étendue de la conception :** s.o.
6. **Évaluation :** J'ai fait ce qui suit :
  - a) évalué ou fait évaluer sous ma supervision l'efficacité des CPCI de la Caisse à la clôture de l'exercice, et la Caisse a présenté dans son rapport annuel mes conclusions en fonction de cette évaluation;
  - b) évalué ou fait évaluer sous ma supervision l'efficacité du CIIF de la Caisse à la clôture de l'exercice, et la Caisse a présenté dans son rapport annuel l'information suivante :
    - i) mes conclusions au sujet de l'efficacité du CIIF à la clôture de l'exercice en fonction de cette évaluation;
    - ii) les éléments sur chaque faiblesse importante liée au fonctionnement existant à la clôture de l'exercice : s.o.
7. **Communication des modifications du CIIF :** La Caisse a présenté dans son rapport annuel toute modification apportée au CIIF au cours de la période comptable commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2019 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.
8. **Communication aux co-auditeurs et au conseil d'administration ou au comité de vérification de la Caisse :** J'ai informé, en fonction de la dernière évaluation du CIIF, les co-auditeurs de la Caisse, ainsi que le conseil d'administration de la Caisse ou son comité de vérification, de toute fraude impliquant la direction ou d'autres salariés jouant un rôle important dans le CIIF.

Le président et chef de la direction,



**CHARLES EMOND**

Le 3 avril 2020

## ATTESTATION FINANCIÈRE DE LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE ET CHEFFE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE ET DES OPÉRATIONS

Je, Maarika Paul, première vice-présidente et cheffe de la Direction financière et des Opérations de la Caisse de dépôt et placement du Québec, atteste ce qui suit :

1. **Examen :** J'ai examiné les états financiers consolidés, les tableaux des rendements, le communiqué de presse visant les résultats annuels et le rapport annuel (ci-après désignés comme les « Documents annuels ») de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la Caisse) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
2. **Aucune information fausse ou trompeuse :** À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les Documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour l'exercice visé par les Documents annuels.
3. **Image fidèle :** À ma connaissance, et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les états financiers consolidés et les autres éléments d'information financière présentés dans les Documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse aux dates de clôture des exercices présentés dans les Documents annuels ainsi que de son résultat global, des variations de l'actif net attribuable aux déposants et des flux de trésorerie pour ces exercices.
4. **Responsabilité :** J'ai la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) pour la Caisse.
5. **Conception :** Sous réserve des limitations indiquées, le cas échéant, aux paragraphes 5.2 et 5.3, à la clôture de l'exercice, j'ai fait ce qui suit :
  - a) conçu ou fait concevoir sous ma supervision des CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :
    - i) l'information importante relative à la Caisse m'est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les Documents annuels sont établis;
    - ii) l'information qui doit être présentée par la Caisse dans ses Documents annuels qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation;

b) conçu, ou fait concevoir sous ma supervision, le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS).

- 5.1. **Cadre de contrôle :** Le cadre de contrôle que j'ai utilisé pour concevoir le CIIF est celui proposé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013).
- 5.2. **Faiblesse importante du CIIF liée à la conception :** s.o.
- 5.3. **Limitation de l'étendue de la conception :** s.o.
6. **Évaluation :** J'ai fait ce qui suit :
  - a) évalué ou fait évaluer sous ma supervision l'efficacité des CPCI de la Caisse à la clôture de l'exercice, et la Caisse a présenté dans son rapport annuel mes conclusions en fonction de cette évaluation;
  - b) évalué ou fait évaluer sous ma supervision l'efficacité du CIIF de la Caisse à la clôture de l'exercice, et la Caisse a présenté dans son rapport annuel l'information suivante :
    - i) mes conclusions au sujet de l'efficacité du CIIF à la clôture de l'exercice en fonction de cette évaluation; et
    - ii) les éléments sur chaque faiblesse importante liée au fonctionnement existant à la clôture de l'exercice : s.o.
7. **Communication des modifications du CIIF :** La Caisse a présenté dans son rapport annuel toute modification apportée au CIIF au cours de la période comptable commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2019 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF.
8. **Communication aux co-auditeurs et au conseil d'administration ou au comité de vérification de la Caisse :** J'ai informé, en fonction de la dernière évaluation du CIIF, les co-auditeurs de la Caisse, ainsi que le conseil d'administration de la Caisse ou son comité de vérification, de toute fraude impliquant la direction ou d'autres salariés jouant un rôle important dans le CIIF.

La première vice-présidente et cheffe de la Direction financière et des Opérations,



MAARIKA PAUL, FCPA, FCA, EEE, IAS.A  
Le 3 avril 2020

## **CONCLUSIONS SUR LA CONCEPTION ET L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

En 2019, la cheffe de la Direction financière et des Opérations a supervisé les travaux de mise à jour de la documentation existante et d'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, et le comité de direction a approuvé la méthodologie d'évaluation des contrôles clés. Cette évaluation du contrôle interne entourant les principaux processus financiers de la Caisse vise à assurer l'atteinte des objectifs de qualité en matière de reddition de comptes financière, à tous les égards importants.

L'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée à l'aide du modèle de contrôle habituellement adopté par les sociétés nord-américaines, soit celui du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO 2013). Les travaux réalisés ont permis au comité de direction de conclure à la conception adéquate du contrôle interne à l'égard de l'information financière et à son efficacité, de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée aux Documents annuels, comme définis dans la directive d'attestation financière de la Caisse, est fiable et que les états financiers consolidés de la Caisse ont été préparés selon les normes internationales d'information financière (IFRS).

## **CONCLUSIONS SUR LA CONCEPTION ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Conformément à la directive d'attestation financière de la Caisse, la conception et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information visant les Documents annuels, soit les états financiers consolidés, les tableaux des rendements, le communiqué de presse des résultats annuels et le rapport annuel, doivent être évaluées.

À l'instar des travaux entourant le contrôle interne à l'égard de l'information financière, la cheffe de la Direction financière et des Opérations a également supervisé les travaux de mise à jour de la documentation existante et ceux concernant l'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, et le comité de direction a également approuvé la méthodologie d'évaluation des contrôles clés.

Au 31 décembre 2019, cette évaluation confirme la conception adéquate et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction et à la cheffe de la Direction financière et des Opérations, pour que les décisions appropriées concernant la communication de l'information puissent être prises.

Le conseil d'administration a également approuvé les Documents annuels de 2019 avant leur divulgation publique.

# Notes générales

1. Les activités de la Caisse sont menées selon les prescriptions de la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec<sup>1</sup> et respectent les pratiques de l'industrie du placement. Les états financiers sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS). Annuellement, les co-auditeurs de la Caisse, soit le Vérificateur général du Québec et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., procèdent à l'audit des états financiers ainsi qu'à l'audit de la conformité des opérations à la loi, aux règlements, aux politiques et directives, dans la mesure qu'ils jugent appropriée.
2. Les Renseignements additionnels au Rapport annuel 2019 font partie intégrante du Rapport annuel 2019 et présentent, dans la première section, les tableaux des rendements au 31 décembre 2019 se rapportant aux composites des comptes des déposants de la Caisse. Ces tableaux et les calculs ont été audités au 31 décembre 2019 par le cabinet Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. quant à la conformité aux normes internationales de présentation des rendements (GIPS<sup>MD</sup>).
3. Dans le présent rapport annuel, l'actif net et les résultats de placement se définissent comme étant, dans les états financiers consolidés, l'actif net attribuable aux déposants et les résultats de placement avant distributions aux déposants.
4. Les rendements des portefeuilles spécialisés utilisent le taux de rendement pondéré par le temps.
5. Les indices de référence des catégories d'actif et du portefeuille global sont obtenus par la moyenne pondérée des indices de référence des portefeuilles spécialisés qui les composent.
6. Sauf indication contraire, les rendements en pourcentage sont présentés après les frais de transaction, les frais de gestion externe des fonds d'investissement et les charges des filiales immobilières non consolidées, mais avant les charges d'exploitation et autres frais. Ils sont annualisés pour les périodes de plus d'un an. Ils incluent le rendement des liquidités et des quasi-espèces et tiennent compte, selon le cas, de la couverture contre les risques liés aux fluctuations des devises. Le ratio des charges d'exploitation sur l'actif net moyen de chaque portefeuille spécialisé est présenté dans les notes des Renseignements additionnels au Rapport annuel 2019.
7. Sauf indication contraire, les résultats de placement et l'actif net des déposants sont présentés après les charges d'exploitation et autres frais.
8. Certains rendements sont exprimés en points centésimaux (p.c.). Ainsi, 100 points centésimaux équivalent à 1,00 %, et un point centésimal équivaut à 0,01 %.
9. Sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens. Les symboles M et G désignent respectivement les millions et les milliards.
10. Les écarts possibles dans les totaux (en chiffres ou en pourcentage) s'expliquent par les arrondissements.
11. Sauf indication contraire, toutes les données présentées dans les tableaux et graphiques sont issues des études effectuées par la Caisse.
12. Les tableaux des principaux placements présentent, en ordre alphabétique, les positions au comptant à partir de l'information présentée aux tableaux 7, 8, 9 et 10 des Renseignements additionnels au Rapport annuel 2019.
13. La Caisse utilise le lieu du siège social de la société ou de l'émetteur de titres, ou encore, pour l'immobilier, l'emplacement géographique des biens, afin de décider si un actif est québécois.

Cette classification, généralement utilisée dans l'industrie de la gestion de fonds, comporte certains biais. En effet, certaines sociétés sont considérées comme québécoises même si leurs activités principales sont à l'extérieur du Québec. De la même façon, des sociétés dont les activités sont importantes au Québec ne sont pas prises en compte si leur siège social est situé à l'extérieur du Québec.

1. La Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec est accessible au [www.cdpq.com](http://www.cdpq.com).



## BUREAUX INTERNATIONAUX

### AUSTRALIE

#### CDPQ SYDNEY

Deutsche Bank Place, bureau 2201  
126, Phillip Street  
Sydney, NSW 2000  
Australie

Téléphone : +61 2 8316 3800

### BRÉSIL

#### CDPQ BRASIL

Av. Brigadeiro Faria Lima 3477  
5<sup>e</sup> étage, bureau 51, Tour Nord  
Itaim Bibi, São Paulo, SP  
Brésil 04538-133

Téléphone : +55 11 46 32 01 90

### INDE

#### CDPQ INDIA

5<sup>e</sup> étage, Worldmark 3  
Bureau 507  
Aerocity, New Delhi  
Delhi 110037  
Inde

Téléphone : +91 11 4957 7802

### MEXIQUE

#### CDPQ MÉXICO

Torre Virreyes  
Pedregal 24, 9<sup>e</sup> étage, bureau 902  
Colonia Molino del Rey,  
Delegación Miguel Hidalgo  
11040 Mexico, CDMX  
Mexique

Téléphone : +52 55 4170 9625

### NEW YORK

#### CDPQ US (NEW YORK)

1211, Avenue of the Americas  
Bureau 3001  
New York, NY 10036  
États-Unis

Téléphone : +1 212 596-6300

### PARIS

#### CDPQ PARIS

28-32, avenue Victor Hugo  
6<sup>e</sup> étage  
75116 Paris  
France

Téléphone : +33 1 56 69 25 30

### ROYAUME-UNI

#### CDPQ LONDON

11, Charles II Street  
2<sup>e</sup> étage  
Londres, SW1Y 4QU  
Royaume-Uni

Téléphone : +44 207 024 8186

### SHANGHAI

#### CDPQ SHANGHAI

One Corporate Avenue  
Bureau 1504, 15<sup>e</sup> étage  
222, Hubin Road, Huang Pu District  
Shanghai, 200021  
Chine

Téléphone : +86 21 6390 0100

### SINGAPOUR

#### CDPQ SINGAPORE

One Raffles Quay  
Tour Nord, 21<sup>e</sup> étage, bureau 01  
Singapour 048583  
Singapour

Téléphone : +65 6800 4870

### WASHINGTON

#### CDPQ US (WASHINGTON)

1775, Pennsylvania Avenue NW  
Bureau 200  
Washington, DC 20006  
États-Unis

Téléphone : +1 202 730-8010

Le Rapport annuel 2019 et le document Renseignements additionnels au Rapport annuel 2019 sont accessibles au [www.cdpq.com](http://www.cdpq.com).

Renseignements : 514 842-3261, [info@cdpq.com](mailto:info@cdpq.com)

*The 2019 Annual Report and the 2019 Annual Report Additional Information are also available in English at [www.cdpq.com](http://www.cdpq.com).*

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISSN 1705-6446

ISSN en ligne 1705-6454

**BUREAU D'AFFAIRES**

1000, place Jean-Paul-Riopelle  
Montréal (Québec) H2Z 2B3  
Téléphone : +1 514 842-3261  
Sans frais : +1 866 330-3936  
Télécopieur : +1 514 842-4833

**SIÈGE SOCIAL**

65, rue Sainte-Anne, 14<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 3X5  
Téléphone : +1 418 684-2334  
Télécopieur : +1 418 684-2335

[www.cdpq.com](http://www.cdpq.com)

---